



République Du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère de l'Éducation nationale

.....
DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET

DE LA REFORME DE L'EDUCATION (DPRE)

RAPPORT NATIONAL SUR LA SITUATION DE L'ÉDUCATION (RNSE)



Année scolaire 2018-2019



L'année 2019 constitue une étape importante pour le système éducatif du Sénégal, car coïncidant avec le démarrage de la deuxième phase du plan d'action prioritaire (PAPII) du PSE qui fait du capital humain un ressort essentiel de la trajectoire du pays vers l'émergence. Cette ambition gouvernementale est bien prise en compte par le Ministère de l'Éducation nationale notamment dans la Lettre de Politique Générale pour le Secteur de l'Éducation et de la Formation (LPGS-EF) 2018-2030 qui décline une

vision claire du devenir de l'Éducation et de la Formation dans notre pays, qui doit être « un système d'éducation et de formation (SEF) pacifié et stable, diversifié et intégré pour inclure en toute égalité chacune et chacun, motivant et de qualité pour la réussite de toutes et de tous, pertinent et efficace en tant qu'outil de développement des compétences nécessaires à l'émergence d'un Sénégal prospère et solidaire ».

Le pilotage et la gestion efficace et efficiente d'un système d'éducation et de formation de qualité sont donc une préoccupation constante des autorités scolaires. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Équité et de la Transparence (PAQUET) couvrant la période 2018-2030, il est clairement établi que l'atteinte des objectifs et des cibles prédéfinis implique la mise en place d'un système d'information produisant des données fiables et actuelles qui permettent de mesurer les progrès accomplis. Ce besoin a d'ailleurs été réitéré par les différents partenaires du secteur : PTF, Collectivités territoriales, organisations de la société civile, secteur privé etc. qui en ont fait une recommandation pressante lors de la revue sectorielle tenue en juin 2019.

Répondant favorablement à cette préoccupation, le MEN, à travers la DPRE, a mis en place un dispositif allant de la collecte au stockage des données en passant par l'apurement pour permettre aux différents acteurs du système éducatif de disposer de données pour mesurer le niveau d'atteintes de nos résultats et de vérifier la réalisation des cibles prédéfinies dans le cadre de mesure de rendement (CMR) et dans la matrice des vingt (20) indicateurs clés de performance.

Les documents d'information statistique, issus de l'exploitation des résultats du recensement scolaire de 2019, à savoir le Rapport national sur la Situation de l'Éducation (RNSE), l'annuaire statistique et le rapport de synthèse des indicateurs les plus usuels de l'éducation vont ainsi servir de support pour communiquer aux utilisateurs (décideurs politiques, gestionnaires, planificateurs, chercheurs, partenaires, médias...), à temps voulu, de façon optimale, des éléments d'information exhaustives, fiables et de qualité sur l'Éducation.

La réussite d'une telle initiative passe obligatoirement par une collaboration professionnelle des différents acteurs tant au niveau central qu'au niveau déconcentré. C'est pourquoi je saisis cette opportunité pour réitérer mes sincères remerciements à tous nos partenaires, et, pour la circonstance à la Banque mondiale pour l'appui financier, mais aussi à toutes les personnes qui ont contribué à son élaboration.

Je remercie tous les services centraux et déconcentrés, les directeurs d'écoles et chefs d'établissements pour leur contribution tout au long de ce processus, allant de la révision des outils de collecte jusqu'à la production de ce rapport qui constitue un important outil d'aide à la décision pour un pilotage efficace et efficient du système éducatif sénégalais.

Monsieur Mamadou TALLA
Ministre de l'Éducation nationale

Ce document est réalisé avec le soutien de la Banque mondiale (BM) à travers le Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Équité dans l'Éducation de Base (PAQEED) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Équipe technique de rédaction

Prénom (s)	Nom	Fonction	Structure
Cheikhena	LAM	Directeur	DPRE
Omar	THIAM	Chef de la Division Statistique et Prospective	DPRE
Oumar	DIAGNE	Chef du bureau coordination des programmes de constructions	DPRE
Ndatar	SENE	Chef du bureau carte éducative	DPRE
Abdourahmane	GUEYE	Chef du bureau information et documentation	DPRE
Malick	SANOKHO	Spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale/PAQEEB	DPRE
Mansour	BA	Consultant/Formateur	SIMEN
Cheikh Bamba	GUEYE	Chef de la Division suivi-évaluation	DPRE
Diène	THIANG	Chef de la Division Études Analyse et Programmation	DPRE
Cheikh	SENE	Agent au bureau planification et suivi	DEE
Samba	DIAGNE	Administrateur MIRADOR	DRH
Mamadou	KEBE	Agent de bureau	DEPS
Alassane	DIEDHIOU	Directeur des Études, de la Planification et du Suivi-Évaluation	ANPECTP
Joseph	BIAYE	Chef de la cellule de suivi évaluation et contrôle qualité	DEMSG
Awa Gae	SALL	Chef du bureau partenariat	DEMSG
Ndiaga	DIAGNE	Chef du bureau administratif	DEP
Alioune Badara	DIALLO	Gestionnaire	DEA
El hadji	SECK	Chef de la Division des cantines scolaires	DCaS
Yerime Aby	SARR	Chef du bureau planification	IA Thiès
Lamine	DIEME	Gestionnaire	DPRE
El hadji Babacar	SECK	Coordonnateur	DALN
Mohamed Ibrahima	DIAGNE	Agent de bureau	DALN

Comité de lecture

Prénom (s)	Nom	Fonction	Structure
El hadji Amadou Gueye	SEYE	Coordonnateur Projet PAEBCA	DPRE
Abdou	GUEYE	Coordonnateur	DPRE
Abdou	SENE	Chef de la Division Coopération et Partenariat	DPRE
Abdoulaye	BASS	Agent du bureau suivi des projets	DPRE
Cheikh Oumar	DATH	Agent du bureau carte éducative	DPRE
Abdoulaye	NDAO	Chef du bureau programmation	DPRE
Ndèye Ndack	MBODJI	Agent du bureau suivi des projets	DPRE
Cheikh	BA	Chef du bureau études analyse	DPRE
Ndéné	NIANG	Agent du bureau suivi des sous-secteurs	DPRE
Alioune	FALL	Chef du bureau décentralisation	DPRE
Chérif Ousmane	AIDARA	Chef du bureau coûts et financements	DPRE
Maimouna Soude	SOURE	Agente du bureau suivi stratégique	DPRE
Mamadou	BAKHOUM	Agent de bureau	DPRE
Dior	DIOP	Stagiaire	DPRE

Table des matières

Sigles et abréviations.....	12
Liste des tableaux.....	13
Liste des graphiques.....	18
Liste des cartes.....	19
CHAPITRE 1 : Accès et participation.....	20
Section 1.1 Enseignement Préscolaire.....	20
1.1.1 Population préscolarisable.....	20
1.1.1.1 Population préscolarisable en 2019.....	20
1.1.1.2 Population préscolarisable entre 2015 et 2019.....	21
1.1.2 Niveau d'accès au préscolaire par section.....	21
1.1.2.1 Taux brut d'accès à la petite section.....	21
1.1.2.1.1 Taux brut d'accès à la petite section en 2019.....	21
1.1.2.1.2 Taux brut d'accès à la petite section entre 2015 et 2019.....	22
1.1.2.2 Taux brut d'accès à la moyenne section.....	23
1.1.2.2.1 Taux brut d'accès à la moyenne section en 2019.....	23
1.1.2.2.2 Taux brut d'accès à la moyenne section entre 2015 et 2019.....	24
1.1.2.3 Taux brut d'accès à la grande section.....	24
1.1.2.3.1 Taux brut d'accès à la GS en 2019.....	24
1.1.2.3.2 Taux brut d'accès à la grande section entre 2015 et 2019.....	25
1.1.3 Effectifs des élèves inscrits au préscolaire.....	26
1.1.3.1 Effectifs des élèves inscrits en 2019.....	26
1.1.3.2 Etat civil des enfants du préscolaire par section en 2019.....	27
1.1.3.3 Effectifs des enfants inscrits au préscolaire communautaire et privé en 2019.....	28
1.1.3.4 Effectifs des enfants inscrits au préscolaire franco-arabe en 2019.....	29
1.1.3.5 Effectifs des enfants préscolarisés entre 2015 et 2019.....	30
1.1.4 Niveau de préscolarisation.....	30
1.1.4.1 Taux brut de préscolarisation en 2019.....	30
1.1.4.2 Evolution du TBPS entre 2015 et 2019.....	32
1.1.5 Réseau des structures Préscolaires en 2019.....	32
1.1.5.1 Nombre de structures Préscolaires par académie en 2019.....	33
1.1.5.1 Evolution du nombre de structures Préscolaires selon le statut entre 2015 et 2019.....	34
1.1.6 Caractéristiques des salles d'activités du préscolaire public.....	34
Section 1.2 : Enseignement élémentaire.....	36
1.2.1 Population scolarisable.....	36
1.2.1.1 Population scolarisable en 2019.....	36
1.2.1.2 Population scolarisable entre 2015 et 2019.....	37
1.2.2 Niveau d'accès au cours d'initiation de l'élémentaire.....	37

1.2.2.1 Nouveaux inscrits au CI en 2019.....	37
1.2.2.2 Nouveaux inscrits au CI entre 2015 et 2019.....	38
1.2.2.3 Taux brut d'admission au CI en 2019	39
1.2.2.4 Taux brut d'admission au CI entre 2015 et 2019	40
1.2.3 Effectifs inscrits à l'élémentaire	41
1.2.3.1 Effectifs inscrits en 2019	41
1.2.3.2 Effectifs des élèves en situation de handicap	42
1.2.3.3 Pièce d'état civil des élèves dans les écoles élémentaires en 2019	43
1.2.3.4 Effectifs inscrits à l'élémentaire franco-arabe en 2019	44
1.2.3.5 Evolution des effectifs inscrits à l'élémentaire entre 2015 et 2019	45
1.2.4 Niveau de scolarisation.....	45
1.2.4.1 Taux brut de scolarisation (TBS) en 2019.....	45
1.2.4.2 Evolution du TBS entre 2015 et 2019	47
1.2.5 Réseau des écoles élémentaires	49
1.2.5.1 Nombre d'écoles élémentaires en 2019.....	49
1.2.5.2 Composition du réseau d'écoles élémentaires.....	50
1.2.5.3 Evolution du nombre d'écoles élémentaires entre 2015 et 2019	51
1.2.6 Salles de classe des écoles élémentaires publiques	51
1.2.6.1 Caractéristiques des salles de classe des écoles élémentaires publiques en 2019	51
1.2.6.2 Salles de classe des écoles élémentaires publiques en 2018 et 2019.....	52
Section 1.3 : Enseignement Moyen général	53
1.3.1 Population scolarisable.....	53
1.3.1.1 Population scolarisable en 2019	53
1.3.1.2 Population scolarisable entre 2015 et 2019	54
1.3.2 Niveau d'accès au moyen général	55
1.3.2.1 Nouveaux inscrits en sixième en 2019	55
1.3.2.2 Nouveaux inscrits en sixième entre 2015 et 2019	56
1.3.2.3 Taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen général en 2018.....	57
1.3.2.4 Taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen général entre 2015 et 2018 ..	58
1.3.3 Effectifs inscrits au moyen général	58
1.3.3.1 Effectifs inscrits au moyen général en 2019.....	58
1.3.3.2 Part du Privé dans les effectifs du Moyen général en 2019.....	59
1.3.3.3 Effectifs des élèves du Moyen général en situation de handicap en 2019.....	60
1.3.3.4 Effectifs inscrits au moyen général franco-arabe en 2019.....	61
1.3.3.5 Evolution des effectifs inscrits au moyen général entre 2015 et 2019	62
1.3.4 Niveau de scolarisation au moyen général	62
1.3.4.1 Taux brut de scolarisation (TBS) en 2019.....	63

1.3.4.2 Evolution du TBS entre 2015 et 2019	64
1.3.5 Réseau des établissements du 1 ^{er} cycle.....	65
1.3.5.1 Nombre d'établissements du 1 ^{er} cycle en 2019	65
1.3.5.2 Evolution du nombre d'établissements du 1 ^{er} cycle entre 2015 et 2019	66
1.3.6 Caractéristiques des salles de classe des établissements publics du 1 ^{er} cycle en 2019.....	67
Section 1.4 : Enseignement secondaire général	68
1.4.1 Population scolarisable	68
1.4.1.1 Population scolarisable en 2019	68
1.1.4.2 Population scolarisable entre 2015 et 2019	69
1.4.2 Niveau d'accès au secondaire général.....	70
1.4.2.1 Nouveaux inscrits en seconde en 2019.....	70
1.4.2.2 Nouveaux inscrits en classe de seconde entre 2015 et 2019	71
1.4.2.3 Nouveaux inscrits en classe de seconde scientifique en 2019.....	72
1.4.2.4 Part des nouveaux inscrits en 2 nd scientifique dans les nouveaux inscrits en 2 nd général	73
1.4.2.5 Nouveaux inscrits en seconde scientifique entre 2015 et 2019	73
1.4.2.6 Taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général en 2018	74
1.4.2.7 Taux de transition du moyen général au secondaire général entre 2015 et 2018.....	74
1.4.2.8 Taux de transition du moyen général au secondaire général scientifique en 2018.....	75
1.4.2.9 Taux de transition du moyen au secondaire général scientifique entre 2015 et 2018 ...	76
1.4.3 Effectifs inscrits au secondaire général	77
1.4.3.1 Effectifs inscrits au secondaire général en 2019	77
1.4.3.2 Effectifs d'élèves des séries scientifiques dans le secondaire général en 2019.....	78
1.4.3.3 Effectifs inscrits au secondaire général franco-arabe en 2019	79
1.4.3.4 Effectifs des élèves en situation de handicap au secondaire général en 2019	79
1.4.3.5 Evolution des effectifs inscrits au secondaire général entre 2015 et 2019	80
1.4.4 Niveau de scolarisation au secondaire général	81
1.4.4.1 Taux brut de scolarisation (TBS) en 2019.....	81
1.4.4.2 Evolution du TBS entre 2015 et 2019	82
1.4.5 Réseau des établissements d'enseignement secondaire général.....	83
1.4.5.1 Nombre d'établissements du 2 ^{ème} cycle en 2019	83
1.4.5.2 Nombre d'établissements 2 ^{ème} cycle entre 2015 et 2019.....	84
1.4.5.3 Nombre d'établissements ayant un 1 ^{er} et un 2 ^{ème} cycle en 2019.....	84
1.4.5.4 Nombre d'établissements ayant un 1 ^{er} et un 2 ^{ème} cycle entre 2015 et 2019.....	85
1.4.6 Salles de classe des établissements publics d'enseignement secondaire en 2019	86
1.4.6.1 Salles de classe des établissements publics 2 ^{ème} cycle en 2019.....	86
1.4.6.2 Salles de classes des établissements publics ayant 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle en 2019.....	87

Section 1.5 : Education de base des jeunes et adultes (EBJA).....	88
1.5.1 Répartition des effectifs des apprenants d’alphabétisation par Académie.	88
1.5.2 Part des femmes dans les effectifs des apprenants	89
1.5.3 Evolution des effectifs de l’EBJA entre 2016 et 2019	90
1.5.4 Répartition des structures du programme d’alphabétisation par Académie	91
CHAPITRE 2 : Qualité et efficacité interne.....	92
Section 2.1 : Enseignement Préscolaire.....	92
2.1.1 Analyse de l’environnement des structures du préscolaire.....	93
2.1.1.1 Electricité dans les structures du préscolaire en 2019	93
2.1.1.2 Points d’eau dans les structures du préscolaire en 2019.....	94
2.1.1.3 Latrines dans les structures préscolaires en 2019.....	95
2.1.1.4 Lave-mains dans les structures préscolaires en 2019	96
2.1.1.5 Mur de clôture des structures préscolaires en 2019.....	97
2.1.1.6 Connexion internet dans les structures préscolaires en 2019	98
2.1.1.7 Cantine scolaire dans les structures préscolaires en 2019	99
2.1.1.8 Salles de jeux/sport et salles de repos dans les structures préscolaires publiques en 2019	100
2.1.2 Protection sociale dans les structures préscolaires	101
2.1.2.1 Déparasitage contre les MTN pour les élèves du préscolaire en 2019	101
2.1.1.2 Supplémentation en fer et/ou en vitamine A pour les enfants du préscolaire en 2019	102
2.1.3 Cahiers d’activités du CEB et des CPE (manuels) dans le préscolaire public	103
2.1.3.1 Ratio cahiers d’activités du CEB et des CPE par enfant dans le préscolaire public en 2019	103
2.1.4 Enseignants du préscolaire	104
2.1.4.1 Situation des enseignants du préscolaire titulaires d’un diplôme professionnel en 2019	104
2.1.4.2 Situation des enseignants du préscolaire public ayant un diplôme professionnel en 2019	105
2.1.4.3 Enseignants du préscolaire communautaire titulaires d’un diplôme professionnel en 2019	106
2.1.5 Conditions d’enseignements-apprentissages	107
2.1.5.1 Ratio nombre d’enfants par groupe pédagogique au préscolaire public en 2019.....	107
2.1.5.2 Ratio nombre d’enfants par groupe pédagogique au préscolaire communautaire en 2019	108
Section 2.2 : Enseignement Elémentaire	109
2.2.1 Environnement des écoles élémentaires publiques	109
2.2.1.1 Mur de clôture dans les écoles élémentaires publiques.....	109

2.2.1.2	Electricité dans les écoles élémentaires.....	110
2.2.1.3	Points d'eau dans les écoles élémentaires	111
2.2.1.4	Latrines dans les écoles élémentaires	112
2.2.1.5	Internet dans les écoles élémentaires.....	113
2.2.1.6	Disponibilité de lave-mains.....	114
2.2.1.7	Existence de Cantines scolaires dans le Public	115
2.2.2	Utilisation des salles de classe des écoles élémentaires publiques en 2019.....	116
2.2.3	Mode de fonctionnement des groupes pédagogiques (GP) des écoles élémentaires publiques	118
2.2.4	Taille moyenne des groupes pédagogiques par académie	119
2.2.5	Manuels par élève au niveau des écoles élémentaires publiques en 2019.....	120
2.2.6	Ratio place assise par élève	121
2.2.7	Taux de flux à l'élémentaire.....	121
2.2.7.1	Taux de flux par niveau d'études en 2018.....	121
2.2.7.2	Taux de flux à l'élémentaire par académie en 2018.....	122
2.2.7.3	Taux de flux à l'élémentaire entre 2015 et 2018	123
2.2.8	Enseignants craie en main au public élémentaire.....	124
2.2.8.1	Enseignants craie en main au public élémentaire par diplôme professionnel	124
2.2.8.2	Enseignants du CI, CP et CE1 craie en main à l'élémentaire titulaire du CAP.....	124
2.2.9	Ratio élèves/enseignant craie en main par académie.....	125
2.2.10	Taux d'achèvement à l'Elémentaire	126
2.2.10.1	Taux d'achèvement à l'élémentaire par région en 2019.....	126
2.2.10.2	Taux d'achèvement à l'Elémentaire de 2015 à 2019.....	127
2.2.11	Taux de survie à l'Elémentaire.....	128
2.2.12	Résultats à l'examen du Certificat de Fin d'Etudes élémentaires (CFEE).....	129
Section 2.3 : Enseignement Moyen général		130
2.3.1	Situation de l'Environnement scolaire dans l'enseignement moyen.....	130
2.3.1.1	Points d'eau dans les établissements du 1 ^{er} cycle en 2019	130
2.3.1.2	Electricité dans les établissements du 1 ^{er} cycle général en 2019.....	131
2.3.1.3	Latrines dans les établissements du 1 ^{er} cycle général en 2019	132
2.3.1.4	Clôture dans les établissements du 1 ^{er} cycle général en 2019	133
2.3.1.5	Connexion internet dans les établissements du 1 ^{er} cycle général en 2019.....	134
2.3.1.6	Cantine scolaire dans les établissements du 1 ^{er} cycle en 2019	135
2.3.2	Taux de flux au moyen général	136
2.3.2.1	Taux de flux dans l'Enseignement moyen général par niveau d'études en 2018.....	136
2.3.2.2	Taux de flux par académie dans l'Enseignement moyen en 2018.....	137
2.3.2.3	Taux de flux entre 2015 et 2018.....	138

2.3.3 Taux d'achèvement dans l'Enseignement moyen général.....	139
2.3.3.1 Taux d'achèvement du cycle moyen général en 2019.....	139
2.3.3.2 Evolution du taux d'achèvement au moyen général entre 2015 et 2019.....	139
2.3.4 Situation des enseignants des établissements publics en 2019.....	140
2.3.5 Taille moyenne des groupes pédagogiques dans le moyen général en 2019.....	141
2.3.6 Ratio Manuels par élève dans l'enseignement moyen général public.....	141
2.3.6.1 Ratio manuels par élève au Moyen général public en 2019.....	141
2.3.6.2 Ratios manuels de sciences physiques / élève dans le Moyen général public en 2019.....	142
2.3.7 Taux de survie par niveau au Moyen général en 2019.....	142
2.3.8 Résultats du brevet de fin d'études moyennes (BFEM).....	143
2.3.8.1 Résultats du BFEM en 2019.....	143
2.3.8.2 Evolution du taux de réussite au BFEM en 2019.....	144
Section 2.4 : Enseignement secondaire général.....	145
2.4.1 Analyse de l'environnements des établissements d'enseignement secondaire général.....	145
2.4.1.1 Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1er et 2 ^{ème} cycle disposant de l'électricité.....	145
2.4.1.2 Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1er et 2 ^{ème} cycle disposant de points d'eau.....	146
2.4.1.3 Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1er et 2 ^{ème} disposant de latrines.....	147
2.4.1.4 Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1er et 2 ^{ème} clôturés.....	148
2.4.1.5 Etablissements 2 ^{ème} cycle et ceux ayant un 1 ^{er} et un 2 ^{ème} cycle disposant d'une connexion internet.....	149
2.4.2 Niveau d'achèvement au cycle Secondaire général.....	150
2.4.2.1 Taux d'achèvement du cycle secondaire général par académie en 2019.....	150
2.4.2.2 Evolution du taux d'achèvement du cycle secondaire général.....	150
2.4.3 Enseignants titulaires d'un diplôme professionnel dans les établissements publics 1 ^{er} cycle et ceux publics ayant un 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle.....	151
2.4.4 Taux de flux au Secondaire général.....	152
2.4.4.1 Taux de flux au secondaire général par académie en 2019.....	152
2.4.4.2 Taux de flux au Secondaire général par académie.....	153
2.4.5 Manuels au Secondaire général public.....	154
2.4.6 Taille moyenne des groupes pédagogiques au Secondaire général public en 2019.....	155
2.4.7 Résultats du baccalauréat en 2019.....	156
2.4.7.1 Résultats du baccalauréat par académie en 2019.....	156
2.4.7.2 Evolution des taux de réussite au baccalauréat de 2015 à 2019.....	157
Section 2.5 : Education de base des jeunes et adultes (EBJA).....	158
2.6.1 Les seuils de maitrise par domaine.....	158

2.6.2 Taux de déperdition.....	159
2.6.3 Crédit horaire moyen par région.....	160
CHAPITRE 3 : Gestion et financement	161
Section 3.1 : Gestion	161
3.1.1 Pourcentage de CGE fonctionnels des structures préscolaires en 2019	161
3.1.1.1 Pourcentage de CGE fonctionnels des structures préscolaires publiques en 2019.....	161
3.1.1.2 Pourcentage de CGE fonctionnels des structures préscolaires communautaires en 2019	162
3.1.2 Pourcentage de CGE fonctionnel des écoles élémentaires publiques en 2019.....	162
3.1.3 Pourcentage de CGE fonctionnel des établissements public 1 ^{er} cycle en 2019.....	163
3.1.4 Pourcentage de CGE fonctionnel des établissements publics 2 ^{ème} cycle et établissements publics ayant un 1 ^{er} et un 2 ^{ème} cycle en 2019.....	164
3.1.5 Existence des activités génératrices de revenus dans les classes d’alphabétisation fonctionnelle.....	165
3.1.6 Pourcentage de structures EBJA dotées de comités de gestion.....	166
Section 3.2 : Financement	167
3.2.1 Collecte et analyse des dépenses d’éducation au niveau des écoles et établissements.....	167
3.2.1.1 Niveau de renseignement du questionnaire	168
3.2.1.2 Niveau de réponse par académie	169
3.2.1.3. Evolution du niveau de renseignement selon le niveau d’enseignement	170
3.2.1.4. Niveau de réponse selon le niveau	171
3.2.1.4.1 Niveau de renseignement du questionnaire du Préscolaire	171
3.2.1.4.2 Niveau de renseignement du questionnaire de l’élémentaire	171
3.2.1.4.3 Niveau de renseignement du questionnaire du moyen secondaire	172
3.2.2 La structure du financement des institutions d’éducation	173
3.2.3 Objet des dépenses des institutions d’éducation.....	174
3.2.4 Suivi de quelques indicateurs financiers	176
3.2.4.1 Dépenses d’éducation en % du PIB	176
3.2.4.2 Dépenses d’éducation en % des dépenses totales du Gouvernement.....	176
Annexe : Formule de calcul des indicateurs les plus usuels.....	177

Sigles et abréviations

ABS :	Appui budgétaire sectoriel
AGR :	Activités Génératrices de Revenus
ANSD :	Agence nationale de la statistique et de la démographie
BFEM :	Brevet de fin des études moyennes
BM :	Banque mondiale
CAP :	Certificat d'aptitude pédagogique
CDF :	Classes à double-flux
CDPH :	Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées
CE1 :	Cours élémentaire première étape
CE2 :	Cours moyen élémentaire deuxième étape
CEAP :	Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique
CEM :	Collège d'enseignement moyen, : Collèges d'enseignements moyen
CFEE :	Certificat de fin d'études élémentaires, : Certificat de fin des études élémentaires
CGE :	Comités de gestion des écoles
CI :	Cours d'initiation, : Cours d'initiation
CM1 :	Cours moyen première année
CM2 :	Cours moyen deuxième étape
CMG :	Classes multigrades
DPRE :	Direction de la planification et de la réforme de l'éducation
EBJA :	Education de base des jeunes et des adultes
ECB :	Ecoles communautaires de base
EMG :	Enseignement moyen général
ESG :	Enseignement secondaire général
GS :	Grande section
IFEF :	Institut de la Francophonie pour l'Education et la
MS :	Moyenne section
MTN :	Maladies tropicales négligées
ODD4 :	Objectif de développement durable 4
PAQEEB :	Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité dans l'éducation de base
PAQUET :	Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence
PIB :	Produit intérieur brut
PROZAP :	Projet zéro abri provisoire
PS :	Petite section
PTF :	Partenaires techniques et financiers
RGPHAE :	Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage
RME :	Ratio manuels-élève
SP :	Sciences Physiques
SVT :	Sciences de la Vie et de la Terre
TA :	Taux d'abandon
TAMA :	Taux d'accroissement moyen annuel
TBA :	Taux brut d'admission
TBPS :	Taux brut de préscolarisation
TBS :	Taux brut de scolarisation
TP :	Taux de promotion
TR :	Taux de redoublement
TS :	Taux de survie
TT :	Taux de transition
UNICEF :	Fonds des Nations Unis pour l'Enfance

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population préscolarisable en 2019.....	20
Tableau 2 : Taux brut d'accès à la petite section en 2019	22
Tableau 3 : Taux brut d'accès à la moyenne section en 2019.....	23
Tableau 4 : Taux brut d'admission à la grande section par région en 2019.....	24
Tableau 5 : Répartition des effectifs d'élèves par sexe et par académie en 2019	26
Tableau 6 : Effectifs d'élèves du préscolaire ayant une pièce d'état civil en 2019.....	27
Tableau 7 : Répartition des effectifs d'enfants du préscolaire privé et communautaire par académie en 2019.....	28
Tableau 8 : Répartition des effectifs d'enfants du préscolaire franco arabe par académie en 2019.....	29
Tableau 9 : Taux brut de préscolarisation par région en 2019	30
Tableau 10 : Evolution du TBPS au préscolaire entre 2015 et 2019.....	32
Tableau 11 : Répartition des structures du préscolaire et part du public et du communautaire par académie en 2019	33
Tableau 12 : caractéristiques des salles d'activités du préscolaire public en 2019.....	34
Tableau 13 : Répartition de la population scolarisable à l'élémentaire par sexe et par région en 2019.....	36
Tableau 14 : Répartition des nouveaux inscrits au cours d'initiation par sexe et par académie en 2019	38
Tableau 15 : Taux brut d'admission au CI par sexe en 2019.....	39
Tableau 16 : Répartition des effectifs d'élèves par statut et par académie en 2019.....	41
Tableau 17 : Répartition des effectifs d'élèves en situation de handicap à l'élémentaire par académie en 2019.....	42
Tableau 18 : Nombre et pourcentage d'élèves ne disposant pas d'une pièce d'état civil en 2019.....	43
Tableau 19 : Répartition des effectifs d'élèves de l'élémentaire franco-arabe en 2019.....	44
Tableau 20 : Taux brut de scolarisation à l'élémentaire en 2019.....	46
Tableau 21 : Répartition des écoles élémentaires par statut en 2019	49
Tableau 22 : Proportion des écoles élémentaires par statut et par académie en 2019	50
Tableau 23 : Caractéristiques des salles de classe des écoles élémentaires publiques par académie en 2019.....	51
Tableau 24 : Situation des salles de classe des écoles élémentaires publiques par académie en 2018 et 2019.....	52
Tableau 25 : Répartition de la population scolarisable par région en 2019.....	53
Tableau 26 : Nouveaux inscrits en sixième du moyen général par académie en 2019	55
Tableau 27 : Taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen général par académie en 2018	57
Tableau 28 : Répartition des effectifs d'élèves du moyen général par sexe et par académie en 2019... ..	58
Tableau 29 : Effectifs d'élèves du moyen général privé par académie en 2019	59
Tableau 30 : Effectifs des élèves en situation de handicap en 2019.....	60

Tableau 31 : Effectifs des élèves du moyen général franco-arabe en 2019.....	61
Tableau 32 : Taux brut de scolarisation par sexe et par académie en 2019.....	63
Tableau 33 : Répartition des établissements du 1er cycle par académie et part du public	65
Tableau 34 : Caractéristiques des salles de classe des établissements publics du 1er cycle	67
Tableau 35 : Répartition de la population scolarisable au secondaire par académie en 2019	68
Tableau 36 : Répartition des nouveaux inscrits en seconde par académie et part du public en 2019 ...	70
Tableau 37 : Répartition des nouveaux inscrits en seconde scientifique par académie et part du public en 2019	72
Tableau 38 : Nouveaux inscrits en 2nd scientifique dans les nouveaux inscrits en 2nd général par sexe en 2019	73
Tableau 39 : Taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général en 2018	74
Tableau 40 : Taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général scientifique en 2018	75
Tableau 41 : Répartition des effectifs d'élèves du secondaire général par académie en 2019	77
Tableau 42 : Effectifs d'élèves des séries scientifiques du secondaire général en 2019.....	78
Tableau 43 : Répartition des effectifs d'élèves du secondaire général franco-arabe par académie en 2019	79
Tableau 44 : Répartition des élèves en situation de handicap au secondaire général par académie en 2019	80
Tableau 45 : Taux brut de scolarisation par sexe et par région en 2019	81
Tableau 46 : Répartition des établissements 2ème cycle par académie en 2019.....	83
Tableau 47 : Répartition des établissements ayant un 1er et un 2ème cycle par académie en 2019	84
Tableau 48 : Caractéristiques des salles de classe des établissements publics 2ème cycle en 2019	86
Tableau 49 : Caractéristiques des salles des établissements publics ayant un 1er et un 2ème cycle en 2019	87
Tableau 50 : Répartition des effectifs des apprenants d'alphabétisation par Académie	88
Tableau 51 : Répartition des structures du programme d'alphabétisation par académie	91
Tableau 52 : Structures du préscolaire disposant d'électricité en 2019	93
Tableau 53 : Structures du préscolaire disposant de points d'eau en 2019	94
Tableau 54 : Structures préscolaires disposant de latrines en 2019	95
Tableau 55 : Structures préscolaires publiques et communautaires ayant un dispositif de lave-mains en 2019	96
Tableau 56 : Structures préscolaires clôturées en 2019.....	97
Tableau 57 : Structures préscolaires disposant de connexion internet en 2019	98
Tableau 58 : Structures préscolaires disposant de cantine scolaire en 2019	99
Tableau 59 : Salles de jeux/sport et salles de repos dans les structures préscolaires publiques en 2019	100

Tableau 60 : Effectifs d'enfants du préscolaire déparasités contre les MTN en 2019	101
Tableau 61 : Effectifs d'enfants du préscolaire ayant reçu une supplémentation en fer et/ou en vita. A en 2019.....	102
Tableau 62 : Ratio cahiers d'activités du CEB et des CPE par enfant au préscolaire en 2019.....	103
Tableau 63 : Enseignants du préscolaire titulaires d'un diplôme professionnel en 2019.....	104
Tableau 64 : Enseignants du préscolaire public titulaires d'un diplôme professionnel en 2019.....	105
Tableau 65 : Enseignants du préscolaire communautaire titulaires d'un diplôme professionnel en 2019	106
Tableau 66 : Ratio nombre d'enfants par groupe pédagogique au préscolaire public en 2019.....	107
Tableau 67 : Ratio nombre d'enfants par groupe pédagogique au préscolaire communautaire en 2019	108
Tableau 68 : Ecoles élémentaires publiques clôturées	109
Tableau 69 : Ecoles élémentaires disposant d'électricité	110
Tableau 70 : écoles élémentaires disposant de points d'eau par académie en 2019	111
Tableau 71 : écoles élémentaires disposant de latrines par académie en 2019	112
Tableau 72 : écoles élémentaires disposant de connexion internet par académie en 2019	113
Tableau 73 : Ecoles élémentaires publiques disposant de lave-mains par académie en 2018 et 2019	114
Tableau 74 : écoles élémentaires publiques disposant d'une cantine scolaire en 2018 et 2019.....	115
Tableau 75 : Utilisation des salles de classe des écoles élémentaires publiques par académie en 2019	116
Tableau 76 : Fonctionnement des groupes pédagogiques des écoles élémentaires publiques en 2019	118
Tableau 77 : Taille moyenne des groupes pédagogiques par académie en 2019	119
Tableau 78 : Ratio manuels-élève au niveau du public par académie en 2019	120
Tableau 79 : Ratio places assise par élève en 2019.....	121
Tableau 80 : Taux de flux à l'élémentaire par niveau en 2018.....	121
Tableau 81 : Taux de flux par académie en 2018.....	122
Tableau 82 : Enseignants craie en main au public élémentaire par diplôme professionnel	124
Tableau 83 : Enseignants CI, CP et CE1 craie en main à l'élémentaire.....	125
Tableau 84 : Répartition du ratio élèves/enseignant par académie et par statut.....	125
Tableau 85 : Taux d'achèvement du cycle élémentaire en 2019	126
Tableau 86 : Taux de réussite au CFEE par académie en 2019	129
Tableau 87 : Points d'eau dans les établissements du 1er cycle en 2019.....	130
Tableau 88 : Etablissements du 1 ^{er} cycle disposant de l'électricité en 2019.....	131
Tableau 89 : Etablissements du 1er cycle disposant de latrines en 2019	132
Tableau 90 : Etablissements du 1 ^{er} cycle clôturés en 2019	133
Tableau 91 : Etablissements du 1 ^{er} cycle disposant de connexion internet en 2019	134
Tableau 92 : Etablissement du 1er cycle disposant de cantine scolaire en 2019.....	135

Tableau 93 : Taux de flux au moyen général par niveau en 2018.....	136
Tableau 94 : Taux de flux au moyen général par académie en 2018	137
Tableau 95 : Taux d'achèvement au moyen général en 2019.....	139
Tableau 96 : Enseignants des établissements publics du 1 ^{er} cycle titulaires d'un diplôme professionnel en 2019.....	140
Tableau 97 : Nombre d'élèves par groupe pédagogique au moyen général en 2019.....	141
Tableau 98 : Ratio manuels par élève du moyen général public en 2019	141
Tableau 99 : Ratio manuels sciences physiques par élève de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} du moyen général public en 2019.....	142
Tableau 100 : Taux de réussite au BFEM par académie en 2019	143
Tableau 101 : Etablissements du 2 ^{ème} cycle et ceux ayant 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle disposant de l'électricité en 2019.....	145
Tableau 102 : Etablissements du 2 ^{ème} cycle et ceux ayant 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle disposant de points d'eau en 2019.....	146
Tableau 103 : Etablissements du 2 ^{ème} cycle et ceux ayant un 1 ^{er} et un 2 ^{ème} cycle disposant de latrines en 2019	147
Tableau 104 : Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle clôturés en 2019.....	148
Tableau 105 : Etablissements 2 ^{ème} cycle et ceux ayant un 1 ^{er} et un 2 ^{ème} cycle disposant d'une connexion d'internet par académie en 2019.....	149
Tableau 106 : Taux d'achèvement au secondaire général en 2019.....	150
Tableau 107 : Enseignants titulaires d'un diplôme professionnel dans les établissements publics 2 ^{ème} cycle et ceux ayant 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle en 2019.....	151
Tableau 108 : Taux de flux au secondaire général par niveau en 2018.....	152
Tableau 109 : Taux de flux au secondaire général par académie en 2018	153
Tableau 110 : Ratio manuels (maths, SVT, anglais, français et science physiques) par élève au secondaire général public en 2019	154
Tableau 111 : Ratio nombre d'élèves par groupe pédagogique au secondaire général par académie en 2019.....	155
Tableau 112 : Résultats du bac par académie en 2019	156
Tableau 113 : Compétence en toutes disciplines.....	158
Tableau 114 : Taux de déperdition.....	159
Tableau 115 : Crédit horaire.....	160
Tableau 116 : CGE fonctionnel dans les structures préscolaires publiques en 2019	161
Tableau 117 : CGE fonctionnel dans les structures préscolaires communautaires en 2019.....	162
Tableau 118 : CGE fonctionnel dans les écoles élémentaires en 2019	162
Tableau 119 : CGE fonctionnel dans les établissements publics du 1 ^{er} cycle en 2019	163

Tableau 120 : CGE fonctionnel dans les établissements publics du 2 ^{ème} cycle et ceux ayant un 1 ^{er} et un 2 ^{ème} cycle en 2019.....	164
Tableau 121 : Pourcentage de structures EBJA dotées de comité de gestion	166
Tableau 122 : Structure du financement des institutions d'éducation.....	173
Tableau 123 : Répartition des dépenses des structures du public.....	174

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution de la population préscolarisable entre 2015 et 2019.....	21
Graphique 2 : Evolution du taux brut d'accès à la petite section entre 2015 et 2019	22
Graphique 3 : Evolution du taux brut d'accès à la moyenne section entre 2015 et 2019	24
Graphique 4 : Evolution du taux brut d'accès à la grande section entre 2015 et 2019	25
Graphique 5 : Evolution des effectifs des enfants préscolarisés entre 2015 et 2019.....	30
Graphique 6 : Evolution du nombre de structures du préscolaire entre 2015 et 2019.....	34
Graphique 7 : Evolution de la population scolarisable à l'élémentaire entre 2015 et 2019	37
Graphique 8 : Evolution des nouveaux inscrits au CI entre 2015 et 2019	38
Graphique 9 : Evolution du TBA au CI entre 2015 et 2019.....	40
Graphique 10 : Evolution des effectifs d'élèves de l'élémentaire entre 2015 et 2019	45
Graphique 11 : Evolution du TBS à l'élémentaire entre 2015 et 2019	47
Graphique 12 : Evolution des écoles élémentaires publiques entre 2015 et 2019.....	51
Graphique 13 : Evolution de la population scolarisable au moyen entre 2015 et 2019	54
Graphique 14 : Evolution des nouveaux inscrits en sixième entre 2015 et 2019.....	56
Graphique 15 : Evolution du taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen général entre 2015 et 2018.....	58
Graphique 16 : Evolution des effectifs d'élèves du moyen général entre 2015 et 2019.....	62
Graphique 17 : Evolution du TBS au moyen général entre 2015 et 2019.....	64
Graphique 18 : Evolution des établissements du 1er cycle entre 2015 et 2019	66
Graphique 19 : Evolution de la population scolarisable dans l'enseignement secondaire en 2019	69
Graphique 20 : Evolution des nouveaux inscrits en seconde général entre 2015 et 2019.....	71
Graphique 21 : Evolution des nouveaux inscrits en seconde scientifique entre 2015 et 2019.....	73
Graphique 22 : taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général entre 2015 et 2018.....	75
Graphique 23 : Taux de transition du moyen général au secondaire général scientifique entre 2015 et 2018.....	76
Graphique 24 : Evolution des effectifs d'élèves du secondaires général entre 2015 et 2019	80
Graphique 25 : Evolution du TBS au secondaire général entre 2015 et 2019.....	82
Graphique 26 : Evolution du nombre d'établissements 2 ^{ème} entre 2015 et 2019.....	84
Graphique 27 : Evolution des établissements ayant un 1er et un 2ème cycle entre 2015 et 2019	85
Graphique 28 : Part des femmes dans les effectifs des apprenants	89
Graphique 29 : Evolution des effectifs de l'EBJA entre 2016 et 2019	90
Graphique 30 : Evolution des taux de flux à l'élémentaire entre 2015 et 2018.....	123
Graphique 31 : Evolution du taux d'achèvement en 2019	127
Graphique 32 : Evolution du taux de survie par niveau en 2018	128
Graphique 33 : Evolution des taux de flux au moyen général entre 2015 et 2018.....	138

Graphique 34 : Evolution du taux d'achèvement entre 2015 et 2019.....	139
Graphique 35 : Evolution du taux de survie par niveau au moyen général en 2018	143
Graphique 36 : Evolution du taux de réussite au BFEM entre 2015 et 2019	144
Graphique 37 : Evolution du taux d'achèvement du cycle secondaire général entre 2015 et 2019.....	150
Graphique 38 : Evolution du taux de réussite au bac entre 2015 et 2019	157
Graphique 39 : activités génératrices de revenus	165
Graphique 40 : Evolution du niveau de renseignement du questionnaire entre 2018 et 2019	168
Graphique 41 : Taux de réponse par académie en 2019.....	169
Graphique 42 : Evolution du niveau de renseignement du questionnaire par niveau d'enseignement en 2018 et 2019	170
Graphique 43 : Niveau de renseignement du questionnaire du préscolaire en 2018 et 2019	171
Graphique 44 : Niveau de remplissage du questionnaire de l'élémentaire en 2018 et 2019	171
Graphique 45 : Niveau de renseignement du questionnaire du moyen et secondaire en 2018 et 2019.....	172
Graphique 46 : Evolution des dépenses d'éducation en % du PIB entre 2010 et 2018.....	176
Graphique 47 : Evolution des dépenses d'éducation en % des dépenses du gouvernement entre 2010 et 2018.....	176

Liste des cartes

Carte 1 : Taux brut de préscolarisation par région en 2019.....	31
Carte 2 : Taux brut de scolarisation à l'élémentaire en 2019.....	47
Carte 3 : Taux brut de scolarisation au moyen général en 2019.....	64
Carte 4 : Taux brut de scolarisation au secondaire général en 2019	82
Carte 5 : Taux d'achèvement du cycle élémentaire en 2019.....	127

CHAPITRE 1 : Accès et participation

Section 1.1 Enseignement Préscolaire



1.1.1 Population préscolarisable

La population préscolarisable issues des projections démographiques de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) regroupe l'ensemble des filles et des garçons âgés entre trois et cinq ans. Le tableau ci-dessous présente la répartition de cette population par région et par sexe.

1.1.1.1 Population préscolarisable en 2019

Tableau 1 : Répartition de la population préscolarisable en 2019

Région	Population préscolarisable			
	Garçon	File	Total	% des filles
Dakar	119 855	118 960	238 815	49,8%
Diourbel	93 604	83 839	177 444	47,2%
Fatick	46 251	43 337	89 588	48,4%
20Kaffrine	40 091	36 860	76 951	47,9%
Kaolack	59 730	54 046	113 776	47,5%
Kédougou	9 476	9 210	18 686	49,3%
Kolda	40 249	39 095	79 344	49,3%
Louga	46 425	44 791	91 215	49,1%
Matam	38 145	37 760	75 905	49,7%
Saint-Louis	46 818	44 359	91 177	48,7%
Sédhiou	28 847	27 899	56 746	49,2%
Tambacounda	44 909	43 499	88 408	49,2%
Thiès	90 678	87 565	178 242	49,1%
Ziguinchor	30 906	29 957	60 863	49,2%
National	735 984	701 177	1 437 161	48,8%
Minimum	9 476	9 210	18 686	47,2%
Maximum	119 855	118 960	238 815	49,8%

Source : données démographiques 2019-ANSD

La population préscolarisable compte 735 984 garçons (51,2%) et 701 177 filles (48,8%), soit un total de 1 437 161.

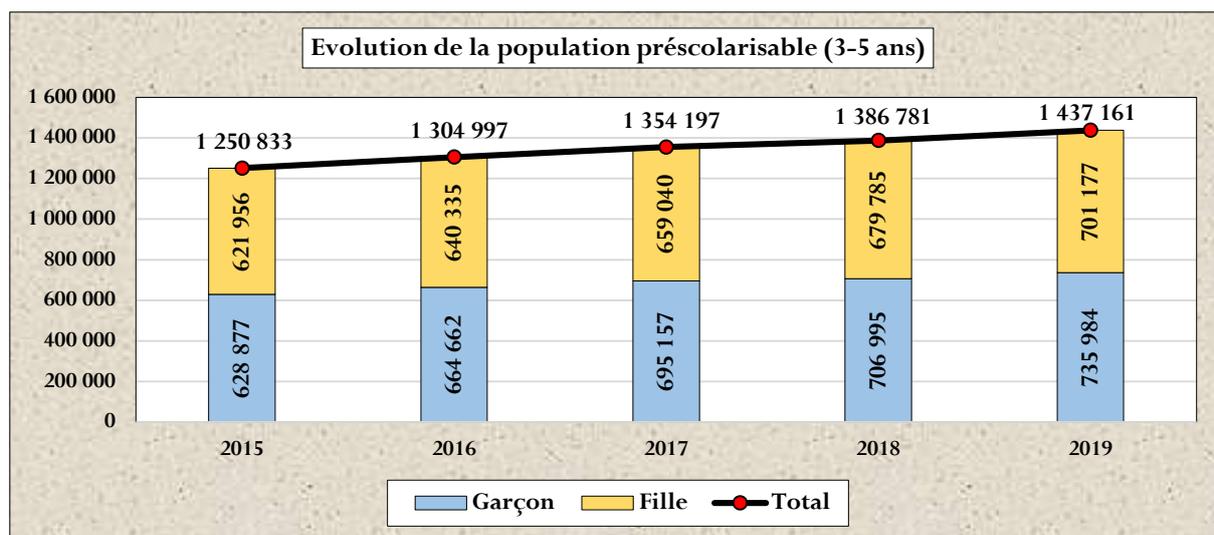
La région de Kédougou enregistre la plus faible population préscolarisable avec 18 686 enfants soit 1,3%, tandis que la région de Dakar abrite la population préscolarisable la plus forte avec 238 815 enfants, soit 16,6%.

Les garçons sont plus nombreux que les filles dans toutes les régions du pays. Les écarts filles/garçons sont plus importants dans les régions de Diourbel (5,6%), de Kaolack (5,0%), de Kaffrine (4,2%), de Fatick (3,2%) et de Saint-Louis (2,6%).

1.1.1.2 Population préscolarisable entre 2015 et 2019

L'évolution de la population préscolarisable traduit la variation de la population au cours d'une période notamment le nombre de filles et de garçons âgés de 3 à 5 ans.

Graphique 1 : Evolution de la population préscolarisable entre 2015 et 2019



Source : Données démographiques 2015 à 2019-ANSD

La population préscolarisable a connu une progression entre 2015 et 2019. Elle est passée respectivement de 1 250 833 enfants à 1 437 161 enfants soit un TAMA de 3,5%. Sur toute la période, le nombre de garçons est plus important que celui des filles, avec un écart maximum de 36 117 en 2017.

1.1.2 Niveau d'accès au préscolaire par section

Le niveau de préscolarisation des enfants dans les structures du préscolaire est mesuré par trois indicateurs à savoir le taux brut d'accès à la petite section, le taux brut d'accès à la moyenne section et le taux brut d'accès à la grande section.

1.1.2.1 Taux brut d'accès à la petite section

1.1.2.1.1 Taux brut d'accès à la petite section en 2019

Le taux brut d'accès à la Petite section (PS) est le nombre d'enfants nouvellement inscrits à la petite section rapporté à la population des enfants (filles et garçons) âgés de 3 ans.

Tableau 2 : Taux brut d'accès à la petite section en 2019

Région	Taux brut d'accès à la petite section		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	28,1%	29,7%	28,9%
Diourbel	4,8%	6,4%	5,5%
Fatick	11,3%	13,0%	12,1%
Kaffrine	4,2%	6,1%	5,1%
Kaolack	7,6%	9,8%	8,6%
Kédougou	15,1%	17,4%	16,2%
Kolda	11,0%	11,4%	11,2%
Louga	28,3%	32,6%	30,4%
Matam	5,6%	6,8%	6,2%
Saint-Louis	14,5%	16,8%	15,6%
Sédhiou	16,8%	17,6%	17,2%
Tambacounda	11,7%	12,6%	12,1%
Thiès	17,5%	20,3%	18,9%
Ziguinchor	34,4%	34,9%	34,7%
National	15,4%	17,5%	16,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et projections démographiques 2019-ANSD

En 2019, le taux brut d'accès à la petite section est de 16,4%. Il présente des disparités entre les sexes. En effet, celui des filles (17,5%) est supérieur à celui des garçons (15,4%).

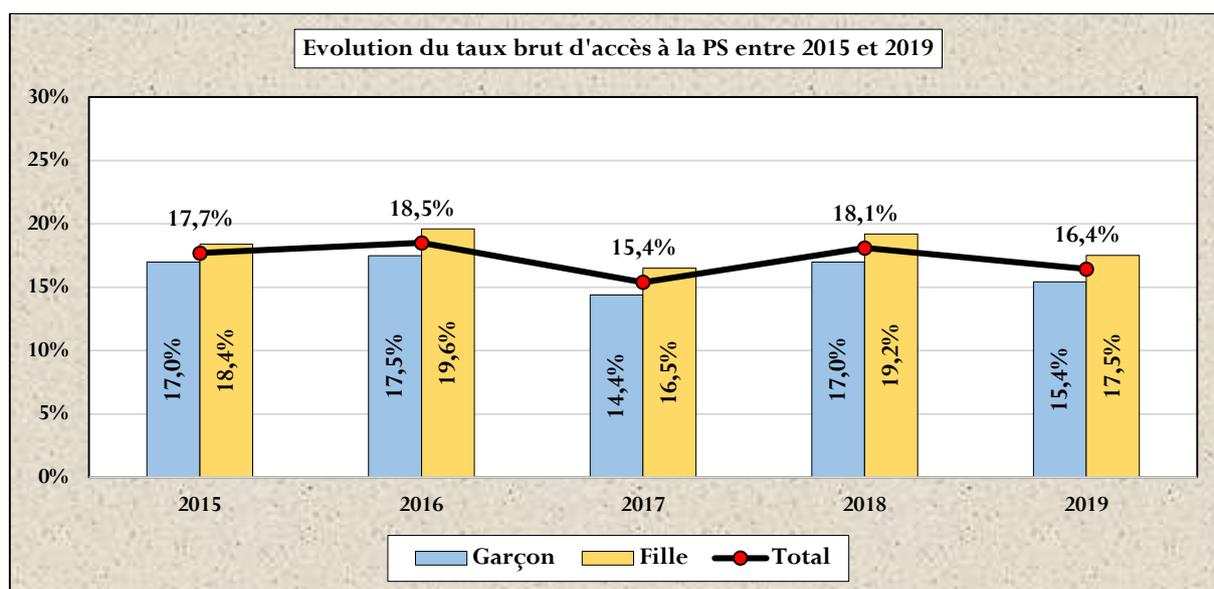
Le taux brut d'accès à la petite section présente également des disparités entre les régions. Il varie entre 5,1% et 34,7%.

Cinq régions présentent des taux supérieurs à la moyenne nationale (16,4%). Il s'agit de Ziguinchor (34,7%), Louga (30,4%), Dakar (28,9%), Thiès (18,9%), Sédhiou (17,2%). Les taux les plus faibles sont enregistrés à Kaffrine (5,1%), Diourbel (5,5%) et Matam (6,2%).

Le taux brut d'accès des filles est plus élevé que celui des garçons dans toutes les régions. Le plus fort écart filles/garçons est noté dans la région de Saint-Louis (4,3%) et le plus faible à Kolda (0,4%).

1.1.2.1.2 Taux brut d'accès à la petite section entre 2015 et 2019

Graphique 2 : Evolution du taux brut d'accès à la petite section entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et projection données démographiques 2015 à 2019-ANSD

Le taux brut d'accès à la PS a connu une évolution en dents de scie. Il est passé de 17,7 % en 2015 à 16,4% en 2019. Globalement cette période est marquée par une baisse du taux brut d'accès avec un Taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de -1,9 %.

Le plus fort taux brut d'accès a été noté en 2016 (18,5%) tandis que le plus faible est enregistré en 2017 (15,4%).

Le taux des filles est supérieur à celui des garçons sur toute la période avec des TAMA respectifs de -1,3% et de -2,4%.

1.1.2.2 Taux brut d'accès à la moyenne section

Le Taux brut d'accès à la Moyenne section (MS) est le nombre d'enfants nouvellement inscrits à la moyenne section rapporté à la population des enfants (filles et garçons) âgés de 4 ans.

1.1.2.2.1 Taux brut d'accès à la moyenne section en 2019

Tableau 3 : Taux brut d'accès à la moyenne section en 2019

Région	Taux brut d'accès à la moyenne section		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	29,9%	31,9%	30,9%
Diourbel	5,0%	7,1%	6,0%
Fatick	10,4%	12,3%	11,3%
Kaffrine	4,7%	6,4%	5,5%
Kaolack	7,5%	9,7%	8,6%
Kédougou	14,0%	15,9%	14,9%
Kolda	14,7%	15,5%	15,1%
Louga	15,0%	17,7%	16,3%
Matam	7,2%	8,9%	8,0%
Saint-Louis	13,8%	17,9%	15,8%
Sédhiou	27,8%	27,9%	27,8%
Tambacounda	12,2%	14,2%	13,2%
Thiès	17,9%	21,4%	19,6%
Ziguinchor	37,6%	38,2%	37,9%
National	15,8%	18,2%	17,0%

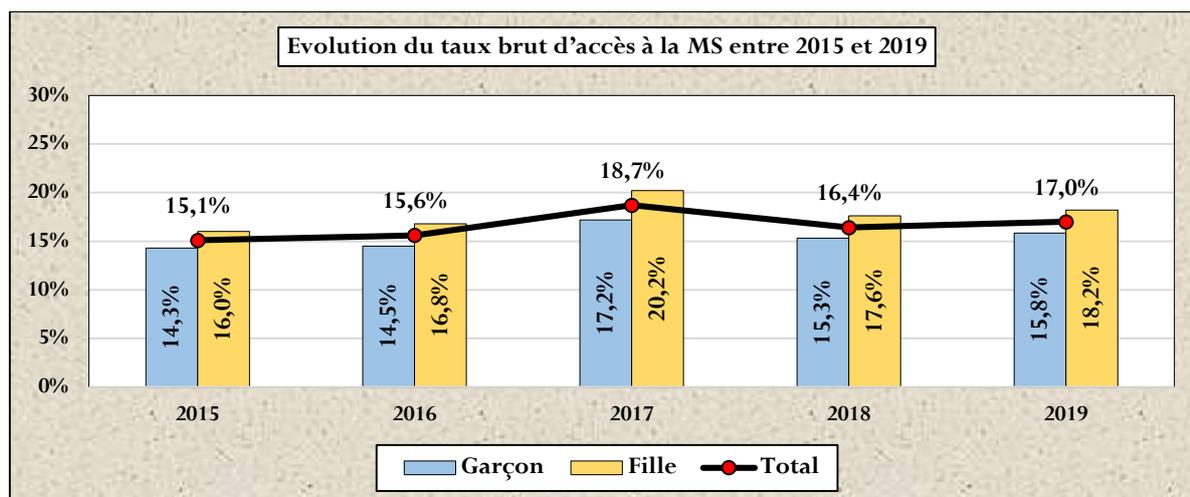
Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et projections démographiques 2019-ANSD

En 2019, le taux brut d'accès à la MS est de 17,0%. Il présente des disparités entre les sexes. En effet le taux brut d'accès des filles (18,2%) est supérieur à celui des garçons (15,8%).

Le taux brut d'accès à la moyenne section présente également des disparités entre les régions. Il varie entre 5,5% et 37,9%. Quatre régions présentent des taux supérieurs à la moyenne nationale (17,0%). Il s'agit de Ziguinchor (37,9%), Dakar (30,9%), Sédhiou (27,8%) et Thiès (19,6%). Les taux les plus faibles sont notés à Kaffrine (5,5%), Diourbel (6,0%) et Matam (8,0%). Le taux brut d'accès est plus élevé chez filles que chez les garçons dans toutes les régions. Le plus fort écart filles/garçons est noté dans la région de Saint-Louis (4,1%) et le plus faible à Sédhiou (0,1%).

1.1.2.2 Taux brut d'accès à la moyenne section entre 2015 et 2019

Graphique 3 : Evolution du taux brut d'accès à la moyenne section entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

Le taux brut d'accès à la MS a connu une évolution irrégulière. Il est passé de 15,1 % en 2015 à 17,0% en 2019.

Cette période est marquée globalement par une hausse du taux brut d'accès avec un TAMA de 3,0%. Le plus fort est noté en 2017 (18,7%) tandis que le plus faible est enregistré en 2015 (15,1%).

Le taux des filles est supérieur à celui des garçons sur toute la période avec des TAMA respectifs de 3,3% et de 2,5%.

1.1.2.3 Taux brut d'accès à la grande section

Le taux brut d'accès de la Grande section (GS) est le nombre d'enfants nouvellement inscrits à la grande section rapporté à la population des enfants (filles et garçons) âgés de 5 ans.

1.1.2.3.1 Taux brut d'accès à la GS en 2019

Tableau 4 : Taux brut d'admission à la grande section par région en 2019

Région	Taux brut d'accès à la grande section		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	32,4%	35,1%	33,7%
Diourbel	4,7%	6,6%	5,6%
Fatick	11,0%	13,2%	12,1%
Kaffrine	4,1%	5,5%	4,8%
Kaolack	8,0%	10,3%	9,1%
Kédougou	11,0%	13,0%	12,0%
Kolda	18,9%	19,5%	19,2%
Louga	8,4%	10,3%	9,3%
Matam	7,3%	10,0%	8,6%
Saint-Louis	14,4%	18,1%	16,2%
Sédhiou	28,7%	29,3%	29,0%
Tambacounda	12,7%	14,1%	13,4%
Thiès	17,6%	21,3%	19,4%
Ziguinchor	40,2%	42,2%	41,2%
National	16,3%	18,8%	17,5%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

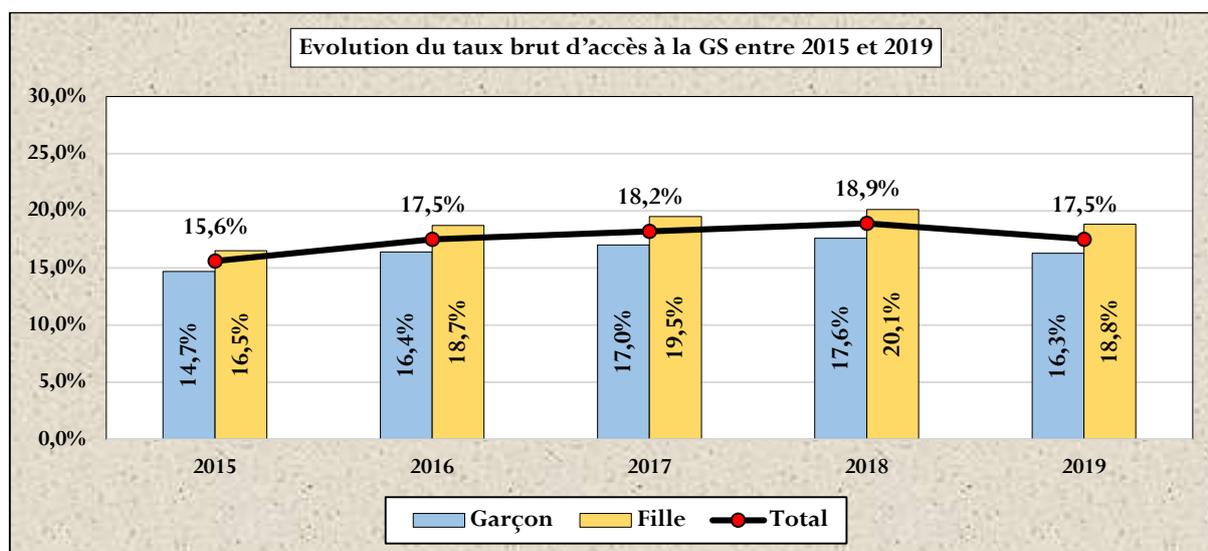
En 2019, le taux brut d'accès à la GS est de 17,5%. Il présente des disparités entre les sexes. En effet le taux brut d'accès des filles (18,8%) est supérieur à celui des garçons (16,3%).

Le taux brut d'accès à la GS présente également des disparités entre les régions. Il varie entre 4,8% et 41,2%. Cinq régions présentent des taux supérieurs à la moyenne nationale (17,5%). Il s'agit de Ziguinchor (41,2%), Dakar (33,7%), Sédhiou (29,0%), Thiès (19,4%) et Kolda (19,4%). Les taux les plus faibles sont enregistrés à Kaffrine (4,8%), Diourbel (5,6%) et Matam (8,6%).

Le taux brut d'accès est plus élevé chez les filles que chez les garçons dans toutes les régions. Le plus fort écart filles/garçons est noté dans les régions de Saint-Louis et de Thiès (3,7%) tandis que les plus faibles sont enregistrés à Kolda et Sédhiou (0,6%).

1.1.2.3.2 Taux brut d'accès à la grande section entre 2015 et 2019

Graphique 4 : Evolution du taux brut d'accès à la grande section entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

Le taux brut d'accès à la GS a connu une progression régulière en passant de 15,6% en 2015 à 18,9% en 2018. Il a connu une légère baisse de 1,4 point de pourcentage entre 2018 et 2019.

Globalement cette période est marquée par une hausse du taux brut d'accès avec un TAMA de 2,9%. Le plus fort taux brut d'accès a été noté en 2018 (18,9%) tandis que le taux le plus faible est enregistré en 2015 (15,6%).

Le taux brut d'accès des filles est supérieur à celui des garçons sur toute la période avec des TAMA respectifs de 3,3% et de 2,6%.

1.1.3 Effectifs des élèves inscrits au préscolaire

1.1.3.1 Effectifs des élèves inscrits en 2019

Tableau 5 : Répartition des effectifs d'élèves par sexe et par académie en 2019

Académie	Effectifs d'élèves du préscolaire		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	16 239	17 324	33 563
Diourbel	4 577	5 680	10 257
Fatick	5 296	5 804	11 100
Kaffrine	1 846	2 370	4 216
Kaolack	4 813	5 615	10 428
Kédougou	1 587	1 736	3 323
Kolda	6 442	6 507	12 949
Louga	8 347	9 559	17 906
Matam	2 651	3 314	5 965
Pikine-Guédiawaye	14 052	15 152	29 204
Rufisque	6 288	6 343	12 631
Saint-Louis	6 815	8 008	14 823
Sédhiou	7 573	7 417	14 990
Tambacounda	6 096	6 585	12 681
Thiès	16 155	18 579	34 734
Ziguinchor	11 819	11 741	23 560
National	120 596	131 734	252 330

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

L'effectif préscolarisé en 2019 est de 252 330 enfants composés de 120 596 garçons (47,8%) et de 131 734 filles (52,2%).

Des disparités sont notées entre les académies. Kédougou enregistre le plus faible effectif préscolarisé avec 3 323 enfants soit 1,3%, tandis que l'Académie de Thiès abrite l'effectif préscolarisé le plus important avec 34 734 enfants soit 13,8 %.

Les filles sont plus nombreuses que les garçons dans toutes les académies sauf à Sédhiou et Ziguinchor où les garçons dominent.

Les écarts filles/garçons sont plus importants dans les académies de Thiès (2 424 filles), de Louga (1 212 filles), de Saint-Louis (1 193 filles), de Diourbel (1 103 filles), de Pikine-Guédiawaye (1 100 filles) et de Dakar (1 085 filles).

Les plus faibles écarts sont enregistrés dans les académies de Rufisque (55 filles), de Kolda (65 filles) et de Ziguinchor (78 garçons) et Sédhiou (156 garçons).

1.1.3.2 Etat civil des enfants du préscolaire par section en 2019

Tableau 6 : Effectifs d'élèves du préscolaire ayant une pièce d'état civil en 2019

Académie	Effectif d'enfants du préscolaire disposant d'une pièce d'état civil en 2019									
	Petite section		Moyenne section		Grande section		CPE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dakar	10 321	98,2%	10 986	98,7%	11 669	98,7%	587	88,4%	33 563	98,4%
Diourbel	3 384	97,1%	3 543	96,6%	3 209	97,0%	121	75,2%	10 257	96,6%
Fatick	3 717	88,4%	3 385	88,0%	3 507	86,2%	491	76,4%	11 100	87,1%
Kaffrine	1 368	61,4%	1 411	58,3%	1 166	65,2%	271	51,7%	4 216	60,8%
Kaolack	3 358	88,9%	3 251	89,8%	3 355	88,6%	464	84,7%	10 428	88,9%
Kédougou	1 054	99,3%	930	99,7%	715	97,1%	624	77,1%	3 323	94,8%
Kolda	3 049	94,4%	3 998	91,4%	4 942	91,2%	960	83,1%	12 949	91,4%
Louga	9 426	93,1%	4 960	89,5%	2 784	85,0%	736	84,2%	17 906	90,5%
Matam	1 641	96,2%	2 035	97,1%	2 090	97,4%	199	69,8%	5 965	96,1%
Pikine-Guédiawaye	9 038	95,3%	9 414	94,7%	10 551	94,7%	201	90,5%	29 204	94,9%
Rufisque	3 765	98,4%	4 186	98,7%	4 529	98,1%	151	84,1%	12 631	98,2%
Saint-Louis	4 823	95,7%	4 798	96,4%	4 839	95,7%	363	92,8%	14 823	95,9%
Sédhiou	3 358	65,5%	5 263	63,4%	5 301	60,9%	1 068	91,8%	14 990	65,0%
Tambacounda	3 714	73,4%	3 885	77,5%	3 780	76,6%	1 302	86,1%	12 681	76,9%
Thiès	11 436	90,7%	11 657	91,5%	11 307	90,1%	334	86,2%	34 734	90,7%
Ziguinchor	7 344	78,5%	7 684	77,7%	7 989	77,0%	543	64,8%	23 560	77,4%
National	80 796	90,1%	81 386	89,3%	81 733	88,7%	8 415	82,5%	252 330	89,1%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPPE/MEN

En 2019, le pourcentage d'enfants au préscolaire ayant un extrait de naissance est de 89,1% avec des disparités entre les académies.

Les académies de Kaffrine (60,8%), Sédhiou (65,5%), Tambacounda (76,9%), Ziguinchor (77,40%), Fatick (87,10%) et Kaolack (88,9%) ont les plus faibles pourcentages d'enfants disposant d'un extrait de naissance.

Selon les niveaux, seuls les pourcentages d'enfants de la petite (90,1%) et moyenne (83,3%) sections dépassent la moyenne nationale (89,1%).

1.1.3.3 Effectifs des enfants inscrits au préscolaire communautaire et privé en 2019

Tableau 7 : Répartition des effectifs d'enfants du préscolaire privé et communautaire par académie en 2019

Académie	Préscolaire communautaire		Préscolaire Privé	
	Effectif	% dans les effectifs du préscolaire	Effectif	% dans les effectifs du préscolaire
Dakar	590	1,8%	29 812	88,8%
Diourbel	2 703	26,4%	2 112	20,6%
Fatick	1 096	9,9%	3 736	33,7%
Kaffrine	169	4,0%	429	10,2%
Kaolack	541	5,2%	3 410	32,7%
Kédougou	238	7,2%	179	5,4%
Kolda	1 546	11,9%	1 172	9,1%
Louga	7 915	44,2%	2 633	14,7%
Matam	31	0,5%	229	3,8%
Pikine-Guédiawaye	836	2,9%	24 497	83,9%
Rufisque	0	0,0%	10 885	86,2%
Saint-Louis	223	1,5%	4 511	30,4%
Sédhiou	6 693	44,6%	902	6,0%
Tambacounda	577	4,6%	2 333	18,4%
Thiès	3 887	11,2%	16 568	47,7%
Ziguinchor	2 452	10,4%	6 568	27,9%
National	29 497	11,7%	109 976	43,6%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, l'effectif préscolarisé dans le communautaire est de 29 497 enfants, soit 11,7% des enfants inscrits au préscolaire. Les effectifs inscrits dans le communautaire restent faibles avec des disparités entre les académies.

Les plus importantes parts des inscrits dans le communautaire sont dans les académies de Sédhiou (44,6%), de Louga (44,2%), de Diourbel (26,4%) et de Kolda (11,9 %). Ces académies dépassent la moyenne nationale (11,7%).

En revanche, les plus faibles effectifs sont enregistrés dans les académies de Matam (0,5%), de Saint-Louis (1,5%), de Dakar (1,8%), de Kaffrine (4,0%) et de Tambacounda (4,6%). L'Académie de Rufisque n'enregistre aucun inscrit dans le communautaire.

La part du privé dans les inscrits au préscolaire représente 43,6 % soit un effectif de 109 976 enfants en 2019. Les effectifs inscrits dans le privé restent importants avec des disparités entre les académies.

Les plus fortes proportions sont notées dans les académies de Dakar (88,8%), de Rufisque (86,2%), de Pikine-Guédiawaye (83,9%). Plus de la moitié des effectifs du privé (59,3%) sont concentrés dans la région de Dakar.

En plus de ces académies, celle de Thiès (47,7%) dépasse la moyenne nationale. Les pourcentages les plus faibles sont notés dans les académies de Matam (3,8%), de Kédougou (5,4%), de Sédhiou (6,0%) et de Kolda (9,1%).

1.1.3.4 Effectifs des enfants inscrits au préscolaire franco-arabe en 2019

Tableau 8 : Répartition des effectifs d'enfants du préscolaire franco arabe par académie en 2019

Académie	Structure préscolaire franco-arabe		Structure préscolaire franco-arabe public	
	Effectif	% dans les effectifs du préscolaire	Effectif	% dans les effectifs du préscolaire franco-arabe
Dakar	7 526	22,4%	0	0,0%
Diourbel	1 465	14,3%	102	7,0%
Fatick	769	6,9%	48	6,2%
Kaffrine	57	1,4%	0	0,0%
Kaolack	1 514	14,5%	46	3,0%
Kédougou	0	0,0%	0	0,0%
Kolda	30	0,2%	0	0,0%
Louga	1 914	10,7%	0	0,0%
Matam	87	1,5%	0	0,0%
Pikine-Guédiawaye	9 425	32,3%	0	0,0%
Rufisque	2 513	19,9%	0	0,0%
Saint-Louis	1 000	6,7%	53	5,3%
Sédhiou	31	0,2%	31	100,0%
Tambacounda	448	3,5%	0	0,0%
Thiès	2 531	7,3%	0	0,0%
Ziguinchor	957	4,1%	56	5,9%
National	30 267	12,0%	336	1,1%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

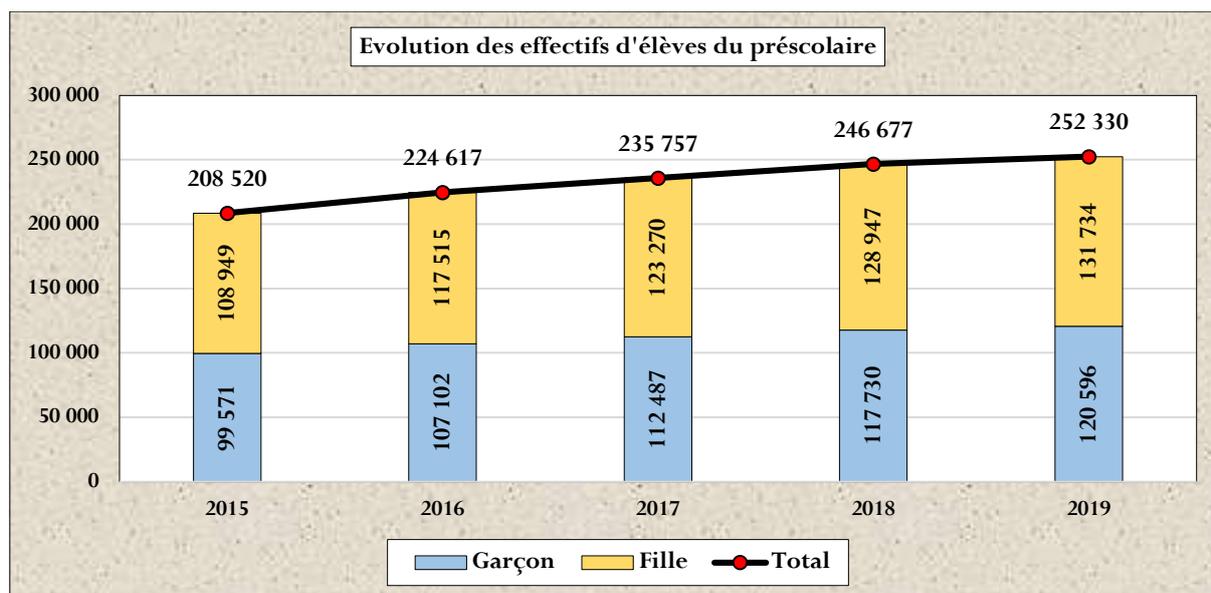
En 2019, l'effectif préscolarisé dans le franco arabe est de 30 267 enfants soit 12,0% des enfants inscrits au préscolaire.

Au niveau académique, on note des disparités. En effet, les plus importantes parts des inscrits dans le franco arabe sont dans les académies de Pikine-Guédiawaye (32,30%), de Dakar (22,4%), de Rufisque (19,9%), de Kaolack (14,5%) et de Diourbel (14,3%). Ces académies dépassent la moyenne nationale (12,0%). En revanche, les plus faibles effectifs sont enregistrés dans les académies de Kolda (0,2%), de Sédhiou (0,2%) et Kaffrine (1,4%). L'Académie de Kédougou ne compte aucun enfant inscrit dans le franco arabe.

Les effectifs du franco arabe public restent faibles (336 enfants) et représentent 1,1% des enfants préscolarisés. Ils sont répartis dans les académies de Sédhiou (100%), Diourbel (7 %), Fatick (6,2%), Ziguinchor (5,9%), Saint-Louis (5,3%) et Kaolack (3%).

1.1.3.5 Effectifs des enfants préscolarisés entre 2015 et 2019

Graphique 5 : Evolution des effectifs des enfants préscolarisés entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019 et RNSE 2018 DPRE/MEN

L'effectif préscolarisé a connu une progression continue entre 2015 et 2019. Il est passé respectivement de 208 520 enfants à 252 330 enfants soit un TAMA de 4,9%.

Sur toute la période, le nombre de filles est plus important que celui des garçons, avec un écart maximum de 11 217 en 2018.

1.1.4 Niveau de préscolarisation

Le niveau de préscolarisation des enfants est mesuré par le Taux brut de préscolarisation (TBPS) qui est le rapport entre les effectifs d'enfants inscrits et la population des enfants âgés de 3 à 5 ans.

1.1.4.1 Taux brut de préscolarisation en 2019

Tableau 9 : Taux brut de préscolarisation par région en 2019

Région	Taux brut de préscolarisation		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	30,5%	32,6%	31,6%
Diourbel	4,9%	6,8%	5,8%
Fatick	11,5%	13,4%	12,4%
Kaffrine	4,6%	6,4%	5,5%
Kaolack	8,1%	10,4%	9,2%
Kédougou	16,7%	18,8%	17,8%
Kolda	16,0%	16,6%	16,3%
Louga	18,0%	21,3%	19,6%
Matam	6,9%	8,8%	7,9%
Saint-Louis	14,6%	18,1%	16,3%
Sédhiou	26,3%	26,6%	26,4%
Tambacounda	13,6%	15,1%	14,3%
Thiès	17,8%	21,2%	19,5%
Ziguinchor	38,2%	39,2%	38,7%
National	16,4%	18,8%	17,6%

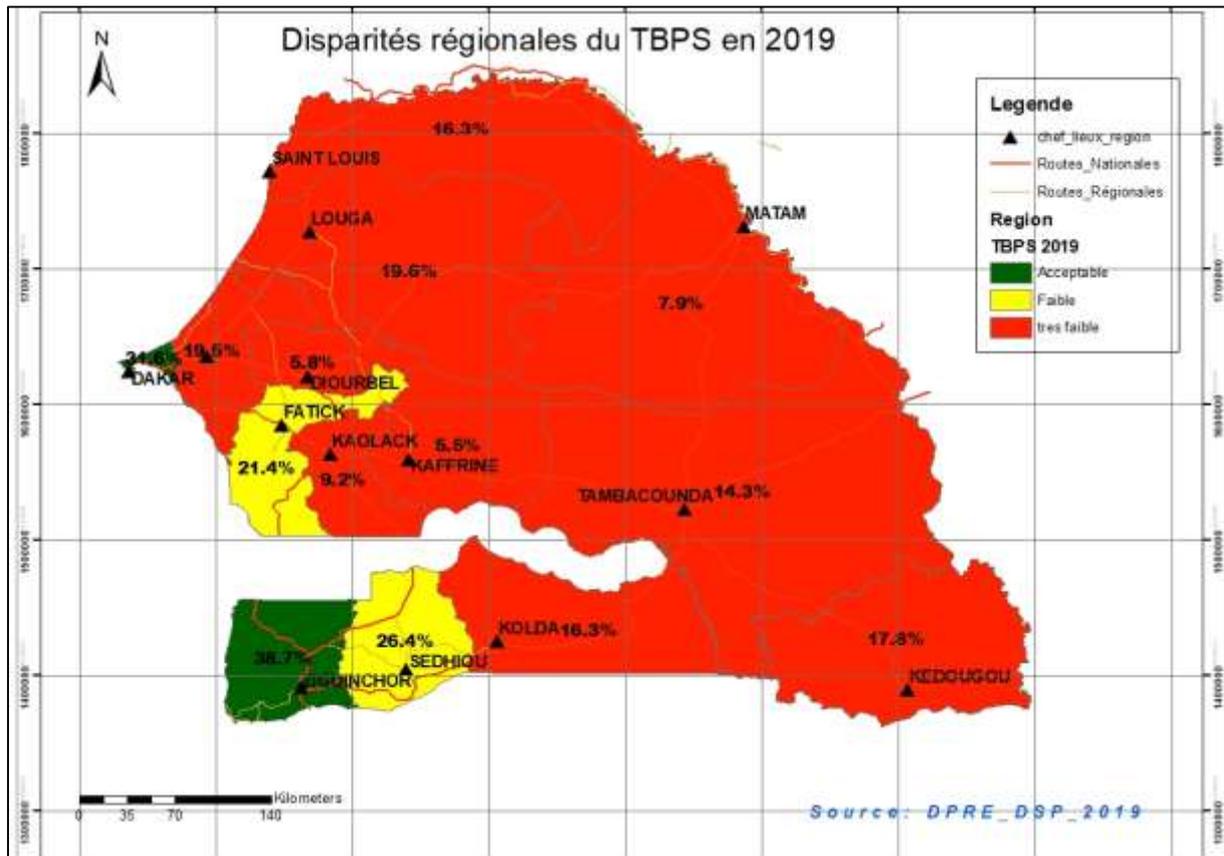
Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

En 2019, le TBPS est de 17,6%. Il présente des disparités entre les sexes. En effet le TBPS des filles (18,8%) dépasse de 2,4 points de pourcentage celui des garçons (16,4%).

Le TBPS présente également des disparités entre les régions. Il varie entre 5,5% et 38,7%. Six académies ont des taux supérieurs à la moyenne nationale. Il s'agit de Ziguinchor (38,7%), Dakar (31,6%), Sédhiou (26,4%), Louga (19,6%), Thiès (19,50%), et Kédougou (17,8%). Les taux les plus faibles sont enregistrés à Kaffrine (5,5%), Diourbel (5,8%) et Matam (7,9%).

Le TBPS des filles est plus élevé que celui des garçons dans toutes les académies. Le plus fort écart filles/garçons est noté dans l'Académie de Saint-Louis (3,5%) tandis que le plus faible est enregistré à Sédhiou (0,3%).

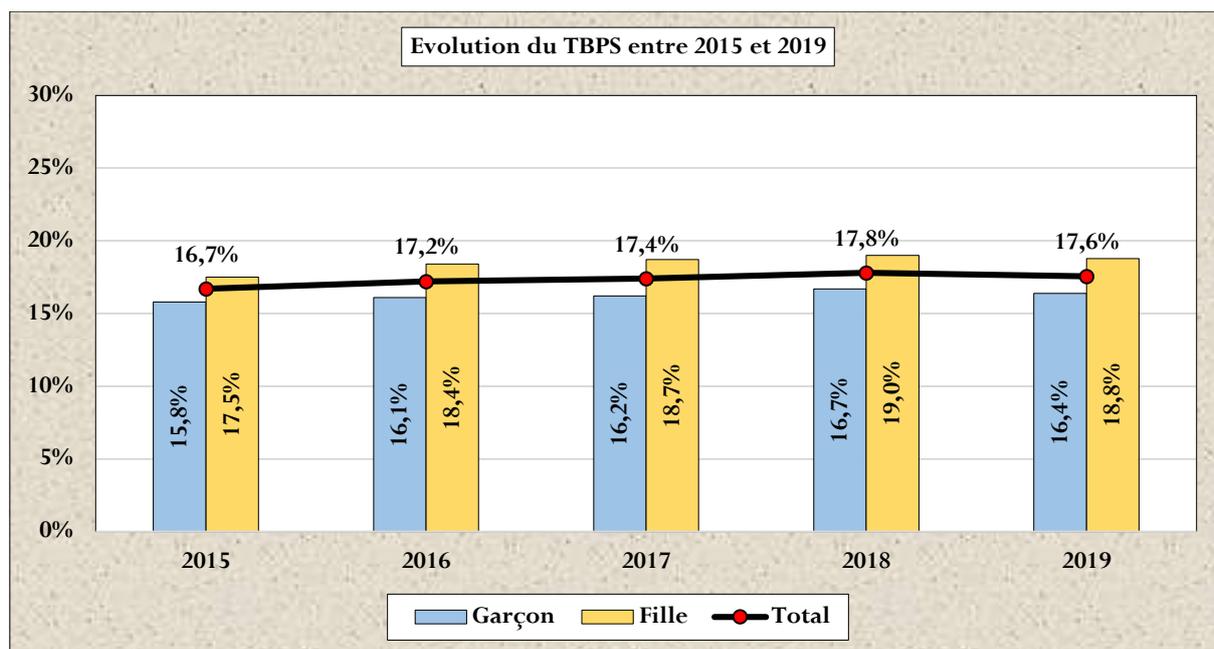
Carte 1 : Taux brut de préscolarisation par région en 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et données démographiques 2019-ANSD

1.1.4.2 Evolution du TBPS entre 2015 et 2019

Tableau 10 : Evolution du TBPS au préscolaire entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

Le TBPS a connu une progression régulière, sur la période 2015-2018, en passant de 16,7% à 17,8%. Il a connu une légère baisse de 0,2 point de pourcentage entre 2018 et 2019.

Globalement cette période est marquée par une hausse du TBPS avec un TAMA de 1,3%. Le plus fort TBPS a été noté en 2018 (17,8%) tandis que le plus faible est enregistré en 2015 (16,7%).

Le taux des filles est supérieur à celui des garçons sur toute la période avec des TAMA respectifs de 1,8% et de 0,9%.

1.1.5 Réseau des structures Préscolaires en 2019

Les structures du préscolaires sont constituées des structures publiques, privées et communautaires/Associatives.

1.1.5.1 Nombre de structures Préscolaires par académie en 2019

Tableau 11 : Répartition des structures du préscolaire et part du public et du communautaire par académie en 2019

Académie	Structure du préscolaire		
	Nombre	Part du public	Part du communautaire
Dakar	417	9,8%	1,9%
Diourbel	131	51,9%	23,7%
Fatick	157	56,7%	10,2%
Kaffrine	62	85,5%	3,2%
Kaolack	129	64,3%	7,8%
Kédougou	44	77,3%	18,2%
Kolda	196	72,4%	19,4%
Louga	308	35,1%	51,3%
Matam	68	95,6%	1,5%
Pikine-Guédiawaye	523	6,3%	2,1%
Rufisque	199	11,6%	0,0%
Saint-Louis	200	70,5%	2,0%
Sédhiou	218	43,6%	50,9%
Tambacounda	157	77,1%	6,4%
Thiès	459	34,6%	15,7%
Ziguinchor	313	63,3%	11,2%
National	3 581	40,6%	14,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

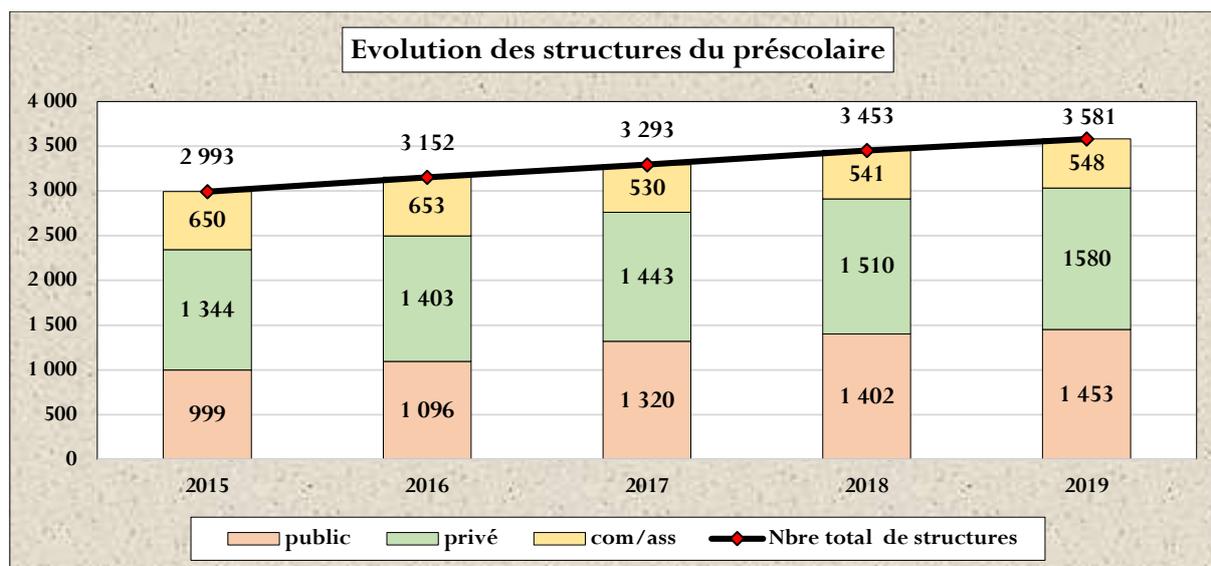
Le nombre de structures préscolaires recensées en 2019 est de 3 581 dont 40,6% publiques, 15,3% communautaires et 44,1% privées. L'Académie de Pikine-Guédiawaye compte le plus grand nombre (523) soit 14,6 % tandis que celle de Kédougou enregistre le plus faible nombre de structures préscolaires (44) soit 1,2%.

Des disparités sont notées au niveau des académies tant au niveau du Public que du Communautaire. Onze académies ont des parts du Public supérieures à la moyenne nationale (40,6%). Les plus faibles parts sont enregistrées dans les académies de Pikine-Guédiawaye (6,3%), Dakar (9,8%), Rufisque (11,6%), Thiès (34,6%) et Louga (35,1%).

Pour le Communautaire, les plus grandes parts sont enregistrées à Louga (51,3%) et Sédhiou (50,9%) alors que les plus faibles sont observées à Matam (1,5%) et Dakar (1,9%). L'Académie de Rufisque n'a pas de structure préscolaire communautaire.

1.1.5.1 Evolution du nombre de structures Préscolaires selon le statut entre 2015 et 2019

Graphique 6 : Evolution du nombre de structures du préscolaire entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019 et RNSE 2018 DPRE/MEN

Le nombre de structures préscolaires a connu une progression continue entre 2015 et 2019. Il est passé respectivement de 2 993 à 3 581 structures soit un TAMA de 4,6%.

Le nombre de structures publiques a évolué plus rapidement en passant de 999 à 1 453 soit un TAMA de 9,8% contrairement aux communautaires dont le nombre a baissé en passant de 650 à 548 soit un TAMA de -4,2%. S'agissant du Privé, il a un TAMA de 4,1% sur la même période en passant de 1 344 à 1 580 structures.

1.1.6 Caractéristiques des salles d'activités du préscolaire public

Tableau 12 : caractéristiques des salles d'activités du préscolaire public en 2019

Académie	Salles d'activités des structures du préscolaire public			
	Total	Local normal	Abri provisoire	% abris provisoires
Dakar	121	118	3	2,5%
Diourbel	175	165	10	5,7%
Fatick	187	173	14	7,5%
Kaffrine	107	91	16	15,0%
Kaolack	169	131	38	22,5%
Kédougou	80	76	4	5,0%
Kolda	305	204	101	33,1%
Louga	247	145	102	41,3%
Matam	175	142	33	18,9%
Pikine-Guédiawaye	72	72	0	0,0%
Rufisque	50	50	0	0,0%
Saint-Louis	304	241	63	20,7%
Sédhiou	212	80	132	62,3%
Tambacounda	247	170	77	31,2%
Thiès	398	382	16	4,0%
Ziguinchor	437	266	171	39,1%
National	3 286	2 506	780	23,7%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, le nombre total de salles d'activités dans les structures du préscolaire public, au niveau national, est de 3286 dont 23,7% abris provisoires soit 780.

Toutefois, des disparités sont notées au niveau des académies. Le pourcentage d'abris provisoires varie entre académie de 0,0% à 62,3%. Cinq (5) académies : Sédhiou (62,3%), Louga (41,3%), Ziguinchor (39,1%), Kolda (33,1%) et Tambacounda (31,2%) ont un pourcentage d'abris provisoires supérieurs à la moyenne nationale (23,7%).

Les salles d'activités en local normal sont au nombre de 2 506 soit 76,3%. Elles sont inégalement réparties selon les académies. Le plus grand nombre de salles d'activités en local normal se trouvent dans les académies de Thiès (96%), Ziguinchor (60,9), Saint-Louis (79,3%) et Kolda (66,9%). Par contre les académies de Pikine-Guédiawaye (72) et de Rufisque (50) ont les plus faibles nombres de salles d'activités en local normal. Cependant 100% de leurs salles d'activités sont en local normal.

Section 1.2 : Enseignement élémentaire



1.2.1 Population scolarisable

Pour le programme Élémentaire, la population scolarisable est le nombre d'enfants de la tranche d'âge (6 à 11 ans). Le tableau ci-dessous présente les projections démographiques en 2019 calculées à partir des données du dernier Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE) de 2013.

1.2.1.1 Population scolarisable en 2019

Tableau 13 : Répartition de la population scolarisable à l'élémentaire par sexe et par région en 2019

Région	Population scolarisable			
	Garçon	Fille	Total	% des filles
Dakar	233 729	235 203	468 932	50,2%
Diourbel	155 276	147 303	302 580	48,7%
Fatick	80 822	76 309	157 131	48,6%
Kaffrine	64 773	61 960	126 733	48,9%
Kaolack	104 569	96 656	201 225	48,0%
Kédougou	15 711	15 097	30 808	49,0%
Kolda	71 807	68 042	139 849	48,7%
Louga	86 869	80 106	166 974	48,0%
Matam	64 688	60 959	125 647	48,5%
Saint-Louis	86 745	81 487	168 231	48,4%
Sédhiou	50 535	47 313	97 848	48,4%
Tambacounda	76 034	71 885	147 919	48,6%
Thiès	166 781	158 004	324 785	48,6%
Ziguinchor	51 966	49 066	101 032	48,6%
National	1 310 305	1 249 390	2 559 695	48,8%
Minimum	15 711	15 097	30 808	49,0%
Maximum	233 729	235 203	468 932	50,2%

Source : données démographiques 2015 à 2019-ANSD

En 2019, pour une population scolarisable de 2 559 695 enfants, les régions de Dakar (18,3%), Thiès (12,7%) et Diourbel (11,8%) concentrent les proportions les plus importantes avec un cumul de 42,8% de la demande nationale. A l'exception de ces trois régions, les autres affichent des parts variant entre 1,2% à Kédougou et 7,9% à Kaolack.

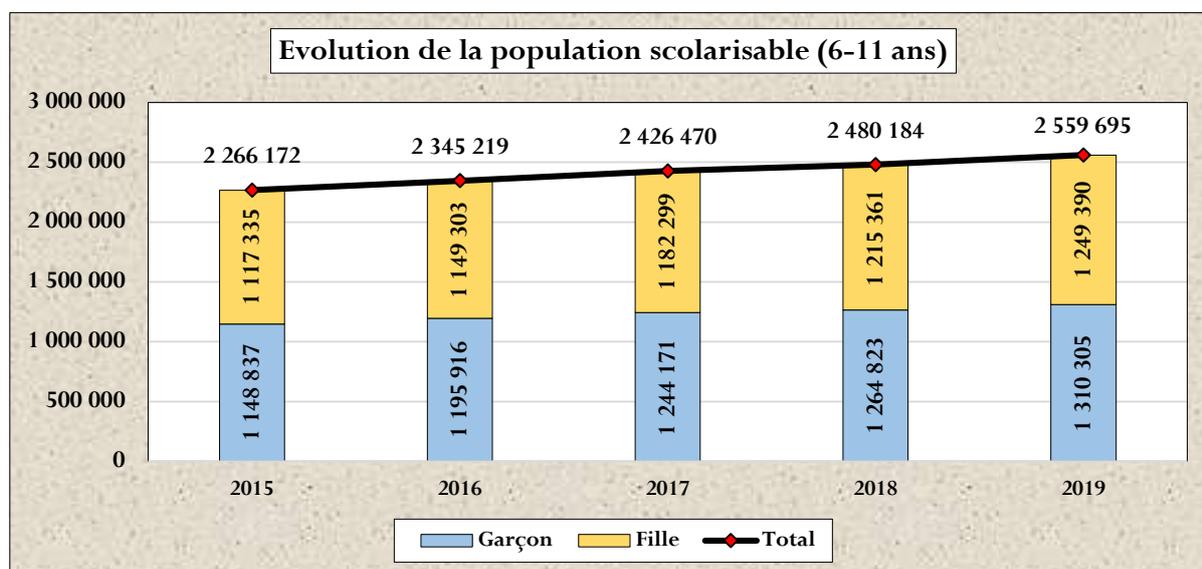
Selon le sexe, les filles représentent 48,8%, soit 1 249 390 enfants et les garçons 51,2 % soit, 1 310 305 enfants de la demande.

Chez les filles, seules les régions de Dakar (50,2 %), Kédougou (49,0%) et Kaffrine (48,9%) ont des taux qui dépassent la moyenne nationale.

Pour cette tranche d'âge, la proportion de la population scolarisable est plus importante chez les garçons que chez les filles.

1.2.1.2 Population scolarisable entre 2015 et 2019

Graphique 7 : Evolution de la population scolarisable à l'élémentaire entre 2015 et 2019



Source : données démographiques 2015 à 2019-ANSD

De 2015 à 2019, la population scolarisable de la tranche d'âge 6-11 ans a connu une évolution passant de 2 266 172 à 2 559 695, soit un TAMA de 3,1%.

Durant toute cette période, la demande de scolarisation à l'Elémentaire est plus importante chez les garçons que chez les filles.

1.2.2 Niveau d'accès au cours d'initiation de l'élémentaire

1.2.2.1 Nouveaux inscrits au CI en 2019

Les nouveaux inscrits au Cours d'initiation (CI) de l'élémentaire sont constitués de l'ensemble des enfants qui y sont admis pour la première fois sans distinction d'âge.

Tableau 14 : Répartition des nouveaux inscrits au cours d'initiation par sexe et par académie en 2019

Académie	Nouveaux inscrits globaux au CI			Part du public		
	Garçon	Fille	Total	Garçons	Filles	Total
Dakar	12 511	12 925	25 436	45,1%	45,9%	45,5%
Diourbel	15 247	19 158	34 405	89,7%	88,2%	88,9%
Fatick	13 528	14 080	27 608	94,5%	94,8%	94,6%
Kaffrine	6 182	8 550	14 732	97,9%	98,2%	98,1%
Kaolack	15 994	17 299	33 293	91,7%	92,7%	92,2%
Kédougou	3 842	3 581	7 423	96,1%	96,3%	96,2%
Kolda	15 240	14 838	30 078	96,4%	96,7%	96,5%
Louga	12 153	14 373	26 526	93,2%	94,7%	94,0%
Matam	7 491	11 228	18 719	99,8%	99,7%	99,7%
Pikine-Guédiawaye	20 193	20 899	41 092	47,9%	47,3%	47,6%
Rufisque	9 406	9 307	18 713	65,9%	66,2%	66,0%
Saint-Louis	15 056	18 494	33 550	94,4%	95,4%	94,9%
Sédhiou	10 625	10 315	20 940	97,8%	97,9%	97,9%
Tambacounda	13 203	14 362	27 565	95,0%	95,4%	95,2%
Thiès	33 854	35 805	69 659	84,6%	85,2%	84,9%
Ziguinchor	10 139	9 329	19 468	87,5%	87,2%	87,3%
National	214 664	234 543	449 207	84,1%	85,0%	84,6%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

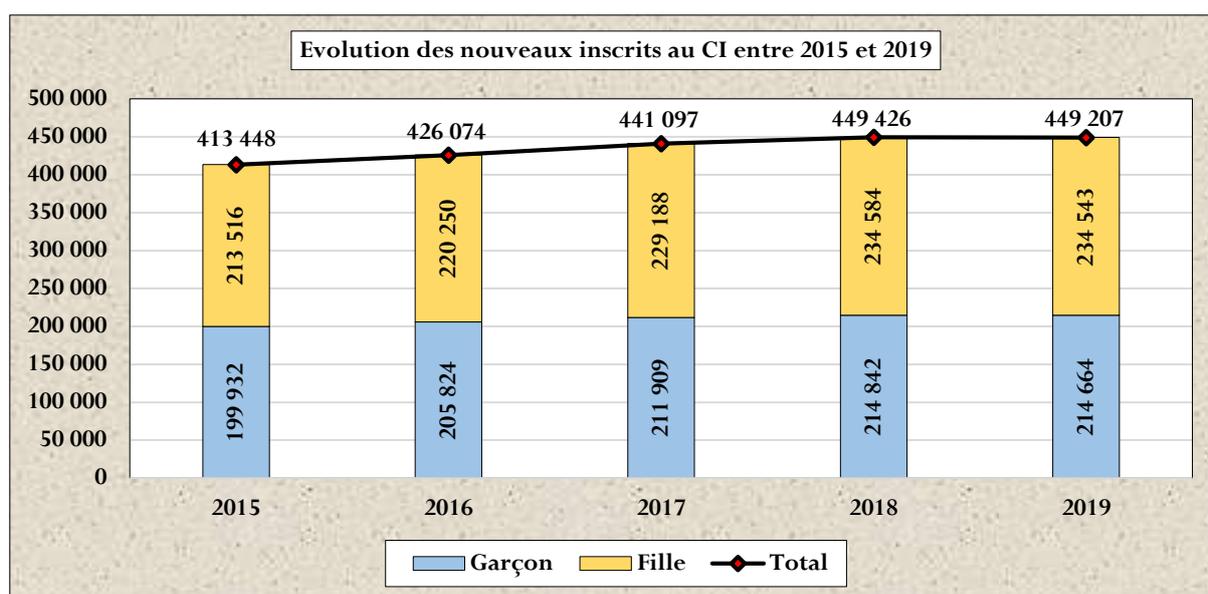
Sur un total de 449 207 élèves, les filles représentent 52,2% et les garçons 47,8%. Les effectifs inscrits sont inégalement répartis. Ils sont en faveur des filles, contrairement à la demande de scolarisation qui est plus élevée chez les garçons. Face à cette situation, il est nécessaire de renforcer les stratégies de réduction des disparités selon le genre.

Parmi les nouveaux inscrits, 84,6% des effectifs sont accueillis dans les écoles élémentaires publiques.

Les académies de la région de Dakar (Dakar, Pikine-Guédiawaye et Rufisque) affichent les parts les moins élevées d'élèves nouvellement inscrits au CI dans les écoles publiques. Cette situation s'explique par une offre éducative relativement importante des écoles privées.

1.2.2.2 Nouveaux inscrits au CI entre 2015 et 2019

Graphique 8 : Evolution des nouveaux inscrits au CI entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019 et RNSE 2019-DPRE/MEN

De 2015 à 2019, la représentation graphique montre une allure plus régulière de l'évolution des nouveaux inscrits au CI avec un TAMA de 2,1%. Cette augmentation est plus significative chez les filles (2,4%) que chez les garçons (1,8%).

L'évolution du nombre de nouveaux inscrits au CI traduit les efforts consentis par le Gouvernement pour l'amélioration de l'accès à l'Elémentaire.

1.2.2.3 Taux brut d'admission au CI en 2019

L'accès ou l'admission est le résultat de l'interaction entre la demande et l'offre d'éducation représentée par le réseau des écoles existantes (IIEP-Unesco, 1983). Le Taux brut d'admission (TBA) est l'indicateur qui mesure le niveau d'accès brut à l'Enseignement élémentaire.

Tableau 15 : Taux brut d'admission au CI par sexe en 2019

Région	Taux brut d'admission au CI			
	Garçon	Fille	Total	IP
Dakar	106,6%	109,3%	108,0%	1,03
Diourbel	53,2%	72,7%	62,5%	1,37
Fatick	93,0%	102,9%	97,8%	1,11
Kaffrine	51,0%	75,3%	62,7%	1,48
Kaolack	85,0%	100,8%	92,5%	1,18
Kédougou	132,4%	127,6%	130,1%	0,96
Kolda	119,3%	121,1%	120,2%	1,01
Louga	80,7%	101,2%	90,6%	1,25
Matam	63,5%	98,3%	80,6%	1,55
Saint-Louis	99,6%	129,8%	114,3%	1,30
Sédhiou	117,1%	119,5%	118,3%	1,02
Tambacounda	95,0%	108,0%	101,3%	1,14
Thiès	116,1%	128,5%	122,2%	1,11
Ziguinchor	106,9%	102,6%	104,8%	0,96
National	92,2%	105,7%	98,8%	1,15

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le TBA est l'indicateur qui mesure l'accès en première année de l'Elémentaire. Il indique la proportion d'enfants nouvellement admis au CI par rapport au nombre d'enfants de 6 ans (âge légal d'admission au CI au Sénégal). En 2019, ce taux est de 98,8%, mais cache des disparités de genre et selon les régions.

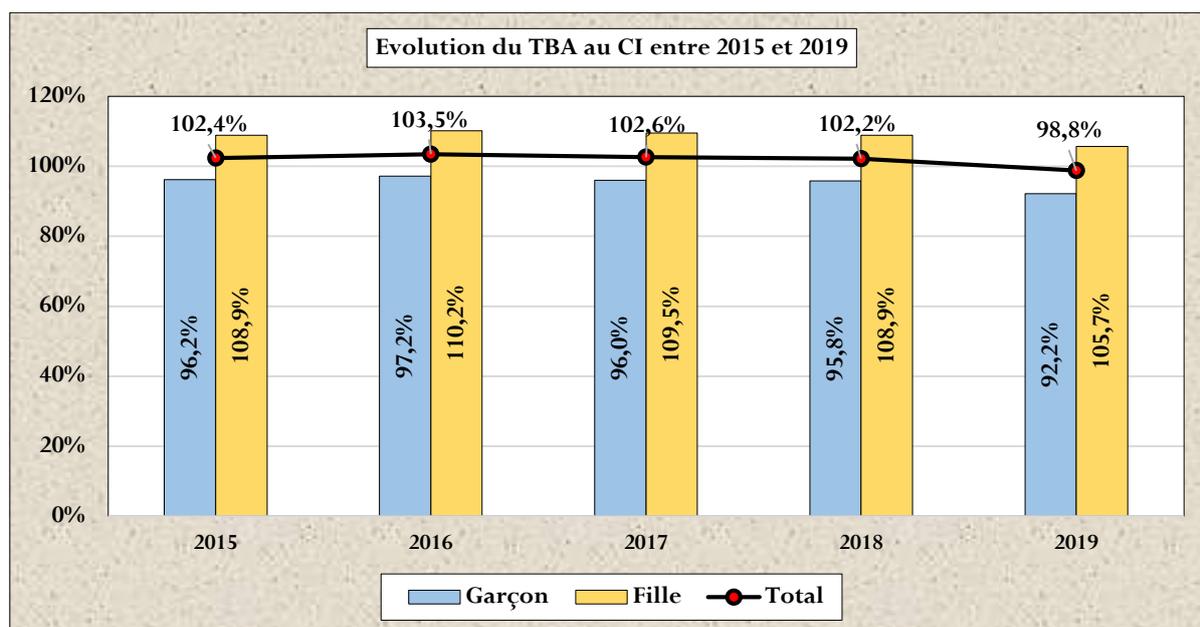
Selon le sexe, le TBA des filles (105,7%) est supérieur à celui des garçons (92,2%). Cette situation traduit un indice de parité en faveur des filles (1,15).

Sur les quatorze (14) régions, huit (08) ont enregistré un TBA supérieur à 100% avec un pic atteignant 130,1% à Kédougou. Pour les six (06) autres régions, le TBA varie entre 62,5% à Diourbel et 97,8% à Fatick.

Face à ces disparités, il y a lieu, d'une part, de promouvoir davantage l'accès des garçons au système éducatif et d'autre part, de renforcer les stratégies d'accélération de la scolarisation, notamment dans les régions de Diourbel, Kaffrine et Matam.

1.2.2.4 Taux brut d'admission au CI entre 2015 et 2019

Graphique 9 : Evolution du TBA au CI entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

De 2015 à 2018 on note de légères variations du TBA qui a connu une chute en 2019.

Cette situation s'explique par l'accroissement plus important de la population scolarisable entre 2018 et 2019 (3,2%) par rapport à la population scolarisée (1,4%).

Par ailleurs, le déficit d'enseignants pour tenir les nouvelles classes de CI a constitué une contrainte à la scolarisation de nouveaux élèves dans des régions où la demande d'éducation est encore forte.

Aussi, l'absence d'activité de mobilisation sociale pour une meilleure fréquentation des garçons explique leur faible niveau de scolarisation.

1.2.3 Effectifs inscrits à l'élémentaire

1.2.3.1 Effectifs inscrits en 2019

Tableau 16 : Répartition des effectifs d'élèves par statut et par académie en 2019

Académie	Effectif d'élèves de l'élémentaire					
	Garçon	Fille	Total	Part public	Part privé	Part Communautaire/associatif
Dakar	71 328	76 661	147 989	66 907	80 480	602
Diourbel	67 045	85 058	152 103	131 638	20 465	0
Fatick	65 208	68 238	133 446	125 916	7 530	0
Kaffrine	24 358	33 450	57 808	56 320	1 488	0
Kaolack	73 980	81 036	155 016	141 444	13 572	0
Kédougou	17 964	16 916	34 880	33 671	1 209	0
Kolda	64 728	65 496	130 224	125 253	4 971	0
Louga	53 796	63 697	117 493	108 763	8 730	0
Matam	33 095	52 130	85 225	84 961	264	0
Pikine-Guédiawaye	107 519	116 864	224 383	110 074	109 739	4 570
Rufisque	49 013	52 238	101 251	67 365	33 886	0
Saint-Louis	70 080	89 006	159 086	150 977	8 109	0
Sédhiou	51 734	49 499	101 233	98 798	2 435	0
Tambacounda	55 631	60 849	116 480	110 004	6 476	0
Thiès	166 381	180 713	347 094	293 492	53 578	24
Ziguinchor	55 560	52 696	108 256	95 598	12 625	33
National	1 027 420	1 144 547	2 171 967	1 801 181	365 557	5 229

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, l'effectif global de 2 171 967 élèves dans l'Elémentaire est constitué en majorité d'élèves du Public (82,9% des effectifs) contre 16,8% pour le Privé et 0,2% pour le Communautaire/associatif.

Observé selon le genre, 52,7% sont des filles. Huit académies enregistrent une part de filles supérieure à la valeur nationale. A Kédougou (48,5%), à Ziguinchor (48,7%) et à Sédhiou (48,9%), le pourcentage de filles dans les effectifs est moins important.

Par Académie, le nombre d'élèves varie entre 34 880 à Kédougou et 347 094 à Thiès.

Au niveau du Public, treize académies enregistrent des pourcentages supérieurs à la valeur nationale (82,9%) avec un pic de 99,7% à Matam. Les académies de Dakar (45,2%), Pikine-Guédiawaye (49,1%) et Rufisque (66,5%) affichent les parts les plus faibles d'élèves dans le Public.

Pour le Privé, sur un total de 365 557 élèves inscrits, les académies de Dakar, Pikine-Guédiawaye Rufisque affichent plus de la moitié (61,3%) des effectifs ; elles sont suivies par les académies de Thiès (14,7%), Diourbel (5,6%), Kaolack (3,7%) et Ziguinchor (3,4%). Dans les autres académies, on enregistre de faibles proportions d'élèves du privé avec des taux qui varient entre 0,1% (Matam) et 1,8% (Tambacounda).

Pour le Communautaire/associatif, seules les académies de Pikine-Guédiawaye (4570), Dakar (602), Ziguinchor (33) et Thiès (24) enregistrent des effectifs.

1.2.3.2 Effectifs des élèves en situation de handicap

Selon la Cible 4.a de l'Objectif de développement durable 4 (ODD4), «faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous » et la Cible 4.5 « D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle », les pays doivent prendre en compte les personnes handicapées dans la scolarisation.

Tableau 17 : Répartition des effectifs d'élèves en situation de handicap à l'élémentaire par académie en 2019

Académie	Elèves en situation de handicap					
	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dakar	379	0,5%	279	0,4%	658	0,4%
Diourbel	93	0,1%	98	0,1%	191	0,1%
Fatick	426	0,7%	297	0,4%	723	0,5%
Kaffrine	165	0,7%	122	0,4%	287	0,5%
Kaolack	397	0,5%	462	0,6%	859	0,6%
Kédougou	160	0,9%	193	1,1%	353	1,0%
Kolda	457	0,7%	429	0,7%	886	0,7%
Louga	281	0,5%	326	0,5%	607	0,5%
Matam	247	0,7%	257	0,5%	504	0,6%
Pikine- Guédiawaye	295	0,3%	381	0,3%	676	0,3%
Rufisque	130	0,3%	60	0,1%	190	0,2%
Saint-Louis	223	0,3%	243	0,3%	466	0,3%
Sédhiou	434	0,8%	494	1,0%	928	0,9%
Tambacounda	469	0,8%	421	0,7%	890	0,8%
Thiès	553	0,3%	500	0,3%	1 053	0,3%
Ziguinchor	1 018	1,8%	1 064	2,0%	2 082	1,9%
National	5 727	0,6%	5626	0,5%	11 353	0,5%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Au Sénégal, sur 2 171 967 élèves dans l'Elémentaire, 11 353 sont en situation de handicap, soit 0,5%. Par sexe, la proportion est de 0,6% chez les garçons et de 0,5% chez les filles.

Le nombre d'élèves en situation de handicap varie entre 190 (Rufisque) et 2082 (Ziguinchor). La part importante d'élèves en situation de handicap dans cette dernière région peut être mise en corrélation avec les effets néfastes du conflit qui a prévalu depuis plusieurs décennies.

Cette situation justifie la politique d'éducation inclusive en vigueur et la nécessité de prendre en compte cette catégorie d'élèves dans les offres éducatives.

1.2.3.3 Pièce d'état civil des élèves dans les écoles élémentaires en 2019

Tableau 18 : Nombre et pourcentage d'élèves ne disposant pas d'une pièce d'état civil en 2019

Académie	Pièce d'état civil des élèves dans les écoles élémentaires						
	Effectif total des élèves			Effectifs des élèves du CI		Effectif des élèves du CM2	
	Nombre	% n'ayant pas de pièce d'état civil	Dont % Filles	Nombre n'ayant pas d'état civil	Dont % Filles	n'ayant pas de pièce d'état civil	Dont % Filles
Dakar	147 989	5,2%	50,6%	1 409	49,5%	405	50,6%
Diourbel	152 103	20,8%	55,7%	7 834	56,2%	1 626	54,4%
Fatick	133 446	30,0%	50,9%	9 270	50,7%	1 859	56,1%
Kaffrine	57 808	65,7%	57,7%	10 689	58,3%	1 051	61,6%
Kaolack	155 016	32,9%	52,0%	13 463	52,5%	2 354	53,1%
Kédougou	34 880	10,5%	49,2%	839	49,5%	263	39,5%
Kolda	130 224	23,9%	49,3%	8 018	48,3%	2 198	51,1%
Louga	117 493	34,7%	56,0%	10 936	56,3%	689	49,2%
Matam	85 225	18,4%	57,1%	3 839	57,0%	604	60,1%
Pikine-Guédiawaye	224 383	9,3%	49,9%	4 013	50,7%	1 652	44,9%
Rufisque	101 251	6,5%	51,6%	1 354	49,6%	738	55,3%
Saint-Louis	159 086	15,6%	57,1%	5 677	57,7%	2 585	55,0%
Sédhiou	101 233	46,0%	49,6%	11 306	49,9%	686	44,3%
Tambacounda	116 480	30,5%	51,7%	10 618	51,1%	1 818	51,3%
Thiès	347 094	21,5%	51,1%	15 613	50,6%	6 484	54,6%
Ziguinchor	108 256	33,3%	48,8%	7 893	48,4%	1 037	49,5%
National	2 171 967	23,2%	52,4%	122 771	52,5%	26 049	53,1%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Globalement, 23,2% des élèves de l'élémentaire ne disposent pas d'une pièce d'état civil en 2019. Pour les filles, la proportion est de 52,4%. Par Académie, le pourcentage d'élèves n'ayant pas d'extrait de naissance varie entre 5,2% (Dakar), et 57,1% à Kaffrine. Chez les filles, ce pourcentage est compris entre 8,9% et 66,3% dans ces mêmes académies.

En classe de CM2, le pourcentage d'élèves n'ayant pas de pièce d'état civil est de 9,1% dont 10,8% de filles.

La plupart des académies enregistrent un nombre important d'élèves en classe de CM2 n'ayant pas de pièce d'état civil.

En classe de CI, ce pourcentage est de 26,1% dont 31,0% de filles. Le non-respect de la déclaration à l'état civil des enfants dès la naissance et l'inscription au CI non assujettie à la présentation d'une pièce d'état civil expliquent cette situation.

1.2.3.4 Effectifs inscrits à l'élémentaire franco-arabe en 2019

Tableau 19 : Répartition des effectifs d'élèves de l'élémentaire franco-arabe en 2019

Académie	Ecoles élémentaires franco-arabe			
	effectif	% dans les effectifs de l'élémentaire	public	
			effectif	% dans les effectifs de l'élémentaire franco-arabe
Dakar	12 419	8,4%	428	3,4%
Diourbel	37 412	24,6%	22 465	60,0%
Fatick	4 089	3,1%	3 328	81,4%
Kaffrine	8 635	14,9%	8 230	95,3%
Kaolack	17 073	11,0%	11 946	70,0%
Kédougou	123	0,4%	0	0,0%
Kolda	1 361	1,0%	1 166	85,7%
Louga	15 407	13,1%	9 310	60,4%
Matam	2 594	3,0%	2 594	100,0%
Pikine-Guédiawaye	32 254	14,4%	657	2,0%
Rufisque	6 239	6,2%	0	0,0%
Saint-Louis	3 318	2,1%	2 824	85,1%
Sédhiou	6 015	5,9%	5 561	92,5%
Tambacounda	4 318	3,7%	740	17,1%
Thiès	19 741	5,7%	6 122	31,0%
Ziguinchor	4 795	4,4%	3 497	72,9%
National	175 793	8,1%	78 868	44,9%

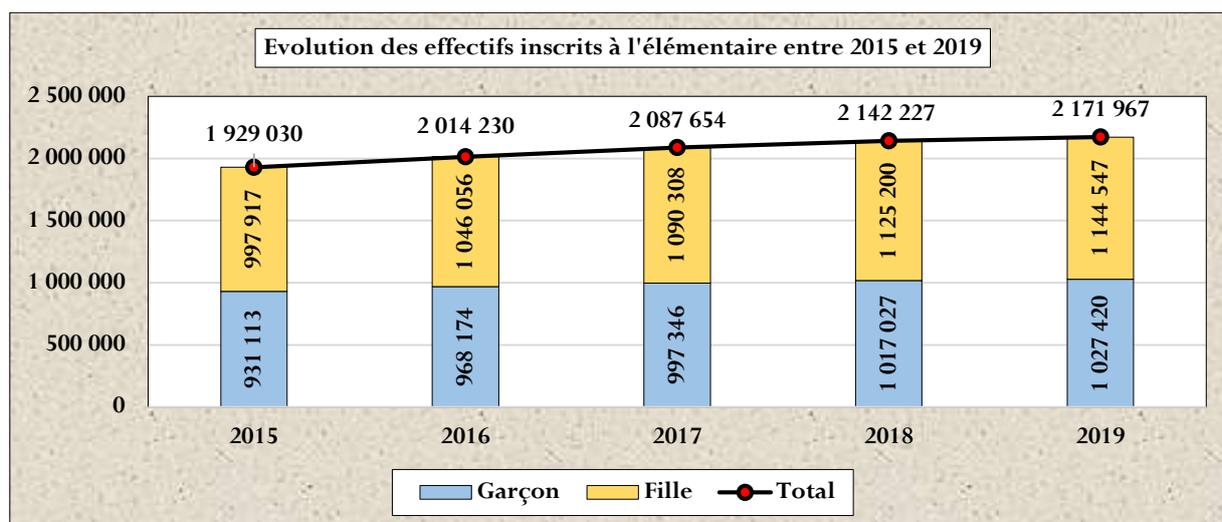
Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, sur un effectif global de 2 171 967 à l'Elémentaire, 8,1% sont inscrits dans les écoles franco-arabes. La région de Diourbel se particularise par le plus fort pourcentage d'élèves fréquentant les écoles élémentaires franco-arabes (24,6%). Parallèlement, Kédougou enregistre 0,4% d'élèves dans le franco-arabe. Quatre académies affichent des taux compris entre 10 et 15% : Kaolack (11,0%), Louga (13,1%), Pikine-Guédiawaye (14,4%) et Kaffrine (14,9%).

Les effectifs inscrits dans le franco-arabe public représentent 44,9% des effectifs de l'élémentaire franco-arabe. Kédougou et Rufisque ne comptent aucun élève dans le franco-arabe public au moment où Matam enregistre 100%, Kaffrine 95,3% et Sédhiou 92,5%.

1.2.3.5 Evolution des effectifs inscrits à l'élémentaire entre 2015 et 2019

Graphique 10 : Evolution des effectifs d'élèves de l'élémentaire entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019 et RNSE 2018 DPPE/MEN

Le graphique ci-dessus présente l'évolution des effectifs des enfants scolarisés selon le sexe entre 2015 et 2019.

Au cours de cette période, les effectifs globaux ont connu un TAMA de 3,0% en passant de 1 929 030 à 2 171 967. Cet accroissement est plus important chez les filles (3,5%) que chez les garçons (2,5%).

L'augmentation du nombre d'enfants scolarisés s'explique, entre autres, par les efforts consentis par le Gouvernement en termes d'accroissement et de diversification de l'offre pour répondre à la demande de scolarisation qui passe de 2 286 375 en 2015 à 2 559 695 enfants en 2019.

1.2.4 Niveau de scolarisation

1.2.4.1 Taux brut de scolarisation (TBS) en 2019

Le Taux brut de scolarisation (TBS) permet de mesurer le niveau général de participation d'un niveau éducatif donné et d'estimer la capacité d'accueil global disponible dans le sous-secteur considéré. Il s'agit d'une mesure globale de la participation scolaire, puisque tous les élèves sont pris en compte, quel que soit leur âge.

Tableau 20 : Taux brut de scolarisation à l'élémentaire en 2019

Région	Taux brut de scolarisation			
	Garçon	Fille	Total	IP
Dakar	97,5%	104,5%	101,0%	1,07
Diourbel	43,2%	57,7%	50,3%	1,34
Fatick	80,7%	89,4%	84,9%	1,11
Kaffrine	37,6%	54,0%	45,6%	1,44
Kaolack	70,7%	83,8%	77,0%	1,19
Kédougou	114,3%	112,0%	113,2%	0,98
Kolda	90,1%	96,3%	93,1%	1,07
Louga	61,9%	79,5%	70,4%	1,28
Matam	51,2%	85,5%	67,8%	1,67
Saint-Louis	80,8%	109,2%	94,6%	1,35
Sédhiou	102,4%	104,6%	103,5%	1,02
Tambacounda	73,2%	84,6%	78,7%	1,16
Thiès	99,8%	114,4%	106,9%	1,15
Ziguinchor	106,9%	107,4%	107,2%	1,00
National	78,4%	91,6%	84,9%	1,17

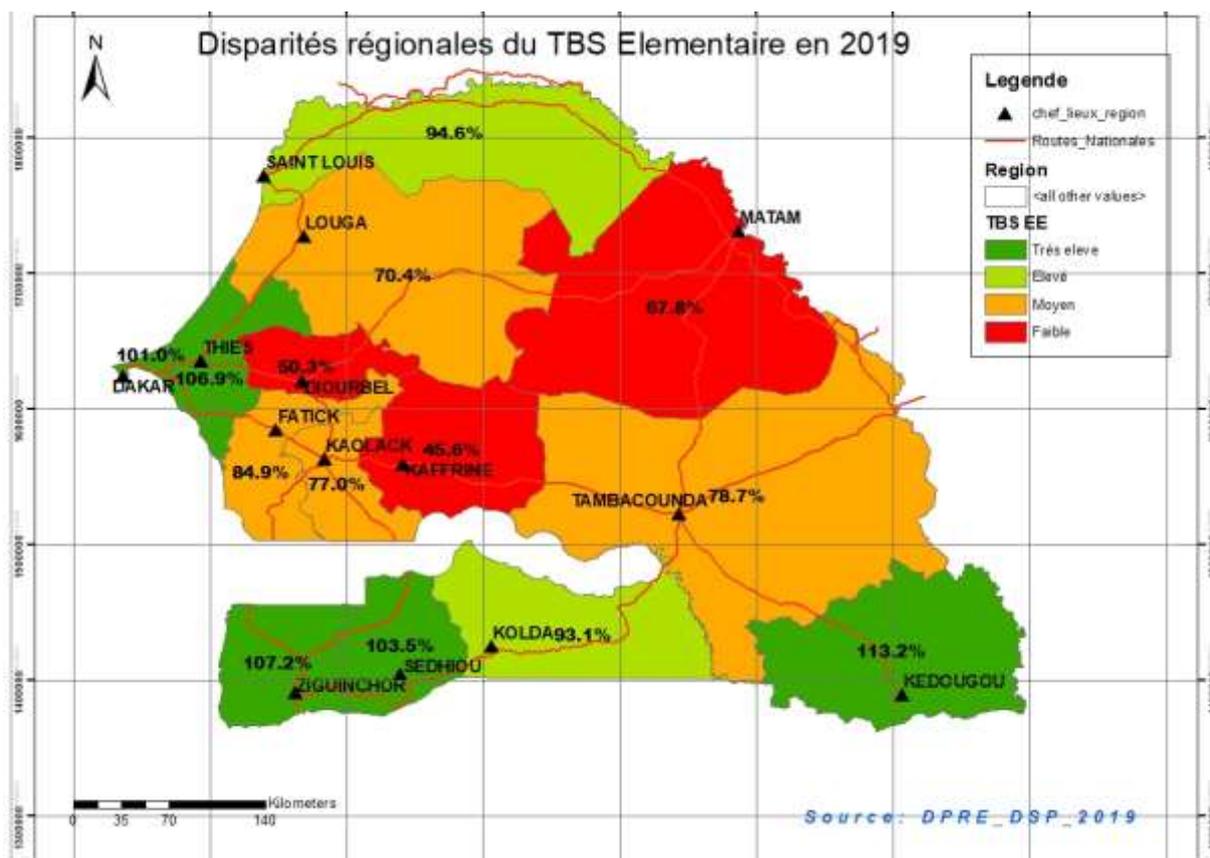
Source : Recensement scolaire 2018-2019 et RNSE 2018 DPRE/MEN

En 2019, le TBS à l'Elémentaire est de 84,9% avec 78,4% chez les garçons et 91,6% chez les filles. Cette situation montre que l'indice de parité est en faveur des filles (1,17).

Sept (7) régions ont enregistré un TBS supérieur à la valeur nationale. Les TBS inférieurs à la valeur nationale sont enregistrés dans six (6) régions où les taux varient entre 45,6% (Kaffrine), et 78,7% (Tambacounda). A l'exception de la région de Kaolack (77,0%), ces faibles taux sont identifiés dans les régions « en retard de scolarisation » (Kaffrine, Matam, Tambacounda, Louga et Diourbel).

Examiné selon le sexe, le TBS est partout en faveur des filles, sauf à Kédougou où, le TBS des garçons dépasse celui des filles de 2,3 points de pourcentage.

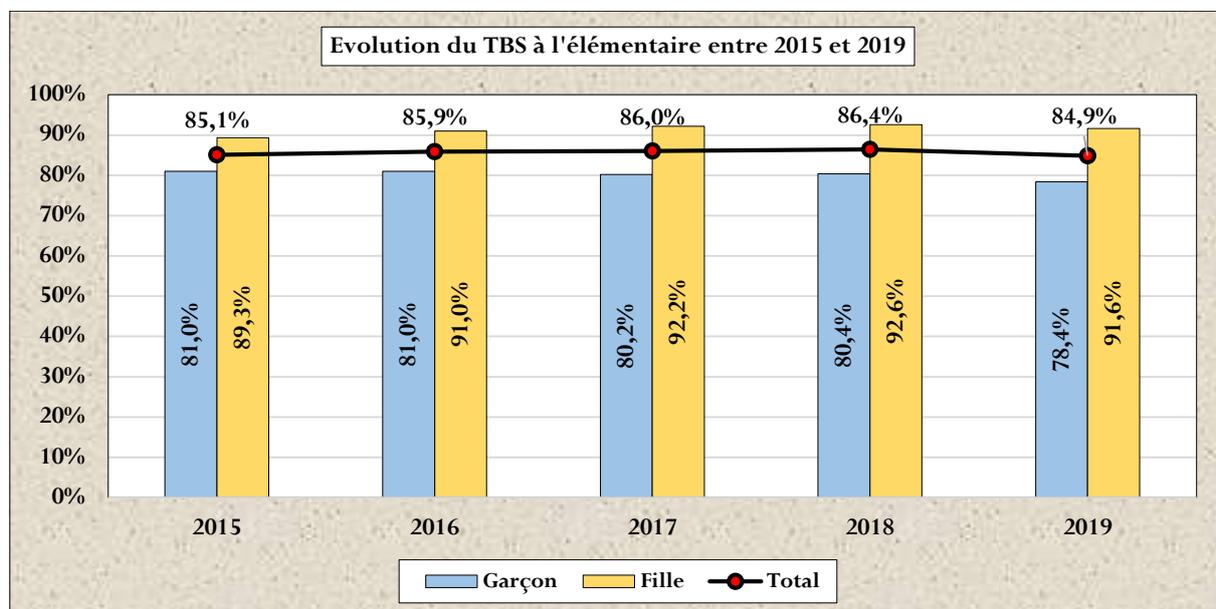
Carte 2 : Taux brut de scolarisation à l'élémentaire en 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et données démographiques 2019-ANSD

1.2.4.2 Evolution du TBS entre 2015 et 2019

Graphique 11 : Evolution du TBS à l'élémentaire entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

Sur la période 2015-2018, le TBS à l'élémentaire a connu une hausse de 1,3 point en passant de 85,1% à 86,4%.

Par contre, entre 2018 et 2019, le TBS a baissé de 1,5 point passant de 86,4% à 84,9%. La baisse du TBS entre 2018 et 2019 est plus accentuée chez les garçons (2 points de pourcentage) que chez les filles (1 point de pourcentage).

Cette baisse s'explique, entre autres, par un accroissement plus important de la population scolarisable (3,2%) que celui des effectifs scolarisés (1,4%). En effet, il faut dire que les efforts fournis dans l'accès et le maintien n'ont pas permis de résorber le gap lié à la forte demande de scolarisation.

Sur la période 2015-2019, le TBS des filles dépasse celui des garçons ; ce qui traduit un indice de parité en faveur des filles.

1.2.5 Réseau des écoles élémentaires

1.2.5.1 Nombre d'écoles élémentaires en 2019

Tableau 21 : Répartition des écoles élémentaires par statut en 2019

Académie	Communautaire/Associatif			Privé			Public			Ensemble		
	Complet	Incomplet	Total	Complet	Incomplet	Total	Complet	Incomplet	Total	Complet	Incomplet	Total général
Dakar	3	1	4	268	54	322	145	4	149	416	59	475
Diourbel	0			56	10	66	270	258	528	326	268	594
Fatick				26	16	42	476	197	673	502	213	715
Kaffrine				6	2	8	173	311	484	179	313	492
Kaolack				38	20	58	439	253	692	477	273	750
Kédougou				4		4	85	202	287	89	202	291
Kolda				13	3	16	288	493	781	301	496	797
Louga				31	20	51	291	606	897	322	626	948
Matam				1		1	257	174	431	258	174	432
Pikine-Guédiawaye	27	4	31	535	54	589	147	5	152	709	63	772
Rufisque				146	28	174	120	15	135	266	43	309
Saint-Louis				25	8	33	445	355	800	470	363	833
Sédhiou				8	3	11	201	300	501	209	303	512
Tambacounda				20	6	26	172	571	743	192	577	769
Thiès		1	1	179	51	230	673	273	946	852	325	1 177
Ziguinchor		1	1	36	8	44	273	159	432	309	168	477
National	30	7	37	1 392	283	1 675	4 455	4 176	8 631	5 877	4 466	10 343

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le réseau scolaire de l'Enseignement élémentaire compte 10 343 écoles dont 8 631 écoles publiques, soit 83,4% du nombre total d'écoles.

Les écoles à cycle incomplet sont au nombre de 4 466, soit 43,1% du total, dont 4 176 écoles publiques, soit 93,5%. Dans le public, le nombre d'écoles élémentaires à cycle incomplet est plus important dans les académies de Louga et de Tambacounda.

Compte tenu des problèmes de scolarisation liés à l'existence d'écoles à cycle incomplet (discontinuité éducative, difficultés de rationalisation des ressources), des stratégies de réduction du nombre d'écoles à cycle incomplet doivent être mises en œuvre à travers, entre autres, un regroupement scolaire et des centres de ressources pédagogiques.

1.2.5.2 Composition du réseau d'écoles élémentaires

Tableau 22 : Proportion des écoles élémentaires par statut et par académie en 2019

Académie	Ecoles élémentaires			
	Nombre	Part du Public	Part du Privé	Part du Communautaire/ associatif
Dakar	475	31,4%	67,8%	0,8%
Diourbel	594	88,9%	11,1%	
Fatick	715	94,1%	5,9%	
Kaffrine	492	98,4%	1,6%	
Kaolack	750	92,3%	7,7%	
Kédougou	291	98,6%	1,4%	
Kolda	797	98,0%	2,0%	
Louga	948	94,6%	5,4%	
Matam	432	99,8%	0,2%	
Pikine-Guédiawaye	772	19,7%	76,3%	4,0%
Rufisque	309	43,7%	56,3%	
Saint-Louis	833	96,0%	4,0%	
Sédhiou	512	97,9%	2,1%	
Tambacounda	769	96,6%	3,4%	
Thiès	1 177	80,4%	19,5%	0,1%
Ziguinchor	477	90,6%	9,2%	0,2%
National	10 343	83,4%	16,2%	0,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Sur 10 343 écoles élémentaires, 83,4% sont du Public, 16,2% du Privé et seulement 0,4% du Communautaire/associatif.

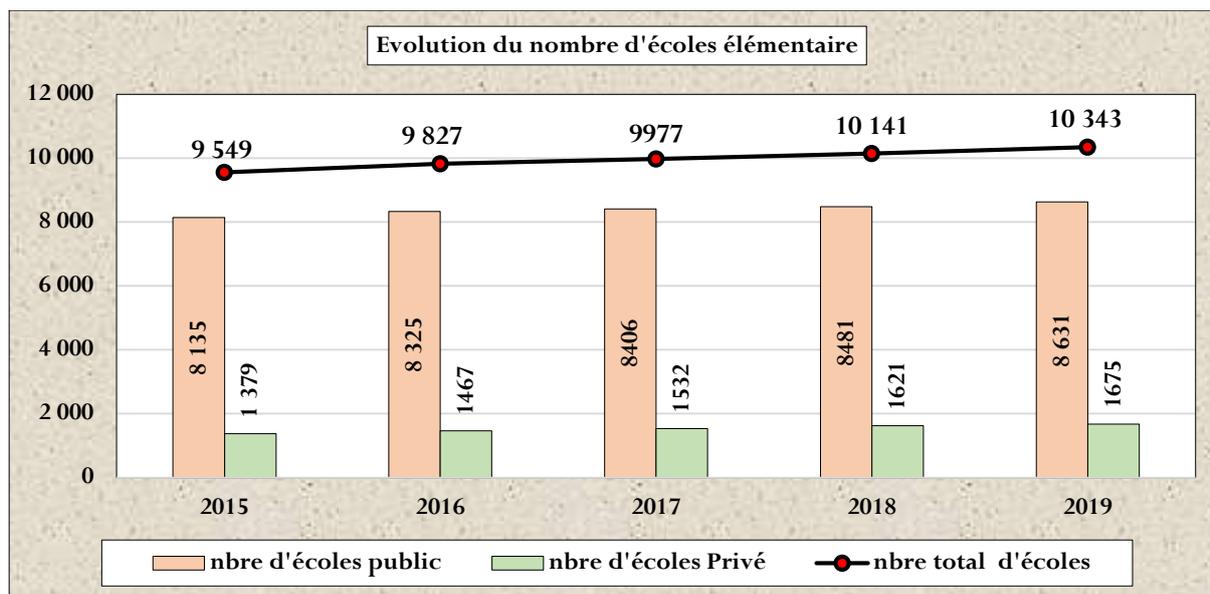
Dans les académies de la région de Dakar, le Privé est très développé avec des pourcentages de 56,3% à Rufisque, 67,8% à Dakar et 76,3% à Pikine-Guédiawaye.

Par contre, il est très peu développé dans les académies de Matam, Kédougou, Kaffrine, Kolda et Sédhiou où il est inférieur à 3%.

Les écoles communautaires/associatives sont faiblement représentées : elles n'existent que dans les académies de Dakar, Pikine-Guédiawaye, Thiès et Ziguinchor, là où le Privé est développé.

1.2.5.3 Evolution du nombre d'écoles élémentaires entre 2015 et 2019

Graphique 12 : Evolution des écoles élémentaires publiques entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019 et RNSE 2018-DPRE/MEN

De 2015 à 2019, le réseau d'écoles élémentaires a connu un taux d'accroissement moyen annuel de 2,0%, soit une augmentation globale de 794 écoles durant la période. Cet accroissement du réseau d'écoles élémentaires est le fruit des efforts fournis par les parties prenantes pour améliorer l'accès, notamment, le Privé qui a vu son réseau d'écoles élémentaires croître de 5,0% au moment où le réseau d'écoles publiques n'a connu qu'un accroissement de 1,5%.

1.2.6 Salles de classe des écoles élémentaires publiques

1.2.6.1 Caractéristiques des salles de classe des écoles élémentaires publiques en 2019

Tableau 23 : Caractéristiques des salles de classe des écoles élémentaires publiques par académie en 2019

Académie	Salles de classes des écoles élémentaires publiques			
	Abris provisoires	Local normal	Total	% abris provisoires
Dakar	3	1 635	1 638	0,2%
Diourbel	283	2 886	3 169	8,9%
Fatick	194	4 014	4 208	4,6%
Kaffrine	87	2 031	2 118	4,1%
Kaolack	257	3 998	4 255	6,0%
Kédougou	118	947	1 065	11,1%
Kolda	630	2 654	3 284	19,2%
Louga	191	3 574	3 765	5,1%
Matam	163	2 369	2 532	6,4%
Pikine-Guédiawaye	9	1 805	1 814	0,5%
Rufisque	53	1 243	1 296	4,1%
Saint-Louis	425	3 804	4 229	10,0%
Sédhiou	637	1 917	2 554	24,9%
Tambacounda	286	2 478	2 764	10,3%
Thiès	288	6 034	6 322	4,6%
Ziguinchor	441	2 659	3 100	14,2%
National	4 065	44 048	48 113	8,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, sur 48 113 salles de classe dans les écoles élémentaires publiques, on compte 4 064 salles en abris provisoires, ce qui représente 8,4%.

Le pourcentage de salles de classe en abris provisoires dans le public varie entre 0,2% (Dakar) et 24,9% (Sédhiou).

Sept (07) académies affichent des pourcentages supérieurs à la valeur nationale (8,4%) : Diourbel (8,9%), Saint-Louis (10%), Tambacounda (10,3%), Kédougou (11,1%), Ziguinchor (14,2%), Kolda (19,2%) et Sédhiou (24,9%).

Les proportions les plus faibles sont enregistrées dans les académies de Dakar (0,2%), Pikine-Guédiawaye (0,5%), Rufisque (4,1%) et Kaffrine (4,1%).

Compte tenu du nombre encore important d'abris provisoires qui subsistent, le Programme zéro abris provisoires devrait se poursuivre pour atteindre l'objectif d'éradication des abris à l'horizon 2022.

1.2.6.2 Salles de classe des écoles élémentaires publiques en 2018 et 2019

Tableau 24 : Situation des salles de classe des écoles élémentaires publiques par académie en 2018 et 2019

Académie	Salles de classe des écoles élémentaires publiques	
	Situation en 2018	Situation en 2019
Dakar	1 653	1 638
Diourbel	3 158	3 169
Fatick	4 188	4 208
Kaffrine	2 073	2 118
Kaolack	4 216	4 255
Kédougou	1 038	1 065
Kolda	3 078	3 284
Louga	3 731	3 765
Matam	2 511	2 532
Pikine-Guédiawaye	1 850	1 814
Rufisque	1 283	1 296
Saint-Louis	4 211	4 229
Sédhiou	2 476	2 554
Tambacounda	2 658	2 764
Thiès	6 184	6 322
Ziguinchor	3 079	3 100
National	47 387	48 113

Source : Recensement scolaire 2018-2019 et RNSE 2018 DPRE/MEN

Entre 2018 et 2019, la capacité d'accueil dans les écoles élémentaires publiques est passée de 47 387 à 48 113 salles de classe, soit une augmentation globale de 726 salles de classe, représentant un accroissement de 1,5%. Les hausses varient entre 11 salles à Diourbel et 206 à Kolda. Les académies de Tambacounda (106), de Thiès (138) et de Kolda (206) enregistrent les hausses les plus importantes.

Cette augmentation du nombre de salles de classe traduit les efforts du Gouvernement dans le cadre de l'amélioration de l'accès et des conditions d'enseignement-apprentissage.

Section 1.3 : Enseignement Moyen général



1.3.1 Population scolarisable

1.3.1.1 Population scolarisable en 2019

La population scolarisable dans l'enseignement moyen est le nombre de jeunes de la tranche d'âge 12-15 ans de la population totale du Sénégal en 2019.

Tableau 25 : Répartition de la population scolarisable par région en 2019

Académie	Population scolarisable au moyen			
	Garçon	Fille	Total	% des filles
Dakar	151 389	154 788	306 178	50,6%
Diourbel	83 787	84 888	168 674	50,3%
Fatick	45 230	43 195	88 424	48,8%
Kaffrine	33 903	33 946	67 848	50,0%
Kaolack	58 682	55 966	114 649	48,8%
Kédougou	8 535	8 071	16 607	48,6%
Kolda	41 400	38 519	79 919	48,2%
Louga	52 639	47 104	99 743	47,2%
Matam	35 801	32 102	67 903	47,3%
Saint-Louis	52 318	48 986	101 303	48,4%
Sédhiou	28 765	26 185	54 950	47,7%
Tambacounda	41 831	38 725	80 556	48,1%
Thiès	100 355	93 851	194 206	48,3%
Ziguinchor	29 610	26 980	56 590	47,7%
National	764 244	733 307	1 497 550	49,0%
Minimum	8 535	8 071	16 607	47,2%
Maximum	151 389	154 788	306 178	50,6%

Source : données démographiques 2019-ANSD

En 2019, la population scolarisable au Moyen est estimée à 1 497 550 individus dont 733 307 filles, soit 49,0%.

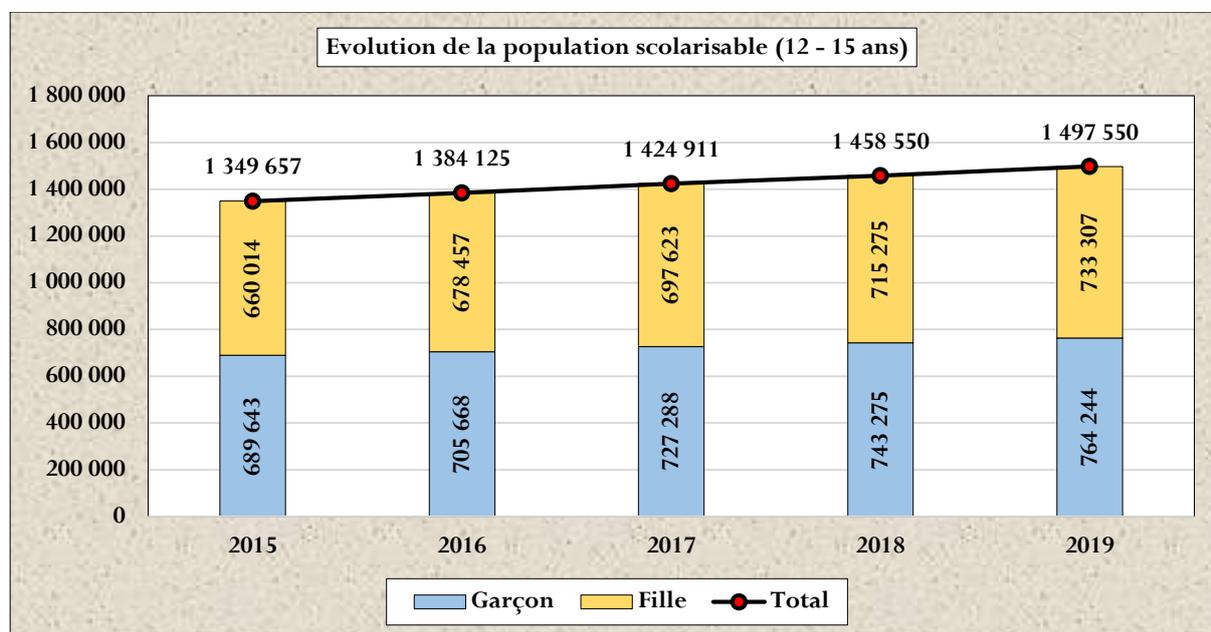
La répartition par région de cette population en 2019 révèle que les régions de Dakar (306 178), de Thiès (194 206) et de Diourbel (168 674) enregistrent les plus grandes parts tandis que les plus faibles parts sont notées dans les régions de Kédougou (16 607), de Sédhiou (54 950) et de Ziguinchor (56 590).

L'analyse des disparités met en exergue une concentration de plus du tiers de la demande d'éducation dans les académies de la partie Ouest du pays (Dakar et Thiès).

Par ailleurs, la répartition de cette population par région selon le sexe a montré une prédominance des filles sur les garçons dans les régions de Dakar (50,6%), Diourbel (50,3%) et Kaffrine (50,0%).

1.3.1.2 Population scolarisable entre 2015 et 2019

Graphique 13 : Evolution de la population scolarisable au moyen entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

Entre 2015 et 2019, la population scolarisable au moyen a connu une augmentation de 147 893 individus. Elle est passée de 1 349 657 en 2015 à 1 497 550 en 2019, soit un TAMA de 2,63 %.

Selon le sexe, la population scolarisable des garçons est plus élevée que celle des filles sur la période 2015-2019. Cette situation nécessite donc l'accroissement de l'offre éducative pour une meilleure prise en charge de cette frange de la population.

1.3.2 Niveau d'accès au moyen général

1.3.2.1 Nouveaux inscrits en sixième en 2019

Tableau 26 : Nouveaux inscrits en sixième du moyen général par académie en 2019

Académies	Nouveaux inscrits globaux en 6ème					
	Garçon	Fille	Total	Part du public		
				Garçon	Fille	Total
Dakar	8 483	9 541	18 024	49,2%	53,1%	51,3%
Diourbel	4 445	5 874	10 319	85,8%	85,2%	85,5%
Fatick	5 169	6 252	11 421	97,5%	97,7%	97,6%
Kaffrine	1 865	2 296	4 161	99,6%	99,6%	99,6%
Kaolack	6 724	7 070	13 794	88,5%	90,0%	89,3%
Kédougou	1 370	1 273	2 643	98,1%	98,1%	98,1%
Kolda	5 346	5 294	10 640	96,1%	97,0%	96,6%
Louga	3 782	4 514	8 296	86,9%	90,2%	88,7%
Matam	2 437	3 783	6 220	96,7%	98,6%	97,8%
Pikine-Guédiawaye	10 797	12 374	23 171	62,2%	64,4%	63,4%
Rufisque	4 616	5 181	9 797	76,6%	79,2%	78,0%
Saint-Louis	5 709	6 976	12 685	93,0%	94,6%	93,9%
Sédhiou	4 057	3 528	7 585	98,4%	97,9%	98,2%
Tambacounda	3 601	3 547	7 148	90,1%	89,9%	90,0%
Thiès	13 770	15 574	29 344	85,2%	86,6%	85,9%
Ziguinchor	6 410	6 062	12 472	93,7%	94,0%	93,8%
National	88 581	99 139	187 720	83,0%	84,2%	83,6%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, le nombre d'élèves nouvellement inscrits en sixième dans l'Enseignement moyen général (EMG) s'élève à 187 720, soit une augmentation de 14 313 élèves par rapport à la valeur enregistrée en 2018 (173 407).

La part du public dans ces effectifs reste la plus élevée (83,6%). Cette moyenne nationale ne révèle pas les disparités régionales sur les effectifs. Dans l'académie de Dakar, les effectifs du public (51,3%) sont presque à égalité avec ceux du privé.

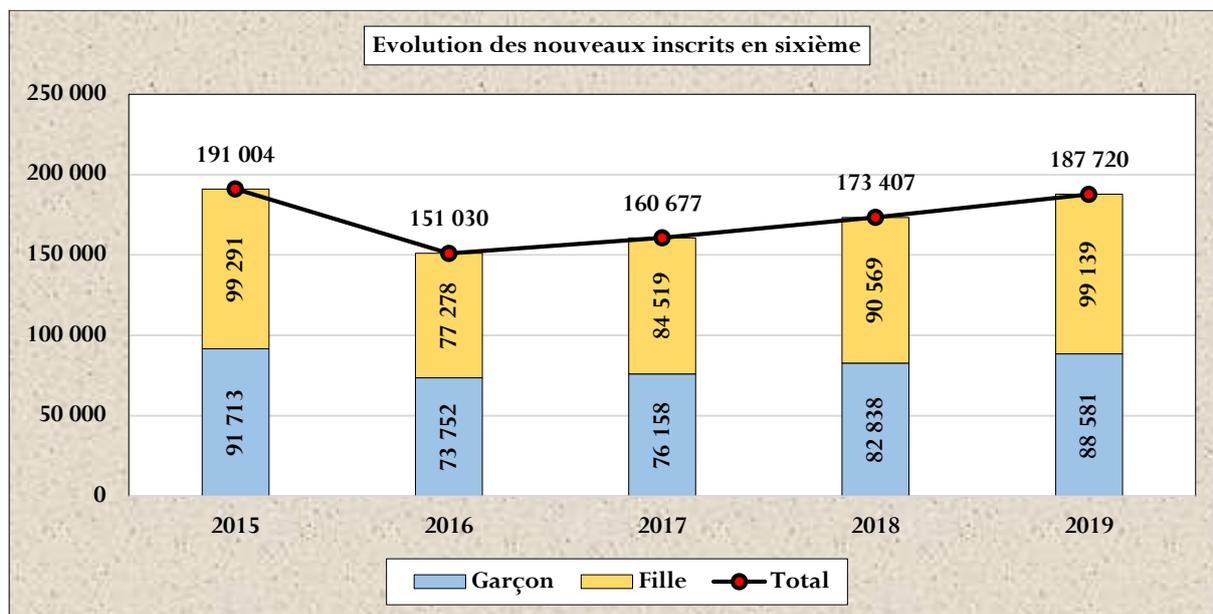
Par ailleurs, l'analyse de ces nouveaux inscrits par sexe montre que les filles sont plus représentées aussi bien dans les effectifs globaux (52,81%) que dans le public (84,2%).

Les académies de Thiès (29 344), de Pikine-Guédiawaye (23 171) et de Dakar (18 024) affichent les plus fortes valeurs, tandis que celles de Kédougou (2 643), de Kaffrine (4 161) et de Matam (6 220) enregistrent les effectifs les plus faibles.

Pour ces dernières, il y a donc lieu d'améliorer les stratégies d'enseignement-apprentissages à l'élémentaire pour booster les effectifs des nouveaux inscrits en sixième.

1.3.2.2 Nouveaux inscrits en sixième entre 2015 et 2019

Graphique 14 : Evolution des nouveaux inscrits en sixième entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le nombre de nouveaux inscrits en sixième dans le cycle moyen général, entre 2015 et 2019, a connu une évolution en deux phases. Il est passé de 191 004 en 2015 à 151 030 élèves en 2016, soit une baisse de 39 974 élèves nouvellement inscrits.

Il va, comme l'indique le graphique ci-dessus, connaître une hausse entre 2016 et 2019 en passant de 151 030 à 187 720, soit un gain de 36 690 élèves.

Ces variations pourraient s'expliquer par les fluctuations remarquées dans les résultats des examens d'entrée en sixième sanctionnant la fin des études du cycle élémentaire. Il y a donc lieu de renforcer l'encadrement des maîtres dans la mise en œuvre des curricula et des pratiques pédagogiques.

Par ailleurs, la répartition des nouveaux inscrits par sexe a montré, sur toute la période considérée (2015-2019), que les filles sont toujours majoritaires.

1.3.2.3 Taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen général en 2018

Tableau 27 : Taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen général par académie en 2018

Académie	Taux de transition élémentaire vers le moyen général		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	91,6%	89,8%	90,7%
Diourbel	59,5%	57,5%	58,3%
Fatick	71,8%	71,2%	71,5%
Kaffrine	71,3%	61,5%	65,5%
Kaolack	80,9%	71,5%	75,8%
Kédougou	60,3%	60,7%	60,5%
Kolda	69,7%	65,5%	67,5%
Louga	67,5%	65,7%	66,5%
Matam	76,0%	66,2%	69,7%
Pikine-Guédiawaye	82,7%	83,0%	82,9%
Rufisque	84,1%	85,5%	84,8%
Saint-Louis	75,2%	71,2%	73,0%
Sédhiou	63,7%	61,6%	62,7%
Tambacounda	61,6%	55,6%	58,5%
Thiès	78,1%	73,3%	75,4%
Ziguinchor	87,8%	85,7%	86,8%
National	75,8%	72,3%	73,9%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2018, le taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen général est de 73,9%.

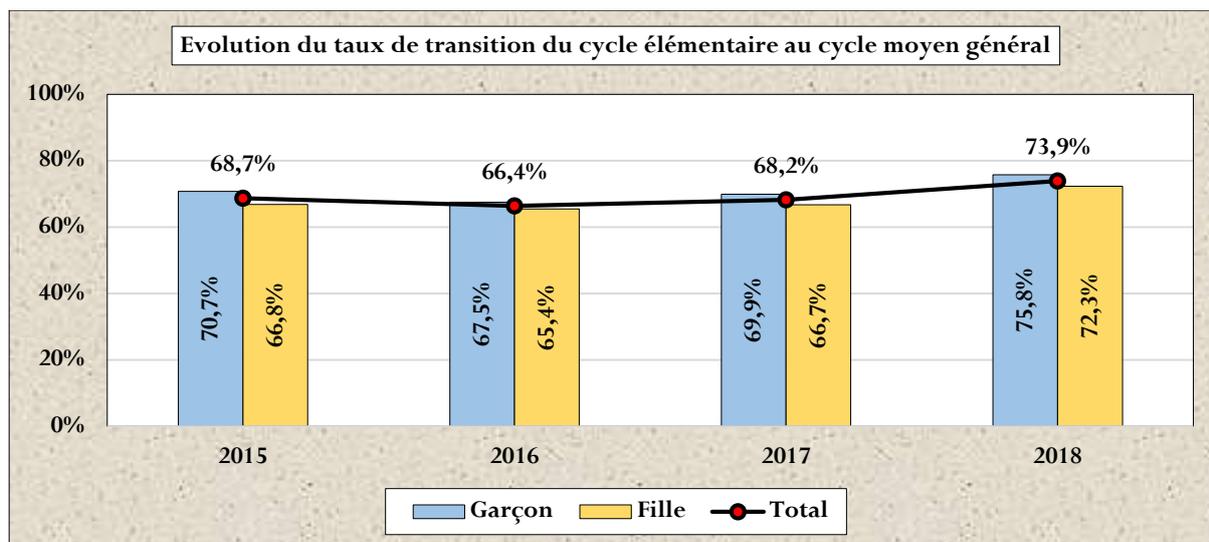
Il est plus élevé chez les garçons (75,8%) que chez les filles (72,3%).

Au niveau des académies, on note une dispersion des valeurs par rapport à la valeur nationale. Les académies de Dakar (90,7%), de Ziguinchor (86,8%) et de Rufisque (84,8%) enregistrent les taux les plus élevés, alors que celles de Diourbel (58,3%), de Tambacounda (58,5%) et de Kédougou (60,5%) enregistrent les taux les plus faibles.

Pour ces dernières, il y a lieu d'accentuer l'encadrement des enseignants pour améliorer les pratiques pédagogiques en termes de maîtrise et de mise en œuvre des curricula.

1.3.2.4 Taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen général entre 2015 et 2018

Graphique 15 : Evolution du taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen général entre 2015 et 2018



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019 et RNSE 2018 -DPRE/MEN

Entre 2015 et 2018, le taux de transition de l'Elémentaire au Moyen général a connu une évolution en deux phases puisque. De 2015 à 2016, il est passé de 68,7% à 66,4%, soit une baisse de 2,3 points de pourcentage. Pour la seconde phase, couvrant la période 2016 à 2018, une hausse de 7,5 points de pourcentage est notée. La baisse enregistrée entre 2015 et 2016, s'explique, entre autres, par la volonté politique de promouvoir la qualité dans les enseignements-apprentissages. La hausse peut être due à un début de maîtrise des nouveaux curricula par les enseignants et aux effets de la politique de généralisation des manuels scolaires.

1.3.3 Effectifs inscrits au moyen général

1.3.3.1 Effectifs inscrits au moyen général en 2019

Tableau 28 : Répartition des effectifs d'élèves du moyen général par sexe et par académie en 2019

Académie	Effectifs d'élèves au moyen général		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	32 556	38 521	71 077
Diourbel	18 582	23 255	41 837
Fatick	24 242	28 157	52 399
Kaffrine	7 017	8 077	15 094
Kaolack	26 860	28 853	55 713
Kédougou	4 740	3 621	8 361
Kolda	17 907	15 950	33 857
Louga	15 130	18 649	33 779
Matam	9 599	14 777	24 376
Pikine-Guédiawaye	42 061	50 572	92 633
Rufisque	17 780	20 920	38 700
Saint-Louis	21 781	27 566	49 347
Sédhiou	15 994	12 903	28 897
Tambacounda	12 425	12 316	24 741
Thiès	56 912	66 901	123 813
Ziguinchor	26 318	25 555	51 873
National	349 904	396 593	746 497

Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN

En 2019, les effectifs scolarisés au moyen général s'élèvent à 746 497 élèves dont 396 593 filles, soit 53,1%. Au niveau des Académies, Thiès (123 813), Pikine-Guédiawaye (92 633) et Dakar (71 077) enregistrent les effectifs les plus élevés tandis que Kédougou (8 361), Kaffrine (15 094) et Matam (24 376) ont les plus faibles effectifs.

1.3.3.2 Part du Privé dans les effectifs du Moyen général en 2019

Tableau 29 : Effectifs d'élèves du moyen général privé par académie en 2019

Académie	Moyen général privé	
	Effectif	% dans les effectifs
Dakar	34 869	49,1%
Diourbel	6 245	14,9%
Fatick	4 191	8,0%
Kaffrine	241	1,6%
Kaolack	6 161	11,1%
Kédougou	178	2,1%
Kolda	1 717	5,1%
Louga	3 334	9,9%
Matam	626	2,6%
Pikine-Guédiawaye	37 067	40,0%
Rufisque	10 281	26,6%
Saint-Louis	3 153	6,4%
Sédhiou	1 232	4,3%
Tambacounda	2 266	9,2%
Thiès	19 763	16,0%
Ziguinchor	4 233	8,2%
National	135 557	18,2%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, la part du Privé dans les effectifs du Moyen général est de 18,2%.

Au niveau académique, on remarque que les trois académies de la région de Dakar : Dakar (49,1%), Pikine-Guédiawaye (40,0%), Rufisque (26,6%) affichent des valeurs nettement au-dessus de la valeur nationale.

Les académies qui enregistrent les plus faibles valeurs sont Kaffrine (1,6%), Kédougou (2,1%) et Matam (2,6%).

Les forts pourcentages des trois académies de la région de Dakar sont liés à la forte demande et à la forte présence de structures du Privé délivrant un Enseignement Moyen général.

1.3.3.3 Effectifs des élèves du Moyen général en situation de handicap en 2019

Tableau 30 : Effectifs des élèves en situation de handicap en 2019

Académie	Effectif des élèves en situation de handicap au moyen général					
	Garçon		Fille		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Dakar	32	0,1%	30	0,1%	62	0,1%
Diourbel	250	1,3%	369	1,6%	619	1,5%
Fatick	158	0,7%	136	0,5%	294	0,6%
Kaffrine	27	0,4%	28	0,3%	55	0,4%
Kaolack	83	0,3%	87	0,3%	170	0,3%
Kédougou	47	1,0%	23	0,6%	70	0,8%
Kolda	110	0,6%	91	0,6%	201	0,6%
Louga	69	0,5%	104	0,6%	173	0,5%
Matam	24	0,3%	29	0,2%	53	0,2%
Pikine-Guédiawaye	89	0,2%	102	0,2%	191	0,2%
Rufisque	22	0,1%	22	0,1%	44	0,1%
Saint-Louis	68	0,3%	86	0,3%	154	0,3%
Sédhiou	88	0,6%	74	0,6%	162	0,6%
Tambacounda	36	0,3%	25	0,2%	61	0,2%
Thiès	316	0,6%	394	0,6%	710	0,6%
Ziguinchor	261	1,0%	340	1,3%	601	1,2%
National	1 680	0,5%	1 940	0,5%	3 620	0,5%

Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN

Dans le Moyen général, en 2019, on dénombre 3 620 enfants en situation de handicap, soit 0,5% des effectifs globaux du cycle.

On les retrouve plus dans les académies de Thiès (710), de Diourbel (619) et de Ziguinchor (601). Pour cette dernière, la proportion importante peut être mise en lien avec les effets négatifs du conflit armé.

Les académies qui en comptent le moins sont Rufisque (44), Matam (53) et Kaffrine (55). Parmi cette population, on compte plus de filles (1 940) que de garçons (1680).

1.3.3.4 Effectifs inscrits au moyen général franco-arabe en 2019

Tableau 31 : Effectifs des élèves du moyen général franco-arabe en 2019

Académie	Moyen général Franco-arabe		Moyen général Franco-arabe public	
	effectifs	% dans les effectifs du moyen général	effectifs	% dans les effectifs du moyen général franco-arabe
Dakar	1 601	2,3%	405	25,3%
Diourbel	5 789	13,8%	4 253	73,5%
Fatick	409	0,8%	360	88,0%
Kaffrine	864	5,7%	864	100,0%
Kaolack	2 632	4,7%	1 830	69,5%
Kédougou	0		0	
Kolda	125	0,4%	125	100,0%
Louga	2 901	8,6%	1 394	48,1%
Matam	457	1,9%	111	24,3%
Pikine-Guédiawaye	3 892	4,2%	1 764	45,3%
Rufisque	137	0,4%	0	
Saint-Louis	333	0,7%	333	100,0%
Sédhiou	400	1,4%	400	100,0%
Tambacounda	452	1,8%	0	
Thiès	2 295	1,9%	414	18,0%
Ziguinchor	1 618	3,1%	1 468	90,7%
National	23 905	3,2%	13 721	57,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

Les effectifs globaux du franco-arabe dans le Moyen général sont estimés à 23 905 élèves en 2019, soit 3,2% du total.

Ils sont plus présents dans les académies de Diourbel (5 789), de Pikine-Guédiawaye (3 892) et de Louga (2 901).

Certaines de ces académies (Louga et Diourbel) font partie des zones où persiste la résistance à l'offre classique d'éducation.

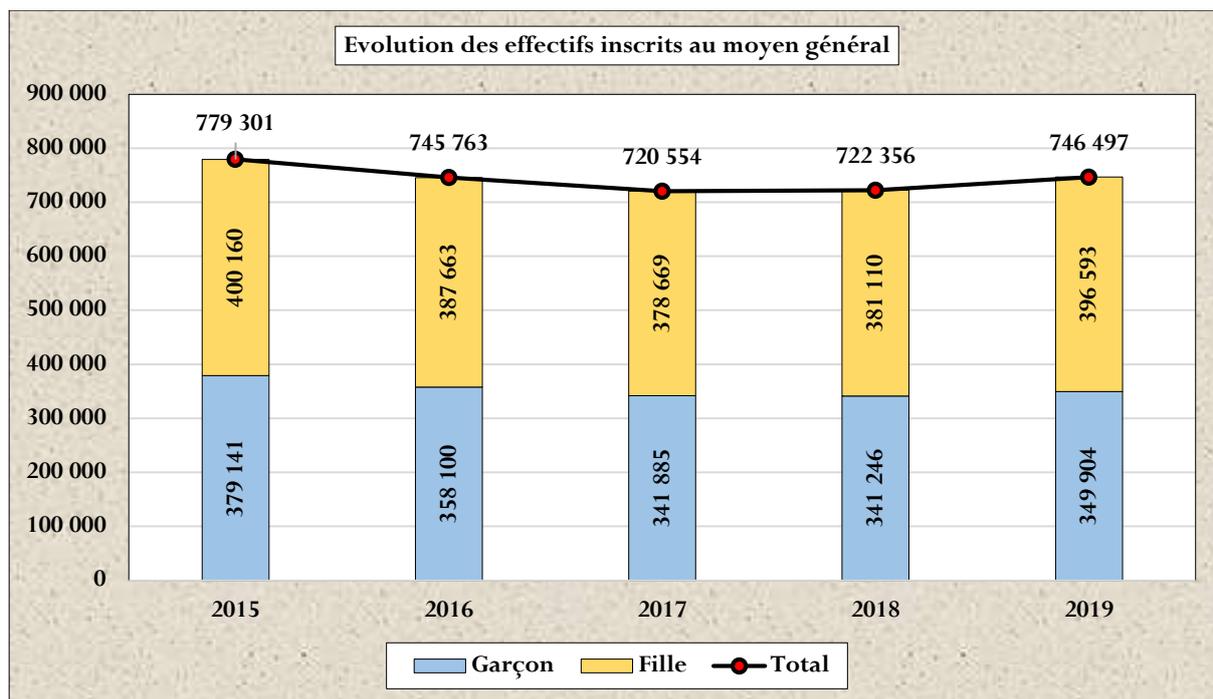
Parmi ces effectifs le Public franco-arabe représente un peu plus de la moitié avec 57,4%.

Pour certaines académies comme Saint-Louis, Sédhiou, Kolda et Kaffrine, en l'absence d'offre éducative franco arabe issue du privé, tous les effectifs (100%) sont du Public.

Du fait de la forte demande d'offre alternative d'éducation dans le Moyen général, le Gouvernement devra poursuivre sa politique de diversification et d'élargissement du réseau d'établissements franco-arabe dans le Moyen général.

1.3.3.5 Evolution des effectifs inscrits au moyen général entre 2015 et 2019

Graphique 16 : Evolution des effectifs d'élèves du moyen général entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Entre 2015 et 2019, les effectifs du Moyen général ont connu une évolution en deux phases.

La première allant de 2015 à 2017 est marquée par une baisse de 58 747 des effectifs qui sont passés de 779 301 à 720 554 élèves.

La deuxième phase allant de 2017 à 2019 est marquée par une hausse de 25 943 des effectifs qui sont passés de 720 554 à 746 497.

Il faut remarquer que sur toute la période de 2015 à 2019, les effectifs des filles sont toujours au-dessus de ceux des garçons.

L'écart entre les deux effectifs est surtout plus significatif durant les deux dernières années.

1.3.4 Niveau de scolarisation au moyen général

L'intensité de la participation à la scolarisation universelle se mesure par le Taux brut de scolarisation.

Cet indicateur est le rapport entre les effectifs scolarisés dans l'enseignement moyen général, indépendamment de l'âge, et la population des jeunes âgés de 12 à 15 ans.

1.3.4.1 Taux brut de scolarisation (TBS) en 2019

Tableau 32 : Taux brut de scolarisation par sexe et par académie en 2019

Région	Taux brut de scolarisation au moyen général			
	Garçon	Fille	Total	IP
Dakar	61,0%	71,1%	66,1%	1,17
Diourbel	22,2%	27,4%	24,8%	1,23
Fatick	53,6%	65,2%	59,3%	1,22
Kaffrine	20,7%	23,8%	22,2%	1,15
Kaolack	45,8%	51,6%	48,6%	1,13
Kédougou	55,5%	44,9%	50,3%	0,81
Kolda	43,3%	41,4%	42,4%	0,96
Louga	28,7%	39,6%	33,9%	1,38
Matam	26,8%	46,0%	35,9%	1,72
Saint-Louis	41,6%	56,3%	48,7%	1,35
Sédhiou	55,6%	49,3%	52,6%	0,89
Tambacounda	29,7%	31,8%	30,7%	1,07
Thiès	56,7%	71,3%	63,8%	1,26
Ziguinchor	88,9%	94,7%	91,7%	1,07
National	45,8%	54,1%	49,8%	1,18

Source : Recensement scolaire 2018 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2019-ANSD

En 2019, le taux brut de scolarisation au Moyen général est de 49,8%.

Il est plus élevé chez les filles (54,1%) que chez les garçons (45,8%). Cela donne un indice de parité global filles/garçons de 1,18.

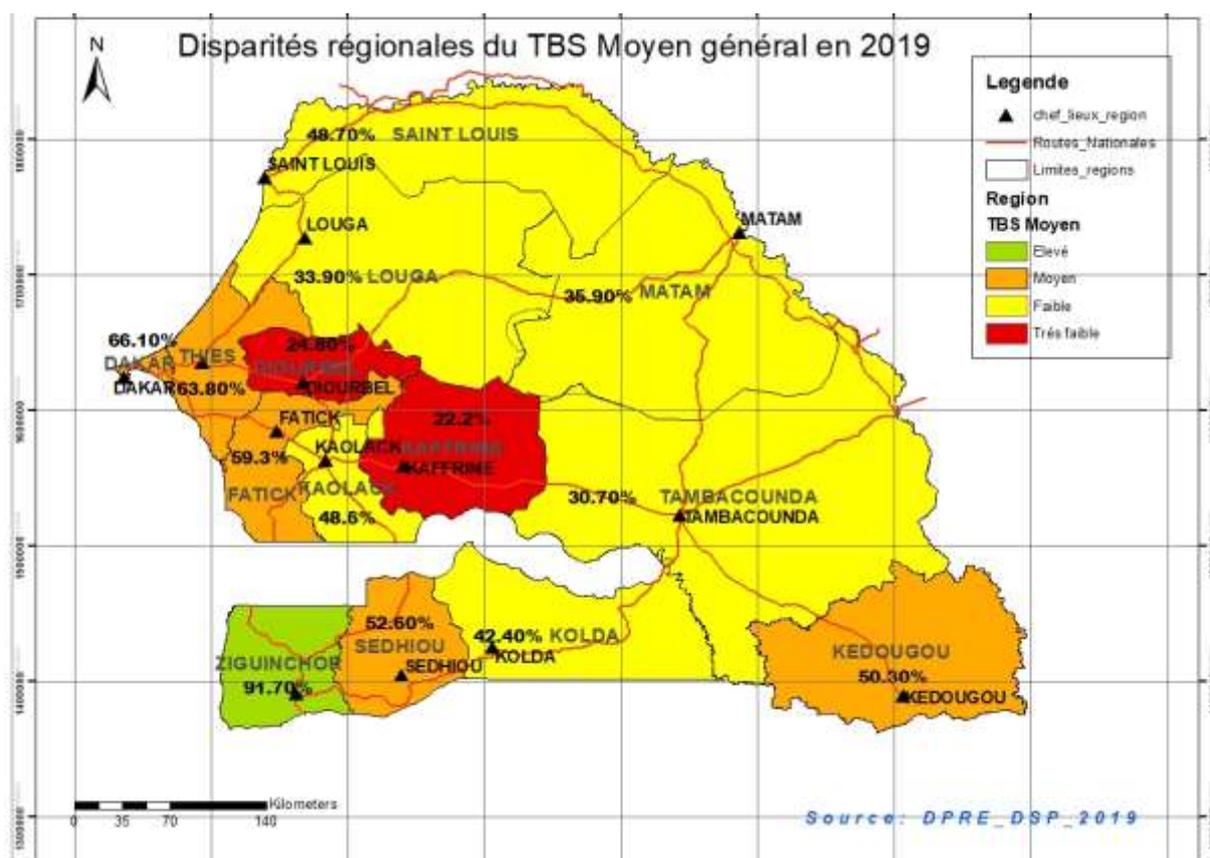
Cette valeur cache des disparités au niveau régional. La parité est largement en faveur des filles à Matam (1,72), Louga (1,38) et Saint-Louis (1,35), la tendance s'inverse à Kédougou (0,81) et Sédhiou (0,89) où elle est en faveur des garçons. Quant au niveau de la région de Kolda, la parité est presque atteinte avec un indice de 0,96.

Au niveau des régions, on remarque une dispersion du TBS autour de la valeur nationale : Ziguinchor (91,7%), Dakar (66,1%) et Thiès (63,8%) affichent des valeurs très au-dessus de la valeur nationale. Cependant, les régions de Kaffrine (22,2%), de Diourbel (24,8%) et de Tambacounda (30,7%) ont les plus faibles valeurs.

Les taux des régions qui sont en tête peuvent, entre autres, être dus à la densité de leurs réseaux d'établissements, à l'adéquation de l'offre scolaire par rapport aux préférences des bénéficiaires et à l'attachement que les populations en âge de fréquenter le cycle Moyen vouent à l'Éducation.

Pour ce qui est des régions ayant les plus faibles valeurs, leurs scores peuvent aussi, entre autres, s'expliquer par la résistance aux offres classiques d'éducation, la persistance de certaines réalités socioculturelles (mariages et grossesses précoces, attachement à l'émigration, etc.) et par la faible densité de leurs réseaux d'établissements du Moyen général.

Carte 3 : Taux brut de scolarisation au moyen général en 2019

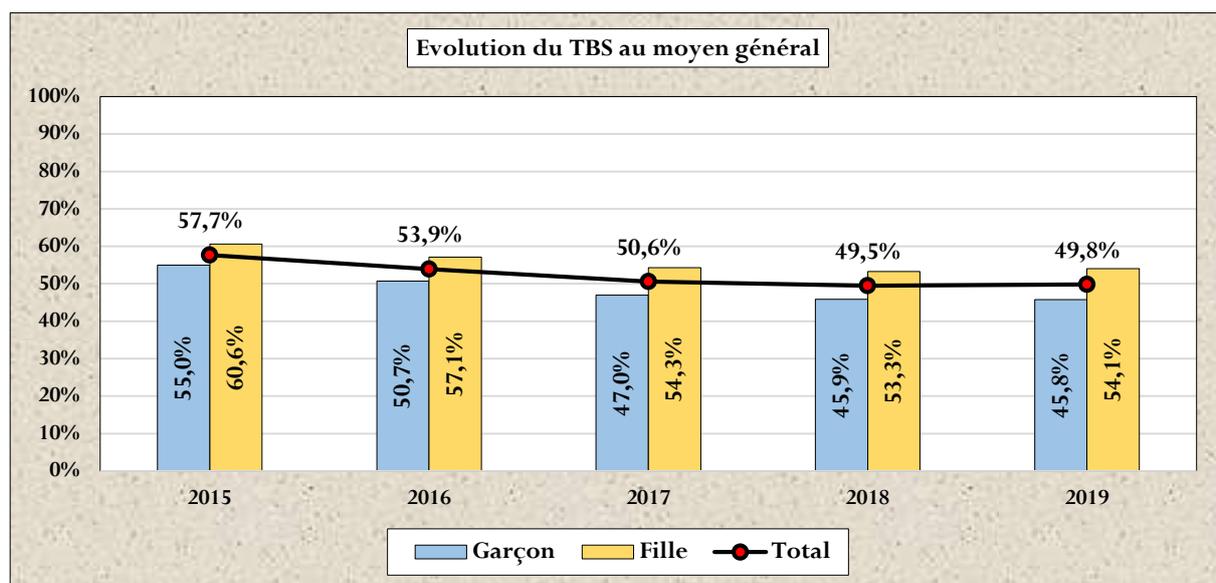


Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et données démographiques 2019-ANSD

1.3.4.2 Evolution du TBS entre 2015 et 2019

L'analyse de l'évolution des TBS sur plusieurs années permet de mesurer l'effort accompli par le Gouvernement, premier acteur principal, pour scolariser tous les enfants âgés de 12 à 15 ans.

Graphique 17 : Evolution du TBS au moyen général entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

Entre 2015 et 2018, le taux brut de scolarisation a connu une baisse continue : les valeurs sont passées de 57,7% à 49,5%, soit une baisse de 8,2 points de pourcentage. Par contre, on enregistre une hausse de 0,3 point de pourcentage en 2019. Cet accroissement peut s'expliquer par les efforts consentis dans la transition du CM2-6ème et dans la réduction des abandons.

Aussi, le TBS des filles durant la période est toujours supérieur à celui des garçons et représente ainsi le fruit de tous les efforts faits en matière de promotion de l'éducation des filles.

1.3.5 Réseau des établissements du 1^{er} cycle

1.3.5.1 Nombre d'établissements du 1^{er} cycle en 2019

Tableau 33 : Répartition des établissements du 1^{er} cycle par académie et part du public

Académie	Etablissements du 1 ^{er} cycle	
	Nombre	% du public
Dakar	96	38,5%
Diourbel	61	72,1%
Fatick	98	78,6%
Kaffrine	32	100,0%
Kaolack	95	94,7%
Kédougou	26	100,0%
Kolda	82	97,6%
Louga	78	92,3%
Matam	69	98,6%
Pikine-Guédiawaye	147	28,6%
Rufisque	65	49,2%
Saint-Louis	92	96,7%
Sédhiou	66	95,5%
Tambacounda	59	81,4%
Thiès	159	78,6%
Ziguinchor	104	87,5%
National	1329	76,4%

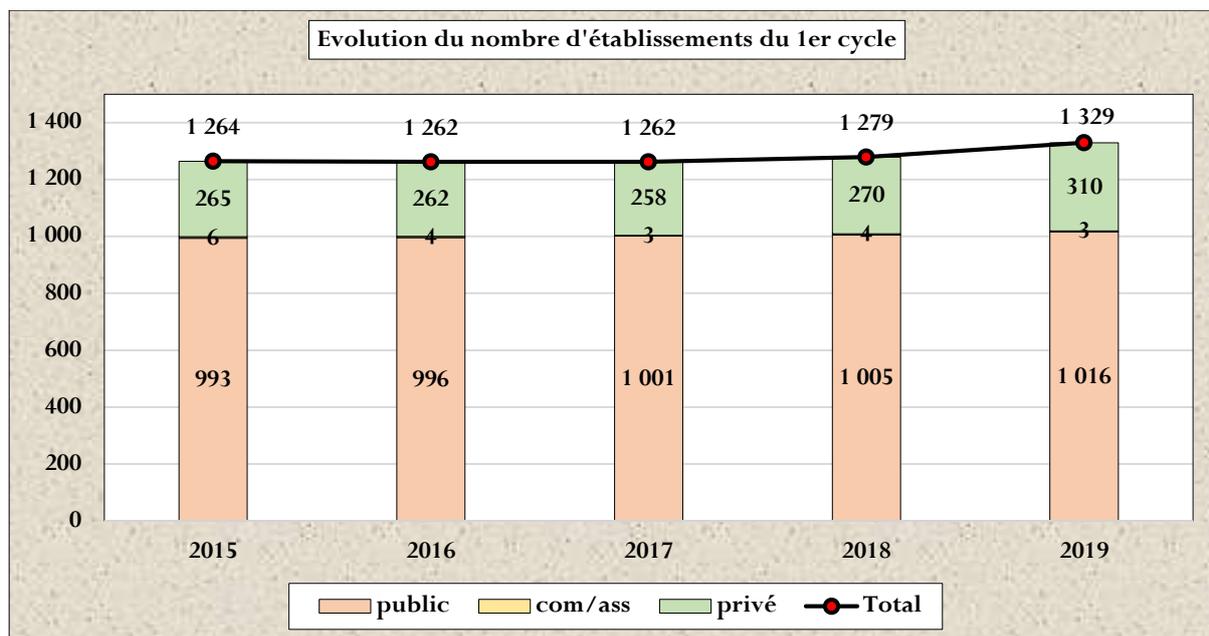
Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, on dénombre 1 329 établissements du 1^{er} cycle d'enseignement moyen général dont 1 016 publics, soit 74,6%. La répartition de ces établissements au niveau des académies laisse apparaître que celles de Thiès (159), de Pikine-Guédiawaye (147) et de Ziguinchor (104) ont le plus grand nombre d'établissements du 1^{er} cycle. Les académies qui ont le moins de ces structures sont Kédougou (26) et Kaffrine (32).

Pour ces dernières, il y a lieu de diversifier les stratégies pour l'enrôlement des élèves (lutte contre la persistance de certains facteurs socioéconomiques et culturels comme l'enrôlement précoce des enfants dans les sites d'orpillage, les mariages et grossesse précoces, lutte contre la persistance de la résistance à l'offre classique d'éducation). Il y a également lieu de revoir la carte scolaire en vue d'étoffer le réseau d'établissement du Moyen général.

1.3.5.2 Evolution du nombre d'établissements du 1^{er} cycle entre 2015 et 2019

Graphique 18 : Evolution des établissements du 1er cycle entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018- 2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Entre 2015 et 2019, le nombre d'établissements du 1er cycle est passé de 1 264 à 1 329, soit un gain de 65 structures.

D'après le graphique, sur toute la période, les structures publiques sont plus nombreuses que les autres (privées et communautaires/associatives). Elles sont passées de 993 en 2015 à 1016 unités en 2019, soit une hausse de 23 établissements.

Pour ce qui est des structures du Privé, on note une augmentation de 45 unités sur la période 2015/2019, allant de 265 à 310 unités. Cette évolution cache néanmoins un léger infléchissement entre 2015 et 2017.

Enfin, le réseau des établissements communautaires et associatifs a une évolution en dents de scie. En effet, il est passé de 6 en 2015 à 3 en 2018 avant de passer à nouveau à 4 en 2019. Notons que, sur toute la période, le nombre d'établissements de ce type est très faible et tend vers sa simple disparition face à la concurrence du privé et à l'adaptation progressive de l'offre publique.

1.3.6 Caractéristiques des salles de classe des établissements publics du 1^{er} cycle en 2019

Tableau 34 : Caractéristiques des salles de classe des établissements publics du 1^{er} cycle

Académie	Caractéristiques des salles de classe des établissements publics 1 ^{er} cycle			
	Abris provisoires	Local normal	Total	% abris provisoires
Dakar	0	430	430	0,0%
Diourbel	18	408	426	4,2%
Fatick	11	730	741	1,5%
Kaffrine	28	197	225	12,4%
Kaolack	55	805	860	6,4%
Kédougou	20	131	151	13,2%
Kolda	118	551	669	17,6%
Louga	53	475	528	10,0%
Matam	10	459	469	2,1%
Pikine-Guédiawaye	9	640	649	1,4%
Rufisque	12	309	321	3,7%
Saint-Louis	41	738	779	5,3%
Sédhiou	172	336	508	33,9%
Tambacounda	60	323	383	15,7%
Thiès	39	1 232	1 271	3,1%
Ziguinchor	192	786	978	19,6%
National	838	8 550	9 388	8,9%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, le nombre de salles de classes dans le Moyen général est de 9 388 dont 838 en abris provisoires, soit 8,9 %. Ils sont plus présents dans les académies de Ziguinchor (192), de Sédhiou (172) et de Kolda (118).

Les académies de Pikine-Guédiawaye (09) et de Fatick (11) sont celles où ils sont moins présents, et l'Académie de Dakar se distingue par le manque d'abris. Au vu de leur impact négatif sur la qualité des enseignements/apprentissages, il serait nécessaire d'accélérer leur éradication à travers le Projet zéro abri provisoire (PROZAP).

Section 1.4 : Enseignement secondaire général



1.4.1 Population scolarisable

Pour l'enseignement secondaire, la population scolarisable est le nombre d'enfants de la population âgés de 16 à 18 ans.

1.4.1.1 Population scolarisable en 2019

Tableau 35 : Répartition de la population scolarisable au secondaire par académie en 2019

Région	Population scolarisable au secondaire			
	Garçon	Fille	Total	% des filles
Dakar	111 216	115 034	226 251	50,8%
Diourbel	54 221	57 507	111 728	51,5%
Fatick	29 380	28 365	57 745	49,1%
Kaffrine	21 481	22 201	43 681	50,8%
Kaolack	38 221	37 528	75 748	49,5%
Kédougou	5 626	5 253	10 879	48,3%
Kolda	27 636	25 651	53 287	48,1%
Louga	36 268	32 362	68 630	47,2%
Matam	23 580	20 774	44 354	46,8%
Saint-Louis	36 130	33 946	70 076	48,4%
Sédhiou	19 187	17 246	36 433	47,3%
Tambacounda	27 432	25 263	52 695	47,9%
Thiès	69 560	64 934	134 494	48,3%
Ziguinchor	20 750	18 437	39 188	47,0%
National	520 687	504 501	1 025 189	49,2%
Minimum	5 626	5 253	10 879	46,8%
Maximum	111 216	115 034	226 251	51,5%

Source : Données démographiques 2019-ANSD

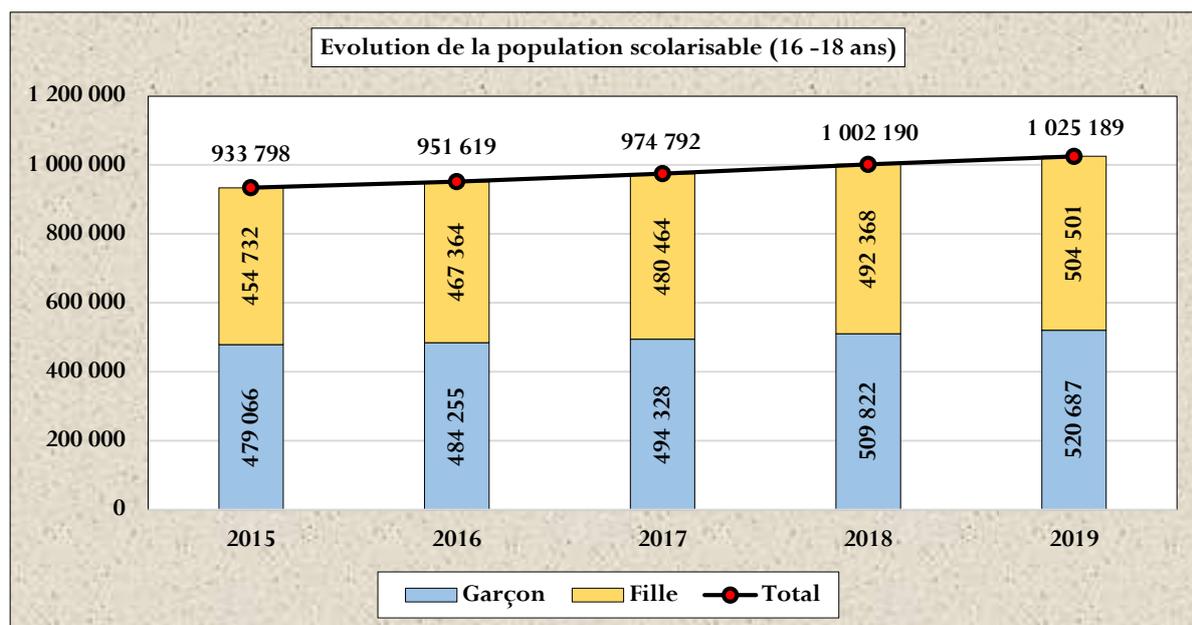
En 2019, la population scolarisable à l'enseignement secondaire est estimée à 1 025 189 individus dont 504 501 filles, soit un pourcentage de 49,2%.

La proportion des filles n'est supérieure à celle des garçons que dans les régions de Dakar (50,8%), de Kaffrine (50,8%) et de Diourbel (51,5%).

Les effectifs scolarisables les plus importants sont recensés dans les régions de Dakar (226 251), de Thiès (134 494) et de Diourbel (111 728) alors qu'à Kédougou (10 879), Sédhiou (36 433) et Ziguinchor (39 188), on a les plus faibles scores.

1.1.4.2 Population scolarisable entre 2015 et 2019

Graphique 19 : Evolution de la population scolarisable dans l'enseignement secondaire en 2019



Source : Données démographiques 2015 à 2019-ANSD

On note une évolution croissante de cette population de 2015 (933 798) à 2019 (1 025 189), soit un TAMA de 2,36%.

Selon le sexe, les effectifs des garçons scolarisables sont plus élevés que ceux des filles de 2015 à 2019, avec des variations plus ou moins grandes d'une année à une autre.

1.4.2 Niveau d'accès au secondaire général

1.4.2.1 Nouveaux inscrits en seconde en 2019

Tableau 36 : Répartition des nouveaux inscrits en seconde par académie et part du public en 2019

Académie	Nouveaux inscrits en classe de seconde au secondaire général					
	Garçon	Fille	Total	% du public		
				Garçon	Fille	Total
Dakar	4 390	5 839	10 229	39,9%	46,7%	43,8%
Diourbel	2 501	2 325	4 826	82,0%	79,7%	80,9%
Fatick	3 095	3 351	6 446	88,0%	85,4%	86,7%
Kaffrine	900	938	1 838	92,8%	93,6%	93,2%
Kaolack	4 010	4 153	8 163	81,0%	81,8%	81,4%
Kédougou	467	271	738	83,9%	74,2%	80,4%
Kolda	1 671	1 369	3 040	84,5%	81,0%	82,9%
Louga	2 088	2 458	4 546	79,7%	83,1%	81,5%
Matam	1 085	1 653	2 738	92,5%	94,7%	93,9%
Pikine-Guédiawaye	6 212	7 440	13 652	55,0%	55,5%	55,3%
Rufisque	1 963	2 464	4 427	71,8%	74,6%	73,3%
Saint-Louis	3 028	3 598	6 626	89,7%	90,1%	89,9%
Sédhiou	1 609	1 162	2 771	89,6%	84,6%	87,5%
Tambacounda	1 478	1 483	2 961	85,7%	85,5%	85,6%
Thiès	8 290	9 124	17 414	72,1%	73,8%	73,0%
Ziguinchor	3 975	3 450	7 425	79,3%	74,4%	77,0%
National	46 762	51 078	97 840	73,7%	73,2%	73,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, l'Enseignement secondaire général (ESG) a enregistré 97 840 nouveaux inscrits en seconde dont 51 078 filles, soit 52,20%.

La région de Dakar a enregistré le plus grand nombre d'inscrits (28308, soit 28, 93%) à travers ses trois académies (Dakar, Pikine- Guédiawaye et Rufisque), suivie de Thiès (17 414, soit 17,80%) et de Kaolack (8 163 soit 8,34%).

Cependant les régions de Kédougou, de Kaffrine et de Matam enregistrent le plus faible nombre de nouveaux inscrits avec, respectivement, 738 soit 0,75%, 1838 soit 1,88% et 2738 soit 2,80%.

Les effectifs du public en seconde constituent 73,4% du total des nouveaux inscrits.

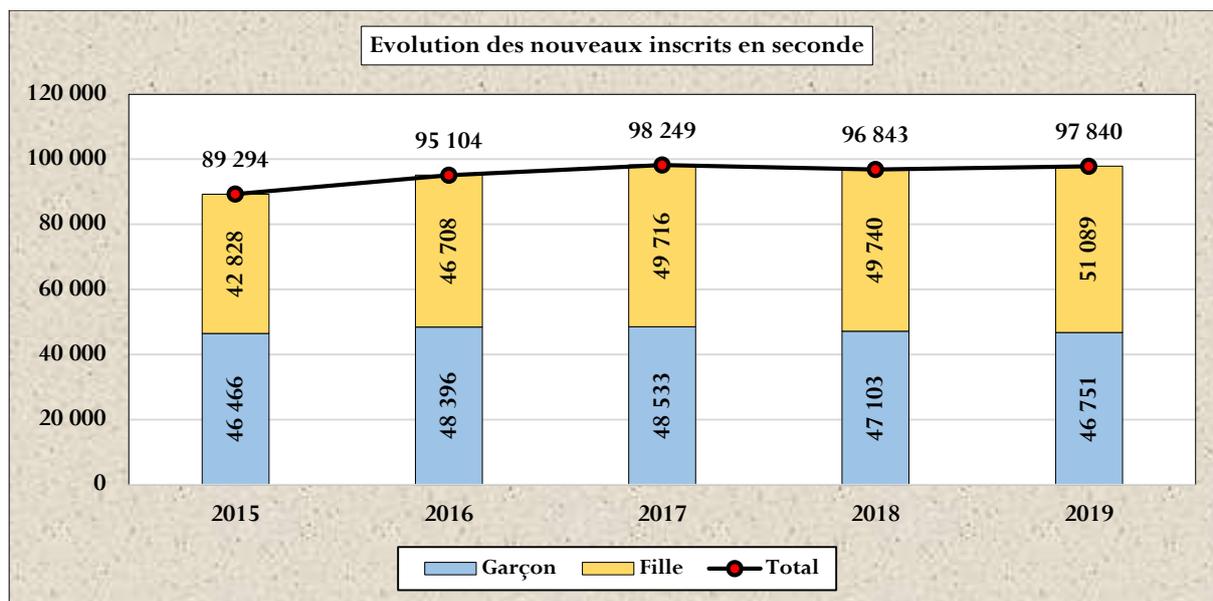
Cet indicateur connaît des disparités selon la région.

Ses valeurs les moins élevées sont enregistrées dans l'académie de Dakar (43,80%), de Pikine-Guédiawaye (55,30%), de Thiès (73,30%) et de Rufisque (73,30%). Les valeurs les plus élevées se trouvent à Matam (93,90%), Kaffrine (93,20%), Saint Louis (89,90%) et Sédhiou (87,50%).

Ces disparités pourraient s'expliquer par une forte présence d'écoles privées implantées dans la zone Ouest où la forte concentration humaine traduit une demande importante en services sociaux de base, notamment l'éducation et la santé.

1.4.2.2 Nouveaux inscrits en classe de seconde entre 2015 et 2019

Graphique 20 : Evolution des nouveaux inscrits en seconde général entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Les nouveaux inscrits en seconde sont au nombre de 97 840 en 2019. On note une légère hausse de cet effectif (997) par rapport à celui de 2018 (96 843) ;

Par contre une évolution croissante est de rigueur entre 2015 et 2017 ; d'où un taux d'accroissement moyen annuel de 4,89% sur cette période.

La part des filles était inférieure à celle des garçons en 2015 et 2016. Mais la tendance s'est inversée à partir de 2017 et se maintient progressivement.

Beaucoup de facteurs dont les politiques de promotion et de maintien des filles à l'école seraient à l'origine de cette nouvelle situation.

1.4.2.3 Nouveaux inscrits en classe de seconde scientifique en 2019

Tableau 37 : Répartition des nouveaux inscrits en seconde scientifique par académie et part du public en 2019

Académie	Nouveaux inscrits en classe de seconde scientifique					
	Garçon	Fille	Total	Part du public		
				Garçon	Fille	Total
Dakar	1 925	2 322	4 247	43,3%	47,7%	45,7%
Diourbel	947	885	1 832	88,0%	87,5%	87,7%
Fatick	645	543	1 188	99,2%	99,1%	99,2%
Kaffrine	287	234	521	99,7%	99,6%	99,6%
Kaolack	1 105	1 019	2 124	91,9%	86,5%	89,3%
Kédougou	99	44	143	100,0%	100,0%	100,0%
Kolda	512	337	849	94,5%	93,5%	94,1%
Louga	562	606	1 168	95,7%	96,7%	96,2%
Matam	204	239	443	100,0%	100,0%	100,0%
Pikine-Guédiawaye	2 473	2 682	5 155	64,6%	65,5%	65,0%
Rufisque	824	811	1 635	82,6%	85,8%	84,2%
Saint-Louis	767	746	1 513	93,4%	93,6%	93,5%
Sédhiou	292	163	455	99,7%	96,9%	98,7%
Tambacounda	368	298	666	97,3%	91,9%	94,9%
Thiès	2 112	1 871	3 983	83,1%	83,8%	83,4%
Ziguinchor	546	484	1 030	94,0%	90,3%	92,2%
National	13 668	13 284	26 952	79,3%	77,6%	78,5%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, les nouveaux inscrits en seconde scientifique sont de 26 952 élèves au niveau national.

Les académies de Pikine-Guédiawaye (5155), de Dakar (4247) et de Thiès (3983), ont les effectifs en série scientifique les plus élevés ; alors que Sédhiou (455), Matam (443) et Kédougou (143) ont enregistré les plus faibles effectifs de cette série.

Au niveau national, le public occupe 78,5% des effectifs des élèves en série scientifique. Selon l'académie, presque tous les élèves en série scientifique des académies de Matam (100%), de Kédougou (100%), de Kaffrine (99,60%) et de Fatick (99,20%), sont du public.

Selon le sexe, les filles sont légèrement moins nombreuses dans ses effectifs : leur nombre est de 13 284, soit (49,29%).

Ce constat se vérifie dans toutes les académies sauf Dakar (54,67%), Matam (53,95%), Pikine-Guédiawaye (52,03%) et Louga (51,88%) où les filles occupent la majorité des effectifs des séries scientifiques.

Mais les parts les moins élevées des filles dans les séries scientifiques se trouvent généralement dans les académies de Tambacounda (44,74%), de Kolda (39,69%), de Sédhiou (35,82%) et de Kédougou (30,77%).

1.4.2.4 Part des nouveaux inscrits en 2nd scientifique dans les nouveaux inscrits en 2nd général

Tableau 38 : Nouveaux inscrits en 2nd scientifique dans les nouveaux inscrits en 2nd général par sexe en 2019

Académie	Nouveaux inscrits en 2 nd scientifique dans les nouveaux inscrits en 2 nd		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	43,8%	39,8%	41,5%
Diourbel	37,9%	38,1%	38,0%
Fatick	20,8%	16,2%	18,4%
Kaffrine	31,9%	24,9%	28,3%
Kaolack	27,6%	24,5%	26,0%
Kédougou	21,2%	16,2%	19,4%
Kolda	30,6%	24,6%	27,9%
Louga	26,9%	24,7%	25,7%
Matam	18,8%	14,5%	16,2%
Pikine-Guédiawaye	39,8%	36,0%	37,8%
Rufisque	42,0%	32,9%	36,9%
Saint-Louis	25,3%	20,7%	22,8%
Sédhiou	18,1%	14,0%	16,4%
Tambacounda	24,9%	20,1%	22,5%
Thiès	25,5%	20,5%	22,9%
Ziguinchor	13,7%	14,0%	13,9%
National	29,2%	26,0%	27,5%

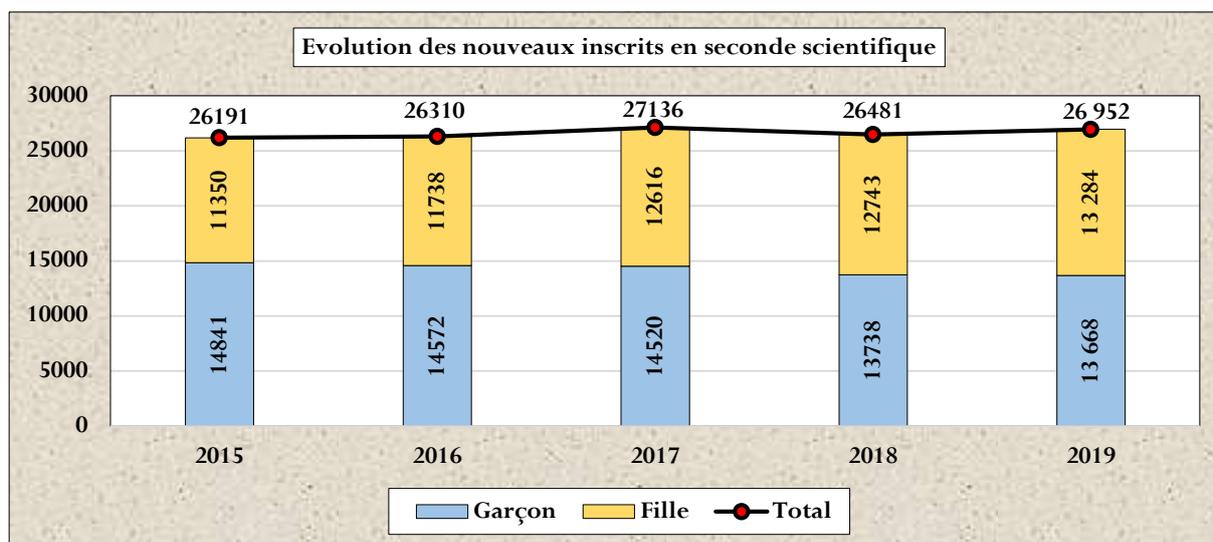
Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, sur un effectif total de 97 840 élèves inscrits pour la première fois en seconde général, 27,5% sont en seconde scientifique, soit moins du tiers de ces effectifs. La proportion des garçons est supérieure à celle des filles avec respectivement 29,2% et 26,0%.

La situation par académie a montré des disparités dans les nouveaux inscrits en seconde scientifique. En effet, les académies de Dakar, de Diourbel, de Pikine-Guédiawaye et de Rufisque ont enregistré des proportions qui dépassent largement la valeur nationale avec une part plus importante dans l'académie de Dakar (41,5%).

1.4.2.5 Nouveaux inscrits en seconde scientifique entre 2015 et 2019

Graphique 21 : Evolution des nouveaux inscrits en seconde scientifique entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

De 2015 à 2019, le nombre de nouveaux inscrits en seconde scientifique a évolué en passant de 26 191 à 26 952 élèves, soit une hausse de 761 élèves, avec un TAMA de 0,72%.

Durant toute cette période, l'effectif des garçons dépasse celui des filles. Cependant l'écart noté les années précédentes (2015 à 2018) entre l'effectif des garçons et celui des filles s'est nettement réduit en 2019 passant de 3491 en 2015 à 384 en 2019.

1.4.2.6 Taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général en 2018

Le Taux de transition (TT) du cycle moyen général au cycle secondaire général est la proportion d'élèves de la classe de troisième de l'année scolaire précédente, qui sont inscrits en classe de seconde général durant l'année scolaire suivante.

Tableau 39 : Taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général en 2018

Académie	Taux de transition cycle moyen général au cycle secondaire général		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	67,8%	71,8%	70,0%
Diourbel	63,8%	51,3%	57,1%
Fatick	46,8%	45,7%	46,2%
Kaffrine	56,6%	59,3%	58,0%
Kaolack	66,3%	61,7%	63,9%
Kédougou	47,9%	44,9%	46,8%
Kolda	52,6%	55,7%	53,9%
Louga	60,3%	57,0%	58,5%
Matam	58,9%	58,1%	58,4%
Pikine-Guédiawaye	69,3%	63,8%	66,2%
Rufisque	61,9%	60,9%	61,4%
Saint-Louis	60,8%	54,6%	57,3%
Sédhiou	45,9%	45,5%	45,7%
Tambacounda	55,6%	57,5%	56,5%
Thiès	64,4%	60,3%	62,2%
Ziguinchor	71,5%	63,0%	67,2%
National	61,7%	59,0%	60,2%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Pour l'année scolaire 2017 - 2018, le taux de transition de la 3ème à la 2nd générale est de 60,2% au niveau national, légèrement supérieur à celui de 2017 (59,3%).

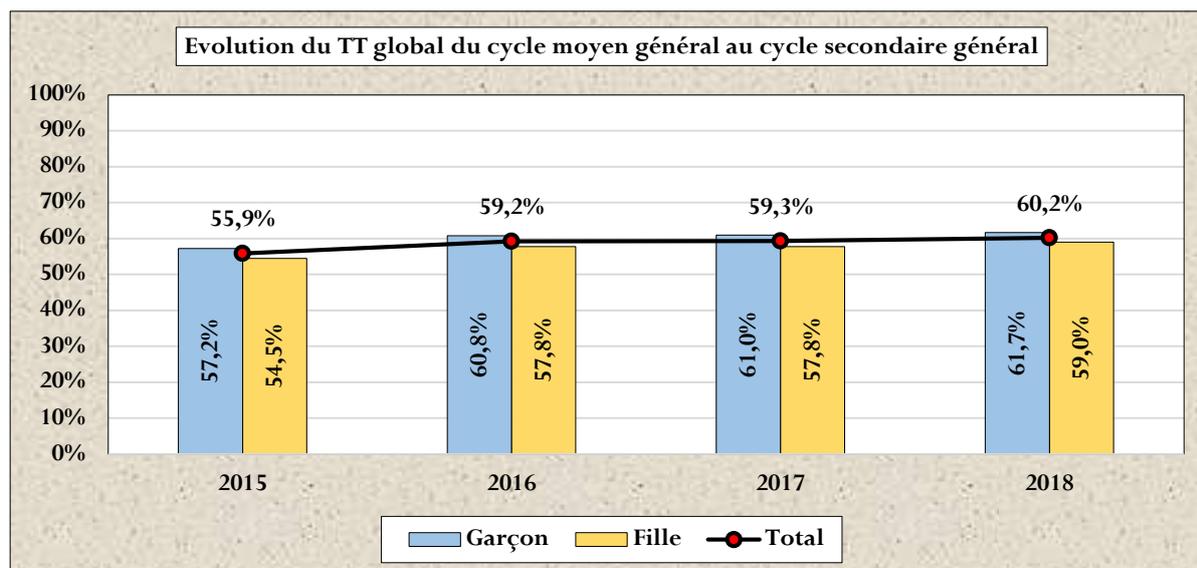
Selon les académies, on constate que Dakar (70,0%), Ziguinchor (67,2%), Pikine-Guédiawaye (66,20%), Kaolack (63,90%) ont les meilleurs résultats ; alors que, les académies de Sédhiou (45,70%), de Fatick (46,20%), de Kédougou (46,80%) et de Kolda (53,90%) ont les résultats les plus faibles.

Selon le sexe, on remarque que les garçons (61,7%) ont un taux de transition meilleur que celui des filles (59,0%). Ce constat est valable aussi dans toutes les académies sauf celles de Tambacounda, de Kaffrine et de Kolda.

Cette situation en défaveur des filles, pourrait s'expliquer par les pratiques socio-culturelles telles que les mariages précoces, les grossesses non désirées et les travaux domestiques.

1.4.2.7 Taux de transition du moyen général au secondaire général entre 2015 et 2018

Graphique 22 : taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général entre 2015 et 2018



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Entre 2015 et 2018, le taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général a connu une augmentation de 4,3 points de pourcentage. De 55,9% en 2015, il est passé en 2018 à 60,2%, soit un TAMA de 2,5%. Durant cette période considérée, l'évolution est croissante.

Par ailleurs, le taux des filles est inférieur à celui des garçons sur toute la période. Cette situation révèle des faiblesses des stratégies de promotion de l'éducation des filles au Secondaire et par conséquent révèle des défis persistants pour le Gouvernement et les autorités du sous-secteur de l'éducation à améliorer la transition autant les garçons que chez les filles.

1.4.2.8 Taux de transition du moyen général au secondaire général scientifique en 2018

Tableau 40 : Taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général scientifique en 2018

Académie	Taux de transition du moyen au secondaire général scientifique		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	29,7%	28,5%	29,1%
Diourbel	24,2%	19,5%	21,7%
Fatick	9,7%	7,4%	8,5%
Kaffrine	18,1%	14,8%	16,4%
Kaolack	18,3%	15,1%	16,6%
Kédougou	10,2%	7,3%	9,1%
Kolda	16,1%	13,7%	15,1%
Louga	16,2%	14,1%	15,0%
Matam	11,1%	8,4%	9,5%
Pikine-Guédiawaye	27,6%	23,0%	25,0%
Rufisque	26,0%	20,1%	22,7%
Saint-Louis	15,4%	11,3%	13,1%
Sédhiou	8,3%	6,4%	7,5%
Tambacounda	13,9%	11,5%	12,7%
Thiès	16,4%	12,4%	14,2%
Ziguinchor	9,8%	8,8%	9,3%
National	18,0%	15,3%	16,6%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2018, le taux de transition en seconde scientifique est de 16,6% au niveau national.

Ce taux demeure toujours faible par rapport à l'objectif du ministère de l'éducation d'atteindre à l'horizon 2030, un taux de 50%.

Selon le sexe, les garçons (18,0%) ont un taux de transition en seconde scientifique plus élevé que les filles (15,3%), soit un écart de 2,7 points de pourcentage.

Ce constat en faveur des garçons s'est vérifié dans toutes les académies du pays.

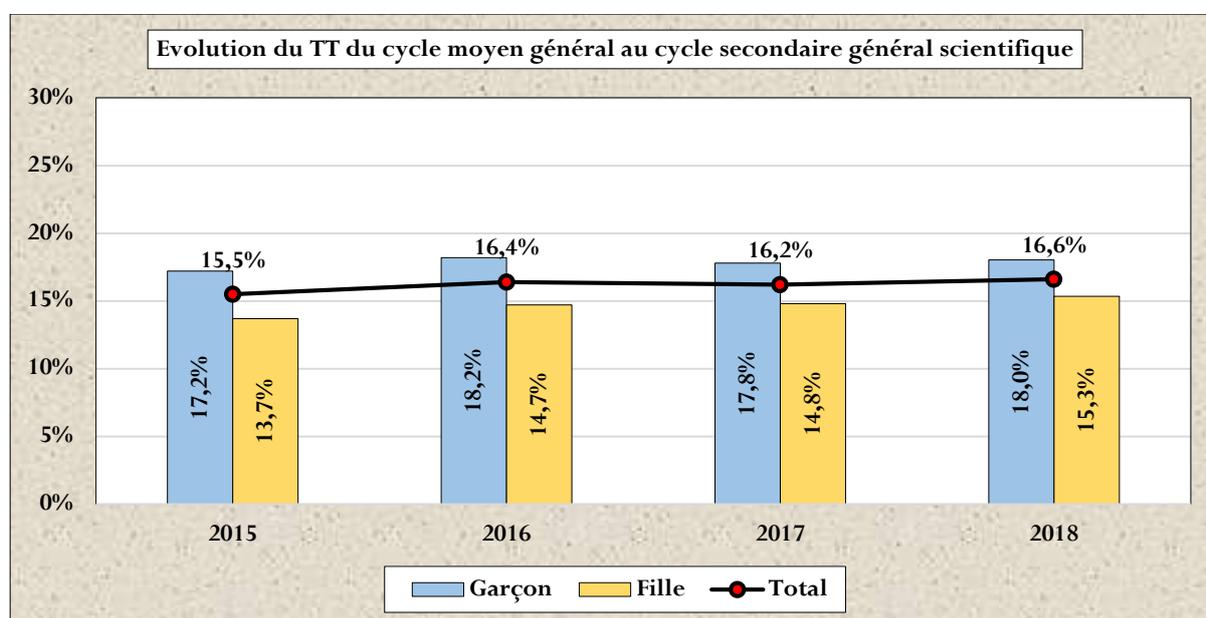
Selon les académies, on note une dispersion autour de la valeur nationale.

Les plus forts taux sont identifiés dans les académies de Dakar (29,1%), Pikine-Guédiawaye (25,0%), Rufisque (22,7%) et Diourbel (21,7%).

Ce sont seulement ces quatre académies qui ont des taux qui se situent au-dessus de la valeur nationale. Quant aux académies de Tambacounda de Sédhiou (7,5%), Fatick (8,5%), Kédougou (9,1%) et Ziguinchor (9,3%) affichent les plus faibles pourcentages.

1.4.2.9 Taux de transition du moyen au secondaire général scientifique entre 2015 et 2018

Graphique 23 : Taux de transition du moyen général au secondaire général scientifique entre 2015 et 2018



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

De 2015 à 2018, le taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général scientifique a eu une évolution croissante, passant de 15,5% à 16,6%, soit un léger bond de 1,1 point de pourcentage. Cette tendance à la hausse cache un léger infléchissement en 0,2 point de pourcentage en 2017 (16,2%) par rapport à 2016 (16,4%).

Selon le sexe, on remarque que, de 2015 à 2018, le taux de transition en seconde scientifique des garçons est supérieur à celui des filles. En 2015, l'écart est de 3,5 points de pourcentage ; cet écart s'est légèrement réduit en 2018 en se fixant à 2,7 points de pourcentage.

1.4.3 Effectifs inscrits au secondaire général

1.4.3.1 Effectifs inscrits au secondaire général en 2019

Tableau 41 : Répartition des effectifs d'élèves du secondaire général par académie en 2019

Académie	Effectif d'élèves du secondaire		
	Garçon	Fille	Total
Dakar	13 789	18 298	32 087
Diourbel	8 293	8 444	16 737
Fatick	10 810	11 902	22 712
Kaffrine	3 520	3 086	6 606
Kaolack	14 596	13 987	28 583
Kédougou	1 612	873	2 485
Kolda	6 480	4 464	10 944
Louga	7 413	8 391	15 804
Matam	4 525	5 555	10 080
Pikine-Guédiawaye	20 914	25 271	46 185
Rufisque	6 377	8 005	14 382
Saint-Louis	11 091	12 265	23 356
Sédhiou	6 707	4 269	10 976
Tambacounda	5 168	4 602	9 770
Thiès	28 973	32 168	61 141
Ziguinchor	14 930	13 419	28 349
National	165 198	174 999	340 197

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, l'effectif total des élèves du secondaire général est de 340 197, dont 174 99 filles, soit 51,44%. Donc la majorité des élèves du secondaire général sont des filles.

Ce constat en faveur des filles s'est vérifié dans neuf académies dont Dakar (57,08%), Rufisque (55,66%), Matam (55,11%) et Pikine-Guédiawaye (54,72%).

En outre, les académies de Thiès (61141, 17,97%), de Pikine-Guédiawaye (46 185, 13,58%), de Dakar (32 092, 9,43%) et de Kaolack (28 583, 8,40%) ont les parts les plus importantes, tandis que Kédougou (2 485, 0,73%), Kaffrine (6 606, 1,94%), Tambacounda (9 770, 2,87%) et Matam (10 080, 2,96%) enregistrent les plus faibles parts.

1.4.3.2 Effectifs d'élèves des séries scientifiques dans le secondaire général en 2019

Tableau 42 : Effectifs d'élèves des séries scientifiques du secondaire général en 2019

Académie	Effectif d'élèves des séries scientifiques					
	Garçon		Fille		Total	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Dakar	5 639	40,9%	6 353	34,7%	11 992	37,4%
Diourbel	2 817	34,0%	2 386	28,3%	5 203	31,1%
Fatick	1 928	17,8%	1 620	13,6%	3 548	15,6%
Kaffrine	854	24,3%	622	20,2%	1 476	22,3%
Kaolack	3 404	23,3%	2 557	18,3%	5 961	20,9%
Kédougou	306	19,0%	118	13,5%	424	17,1%
Kolda	1 256	19,4%	678	15,2%	1 934	17,7%
Louga	1 608	21,7%	1 497	17,8%	3 105	19,6%
Matam	738	16,3%	682	12,3%	1 420	14,1%
Pikine-Guédiawaye	7 845	37,5%	7 713	30,5%	15 558	33,7%
Rufisque	2 301	36,1%	2 229	27,8%	4 530	31,5%
Saint-Louis	2 183	19,7%	1 853	15,1%	4 036	17,3%
Sédhiou	777	11,6%	359	8,4%	1 136	10,3%
Tambacounda	1 021	19,8%	764	16,6%	1 785	18,3%
Thiès	6 589	22,7%	5 642	17,5%	12 231	20,0%
Ziguinchor	1 795	12,0%	1 210	9,0%	3 005	10,6%
National	41 061	24,9%	36 283	20,7%	77 344	22,7%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, les effectifs inscrits dans les séries scientifiques de l'enseignement secondaire général se situent à 77 344, soit 22,7% des effectifs globaux de ce niveau d'enseignement.

On note que dans ces effectifs des séries scientifiques, il y a plus de garçons (41 061) que de filles (36 283 soit 46,91%). Leurs proportions respectives par rapport aux effectifs des garçons et filles scolarisés, en 2019, au secondaire général sont de 24,9% et 20,7%.

L'analyse par académie révèle que Pikine-Guédiawaye, Thiès et Dakar, enregistrent les effectifs les plus importants dans les séries scientifiques.

1.4.3.3 Effectifs inscrits au secondaire général franco-arabe en 2019

Tableau 43 : Répartition des effectifs d'élèves du secondaire général franco-arabe par académie en 2019

Académie	Effectifs d'élèves du secondaire général franco-arabe			
	effectifs	% dans les effectifs du secondaire général	franco-arabe public	
			effectifs	% dans les effectifs du secondaire général franco-arabe
Dakar	896	6,5%	125	14,0%
Diourbel	839	10,1%	0	0,0%
Fatick	0	0,0%	0	0%
Kaffrine	2 073	58,9%	2 073	100,0%
Kaolack	1 768	12,1%	607	34,3%
Kédougou	0	0,0%	0	
Kolda	0	0,0%	0	
Louga	1 512	20,4%	428	28,3%
Matam	120	2,7%	56	46,7%
Pikine-Guédiawaye	1 289	6,2%	296	23,0%
Rufisque	0	0,0%	0	
Saint-Louis	170	1,5%	91	53,5%
Sédhiou	58	0,9%	58	100,0%
Tambacounda	0	0,0%	0	
Thiès	1 383	4,8%	0	0,0%
Ziguinchor	216	1,4%	0	0,0%
National	10 324	6,2%	3 734	36,2%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Les effectifs globaux du franco-arabe dans le Secondaire général sont estimés à 10 324 élèves en 2019, soit 6,2% du total. Ils sont plus élevés dans les académies de Kaffrine (2 073), de Kaolack (1 768) et de Louga (1 512).

Certaines de ces académies (Louga, Kaffrine) font partie des zones où persiste la résistance à l'offre classique d'éducation.

Parmi ces effectifs, le Public franco-arabe représente un peu plus du tiers avec 36,2%.

Les parts du public dans les effectifs du franco-arabe, selon les académies, sont plus élevées à Sédhiou (100%), Kaffrine (100%) et Saint-Louis (53,5%), du fait de la forte demande d'offre alternative d'éducation dans le Secondaire général.

1.4.3.4 Effectifs des élèves en situation de handicap au secondaire général en 2019

L'application de la politique d'éducation inclusive et en congruence avec la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH), adoptée en 2007, explique en grande partie la présence d'enfants et de jeunes handicapés dans les établissements classiques.

Dans le monde, les enfants handicapés font partie des exclus du système éducatif.

Tableau 44 : Répartition des élèves en situation de handicap au secondaire général par académie en 2019

Académie	Elèves en situation de handicap au secondaire général					
	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dakar	16	0,1%	7	0,0%	23	0,1%
Diourbel	3	0,0%	7	0,1%	10	0,1%
Fatick	100	0,9%	87	0,7%	187	0,8%
Kaffrine	8	0,2%	11	0,4%	19	0,3%
Kaolack	44	0,3%	51	0,4%	95	0,3%
Kédougou	4	0,2%	4	0,5%	8	0,3%
Kolda	18	0,3%	13	0,3%	31	0,3%
Louga	67	0,9%	153	1,8%	220	1,4%
Matam	9	0,2%	8	0,1%	17	0,2%
Pikine-Guédiawaye	26	0,1%	24	0,1%	50	0,1%
Rufisque	3	0,0%	7	0,1%	10	0,1%
Saint-Louis	64	0,6%	37	0,3%	101	0,4%
Sédhiou	18	0,3%	11	0,3%	29	0,3%
Tambacounda	11	0,2%	8	0,2%	19	0,2%
Thiès	76	0,3%	50	0,2%	126	0,2%
Ziguinchor	80	0,5%	70	0,5%	150	0,5%
National	547	0,3%	548	0,3%	1 095	0,3%

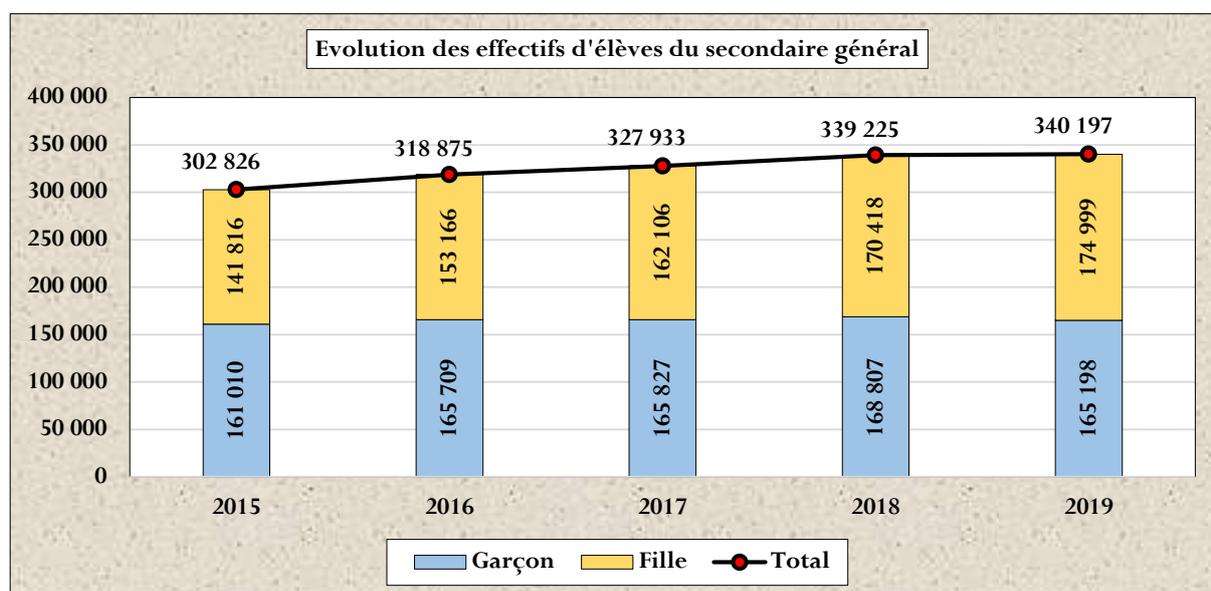
Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

1 095 élèves du Secondaire général sont en situation de handicap et représentent 0,3% du total des élèves de ce cycle. Ce même pourcentage est observé aussi bien chez les filles que chez les garçons. Ce constat se vérifie dans six académies et est plus manifeste à Louga où l'écart (filles-garçons) est de 86.

Selon l'Académie, les effectifs des lycéens en situation de handicap les plus élevés sont enregistrés à Louga (220), Fatick (187) et Ziguinchor (150). Les académies qui affichent les plus faibles effectifs sont Kédougou (08), Rufisque (10) et Diourbel (10).

1.4.3.5 Evolution des effectifs inscrits au secondaire général entre 2015 et 2019

Graphique 24 : Evolution des effectifs d'élèves du secondaires général entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Les effectifs inscrits dans le Secondaire général ont eu une évolution croissante en passant de 302 826 élèves en 2015 à 340 197 élèves en 2019, soit un TAMA de 2,95%.

De 2015 à 2017, les effectifs des garçons inscrits dans le second cycle ont dépassé ceux des filles, mais à partir de 2018, on observe une inversion de cette tendance.

Ainsi, la parité fille et garçon est atteinte dans ce cycle, pour répondre à la politique de l'équité et de l'égalité dans le genre. Néanmoins, contre tous facteurs de déperditions scolaires des filles, les initiatives et stratégies doivent être renforcées et localisées dans les zones et académies en difficultés.

1.4.4 Niveau de scolarisation au secondaire général

1.4.4.1 Taux brut de scolarisation (TBS) en 2019

Le taux brut de scolarisation est le nombre total d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement donné, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge théorique d'être dans ce cycle. Pour le Secondaire général, l'âge théorique est de 16 à 18 ans.

Tableau 45 : Taux brut de scolarisation par sexe et par région en 2019

Région	Taux brut de scolarisation au secondaire général			
	Garçon	Fille	Total	Indice de parité
Dakar	36,9%	44,8%	41,0%	1,22
Diourbel	15,3%	14,7%	15,0%	0,96
Fatick	36,8%	42,0%	39,3%	1,14
Kaffrine	16,4%	13,9%	15,1%	0,85
Kaolack	38,2%	37,3%	37,7%	0,98
Kédougou	28,7%	16,6%	22,8%	0,58
Kolda	23,4%	17,4%	20,5%	0,74
Louga	20,4%	25,9%	23,0%	1,27
Matam	19,2%	26,7%	22,7%	1,39
Saint-Louis	30,7%	36,1%	33,3%	1,18
Sédhiou	35,0%	24,8%	30,1%	0,71
Tambacounda	18,8%	18,2%	18,5%	0,97
Thiès	41,7%	49,5%	45,5%	1,19
Ziguinchor	72,0%	72,8%	72,3%	1,01
National	31,7%	34,7%	33,2%	1,09

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et données démographiques 2019-ANSD

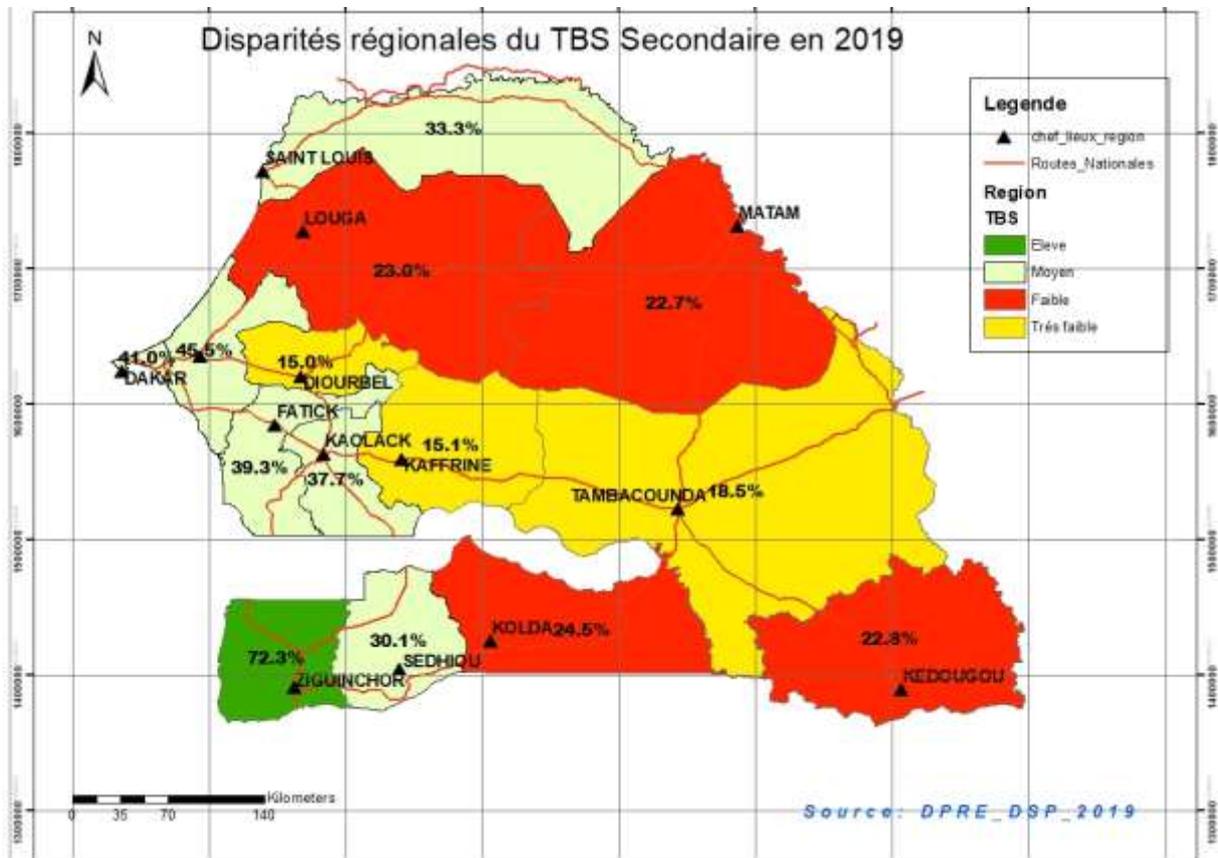
En 2019, le taux brut de scolarisation au Secondaire général est estimé à 33,2% au niveau national. Selon le sexe, les filles (34,7%) sont plus scolarisées que les garçons (31,7%), avec un écart de 3 points de pourcentage.

Ce constat en faveur des filles s'est vérifié dans les régions de Dakar, Thiès, Matam, Louga, Saint-Louis, Fatick et Ziguinchor. En outre, on constate que les régions de Ziguinchor (72,3%), Thiès (45,5%), Dakar (41,0%), Fatick (39,30%), Kaolack (37,70%), et Saint-Louis (33,30%) ont des TBS au-dessus de la valeur nationale. Les plus faibles TBS sont repérés dans les régions de Diourbel (15,00%), Kaffrine (15,10%), Tambacounda (18,50%), Kolda (20,50%), Matam (22,70%), Kédougou (22,80%), Louga (23,0%), et Sédhiou (30,10%). Dans ces régions, il y a lieu de poursuivre et d'accentuer les stratégies d'enrôlement et de maintien des élèves dans le Secondaire général.

Quant à l'indice de parité, il est de 1,09 en 2019. La participation est légèrement en faveur des filles dans le secondaire général. Ce constat se vérifie dans toutes les académies sauf Kédougou

(0,58), Sédhiou (0,71), Kolda (0,74), Kaffrine (0,85), Diourbel (0,96), Tambacounda (0,97) et Kaolack (0,98).

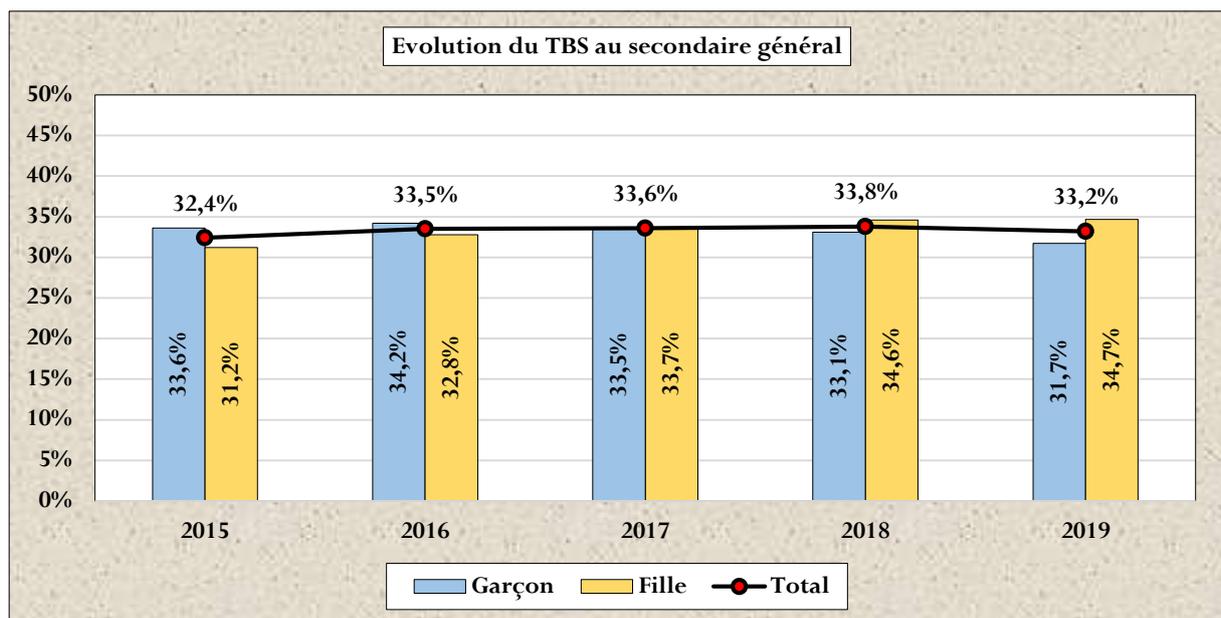
Carte 4 : Taux brut de scolarisation au secondaire général en 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et données démographiques 2019-ANSD

1.4.4.2 Evolution du TBS entre 2015 et 2019

Graphique 25 : Evolution du TBS au secondaire général entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

De 2015 à 2019, le TBS du Secondaire général a eu une évolution croissante sauf en 2019 où il a subi une légère baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2018.

Cette diminution en 2019 pourrait s'expliquer par la mise en œuvre de l'objectif politique d'orienter, à l'horizon 2030, 30% des sortants du cycle fondamental dans l'enseignement technique et professionnel.

Selon le sexe, de 2015 à 2016, le TBS des garçons est supérieur à celui des filles.

A partir de 2017, cette tendance s'est inversée, cela signifie que la parité est atteinte dans le Secondaire général depuis 2017.

1.4.5 Réseau des établissements d'enseignement secondaire général

Le réseau des établissements d'enseignement secondaire général est composé de deux types de cycle à savoir, les établissements du 2^{ème} cycle (cycle court) et ceux ayant un 1er cycle et un 2^{ème} cycle (cycle long).

1.4.5.1 Nombre d'établissements du 2^{ème} cycle en 2019

Tableau 46 : Répartition des établissements 2^{ème} cycle par académie en 2019

Académies	Etablissements du 2 ^{ème} cycle	
	Nombre	% du public
Dakar	7	57,1%
Diourbel	7	100,0%
Fatick	5	100,0%
Kaffrine	2	100,0%
Kaolack	9	77,8%
Kédougou	2	100,0%
Kolda	10	90,0%
Louga	6	100,0%
Matam	14	100,0%
Pikine-Guédiawaye	8	87,5%
Rufisque	9	66,7%
Saint-Louis	25	92,0%
Sédhiou	13	69,2%
Tambacounda	6	66,7%
Thiès	22	95,5%
Ziguinchor	24	33,3%
National	169	79,3%

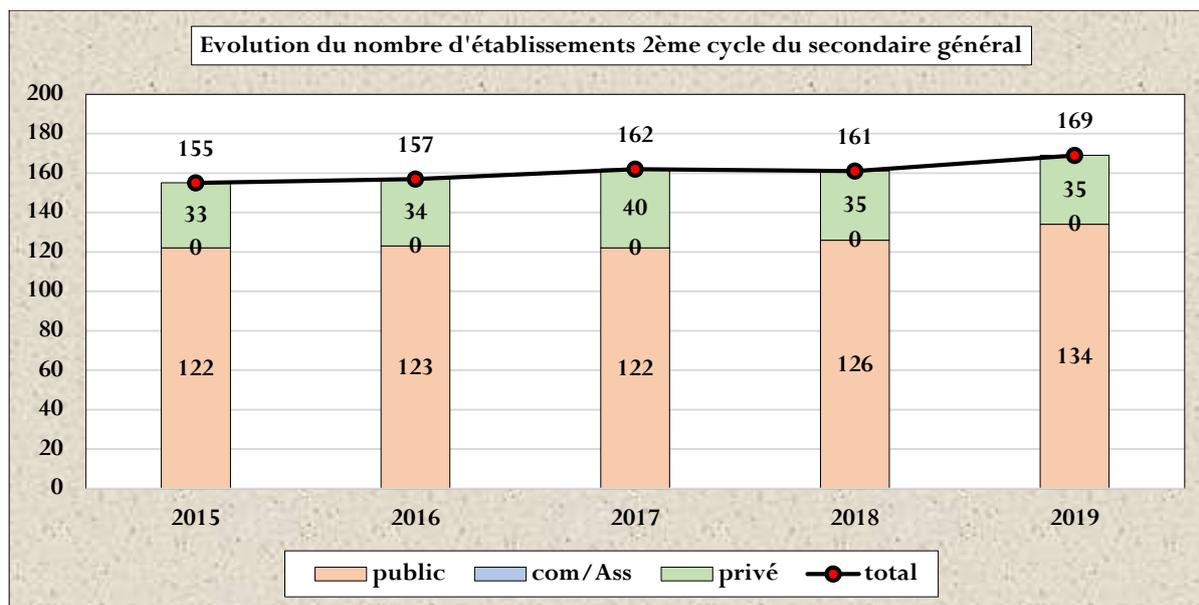
Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le nombre d'établissements de 2^{ème} cycle, en 2019 est de 169 dont 79,3% sont du Public.

Au niveau des académies, Saint-Louis (25), de Ziguinchor (24) et Thiès (22), ont le plus grand nombre d'établissements de 2^{ème} cycle. Cependant, on les trouve rarement dans les académies de Kédougou (02) et de Kaffrine (02).

1.4.5.2 Nombre d'établissements 2^{ème} cycle entre 2015 et 2019

Graphique 26 : Evolution du nombre d'établissements 2^{ème} entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

De 2015 à 2019, le nombre d'établissements 2^{ème} cycle a subi une évolution croissante, en passant de 155 à 169 structures, soit une hausse de 14 établissements. Durant toute cette période, on remarque que les établissements du Public sont majoritaires.

1.4.5.3 Nombre d'établissements ayant un 1^{er} et un 2^{ème} cycle en 2019

Tableau 47 : Répartition des établissements ayant un 1^{er} et un 2^{ème} cycle par académie en 2019

Académie	Etablissements ayant un 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	
	Nombre	% du public
Dakar	95	10,5%
Diourbel	32	25,0%
Fatick	66	39,4%
Kaffrine	13	53,8%
Kaolack	67	34,3%
Kédougou	13	61,5%
Kolda	21	28,6%
Louga	42	38,1%
Matam	19	68,4%
Pikine-Guédiawaye	134	3,7%
Rufisque	36	16,7%
Saint-Louis	35	51,4%
Sédhiou	24	41,7%
Tambacounda	25	44,0%
Thiès	148	16,2%
Ziguinchor	43	34,9%
National	813	25,3%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, on dénombre 813 établissements d'enseignement secondaire ayant à la fois le premier et second cycle, soit 82,79% : ce sont en général d'anciens collèges érigés en lycées.

Selon l'académie, Thiès (148), Pikine-Guédiawaye (134), Dakar (95) et Kaolack (67), ont les plus grands nombres d'établissements de 1er cycle abritant un 2ème cycle.

Cependant, Kolda (21), Matam (19), Kédougou et Kaffrine (13), ont moins d'établissements de ce type.

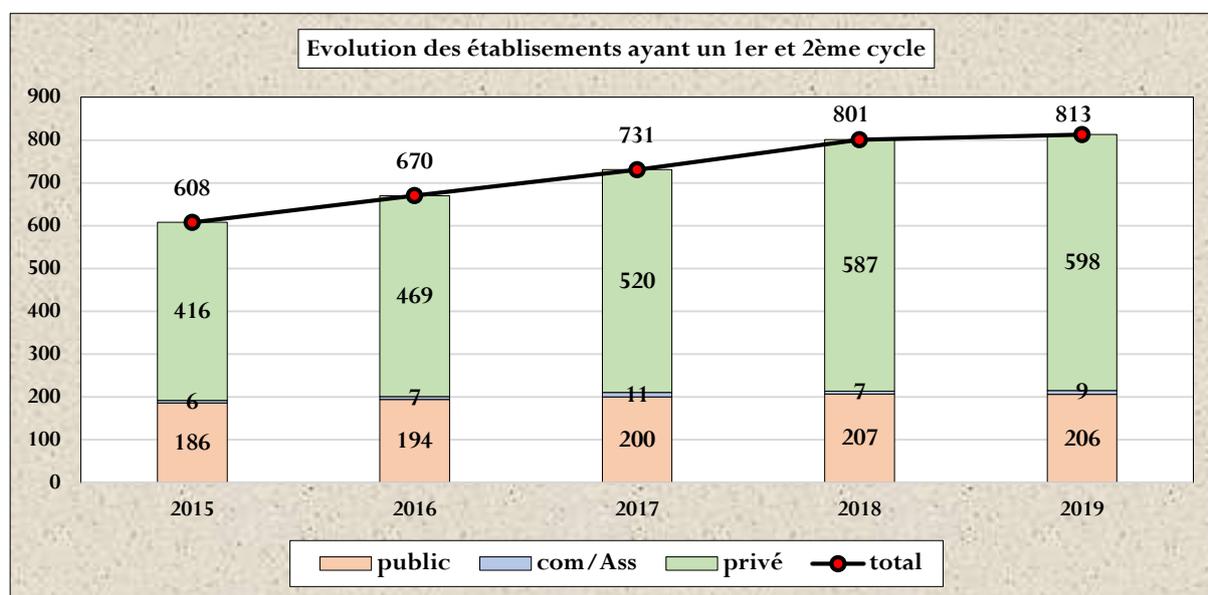
En 2019, la part du public dans le nombre d'établissements ayant un 1er cycle et un 2ème cycle est de 25,3%.

Cet indicateur connaît des disparités selon l'académie : la majorité de cette catégorie d'établissements des académies de Matam (68,40%), Kédougou (61,50%), Kaffrine (53,80%) et Saint-Louis (51,40%), sont publiques.

Cependant, les académies de Pikine-Guédiawaye (3,7%), de Dakar (10,50%), de Thiès (16,20%) et de Rufisque (16,70%), ont les plus faibles valeurs.

1.4.5.4 Nombre d'établissements ayant un 1^{er} et un 2^{ème} cycle entre 2015 et 2019

Graphique 27 : Evolution des établissements ayant un 1er et un 2ème cycle entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

De 2015 à 2019, le nombre d'établissements secondaires ayant le 1^{er} et 2^{ème} cycle a subi une évolution croissante, passant de 608 à 813 structures, soit une hausse de 205 établissements, avec un taux d'accroissement moyen annuel de 7,53%. Durant toute cette période, le privé est majoritaire et le communautaire/associatif est minoritaire. En effet, le nombre d'établissements privés double celui du public pendant toute la période.

1.4.6 Salles de classe des établissements publics d'enseignement secondaire en 2019

1.4.6.1 Salles de classe des établissements publics 2^{ème} cycle en 2019

Tableau 48 : Caractéristiques des salles de classe des établissements publics 2^{ème} cycle en 2019

Académies	Caractéristique des salles de classe			
	Abri provisoire	Local normal	Total	% abris provisoires
Dakar	0	135	135	0,0%
Diourbel	0	158	158	0,0%
Fatick	0	112	112	0,0%
Kaffrine	0	54	54	0,0%
Kaolack	0	150	150	0,0%
Kédougou	1	25	26	3,8%
Kolda	31	132	163	19,0%
Louga	0	101	101	0,0%
Matam	17	123	140	12,1%
Pikine-Guédiawaye	0	296	296	0,0%
Rufisque	0	115	115	0,0%
Saint-Louis	48	265	313	15,3%
Sédhiou	35	94	129	27,1%
Tambacounda	0	73	73	0,0%
Thiès	0	481	481	0,0%
Ziguinchor	11	168	179	6,1%
National	143	2 482	2 625	5,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le tableau ci-dessus fait l'objet d'une présentation de la répartition des salles de classe au Secondaire général public selon le type (provisoire ou normal) par académie en 2019.

Au niveau national, pour 2625 salles de classe, on compte 2482 salles normales et 143 abris provisoires, soit 5,4%.

La répartition des salles de classe au secondaire montre une disparité énorme selon les académies. En effet, les académies de Thiès (481), Pikine- Guédiawaye (296), Dakar (135), Diourbel (158), Kaolack (150), Rufisque (115), Fatick (112), Tambacounda (73), Kaffrine (54) disposent de locaux normaux. Tandis que les salles de classes du secondaire des autres académies (Kédougou, Kolda, Matam, Saint Louis, Sédhiou et Ziguinchor) sont constituées d'une mixité d'abris provisoires et de locaux normaux.

La proportion des abris provisoires dans les salles de classe varie selon l'académie et est plus importante à Sédhiou (27,1%) suivie de Kolda (19,0), Saint Louis (15,30%), Matam (12,1%), Ziguinchor (6,1%) et Kédougou (3,8%).

1.4.6.2 Salles de classes des établissements publics ayant 1^{er} et 2^{ème} cycle en 2019

Tableau 49 : Caractéristiques des salles des établissements publics ayant un 1^{er} et un 2^{ème} cycle en 2019

Académies	Caractéristique des salles de classe			
	Abri provisoire	Local normal	Total	% abris provisoires
Dakar	9	214	223	4,0%
Diourbel	18	134	152	11,8%
Fatick	33	480	513	6,4%
Kaffrine	13	94	107	12,1%
Kaolack	16	412	428	3,7%
Kédougou	7	99	106	6,6%
Kolda	22	71	93	23,7%
Louga	6	267	273	2,2%
Matam	5	157	162	3,1%
Pikine-Guédiawaye	2	120	122	1,6%
Rufisque	4	109	113	3,5%
Saint-Louis	12	255	267	4,5%
Sédhiou	79	135	214	36,9%
Tambacounda	23	139	162	14,2%
Thiès	1	451	452	0,2%
Ziguinchor	46	245	291	15,8%
National	296	3 382	3 678	8,0%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Section 1.5 : Education de base des jeunes et adultes (EBJA)



1.5.1 Répartition des effectifs des apprenants d'alphabétisation par Académie.

Tableau 50 : Répartition des effectifs des apprenants d'alphabétisation par Académie

Académie	Effectifs des apprenants d'alphabétisation		
	Homme	Femme	Total
Dakar	88	404	492
Diourbel	4	986	990
Fatick	0	1 529	1 529
Kaffrine	5	1 011	1 016
Kaolack	0	1 200	1 200
Kédougou	168	792	960
Kolda	28	991	1 019
Louga	54	936	990
Matam	9	959	968
Pikine-Guédiawaye	6	755	761
Rufisque	0	338	338
Saint-Louis	101	1 094	1 195
Sédhiou	15	936	951
Tambacounda	76	1 024	1 100
Thiès	87	1 163	1 250
Ziguinchor	7	684	691
Sénégal	648	14 802	15 450

Source : Données 2019, statistiques DALN

Le tableau ci-dessus présente la répartition des effectifs des apprenants des Classes d'alphabétisation fonctionnelle (CAF) par académie pour le compte de l'année 2019. Au total, l'effectif est de 15 450 apprenants. Comparé à l'année 2018 (18 553), on constate une baisse de (-3103). En valeur relative, nous perdons 16,72% de la demande d'alphabétisation par rapport à l'année précédente.

Si nous considérons les particularités par académie, on se rend compte que les plus grands effectifs sont identifiés à Fatick (1529), à Thiès (1250), à Kaolack (1200), à Saint Louis (1195)

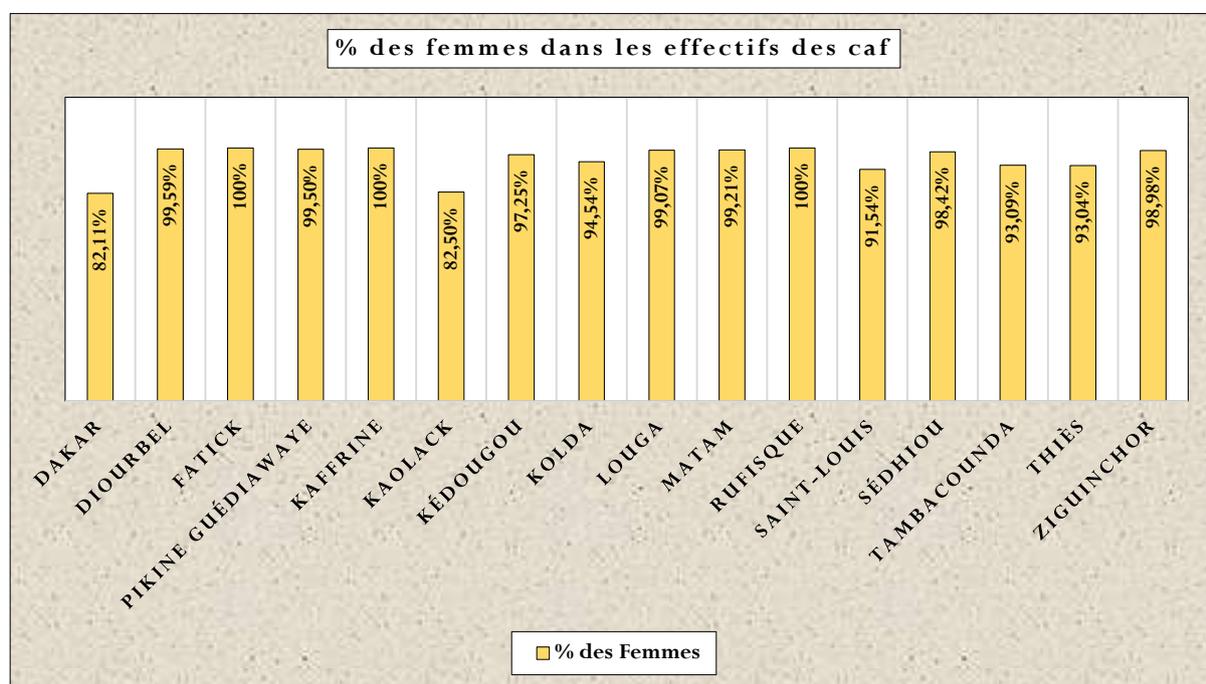
et à Tambacounda (1100). Au rebours, les Académies de Rufisque (338), Dakar (492) et de Ziguinchor (691) enregistrent les plus faibles effectifs.

De prime abord, on peut considérer que les communes urbaines érigées en académies ont des TBS élevés qui font que la demande en alphabétisation y est moins accentuée. Cependant, il y a l'effet de la répartition des quotas qui fait que ces communes dites urbaines ont reçu moins de classes d'alphabétisation. En conséquence, elles ne peuvent pas avoir les plus grands effectifs.

Sous ce rapport, il urge de procéder à une cartographie précise de la demande d'alphabétisation par académie et de manière globale. En effet, le stock lié au taux d'analphabétisme n'informe pas précisément sur combien d'individus âgés de 15 ans plus demandent effectivement à être alphabétisés.

1.5.2 Part des femmes dans les effectifs des apprenants

Graphique 28 : Part des femmes dans les effectifs des apprenants



Source : Données 2019, statistiques DALN

Le graphique ci-dessus présente la part des femmes dans les effectifs des apprenants dans les CAF pour le compte de 2019. Globalement, Les femmes y sont majoritaires. Sur un effectif total de 15 450 apprenants, seuls les 645 sont constitués d'hommes. Soit 96% de femmes contre 4% pour les hommes.

Si nous désagrégeons, cette tendance générale se manifeste également par académie. En effet dans les 16 académies prises individuellement, la part des hommes dans les effectifs demeure circonscrite à moins de 10%, sauf à Kaolack (17,5%) et à Dakar (17,9%). Pour le reste, les femmes dominent avec même des académies telles que Rufisque et Fatick qui ont 100% de femmes.

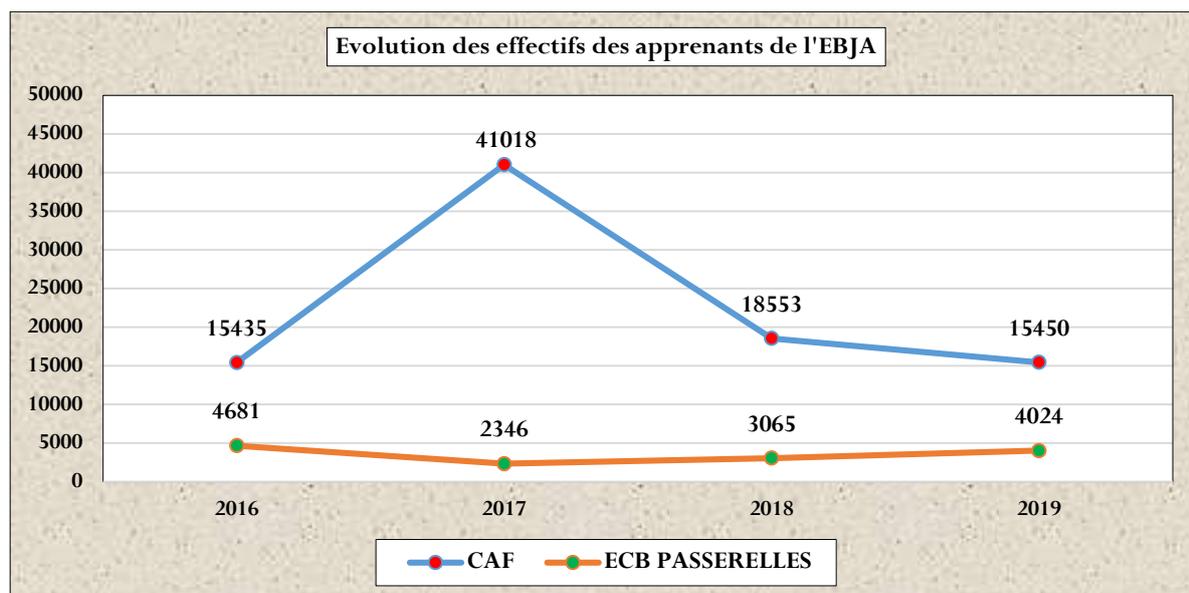
Cette prédominance des femmes dans les effectifs des CAF peut s'expliquer par le fait que le taux d'analphabétisme est plus élevé chez elles. En effet, seul 37,7% des femmes âgées de 10 ans et plus sont alphabétisées contre 53, 7% chez les hommes (cf. rapport ANSD 2013). Aujourd'hui, s'il est établi que les femmes bénéficient le plus du PNEBJA, il n'en demeure pas

moins qu'il y a encore une frange importante de cette population féminine qui reste toujours analphabète.

En définitive, les femmes fréquentent mieux les classes d'alphabétisation que les hommes. IL faudra donc travailler à les maintenir mais aussi à attirer les hommes. Dans cette perspective, il semble opportun de mieux articuler l'alphabétisation à la formation professionnelle pour intéresser davantage la catégorie 15-25 ans chez les hommes qui constitue une cible non négligeable.

1.5.3 Evolution des effectifs de l'EBJA entre 2016 et 2019

Graphique 29 : Evolution des effectifs de l'EBJA entre 2016 et 2019



Source : Données 2019, statistiques DALN

Le graphique ci-dessus présente l'évolution des effectifs du programme Education de base des jeunes et des adultes (EBJA) dans les quatre dernières années (2016-2019). Ces structures de l'EBJA sont essentiellement de deux types : les CAF et les modèles alternatifs composés des Ecoles communautaires de base (ECB) et des classes passerelles. De ces deux types, les CAF réalisent les plus grands effectifs.

Dans ces CAF, les effectifs enrôlés varient entre 15435 apprenants pour le recrutement le plus faible enregistré en 2016 et 41018 pour son effectif le plus élevé en 2017.

Quant aux ECB et classes passerelles, le recrutement le plus élevé est enregistré en 2016 avec 4681 apprenants. Cet effectif évolue en dents de scie pour donner 2346 apprenants en 2017, 3065 en 2018 et 4024 en 2019. Globalement tous les deux types suivent une tendance baissière dans la période 2016/2019.

Concernant les CAF, le pic observé en 2017 est consécutif à un report en 2017 des parts de budget prévues en 2016. Cette situation favorable à une extension en quantité a permis d'ouvrir plus de classes d'alphabétisation. Notons également que les ECB et les classes passerelles n'ont pas fonctionné en même temps. De 2016 à 2017, seules les ECB ont fonctionné. En 2018 et en 2019, les effectifs des apprenants concernent uniquement les classes passerelles du fait du retard du PALAM2.

Par ailleurs, l'extension des classes passerelles à 5 autres académies (Kaffrine, Matam, Pikine-Guédiawaye, Sédhiou, Kolda) en plus de Tambacounda et Kédougou qui avaient débuté en 2016, a favorisé la hausse constatée en 2019 et qui porte les effectifs à 4024 apprenants.

Au regard des dernières variations des effectifs constatées surtout en 2017, il importe d'augmenter les parts de budget réservées à l'ouverture des classes d'alphabétisation. Egalement, il est opportun que des parts de budget soient réservées aux modèles alternatifs en général pour éviter des suspendre leur fonctionnement aux financements extérieurs.

1.5.4 Répartition des structures du programme d'alphabétisation par Académie

Tableau 51 : Répartition des structures du programme d'alphabétisation par académie

Académie	Structures		
	ECB/Passerelle	CAF	Total
Dakar	0	22	22
Diourbel	0	33	33
Fatick	0	53	53
Kaffrine	30	31	61
Kaolack	0	35	35
Kédougou	20	31	51
Kolda	20	34	54
Louga	0	33	33
Matam	50	32	82
Pikine-Guédiawaye	20	26	46
Rufisque	0	14	14
Saint-Louis	0	32	32
Sédhiou	10	32	42
Tambacounda	30	36	66
Thiès	0	43	43
Ziguinchor	0	23	23
Sénégal	180	510	690

Source : Données 2019, statistiques DALN

Ce tableau fait le point sur la répartition des structures de l'EBJA à travers les 16 académies du Sénégal. On constate que les Classes d'alphabétisation fonctionnelle (CAF) sont les mieux représentées. L'ensemble des 16 académies bénéficient de ces CAF.

Concernant les ECB, elles ciblent les enfants âgés de 9 à 14 ans, souvent non scolarisés ou déscolarisés. Ces programmes sont mis en œuvre dans les académies de Diourbel et de Kaffrine par le projet PALAM, sous financement de la BID. Dans les académies de Matam, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Tambacounda il y a les classes passerelles du Fonds des Nations Unis pour l'Enfance (UNICEF) et/ou de l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFEF).

On constate ainsi que les classes des modèles alternatifs, ECB et classes passerelles confondues, sont inégalement réparties à travers les académies. Leur offre ne permet pas toujours de contenir l'importance de la demande en éducation dans certaines régions. Il s'ajoute le retard du démarrage du PALAM2, qui fait que de 2017 à 2019 les modèles alternatifs n'ont concerné que les classes passerelles.

Au regard du taux d'analphabétisme encore trop élevé (54,6%) et du taux d'abandon national (10,6%) en 2017, Il est pertinent d'accroître le budget alloué au PNEBJA et également d'aller dans le sens d'un financement des modèles alternatifs par l'Etat

CHAPITRE 2 : Qualité et efficacité interne

Section 2.1 : Enseignement Préscolaire



2.1.1 Analyse de l'environnement des structures du préscolaire

2.1.1.1 Electricité dans les structures du préscolaire en 2019

Tableau 52 : Structures du préscolaire disposant d'électricité en 2019

Académie	Structures du préscolaire					
	Nombre total	% disposant d'électricité	Public		Communautaire	
			Nombre	% disposant d'électricité	Nombre total	% disposant d'électricité
Dakar	417	99,8%	41	100,0%	8	100,0%
Diourbel	131	74,8%	68	64,7%	31	80,6%
Fatick	157	60,5%	89	61,8%	16	31,3%
Kaffrine	62	43,5%	53	37,7%	2	50,0%
Kaolack	129	76,0%	83	68,7%	10	70,0%
Kédougou	44	54,5%	34	52,9%	8	50,0%
Kolda	196	26,5%	142	27,5%	38	0,0%
Louga	308	33,8%	108	61,1%	158	2,5%
Matam	68	54,4%	65	55,4%	1	0,0%
Pikine-Guédiawaye	523	99,0%	33	97,0%	11	100,0%
Rufisque	199	97,0%	23	95,7%	0	
Saint-Louis	200	68,0%	141	56,7%	4	50,0%
Sédhiou	218	14,7%	95	23,2%	111	0,9%
Tambacounda	157	46,5%	121	42,1%	10	10,0%
Thiès	459	77,8%	159	73,6%	72	31,9%
Ziguinchor	313	49,8%	198	41,9%	35	45,7%
National	3 581	67,5%	1 453	53,9%	515	21,0%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, plus de la moitié des structures publiques, privées et communautaires du préscolaire (67,5%) disposent d'électricité avec des disparités entre les académies.

Les académies de la région de Dakar (Rufisque, Pikine-Guédiawaye, Dakar) enregistrent des taux d'électrification qui avoisinent les 100 %.

Les plus faibles taux de couverture en électricité sont observés dans les académies de Sédhiou (14,7%), Kolda (26,5%) et Louga (33,8%).

Le taux d'électrification des structures préscolaires publiques est de 53,9% sur un nombre total de 1 453.

L'académie de Dakar enregistre un taux de 100%, suivie de Pikine-Guédiawaye (97%) et de Rufisque (95,7%). Les plus faibles taux de couverture en électricité sont observés dans les académies de Sédhiou (23,2%), Kolda (27,5%) et Kaffrine (37,7%).

Quant aux structures communautaires, leur taux d'électrification est de 21,0%. L'analyse de la situation au niveau des académies montre que seules Kolda et Matam n'ont pas de structures électrifiées. A Rufisque, ces types de structures n'y existent pas.

2.1.1.2 Points d'eau dans les structures du préscolaire en 2019

Tableau 53 : Structures du préscolaire disposant de points d'eau en 2019

Académie	Structures du préscolaire					
	Nombre total	% disposant point d'eau	Public		Communautaire	
			Nombre total	% disposant point d'eau	Nombre total	% disposant point d'eau
Dakar	417	98,1%	41	95,1%	8	100,0%
Diourbel	131	98,5%	68	98,5%	31	96,8%
Fatick	157	93,6%	89	95,5%	16	75,0%
Kaffrine	62	85,5%	53	86,8%	2	50,0%
Kaolack	129	89,9%	83	86,7%	10	90,0%
Kédougou	44	63,6%	34	58,8%	8	87,5%
Kolda	196	62,8%	142	71,1%	38	15,8%
Louga	308	49,0%	108	88,0%	158	11,4%
Matam	68	94,1%	65	95,4%	1	100,0%
Pikine-Guédiawaye	523	99,2%	33	100,0%	11	100,0%
Rufisque	199	93,0%	23	87,0%	0	
Saint-Louis	200	85,5%	141	80,1%	4	100,0%
Sédhiou	218	48,6%	95	50,5%	111	42,3%
Tambacounda	157	77,1%	121	74,4%	10	60,0%
Thiès	459	93,2%	159	91,8%	72	86,1%
Ziguinchor	313	79,2%	198	77,3%	35	77,1%
National	3 581	83,7%	1 453	81,9%	515	48,3%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, la couverture des structures publiques, privées et communautaires du préscolaire en points d'eau est de 83,7 % et reste importante avec des disparités entre les académies.

Les taux varient entre 49,0% et 98,5%. Ils sont inférieurs à la moyenne nationale dans les académies de Louga (49,0%) et Sédhiou (48,6%), Kolda (62,8%), Kédougou (63,6%), Tambacounda (77,6%) et Ziguinchor (79,2%).

La couverture des structures préscolaires publiques en points d'eau est de 81,9% sur un total de 1 453. L'académie de Pikine-Guédiawaye enregistre un taux de 100%, suivie de Diourbel (98,5%), de Fatick (95,5%), Matam (95,4%). Les plus faibles taux de couverture en points d'eau sont observés dans les académies de Sédhiou (50,5%) et Kédougou (58,8%).

Pour le communautaire, le pourcentage de structures disposant de point d'eau est de 48,3%. L'analyse de la situation au niveau des académies montre que toutes les académies enregistrent des structures préscolaires communautaires disposant de point d'eau, à l'exception de Rufisque où il n'existe pas ces types de structures

2.1.1.3 Latrines dans les structures préscolaires en 2019

Tableau 54 : Structures préscolaires disposant de latrines en 2019

Académie	Structures du préscolaire					
	Nombre total	% disposant de latrines	Public		Communautaire	
			Nombre total	% disposant de latrines	Nombre total	% disposant de latrines
Dakar	417	98,6%	41	95,1%	8	100,0%
Diourbel	131	87,8%	68	85,3%	31	87,1%
Fatick	157	87,9%	89	92,1%	16	50,0%
Kaffrine	62	67,7%	53	64,2%	2	50,0%
Kaolack	129	74,4%	83	63,9%	10	70,0%
Kédougou	44	65,9%	34	67,6%	8	50,0%
Kolda	196	52,0%	142	59,2%	38	13,2%
Louga	308	38,0%	108	63,9%	158	8,9%
Matam	68	72,1%	65	72,3%	1	100,0%
Pikine-Guédiawaye	523	97,9%	33	93,9%	11	90,9%
Rufisque	199	95,5%	23	87,0%	0	
Saint-Louis	200	79,0%	141	73,0%	4	50,0%
Sédhiou	218	35,3%	95	41,1%	111	25,2%
Tambacounda	157	67,5%	121	64,5%	10	20,0%
Thiès	459	84,3%	159	86,2%	72	56,9%
Ziguinchor	313	75,1%	198	65,7%	35	85,7%
National	3 581	77,2%	1 453	70,7%	515	36,5%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, une proportion importante de structures publiques, privées et communautaires du préscolaire (77,2%) disposent de latrines avec des disparités entre les académies. Les taux varient entre 35,3% et 98,6%. Les plus faibles sont enregistrés dans les académies de Sédhiou et de Louga avec respectivement 35,3% et 38,0%.

Le taux de couverture des structures préscolaires publiques en latrines est de 70,7% sur un total de 1 453. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les académies de Dakar (95,1%), de Pikine-Guédiawaye (93,9%), de Fatick (92,1%), de Rufisque 87,0%, de Thiès (86,2%) et Diourbel (85,3%). Les plus faibles taux sont observés dans les académies de Sédhiou (41,1%) et de Kolda (59,2%).

Quant aux structures Communautaires, le pourcentage de structures disposant de latrines est de 36,5%. L'analyse de la situation au niveau des académies montre que toutes les académies enregistrent des structures préscolaires communautaires disposant de latrines, à l'exception de Rufisque où il n'existe pas ces types de structures

2.1.1.4 Lave-mains dans les structures préscolaires en 2019

Tableau 55 : Structures préscolaires publiques et communautaires ayant un dispositif de lave-mains en 2019

Académie	Structures du préscolaire			
	Public		communautaire	
	Nombre total	% ayant lave-mains	Nombre total	% ayant lave-mains
Dakar	41	82,9%	8	100,0%
Diourbel	68	66,2%	31	87,1%
Fatick	89	59,6%	16	43,8%
Kaffrine	53	28,3%	2	100,0%
Kaolack	83	61,4%	10	60,0%
Kédougou	34	55,9%	8	25,0%
Kolda	142	66,9%	38	21,1%
Louga	108	38,9%	158	88,6%
Matam	65	46,2%	1	0,0%
Pikine-Guédiawaye	33	69,7%	11	81,8%
Rufisque	23	56,5%	0	
Saint-Louis	141	68,8%	4	50,0%
Sédhiou	95	55,8%	111	52,3%
Tambacounda	121	50,4%	10	60,0%
Thiès	159	56,6%	72	65,3%
Ziguinchor	198	71,7%	35	88,6%
National	1 453	59,4%	515	68,5%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, sur les 1 453 structures préscolaires publiques 59,4% ont un dispositif de lave-mains fonctionnel avec des disparités entre les académies.

Les académies de Dakar (82,9%), de Ziguinchor (71,7%), de Pikine-Guédiawaye (69,7%) et de Saint-Louis (68,8%) enregistrent les taux les plus élevés. Les plus faibles taux sont observés dans les académies de Kaffrine (28,3%), Louga (38,9%) et Matam (46,2%).

Pour les structures préscolaires communautaires, le pourcentage de structures disposant de lave main fonctionnel est de 68,5%.

Les académies de Dakar et de Kaffrine enregistrent un taux de 100%, suivies de Diourbel (87,1%), de Louga (88,6%), de Ziguinchor (88,6%) et de Pikine-Guédiawaye (81,8%).

Les plus faibles taux de couverture en lave-mains sont observés dans les académies de Kolda (21,1%) et de Kédougou (25,0%).

Hormis l'académie de Rufisque, la seule structure de l'académie celle de Matam n'a pas de dispositif de lave-mains.

2.1.1.5 Mur de clôture des structures préscolaires en 2019

Tableau 56 : Structures préscolaires clôturées en 2019

Académie	Structures du préscolaire					
	Nombre total	% clôturées	Public		Communautaire	
			Nombre total	% clôturées	Nombre total	% clôturées
Dakar	417	98,3%	41	95,1%	8	100,0%
Diourbel	131	87,0%	68	80,9%	31	90,3%
Fatick	157	84,7%	89	89,9%	16	43,8%
Kaffrine	62	83,9%	53	83,0%	2	50,0%
Kaolack	129	79,8%	83	75,9%	10	70,0%
Kédougou	44	72,7%	34	85,3%	8	12,5%
Kolda	196	46,9%	142	52,1%	38	7,9%
Louga	308	42,2%	108	82,4%	158	2,5%
Matam	68	75,0%	65	75,4%	1	100,0%
Pikine-Guédiawaye	523	98,9%	33	100,0%	11	100,0%
Rufisque	199	99,5%	23	100,0%	0	
Saint-Louis	200	79,0%	141	70,9%	4	75,0%
Sédhiou	218	23,9%	95	41,1%	111	5,4%
Tambacounda	157	66,9%	121	62,8%	10	40,0%
Thiès	459	85,2%	159	83,0%	72	48,6%
Ziguinchor	313	64,2%	198	53,0%	35	74,3%
National	3 581	76,5%	1 453	70,9%	515	28,2%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, une grande proportion de structures publiques, privées et com/Ass du préscolaire (76,5%) sont clôturées avec des disparités entre les académies.

Les taux varient entre 23,9% et 99,5%. Le plus faible taux est enregistré dans l'Académie de Sédhiou (23,9%).

Le pourcentage de structures préscolaires publiques clôturées est de 70,9% sur un total de 1 453 structures. Les pourcentages les plus élevés sont enregistrés dans les académies de Pikine-Guédiawaye et de Rufisque (100 %) et de Dakar (95,1%). Les plus faibles pourcentages sont observés dans les académies de Sédhiou (41,1%), de Kolda (52,1%) et de Ziguinchor (53,0%).

Quant aux Communautaires, le pourcentage de structures clôturées se situe à 28,2%. L'analyse de la situation au niveau des académies montre que toutes les académies enregistrent des structures préscolaires communautaires clôturées à l'exception de Rufisque où il n'existe pas ces types de structures.

2.1.1.6 Connexion internet dans les structures préscolaires en 2019

Tableau 57 : Structures préscolaires disposant de connexion internet en 2019

Académie	Structures du préscolaire					
	Nombre total	% disposant d'internet	Public		Communautaire	
			Nombre total	% disposant d'internet	Nombre total	% disposant d'internet
Dakar	417	74,1%	41	56,1%	8	25,0%
Diourbel	131	11,5%	68	10,3%	31	0,0%
Fatick	157	7,0%	89	6,7%	16	0,0%
Kaffrine	62	9,7%	53	3,8%	2	0,0%
Kaolack	129	23,3%	83	9,6%	10	20,0%
Kédougou	44	2,3%	34	0,0%	8	0,0%
Kolda	196	2,0%	142	1,4%	38	0,0%
Louga	308	5,5%	108	4,6%	158	0,0%
Matam	68	5,9%	65	6,2%	1	0,0%
Pikine-Guédiawaye	523	44,2%	33	30,3%	11	27,3%
Rufisque	199	22,6%	23	17,4%	0	#DIV/0!
Saint-Louis	200	16,5%	141	9,2%	4	25,0%
Sédhiou	218	0,9%	95	2,1%	111	0,0%
Tambacounda	157	0,6%	121	0,8%	10	0,0%
Thiès	459	15,5%	159	6,9%	72	2,8%
Ziguinchor	313	7,7%	198	5,6%	35	2,9%
National	3 581	22,5%	1 453	7,5%	515	2,1%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, le taux de couverture en connexion internet des structures publiques, privées et communautaires du préscolaire (22,5%) reste faible avec des disparités entre les académies.

Les académies de Dakar (74,1%) et de Pikine-Guédiawaye (44,2%) enregistrent les plus importants taux de couverture.

Les plus faibles taux de couverture en connexion à l'internet sont observés dans les académies de Tambacounda (0,6%) et de Sédhiou (0,9%).

Le taux de couverture des structures préscolaires publiques en connexion à l'internet est de (7,5%) sur un total de 1 453. L'académie de Dakar (56,1%) enregistre le plus fort taux, suivie de Pikine-Guédiawaye (30,3%) et de Rufisque (17,4%).

Les plus faibles taux de couverture en connexion internet sont observés dans les académies de Tambacounda (0,8%), de Kolda (1,4%) et de Sédhiou (2,1%). Kédougou n'a enregistré aucune structures disposant d'internet.

Quant aux Communautaires, le pourcentage de structures disposant de connexion internet est de 2,1% et reste toujours à un niveau très faible. Seules les académies de Dakar, Kaolack, Pikine-Guédiawaye, Saint-Louis, Thiès et Ziguinchor disposent de structures préscolaires communautaires disposant de connexion internet.

2.1.1.7 Cantine scolaire dans les structures préscolaires en 2019

Tableau 58 : Structures préscolaires disposant de cantine scolaire en 2019

Académie	Structures du préscolaire					
	Nombre total	% disposant de cantine	Public		Communautaire	
			Nombre	% disposant de cantine	Nombre total	% disposant de cantine
Dakar	417	29,7%	41	26,8%	8	50,0%
Diourbel	131	23,7%	68	33,8%	31	22,6%
Fatick	157	19,1%	89	27,0%	16	0,0%
Kaffrine	62	3,2%	53	3,8%	2	0,0%
Kaolack	129	15,5%	83	20,5%	10	20,0%
Kédougou	44	0,0%	34	0,0%	8	0,0%
Kolda	196	4,1%	142	4,9%	38	2,6%
Louga	308	56,8%	108	11,1%	158	98,7%
Matam	68	19,1%	65	20,0%	1	0,0%
Pikine-Guédiawaye	523	11,5%	33	24,2%	11	18,2%
Rufisque	199	10,1%	23	13,0%	0	#DIV/0!
Saint-Louis	200	41,5%	141	54,6%	4	0,0%
Sédhiou	218	2,8%	95	4,2%	111	0,9%
Tambacounda	157	3,8%	121	5,0%	10	0,0%
Thiès	459	13,1%	159	20,8%	72	23,6%
Ziguinchor	313	2,6%	198	2,0%	35	8,6%
National	3 581	18,0%	1 453	16,8%	515	37,5%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, le taux de couverture en cantines scolaires des structures publiques, privées et communautaires du préscolaire (18,0%) reste faible avec des disparités entre les académies.

Les académies de Louga (56,8%) et de Saint-Louis (41,5%) enregistrent les plus importants taux de couverture.

Les plus faibles taux de couverture en cantines scolaires sont observés dans les académies de Ziguinchor (2,6%), de Sédhiou (2,8%), de Kaffrine (3,2%), Tambacounda (3,8%) et Kolda (4,1%).

L'Académie de Kédougou n'a pas de structures disposant de cantine.

Le taux de couverture des structures préscolaires publiques en cantines scolaires est de (16,8%) sur un total de 1 453.

Les académies de Saint-Louis (54,6%), de Diourbel (33,8%) enregistrent les plus forts taux. Les plus faibles taux sont observés dans les académies de Ziguinchor (2%), de Kaffrine (3,8%), de Sédhiou (4,2%), de Kolda (4,9%) et de Tambacounda (5%).

Quant aux Communautaires, le pourcentage de structures disposant de cantines scolaires est de 37,5% et reste faible. Seule les académies de Dakar, Diourbel, Kaolack, Kolda, Louga, Pikine-Guédiawaye, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor ont des structures communautaires disposant d'une cantine scolaire.

2.1.1.8 Salles de jeux/sport et salles de repos dans les structures préscolaires publiques en 2019

Tableau 59 : Salles de jeux/sport et salles de repos dans les structures préscolaires publiques en 2019

Académie	Salles au préscolaire public			
	Salles de jeux/sport		salle de repos	
	Nombre	ratio salle de jeux/sport par structure	Nombre	ratio salles de repos par structure
Dakar	1	0,02	5	0,12
Diourbel	1	0,01	2	0,03
Fatick	1	0,01	5	0,06
Kaffrine	1	0,02	1	0,02
Kaolack	0	0,00	3	0,04
Kédougou	0	0,00	2	0,06
Kolda	1	0,01	3	0,02
Louga	1	0,01	7	0,06
Matam	0	0,00	0	0,00
Pikine-Guédiawaye	1	0,03	2	0,06
Rufisque	4	0,17	3	0,13
Saint-Louis	3	0,02	3	0,02
Sédhiou	1	0,01	3	0,03
Tambacounda	0	0,00	0	0,00
Thiès	5	0,03	10	0,06
Ziguinchor	1	0,01	3	0,02
National	21	0,01	52	0,04

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, le nombre total de salles de jeux dans les structures du préscolaire public, au niveau national, est de 21 soit un ratio de 0,01 salle de jeux/sport par structure du public.

Toutefois, des disparités sont notées entre les académies.

Le plus grand nombre de salles de jeux est enregistré à Thiès (5), Rufisque (4) et Saint-Louis (3). Quatre (4) académies : Tambacounda, Matam, Kaolack et Kédougou n'ont pas de salles de jeux.

Les salles de repos sont au nombre de 52 soit un ratio de 0,04 %salle de repos par structure du public. Elles sont inégalement réparties selon les académies. Le plus grand nombre de salles de repos est enregistré à Thiès (10) et Louga (7).

Les structures préscolaires publiques des académies de Tambacounda et Pikine-Guédiawaye n'ont pas de salles de repos.

Globalement, on constate une faiblesse notoire des salles de jeux et de repos dans les structures préscolaires publiques.

2.1.2 Protection sociale dans les structures préscolaires

2.1.2.1 Déparasitage contre les MTN pour les élèves du préscolaire en 2019

Tableau 60 : Effectifs d'enfants du préscolaire déparasités contre les MTN en 2019

Académie	Effectifs d'enfants du préscolaire déparasités contre les MTN					
	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dakar	16 239	4,9%	17 324	5,0%	33 563	5,0%
Diourbel	4 577	3,2%	5 680	3,1%	10 257	3,2%
Fatick	5 296	26,7%	5 804	26,9%	11 100	26,8%
Kaffrine	1 846	38,3%	2 370	33,2%	4 216	35,5%
Kaolack	4 813	10,2%	5 615	11,0%	10 428	10,7%
Kédougou	1 587	43,0%	1 736	43,8%	3 323	43,4%
Kolda	6 442	2,5%	6 507	2,5%	12 949	2,5%
Louga	8 347	34,3%	9 559	33,1%	17 906	33,7%
Matam	2 651	9,2%	3 314	8,2%	5 965	8,7%
Pikine-Guédiawaye	14 052	2,4%	15 152	2,5%	29 204	2,4%
Rufisque	6 288	1,5%	6 343	0,3%	12 631	0,9%
Saint-Louis	6 815	3,9%	8 008	4,4%	14 823	4,2%
Sédhiou	7 573	13,7%	7 417	13,2%	14 990	13,4%
Tambacounda	6 096	11,4%	6 585	10,9%	12 681	11,1%
Thiès	16 155	10,3%	18 579	10,6%	34 734	10,5%
Ziguinchor	11 819	29,6%	11 741	29,4%	23 560	29,5%
National	120 596	12,5%	131 734	12,3%	252 330	12,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

Le pourcentage d'enfants déparasités contre les Maladies tropicales négligées (MTN) en 2019 est de 12,4% soit 31 289 enfants.

Les académies de Kédougou (43,4%), Kaffrine (35,5%) et de Louga (33,7%) enregistrent les plus importants taux de déparasitage. Les plus faibles taux sont observés dans les académies de Rufisque (0,9%), Pikine-Guédiawaye (2,4%), Kolda (2,5%) et Saint-Louis (4,2%).

Concernant les garçons, sur les 120 596 seuls 12,5% ont été déparasités avec des disparités entre les académies. Les académies de Kédougou (43,0%), de Kaffrine (38,3%) et Louga (34,3%) enregistrent les plus forts taux. Les plus faibles taux sont observés dans les académies de Rufisque (1,5%), de Pikine-Guédiawaye (2,4%) et de Kolda (2,5%).

Pour les filles, sur les 131 734, seules 12,3% ont été déparasitées avec des disparités entre les académies. Les académies de Kédougou (43,8%), de Kaffrine (33,2%) et Louga (33,1%) enregistrent les plus forts taux. Les plus faibles taux sont observés dans les académies de Rufisque (0,3%), de Pikine-Guédiawaye (2,5%) et de Kolda (2,5%).

2.1.1.2 Supplémentation en fer et/ou en vitamine A pour les enfants du préscolaire en 2019

Tableau 61 : Effectifs d'enfants du préscolaire ayant reçu une supplémentation en fer et/ou en vita. A en 2019

Académie	Effectifs d'enfants du préscolaire ayant reçu une supplémentation en fer et/ou vitamine A					
	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dakar	16 239	17,8%	17 324	17,4%	33 563	17,6%
Diourbel	4 577	9,2%	5 680	7,9%	10 257	8,4%
Fatick	5 296	31,1%	5 804	28,5%	11 100	29,7%
Kaffrine	1 846	16,8%	2 370	13,8%	4 216	15,2%
Kaolack	4 813	26,5%	5 615	23,5%	10 428	24,9%
Kédougou	1 587	15,9%	1 736	16,1%	3 323	16,0%
Kolda	6 442	7,8%	6 507	8,0%	12 949	7,9%
Louga	8 347	79,8%	9 559	70,3%	17 906	74,7%
Matam	2 651	23,3%	3 314	18,6%	5 965	20,7%
Pikine-Guédiawaye	14 052	10,9%	15 152	10,7%	29 204	10,8%
Rufisque	6 288	2,2%	6 343	2,6%	12 631	2,4%
Saint-Louis	6 815	28,7%	8 008	25,1%	14 823	26,8%
Sédhiou	7 573	28,0%	7 417	28,2%	14 990	28,1%
Tambacounda	6 096	17,6%	6 585	16,4%	12 681	16,9%
Thiès	16 155	30,9%	18 579	27,2%	34 734	28,9%
Ziguinchor	11 819	58,7%	11 741	59,5%	23 560	59,1%
National	120 596	27,6%	131 734	25,7%	252 330	26,6%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, le pourcentage d'enfants préscolarisés ayant bénéficié d'une supplémentation en fer et/ou en vitamine A est de 26,6%.

La situation par sexe montre que 27,6% des garçons et 25,7% des filles ont bénéficié de cette supplémentation.

L'académie de Louga (74,7%) enregistre la proportion d'enfants la plus élevée ayant bénéficié d'une supplémentation en fer et/ou en vitamine A et celle de Rufisque la proportion la plus faible (2,4%).

Le pourcentage des filles ayant bénéficié d'une supplémentation en fer et/ou en vitamine A est plus faible que celui des garçons dans toutes les académies sauf à Sédhiou, Kédougou, Kolda, Rufisque et Ziguinchor.

L'écart entre le pourcentage des garçons et celui des filles est plus important dans l'Académie de Louga (9,5%) tandis que le plus faible écart est enregistré à Pikine-Guédiawaye (0,2%).

2.1.3 Cahiers d'activités du CEB et des CPE (manuels) dans le préscolaire public

2.1.3.1 Ratio cahiers d'activités du CEB et des CPE par enfant dans le préscolaire public en 2019

Tableau 62 : Ratio cahiers d'activités du CEB et des CPE par enfant au préscolaire en 2019

Académie	Ratio cahiers d'activités du CEB et des CPE au préscolaire public				
	Petite section	Moyenne section	Grande section	CPE	Total
Dakar	0,7	0,7	0,6	1,1	0,7
Diourbel	0,6	0,6	0,6	0,0	0,6
Fatick	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5
Kaffrine	0,3	0,2	0,1	0,0	0,2
Kaolack	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4
Kédougou	0,5	0,6	0,5	0,1	0,5
Kolda	0,6	0,5	0,4	0,3	0,5
Louga	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3
Matam	0,6	0,6	0,6	0,4	0,6
Pikine-Guédiawaye	0,7	1,0	0,7	0,4	0,8
Rufisque	0,4	0,3	0,4	0,8	0,4
Saint-Louis	0,3	0,3	0,3	0,1	0,3
Sédhiou	0,6	0,5	0,6	0,1	0,5
Tambacounda	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3
Thiès	0,4	0,4	0,4	0,7	0,4
Ziguinchor	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4
National	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, pour 112 857 enfants préscolarisés dans le public, 47 263 cahiers d'activités sont disponibles. Ainsi, le ratio est de 0,4, soit un cahier pour trois enfants.

Le nombre de cahiers d'activités dans les académies varie entre 671 à Rufisque et 6 085 à Ziguinchor.

Par ailleurs, les ratios les plus élevés sont notés dans les académies de Pikine-Guédiawaye (0,8) et de Dakar (0,7).

Les plus faibles sont enregistrés à Kaffrine (0,2), Tambacounda, Louga et Saint-Louis (0,3).

Malgré les disparités dans les effectifs et le nombre de cahiers d'activités dans les sections (PS : 15 038, MS : 15 220, GS : 14 699), on constate que le ratio cahier d'activités/enfant est le même (0,4). Par contre dans les CPE, le ratio baisse à 0,3, avec 2 306 cahiers d'activités disponibles pour 7 798 enfants.

2.1.4 Enseignants du préscolaire

2.1.4.1 Situation des enseignants du préscolaire titulaires d'un diplôme professionnel en 2019

Tableau 63 : Enseignants du préscolaire titulaires d'un diplôme professionnel en 2019

Académie	Enseignants du préscolaire				
	Nombre total	% titulaire d'un diplôme professionnel			
		total	Dont public	Dont privé	Dont communautaire
Dakar	2 240	24,9%	26,4%	70,7%	2,9%
Diourbel	419	46,3%	82,5%	9,3%	8,2%
Fatick	397	49,4%	90,8%	8,2%	1,0%
Kaffrine	133	63,9%	88,2%	11,8%	0,0%
Kaolack	404	56,9%	88,3%	9,1%	2,6%
Kédougou	107	70,1%	88,0%	0,0%	12,0%
Kolda	476	64,1%	95,1%	4,6%	0,3%
Louga	689	45,3%	91,7%	8,3%	0,0%
Matam	189	79,4%	99,3%	0,7%	0,0%
Pikine-Guédiawaye	1 945	12,6%	33,2%	66,4%	0,0%
Rufisque	704	22,3%	45,9%	54,1%	0,0%
Saint-Louis	669	60,4%	91,8%	7,7%	0,5%
Sédhiou	467	33,8%	97,5%	2,5%	0,0%
Tambacounda	387	43,9%	92,9%	6,5%	0,6%
Thiès	1 544	45,3%	67,1%	28,3%	4,6%
Ziguinchor	900	52,2%	80,3%	16,6%	3,0%
National	11 670	37,8%	73,4%	24,3%	2,2%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPPE/MEN

En 2019, le nombre d'enseignants du préscolaire est de 11 670. Il existe des disparités dans leur répartition entre les académies : Dakar (2 240), Pikine-Guédiawaye (1 945) et Thiès (1 544) concentrent les plus grands effectifs.

Le pourcentage d'enseignants titulaires de diplôme professionnel est de 37,8% soit 4411 enseignants. Les pourcentages les plus élevés sont notés dans les académies de Matam (79,4%), de Kédougou (70,1%), de Kolda (64,1%), de Kaffrine (63,9%) et de Saint-Louis (60,4%). Les académies enregistrant les plus faibles pourcentages sont Pikine-Guédiawaye (12,6%), Rufisque (22,3%), Dakar (24,9%).

Parmi les diplômés, ceux qui sont dans le public représentent 73,4% soit 3238 agents avec des disparités entre les académies. Ils sont plus nombreux dans les académies de Thiès (469), de Ziguinchor (377), de Saint-Louis (371), de Kolda (290) et de Louga (286).

Les académies de Matam (99,3%), de Sédhiou (97,5%), de Kolda (95,1%), de Tambacounda (92,9%), de Saint-Louis (91,8%), de Louga (91,7%) et de Fatick (90,8%) enregistrent les taux les plus forts tandis que les plus faibles sont observés dans les académies de Dakar (26,4%), de Pikine-Guédiawaye (33,2%) et de Rufisque (45,5%).

Parmi les enseignants diplômés, ceux qui sont dans le communautaire représentent 2,2% soit 97 diplômés avec des disparités entre les académies. Ils sont plus nombreux dans les académies de Thiès (32), de Dakar et de Diourbel (16), de Ziguinchor (14) et de Kédougou (09). Les taux les plus forts sont enregistrés dans les académies de Kédougou (12,0%) et Diourbel (8,2%). Hormis l'académie de Rufisque ne disposant pas de structures communautaires, celles de Pikine-Guédiawaye, Kaffrine, Louga, Sédhiou et Matam n'ont pas d'enseignants titulaires de diplôme professionnel.

2.1.4.2 Situation des enseignants du préscolaire public ayant un diplôme professionnel en 2019

Tableau 64 : Enseignants du préscolaire public titulaires d'un diplôme professionnel en 2019

Académie	Enseignants du préscolaire public		
	Nombre total	% titulaire d'un diplôme professionnel	% femmes parmi les diplômés
Dakar	190	77,4%	76,2%
Diourbel	191	83,8%	71,3%
Fatick	225	79,1%	78,7%
Kaffrine	111	67,6%	56,0%
Kaolack	234	86,8%	67,0%
Kédougou	87	75,9%	54,5%
Kolda	365	79,5%	56,9%
Louga	346	82,7%	74,8%
Matam	181	82,3%	63,8%
Pikine-Guédiawaye	116	70,7%	78,0%
Rufisque	74	97,3%	80,6%
Saint-Louis	413	89,8%	79,8%
Sédhiou	234	65,8%	51,9%
Tambacounda	282	56,0%	78,5%
Thiès	571	82,3%	71,9%
Ziguinchor	481	78,6%	49,5%
National	4 101	79,0%	68,0%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

Le pourcentage d'enseignants du préscolaire public titulaires d'un diplôme professionnel en 2019 est de 79,0% soit 3240 enseignants.

Ils sont plus nombreux dans les académies de Saint-Louis (371), de Ziguinchor (378) et de Thiès (470). Les pourcentages les plus élevés sont notés dans les académies de Rufisque (97,3%), de Saint-Louis (89,8%), de Kaolack (86,8%) et de Diourbel (83,8%). Les académies enregistrant les plus faibles taux sont Tambacounda (56,0%), Sédhiou (65,8%) et Kaffrine (67,6%).

Le pourcentage de femmes titulaires de diplôme professionnel est de 68,0% soit 2 203 avec des disparités entre les académies. Elles sont plus nombreuses dans les académies de Thiès (338), Saint-Louis (296), Louga (214) et Ziguinchor (187). Les académies de Rufisque (80,6%), de Saint-Louis (79,8%), de Fatick (78,7%), de Tambacounda (78,5%) et Pikine-Guédiawaye (78,0%) enregistrent les taux les plus forts par contre les plus faibles sont dans les académies de Ziguinchor (49,5%), de Sédhiou (51,9%) et de Kédougou (54,5%).

2.1.4.3 Enseignants du préscolaire communautaire titulaires d'un diplôme professionnel en 2019

Tableau 65 : Enseignants du préscolaire communautaire titulaires d'un diplôme professionnel en 2019

Académie	Enseignants du préscolaire communautaire		
	Nombre	% ayant diplôme professionnel	% femmes parmi les diplômés
Dakar	42	38,1%	100,0%
Diourbel	104	15,4%	81,3%
Fatick	30	6,7%	100,0%
Kaffrine	3	0,0%	
Kaolack	27	22,2%	100,0%
Kédougou	14	64,3%	22,2%
Kolda	53	1,9%	0,0%
Louga	214	0,0%	
Matam	1	0,0%	
Pikine-Guédiawaye	48	0,0%	
Rufisque	0		
Saint-Louis	7	28,6%	100,0%
Sédhiou	205	0,0%	
Tambacounda	15	6,7%	100,0%
Thiès	131	24,4%	81,3%
Ziguinchor	103	13,6%	78,6%
National	997	9,9%	79,8%

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

Le pourcentage d'enseignants du préscolaire communautaire, titulaires d'un diplôme professionnel, en 2019 est de 9,9% soit 99 enseignants.

Ils sont plus nombreux dans les académies de Thiès (32), de Diourbel et de Dakar (16), de Ziguinchor (14). Les pourcentages les plus élevés sont notés dans les académies de Kédougou (64,3%), de Dakar (38,1%) et de Saint-Louis (28,6%). Les académies de Kaffrine, Matam, Pikine-Guédiawaye, Louga et Sédhiou n'ont pas d'enseignants titulaires de diplôme professionnel.

Les femmes titulaires de diplôme professionnel représentent 79,8% soit 79 enseignantes. On note des disparités dans leur répartition entre les académies. Elles sont plus présentes dans les académies de Thiès (26), Dakar (16), Diourbel (13) et Ziguinchor (11). Dans les académies de Dakar, de Tambacounda, de Saint-Louis, de Kaolack et de Fatick, tous les diplômés sont des femmes. Hormis les académies qui n'ont pas d'enseignants titulaires de diplôme professionnel, le plus faible taux est observé dans l'Académie de Kédougou (22,2%).

2.1.5 Conditions d'enseignements-apprentissages

2.1.5.1 Ratio nombre d'enfants par groupe pédagogique au préscolaire public en 2019

Tableau 66 : Ratio nombre d'enfants par groupe pédagogique au préscolaire public en 2019

Académie	Ratio nombre d'enfants par groupe pédagogique au préscolaire public				
	Petite section	Moyenne section	Grande section	CPE	Total
Dakar	26	30	33	32	30
Diourbel	28	26	27	40	27
Fatick	27	24	24	41	26
Kaffrine	30	29	27	39	29
Kaolack	33	28	29	36	30
Kédougou	35	32	28	48	33
Kolda	28	30	30	34	30
Louga	28	25	22	29	25
Matam	25	29	29	25	28
Pikine-Guédiawaye	24	23	28	50	26
Rufisque	30	30	28	25	29
Saint-Louis	24	23	24	40	24
Sédhiou	33	31	31	43	33
Tambacounda	31	32	32	37	32
Thiès	30	31	29	30	30
Ziguinchor	26	26	26	34	26
National	28	28	28	36	28

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, le ratio enfants/groupe pédagogique au préscolaire public est de 28 avec des disparités entre les académies. Neuf académies ont des ratios qui dépassent le national dont Sédhiou et Kédougou (33) et Tambacounda (32). Les plus faibles ratios sont enregistrés à Saint-Louis (24) et à Louga (25).

Selon le niveau, le ratio global est le même que celui de la petite, moyenne et grande section (28) alors que celui de la CPE (36) le dépasse de 8 points.

Pour la petite section, le ratio maximum est enregistré à Kédougou (35) et le minimum à Saint-Louis (24). En moyenne section, l'académie de Kédougou et de Tambacounda (32) ont le ratio le plus élevé tandis que celle de Saint-Louis (23) a le ratio le plus faible. En grande section, le ratio le plus élevé est noté à Dakar (33) tandis que le plus faible est à Louga (22).

Pour la CPE, le ratio le plus élevé est enregistré à Pikine-Guédiawaye (50) et le plus faible à Rufisque et Matam (25).

2.1.5.2 Ratio nombre d'enfants par groupe pédagogique au préscolaire communautaire en 2019

Tableau 67 : Ratio nombre d'enfants par groupe pédagogique au préscolaire communautaire en 2019

Académie	Ratio nombre d'enfants par groupe pédagogique au communautaire				
	Petite section	Moyenne section	Grande section	CPE	Total
Dakar	22	26	26		25
Diourbel	30	32	28		30
Fatick	26	27	31		28
Kaffrine	38	29	19		28
Kaolack	19	22	18		20
Kédougou				30	30
Kolda	28	25	28	35	27
Louga	46	48	48	47	47
Matam	15	7	9		10
Pikine-Guédiawaye	26	21	23		23
Rufisque					
Saint-Louis	21	19	16		19
Sédhiou	28	28	30		29
Tambacounda	23	25	34	89	32
Thiès	19	18	20		19
Ziguinchor	24	26	26		25
National	32	27	27	37	29

Source : Recensement scolaire 2018-2019 DPRE/MEN

En 2019, le ratio enfants/groupe pédagogique au préscolaire communautaire est de 29 avec des disparités entre les académies. Quatre académies ont des ratios supérieurs à la valeur nationale. L'académie de Louga (47) a le ratio le plus élevé avec un écart de 18 points. Le plus faible ratio est enregistré à Matam (10) avec un écart de 19 points.

Selon le niveau, la moyenne et la grande section ont le même ratio (27) qui est inférieur à la valeur nationale de 2 points. Par contre la petite section et la CPE dépassent la valeur nationale respectivement de 3 et 8 points.

Pour la petite section, le ratio maximum est enregistré à Louga (46) et le minimum à Matam (15). En moyenne section, l'académie de Louga (48) a le ratio le plus élevé tandis que celle de Matam (07) a le ratio le plus faible. En grande section, le ratio le plus élevé est noté à Louga (48) tandis que le plus faible est à Matam (09).

Pour la CPE, le ratio le plus élevé est enregistré à Tambacounda (89) et le plus faible à Rufisque et Kolda (35). Onze académies n'ont pas d'effectifs dans les CPE communautaires.

Section 2.2 : Enseignement Élémentaire

2.2.1 Environnement des écoles élémentaires publiques

2.2.1.1 Mur de clôture dans les écoles élémentaires publiques

Tableau 68 : Ecoles élémentaires publiques clôturées

Académie	Ecoles élémentaires publiques					
	Nombre	% clôturées	Rural		Urbain	
			Nombre	% clôturées	Nombre	% clôturées
Dakar	149	95,3%			149	95,3%
Diourbel	528	36,7%	461	29,9%	67	83,6%
Fatick	673	42,1%	615	38,0%	58	84,5%
Kaffrine	484	39,9%	447	36,0%	37	86,5%
Kaolack	692	32,7%	591	24,9%	101	78,2%
Kédougou	287	29,3%	263	28,1%	24	41,7%
Kolda	781	19,7%	711	16,0%	70	57,1%
Louga	897	41,7%	824	37,7%	73	86,3%
Matam	431	60,6%	381	56,7%	50	90,0%
Pikine-Guédiawaye	152	96,1%			152	96,1%
Rufisque	135	83,0%	52	69,2%	83	91,6%
Saint-Louis	800	45,0%	647	35,9%	153	83,7%
Sédhiou	501	25,1%	459	22,4%	42	54,8%
Tambacounda	743	24,8%	684	20,2%	59	78,0%
Thiès	946	56,1%	723	48,8%	223	79,8%
Ziguinchor	432	41,7%	364	36,5%	68	69,1%
National	8631	41,1%	7222	33,1%	1409	82,3%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, sur 8 631 écoles publiques, 3 550 sont clôturées, soit 41%. Selon la zone, 82% des écoles en milieu urbain sont clôturées contre 33,1% en milieu rural.

Dans les académies, le pourcentage d'écoles ayant une clôture varie entre 19,7% (Kolda) et 96,1% (Pikine-Guédiawaye).

En zone rurale, le pourcentage d'écoles clôturées 16,0% (Kolda) et 69,2% (Rufisque) tandis qu'en milieu, le pourcentage est compris entre 41,7% (Kédougou) et 96,1% (Pikine-Guédiawaye).

Pour améliorer l'environnement scolaire et la sécurité des élèves et du personnel, les parties prenantes doivent mutualiser les efforts pour clôturées toutes les écoles.

2.2.1.2 Electricité dans les écoles élémentaires

Tableau 69 : Ecoles élémentaires disposant d'électricité

Académie	Ecoles élémentaires			
	Nombre total	% disposant électricité	Public	
			Nombre total	% disposant électricité
Dakar	475	99,6%	149	99,3%
Diourbel	594	40,1%	528	34,8%
Fatick	715	42,4%	673	40,0%
Kaffrine	492	17,5%	484	16,5%
Kaolack	750	36,1%	692	31,6%
Kédougou	291	32,0%	287	31,0%
Kolda	797	13,8%	781	12,3%
Louga	948	27,8%	897	25,3%
Matam	432	39,8%	431	39,7%
Pikine-Guédiawaye	772	98,6%	152	99,3%
Rufisque	309	90,9%	135	85,2%
Saint-Louis	833	41,3%	800	38,9%
Sédhiou	512	14,3%	501	13,4%
Tambacounda	769	16,3%	743	14,1%
Thiès	1 177	60,4%	946	52,2%
Ziguinchor	477	53,5%	432	49,3%
National	10 343	44,1%	8 631	34,1%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Au niveau national, sur 10 343 structures, 4 561 écoles disposent d'électricité, soit 44,1%.

Dans les académies, le pourcentage d'écoles ayant accès à l'électricité varie entre 13,8% à Kolda et 99,6% à Dakar. Dans cinq (05) académies, plus de la moitié des écoles élémentaires sont couvertes en électricité avec des taux variant entre 53,5% à Ziguinchor et 99,6% à Dakar.

Dans le Public, le taux d'accès à électricité est de 34,1% des structures, soit 2939 écoles.

Par académie, ce pourcentage varie entre 12,3% à Kolda et 99,3% à Dakar. Neuf académies ont un taux d'accès supérieur à la valeur nationale (34,1%).

2.2.1.3 Points d'eau dans les écoles élémentaires

Tableau 70 : écoles élémentaires disposant de points d'eau par académie en 2019

Académie	Ecoles élémentaires			
	Nombre total	% disposant point d'eau	public	
			Nombre total	% disposant point d'eau
Dakar	475	99,6%	149	98,7%
Diourbel	594	88,9%	528	87,9%
Fatick	715	92,7%	673	92,4%
Kaffrine	492	86,4%	484	86,4%
Kaolack	750	92,4%	692	92,1%
Kédougou	291	38,5%	287	37,6%
Kolda	797	57,0%	781	56,1%
Louga	948	71,5%	897	71,1%
Matam	432	78,9%	431	78,9%
Pikine-Guédiawaye	772	98,7%	152	98,8%
Rufisque	309	92,2%	135	85,9%
Saint-Louis	833	68,5%	800	67,3%
Sédhiou	512	54,3%	501	53,9%
Tambacounda	769	47,2%	743	45,4%
Thiès	1 177	91,1%	946	89,2%
Ziguinchor	477	83,9%	432	82,4%
National	10 343	78,3%	8 631	74,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Sur 10 343 écoles de l'Elémentaire, 8099 disposent d'un point d'eau, soit 78,3%.

Selon l'Académie, le pourcentage d'écoles disposant d'un point d'eau varie entre 38,5% à Kédougou et 99,6% à Dakar.

Dans le Public, 74,4% des écoles ont accès à l'eau, soit 6 424 structures. Par Académie, le pourcentage d'écoles est compris entre 37,6% à Kédougou et 98,7% à Dakar. Dix académies ont un taux de couverture supérieur à la valeur nationale.

2.2.1.4 Latrines dans les écoles élémentaires

Tableau 71 : écoles élémentaires disposant de latrines par académie en 2019

Académie	Ecoles élémentaires			
	Nombre total	% disposant de latrines	Public	
			Nombre total	% disposant de latrines
Dakar	475	99,2%	149	98,0%
Diourbel	594	78,5%	528	76,3%
Fatick	715	91,7%	673	91,4%
Kaffrine	492	89,8%	484	89,9%
Kaolack	750	87,1%	692	86,3%
Kédougou	291	55,3%	287	54,7%
Kolda	797	61,0%	781	60,3%
Louga	948	77,1%	897	76,6%
Matam	432	67,4%	431	67,3%
Pikine-Guédiawaye	772	98,7%	152	98,0%
Rufisque	309	96,1%	135	94,1%
Saint-Louis	833	72,6%	800	71,5%
Sédhiou	512	69,9%	501	69,5%
Tambacounda	769	66,3%	743	65,1%
Thiès	1 177	91,5%	946	90,5%
Ziguinchor	477	85,5%	432	84,0%
National	10 343	81,0%	8631	77,6%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Pour un total de 10 343 écoles, 8 377 disposent de latrines, soit 81,0%.

Par Académie, le pourcentage d'écoles ayant des latrines varie entre 55,3% à Kédougou et 99,2% à Dakar.

Dans le Public, sur un total de 8 631 écoles, le pourcentage d'écoles disposant de latrines est de 77,6%, soit 6 700 structures. Le taux de couverture est compris entre 54,7% à Kédougou et 98,0% à Dakar.

Les plus faibles proportions sont notées à Kédougou (54,7%), Kolda (60,3%), Tambacounda (65,1%), Matam (67,3%) et Sédhiou (69,5%).

2.2.1.5 Internet dans les écoles élémentaires

Tableau 72 : écoles élémentaires disposant de connexion internet par académie en 2019

Académie	Ecoles Elémentaires			
	Nombre total	% disposant d'internet	Public	
			Nombre total	% disposant d'internet
Dakar	475	75,8%	149	64,4%
Diourbel	594	6,7%	528	4,7%
Fatick	715	4,9%	673	4,0%
Kaffrine	492	2,4%	484	1,7%
Kaolack	750	11,6%	692	7,8%
Kédougou	291	0,7%	287	0,0%
Kolda	797	2,5%	781	2,4%
Louga	948	2,8%	897	1,7%
Matam	432	5,6%	431	5,6%
Pikine-Guédiawaye	772	46,1%	152	46,1%
Rufisque	309	21,0%	135	20,7%
Saint-Louis	833	8,2%	800	6,8%
Sédhiou	512	2,3%	501	2,0%
Tambacounda	769	0,7%	743	0,1%
Thiès	1 177	15,0%	946	8,5%
Ziguinchor	477	10,3%	432	5,3%
National	10 343	12,9%	8 631	6,2%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le pourcentage d'école disposant une connexion internet est de 12,9%, soit 1 338 écoles.

Selon les académies, ce taux cache des disparités. Les académies ayant les taux d'accès les plus faibles sont : Kédougou et Tambacounda (0,7%), Sédhiou (2,3%) et Kaffrine (2,4%).

Cependant, les taux les plus élevés sont enregistrés dans les académies de Dakar (75,8%), Pikine-Guédiawaye (46,1%), Rufisque (21,0%) et Thiès (15,0%).

Dans le Public, 6,2% des écoles sont couvertes, soit 534 structures.

En dehors du taux de couverture nul à Kédougou, les taux les plus faibles sont enregistrés à Tambacounda (0,1%), Kaffrine (1,7%), Louga (1,7%), Sédhiou (2,0%) et Kolda (2,4%) ; alors que Dakar (64,4%), Pikine-Guédiawaye (46,1%), Rufisque (20,7%) et Thiès (8,5%) ont les taux de couverture les plus élevés.

2.2.1.6 Disponibilité de lave-mains

Tableau 73 : Ecoles élémentaires publiques disposant de lave-mains par académie en 2018 et 2019

Académie	Ecoles élémentaires publiques			
	En 2018		En 2019	
	Nombre total	% disposant de lave-mains	Nombre total	% disposant de lave-mains
Dakar	149	66,4%	149	73,2%
Diourbel	526	12,2%	528	19,9%
Fatick	658	26,7%	673	31,4%
Kaffrine	470	18,9%	484	23,1%
Kaolack	685	22,6%	692	33,2%
Kédougou	282	36,9%	287	32,4%
Kolda	766	29,4%	781	34,8%
Louga	895	15,6%	897	16,8%
Matam	424	39,6%	431	28,3%
Pikine-Guédiawaye	153	46,4%	152	44,7%
Rufisque	131	34,4%	135	42,2%
Saint-Louis	782	32,6%	800	50,4%
Sédhiou	488	17,8%	501	25,5%
Tambacounda	714	32,6%	743	43,2%
Thiès	929	37,4%	946	34,7%
Ziguinchor	429	38,0%	432	56,0%
National	8481	28,5%	8631	34,2%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le pourcentage d'écoles publiques ayant un dispositif de lave-mains est de 34,2%, soit 2952 écoles. Par rapport à 2018 (28,5%), on note une hausse de 5,7 points de pourcentage.

En 2019, selon les académies, ce taux de couverture connaît une certaine disparité. Les académies de Louga (16,8%), Diourbel (19,9%), Kaffrine (23,1%), Sédhiou (25,5%), Matam (28,3%), Fatick (31,4%), Kédougou (32,4%) et Kaolack (33,2%) enregistrent les taux les plus faibles ; alors que Dakar (73,2%), Ziguinchor (56,0%), Saint-Louis (50,4%) et Pikine-Guédiawaye (44,7%) ont les taux les plus importants.

2.2.1.7 Existence de Cantines scolaires dans le Public

Tableau 74 : écoles élémentaires publiques disposant d'une cantine scolaire en 2018 et 2019

Académies	Ecoles publiques			
	En 2018		En 2019	
	Nombre total	% disposant de cantine	Nombre total	% disposant de cantine
Dakar	149	3,4%	149	4,7%
Diourbel	526	4,8%	528	1,5%
Fatick	658	10,8%	673	6,4%
Kaffrine	470	10,9%	484	9,1%
Kaolack	685	8,8%	692	3,9%
Kédougou	282	26,2%	287	9,4%
Kolda	766	16,6%	781	10,0%
Louga	895	2,0%	897	1,3%
Matam	424	52,6%	431	55,0%
Pikine-Guédiawaye	153	7,2%	152	7,9%
Rufisque	131	3,1%	135	3,0%
Saint-Louis	782	28,5%	800	27,5%
Sédhiou	488	20,5%	501	10,4%
Tambacounda	714	17,4%	743	16,4%
Thiès	929	5,8%	946	5,9%
Ziguinchor	429	29,1%	432	16,7%
National	8481	15,3%	8631	11,8%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le pourcentage d'écoles publiques ayant une cantine est de 11,8%, soit 1021 écoles. Par rapport à 2018, on note une baisse de 3,5 points de pourcentage. Cette baisse s'explique, entre autres, par le retrait de certains partenaires.

Selon les académies, le taux de couverture en cantine varie entre 1,3% (Louga) et 55,0% (Matam). Seules quatre (4) académies ont un taux supérieur à la valeur nationale : Tambacounda (16,4%), Ziguinchor (16,7%), Saint-Louis (27,5%) et Matam (55,0%).

Celles de Louga (1,3%), Diourbel (1,5%), Rufisque (3,0%), Kaolack (3,9%) et Dakar (4,7%), affichent les plus faibles taux de couverture.

2.2.2 Utilisation des salles de classe des écoles élémentaires publiques en 2019

Tableau 75 : Utilisation des salles de classe des écoles élémentaires publiques par académie en 2019

Académie	Salles de classe des écoles élémentaires publiques												Total général
	Non utilisé				Utilisé en permanence				Utilisé temporairement				
	Bon	Acceptable	Mauvais	Total	Bon	Acceptable	Mauvais	Total	Bon	Acceptable	Mauvais	Total	
Dakar	55,0%	27,5%	17,5%	40	77,8%	20,0%	2,3%	1551	72,3%	6,4%	21,3%	47	1638
Diourbel	48,5%	22,4%	29,1%	134	70,6%	24,8%	4,6%	2885	42,7%	27,3%	30,0%	150	3169
Fatick	42,3%	22,3%	35,5%	220	72,0%	23,9%	4,2%	3839	35,6%	28,2%	36,2%	149	4208
Kaffrine	56,3%	22,8%	20,9%	382	73,0%	23,8%	3,3%	1616	37,5%	25,8%	36,7%	120	2118
Kaolack	47,5%	25,7%	26,8%	463	67,8%	26,9%	5,3%	3561	35,5%	26,4%	38,1%	231	4255
Kédougou	45,9%	23,5%	30,6%	85	69,8%	26,2%	4,1%	883	7,2%	75,3%	17,5%	97	1065
Kolda	68,0%	10,3%	21,6%	97	75,1%	16,6%	8,3%	2865	20,5%	32,9%	46,6%	322	3284
Louga	49,7%	37,0%	13,2%	370	67,1%	30,1%	2,8%	3321	45,9%	39,2%	14,9%	74	3765
Matam	36,0%	41,2%	22,8%	114	61,3%	34,3%	4,4%	2298	20,0%	57,5%	22,5%	120	2532
Pikine-Guédiawaye	37,8%	18,9%	43,2%	37	67,1%	27,5%	5,4%	1755	68,2%	27,3%	4,5%	22	1814
Rufisque	50,0%	16,7%	33,3%	6	75,0%	21,4%	3,6%	1262	35,7%	46,4%	17,9%	28	1296
Saint-Louis	47,3%	18,9%	33,8%	74	66,3%	25,7%	8,0%	4048	16,8%	20,6%	62,6%	107	4229
Sédhiou	45,5%	22,7%	31,8%	22	64,6%	16,7%	18,7%	2283	6,4%	18,9%	74,7%	249	2554
Tambacounda	48,9%	25,5%	25,5%	184	68,2%	21,5%	10,3%	2432	43,2%	20,3%	36,5%	148	2764
Thiès	60,3%	13,4%	26,3%	194	78,4%	16,4%	5,1%	5923	50,7%	20,0%	29,3%	205	6322
Ziguinchor	51,0%	12,3%	36,8%	155	78,4%	15,4%	6,1%	2670	18,5%	24,0%	57,5%	275	3100
National	50,2%	24,4%	25,4%	2 577	71,0%	22,8%	6,1%	43192	29,3%	29,0%	41,7%	2344	48113

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Au niveau national, sur 48 113 salles de classe du Public, on compte 45 536 salles utilisées, soit 94,6%. Pour ces dernières, 43 192 sont utilisées en permanence et 2 344 de façon temporaire.

Parmi les salles de classe utilisées en permanence, 71,0% sont en bon état, 22,8% en état acceptable et 6,1% en mauvais état.

Parmi les salles de classe utilisées temporairement, 29,3% sont en bon état, 29,0% en état acceptable et 41,7% en mauvais état. Pour les salles non utilisées, 25,4% sont en mauvais état, 24,4% dans un état acceptable et 50,2% en bon état.

Pour les salles non utilisées, 25,4% sont en mauvais état, 24,4% dans un état acceptable et 50,2% en bon état. Cette répartition montre ainsi qu'une proportion importante de salles de classe en bon état et en état acceptable (74,6%) n'est pas utilisée. Il peut s'agir de nouvelles constructions non encore occupées ou de salles de classe fermées faute d'effectifs ou d'enseignants.

Selon l'académie, pour les salles utilisées de façon permanente, le pourcentage de salles en bon état est compris entre 61,3% à Matam et 78,4% à Ziguinchor et à Thiès. La proportion de salles en état acceptable varie entre 15,4% à Ziguinchor et 34,3% à Matam. Le taux de salles de classe utilisées de façon permanente étant en mauvais état est compris entre 2,3% à Dakar et 18,7% à Sédhiou.

Pour les salles utilisées de manière temporaire, les taux varient entre 6,4% à Sédhiou et 72,3% à Dakar pour les salles en bon état, 4,5% à Pikine-Guédiawaye et 74,7% à Sédhiou pour les salles en mauvais état et entre 6,4% à Dakar et 75,3% à Kédougou pour les salles en état acceptable.

Quant aux salles de classe non utilisées, le pourcentage de locaux en bon état varie entre 36,0% à Matam et 68,0% à Kolda avec cinq (5) académies qui enregistrent un taux supérieur à 50%. Le taux de salles en état acceptable est compris entre 10,3% à Kolda et 41,2% à Matam. Pour les salles en mauvais état, ce pourcentage varie entre 13,2% à Louga et 43,2% à Pikine-Guédiawaye. Cette situation rend compte de la vétusté des locaux dans certains centres urbains.

L'utilisation de salles de classe en état acceptable et de celles en mauvais état, au moment où des salles en bon état ne sont pas utilisées dans la même académie pose la question de l'optimisation et de la rationalisation des ressources qu'il convient de prendre en charge dans le cadre de l'élaboration de la carte scolaire. En vue d'améliorer les conditions d'enseignement-apprentissage, les parties prenantes doivent mutualiser leurs interventions pour la réhabilitation des salles de classe et la maintenance préventive des locaux.

2.2.3 Mode de fonctionnement des groupes pédagogiques (GP) des écoles élémentaires publiques

Tableau 76 : Fonctionnement des groupes pédagogiques des écoles élémentaires publiques en 2019

Académie	Fonctionnement des groupes pédagogiques			
	Nombre de GP	% Flux unique	% Double flux	% Multigrade
Dakar	1 434	99,9%	0,1%	0,0%
Diourbel	2 980	67,2%	3,0%	29,8%
Fatick	4 143	72,7%	0,7%	26,6%
Kaffrine	2 251	42,2%	0,3%	57,5%
Kaolack	4 232	64,4%	4,5%	31,1%
Kédougou	1 238	43,1%	0,0%	56,9%
Kolda	3 702	52,7%	3,5%	43,8%
Louga	4 031	49,6%	0,1%	50,3%
Matam	2 524	54,8%	3,1%	42,1%
Pikine-Guédiawaye	1 859	72,8%	26,9%	0,3%
Rufisque	1 236	88,7%	5,9%	5,4%
Saint-Louis	4 741	59,8%	3,9%	36,3%
Sédhiou	2 646	78,9%	2,3%	18,7%
Tambacounda	3 052	46,2%	8,7%	45,1%
Thiès	6 657	70,3%	10,4%	19,4%
Ziguinchor	2 810	91,8%	0,9%	7,3%
National	49 536	64,7%	4,7%	30,6%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le Programme de l'Enseignement élémentaire compte 49 536 classes pédagogiques. 64,7% fonctionnent en flux unique, 30,6% en multigrade et 4,7% en double-flux.

En ce qui concerne les Classes à double-flux (CDF), les académies de Pikine-Guédiawaye et Thiès se démarquent avec des taux élevés atteignant respectivement 26,90% et 10,38%. Partout ailleurs, les taux sont inférieurs à 10% et même nul à Kédougou. Cette faible proportion de classe double-flux est le fruit d'une politique d'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages à travers l'augmentation du temps d'apprentissage.

S'agissant des Classes multigrades (CMG), leur proportion est nulle à Dakar et quatre académies affichent des pourcentages faibles : Pikine-Guédiawaye (0,3%), Rufisque (5,4%) et Ziguinchor (7,3%). Dans les autres académies, les pourcentages de classes multigrades dépassent 18%. Plus de la moitié des groupes pédagogiques des académies de Louga, Kédougou et Kaffrine sont multigrades.

2.2.4 Taille moyenne des groupes pédagogiques par académie

Tableau 77 : Taille moyenne des groupes pédagogiques par académie en 2019

Académie	Taille moyenne des groupes pédagogiques							Total général
	Rural			Urbain				
	Privé	Public	Total	Com/Ass	Privé	Public	Total	
Dakar				27	34	47	39	39
Diourbel	45	39	40		40	60	57	44
Fatick	34	29	29		31	37	36	30
Kaffrine	12	22	22		33	44	42	25
Kaolack	22	26	26		39	56	52	34
Kédougou		24	24		37	43	42	27
Kolda		30	30		36	55	51	34
Louga	28	23	23		33	44	42	27
Matam		31	31		44	48	48	34
Pikine-Guédiawaye				24	29	59	38	38
Rufisque	27	51	40		30	56	43	42
Saint-Louis	55	25	25		33	47	45	32
Sédhiou	25	36	36		35	46	45	37
Tambacounda	38	33	33		35	50	48	36
Thiès	36	37	37	12	35	58	51	42
Ziguinchor	35	29	29	33	40	49	46	35
National	35	30	30	24	32	52	44	36

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Au niveau national, la taille moyenne des groupes pédagogiques (GP) est de 36 élèves. Elle varie entre 25 et 44 élèves.

En Zone rurale, la taille moyenne des groupes pédagogiques est de 30 élèves au niveau national comme dans le Public et de 35 dans le Privé. Au niveau du Public, la taille d'un GP varie entre 22 élèves à Kaffrine et 51 à Rufisque. Pour le Privé, la taille est comprise entre 12 à Kaffrine et 55 élèves/GP à Saint-Louis.

En Zone urbaine la taille moyenne des GP est de 44 élèves avec 52 dans le Public, 32 dans le Privé et 24 dans le communautaire. Dans le Public, cet indicateur est compris entre 37 élèves/GP à Fatick et 60 à Diourbel. Parmi les académies, six enregistrent une taille d'un groupe pédagogique supérieure à la valeur nationale. Au niveau du Privé, la taille d'un GP varie entre 29 élèves à Pikine-Guédiawaye et 44 à Matam. Pour le communautaire/associatif, seules quatre académies disposent de cette offre : Thiès (12 élèves/GP), Pikine-Guédiawaye (24), Dakar (27) et Ziguinchor (33).

2.2.5 Manuels par élève au niveau des écoles élémentaires publiques en 2019

Tableau 78 : Ratio manuels-élève au niveau du public par académie en 2019

Académie	Nombre de manuels (Fr, Mathématiques, Découverte de monde, vivre ensemble et développement durable) par élève au niveau du public			
	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape	Total
Dakar	2,0	3,2	3,6	2,9
Diourbel	1,3	2,0	3,3	2,0
Fatick	2,0	2,9	3,8	2,8
Kaffrine	2,1	3,3	4,0	2,9
Kaolack	1,9	3,4	3,9	2,9
Kédougou	1,6	2,5	3,1	2,3
Kolda	1,8	2,9	3,6	2,6
Louga	1,5	3,0	3,6	2,5
Matam	1,2	2,7	3,2	2,2
Pikine-Guédiawaye	2,3	3,4	3,8	3,1
Rufisque	1,8	3,1	3,2	2,6
Saint-Louis	1,1	1,9	2,6	1,7
Sédhiou	1,9	3,4	3,5	2,8
Tambacounda	1,0	2,0	3,0	1,8
Thiès	1,2	2,5	3,6	2,3
Ziguinchor	2,3	3,3	3,6	3,0
National	1,6	2,8	3,5	2,5

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019 le Ratio manuels-élève (RME) du Public en Français, en Mathématiques, en Découverte du monde et en vivre ensemble et développement durable est de 2,5.

Le ratio au niveau national est de 1,6 à la 1^{ère} étape, de 2,8 à la 2^{ème} étape et de 3,5 à la 3^e étape. Cette situation cache des disparités d'une académie à une autre et aucune académie n'a atteint la norme : un ratio de manuel par élève dans le public.

2.2.6 Ratio place assise par élève

Tableau 79 : Ratio places assise par élève en 2019

Académie	Places assise par élève dans les écoles élémentaires publiques		
	Nombre de tables-banc	Nombre de place ¹	Ratio places assise-élève
Dakar	31 453	62 906	0,9
Diourbel	52 448	104 896	0,8
Fatick	67 726	135 452	1,1
Kaffrine	34 355	68 710	1,2
Kaolack	68 058	136 116	1,0
Kédougou	15 588	31 176	0,9
Kolda	51 307	102 614	0,8
Louga	55 293	110 586	1,0
Matam	30 797	61 594	0,7
Pikine-Guédiawaye	41 302	82 604	0,8
Rufisque	24 536	49 072	0,7
Saint-Louis	61 238	122 476	0,8
Sédhiou	42 166	84 332	0,9
Tambacounda	47 297	94 594	0,9
Thiès	109 882	219 764	0,7
Ziguinchor	46 779	93 558	1,0
National	780 225	1 560 450	0,9

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le nombre de tables-bancs recensés dans les écoles élémentaires publiques est de 780 225, soit 1 560 450 places et un ratio de 0,9. Cette situation traduit un déficit de tables-bancs. Toutefois, les académies de Ziguinchor, de Louga, de Kaolack, de Kaffrine et de Fatick ont enregistré un bon ratio qui répond à la norme d'une place par élève.

Les déficits de places sont plus notés dans les académies de Thiès (0,7), Matam (0,7), Kolda (0,8) et Saint-Louis (0,8).

2.2.7 Taux de flux à l'élémentaire

2.2.7.1 Taux de flux par niveau d'études en 2018

Le mouvement des élèves à l'intérieur d'un cycle d'enseignement donné se mesure à travers les taux de flux à savoir le taux de promotion, le taux de redoublement et le taux d'abandon.

Tableau 80 : Taux de flux à l'élémentaire par niveau en 2018

Taux	Sexe	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Global
Promotion	Garçon	87,6%	90,2%	87,5%	90,5%	77,6%	75,8%	85,8%
	Fille	88,4%	91,6%	89,6%	93,2%	81,9%	72,3%	87,1%
	Total	88,0%	90,9%	88,6%	91,9%	79,9%	73,9%	86,4%
Redoublement	Garçon	0,7%	3,9%	1,6%	4,6%	2,0%	5,8%	2,9%
	Fille	0,6%	3,5%	1,5%	4,0%	1,8%	5,6%	2,6%
	Total	0,7%	3,7%	1,5%	4,3%	1,9%	5,7%	2,7%
Abandon	Garçon	11,6%	5,9%	10,9%	4,9%	20,4%	18,5%	11,4%
	Fille	11,0%	4,9%	8,9%	2,8%	16,3%	22,2%	10,3%
	Total	11,3%	5,4%	9,9%	3,8%	18,2%	20,5%	10,8%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

¹ Le nombre de places est obtenu en multipliant le nombre de table-bancs par 2

En 2018, le taux de promotion global à l'élémentaire est de 86,4%. Il est moins élevé chez les garçons (85,8%) que chez les filles (87,1%). Par niveau, ce taux est plus élevé au Cours moyen élémentaire deuxième étape (CE2) (91,9%) et plus petit au Cours moyen deuxième année (CM2) (73,4%).

S'agissant du taux de redoublement, il se situe à 2,7%. Il est plus élevé chez les garçons (2,86%) que chez les filles (2,63%). Par niveau, il est compris entre 0,68% au CI et 5,65% au CM2.

Les taux de redoublement au Cours d'initiation (CI) (0,68%), au Cours élémentaire première étape (CE1) (1,51%) et au Cours moyen première année (CM1) (1,87%) montrent que l'application de la directive relative à l'élimination des redoublements intra étapes n'est pas effective.

Quant à l'abandon, le taux national est globalement élevé avec 10,8%, atteignant 11,4% chez les garçons et 10,3% chez les filles. Par niveau, cet indicateur varie entre 3,8% au CE2 et 20,5% au CM2.

L'existence d'un nombre important d'écoles à cycle incomplet et les entrées tardives (249 115 élèves de plus de 6 ans sur 2 171 967 élèves, soit 11,5% de l'effectif) expliquent, entre autres, les taux de déperdition encore élevés.

2.2.7.2 Taux de flux à l'élémentaire par académie en 2018

Tableau 81 : Taux de flux par académie en 2018

Académie	Taux de flux à l'élémentaire								
	Taux de promotion			Taux de redoublement			Taux d'abandon		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Dakar	89,9%	93,4%	91,7%	3,0%	2,6%	2,8%	7,1%	4,0%	5,5%
Diourbel	73,8%	73,9%	73,8%	2,1%	1,9%	2,0%	24,1%	24,3%	24,2%
Fatick	84,6%	86,4%	85,5%	3,6%	3,2%	3,4%	11,9%	10,4%	11,1%
Kaffrine	78,6%	79,9%	79,3%	2,2%	2,3%	2,3%	19,2%	17,8%	18,4%
Kaolack	86,0%	87,4%	86,7%	3,2%	3,0%	3,1%	10,9%	9,6%	10,2%
Kédougou	87,2%	88,4%	87,8%	1,3%	1,4%	1,4%	11,5%	10,2%	10,9%
Kolda	82,6%	83,8%	83,2%	1,6%	1,6%	1,6%	15,8%	14,6%	15,2%
Louga	84,7%	85,0%	84,8%	3,1%	3,0%	3,0%	12,3%	12,1%	12,2%
Matam	83,3%	85,1%	84,4%	2,9%	2,2%	2,5%	13,7%	12,7%	13,1%
Pikine-Guédiawaye	89,5%	91,2%	90,4%	3,4%	3,1%	3,3%	7,1%	5,7%	6,4%
Rufisque	90,6%	94,9%	92,8%	3,9%	3,9%	3,9%	5,5%	1,2%	3,3%
Saint-Louis	85,7%	87,1%	86,5%	2,6%	2,2%	2,4%	11,7%	10,7%	11,1%
Sédhiou	85,4%	85,3%	85,4%	3,3%	3,7%	3,5%	11,2%	11,1%	11,1%
Tambacounda	84,5%	85,5%	85,0%	1,6%	1,5%	1,5%	13,9%	13,0%	13,4%
Thiès	88,0%	90,2%	89,1%	3,1%	2,8%	3,0%	8,9%	7,0%	7,9%
Ziguinchor	90,3%	90,8%	90,5%	3,0%	3,0%	3,0%	6,7%	6,3%	6,5%
National	85,8%	87,1%	86,4%	2,9%	2,6%	2,7%	11,4%	10,3%	10,8%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2018, le Taux de promotion (TP) global est de 86,44% dont 85,76% chez les garçons et 87,05% chez les filles. Ce taux varie entre 73,84% (Diourbel) et 92,78% (Rufisque). Il a dépassé la valeur nationale dans huit académies.

Par sexe, sauf à l'Académie de Sédhiou, le taux de promotion des filles est partout supérieur à celui des garçons.

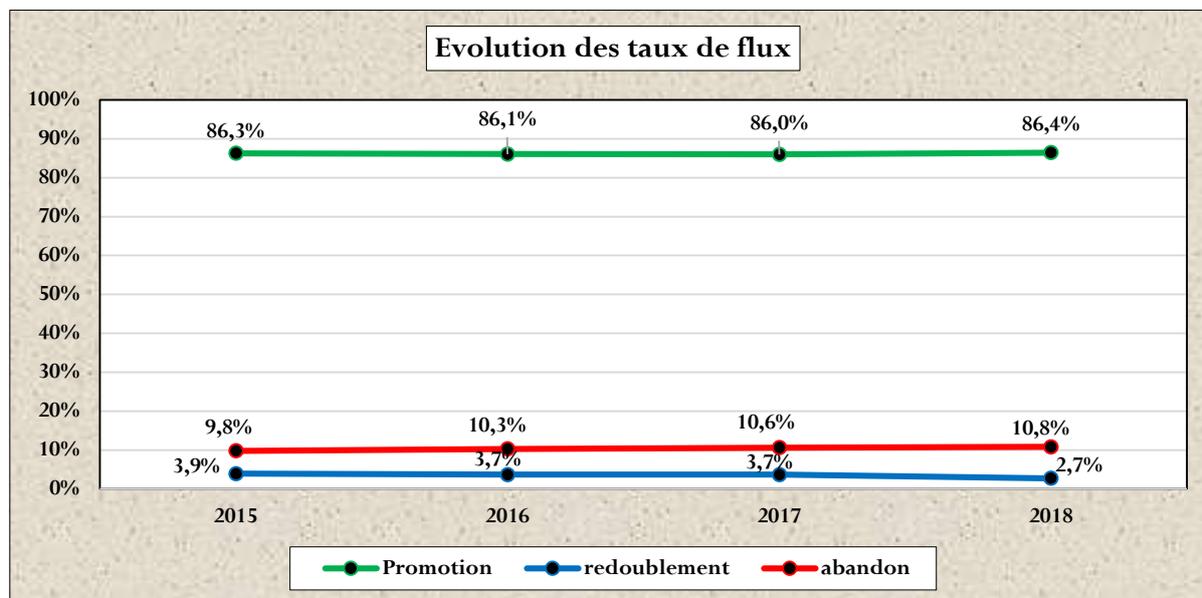
Pour le Taux de redoublement (TR), le taux national est 2,74% dont 2,86% chez les garçons et 2,63% chez les filles. Il varie entre 1,37% à Kédougou et 3,88% à Rufisque. Neuf académies ont dépassé la valeur nationale. A l'exception de Kédougou, de Kolda, de Kaffrine et de Sédhiou, le taux de redoublement des filles est partout inférieur à celui des garçons.

Quant au Taux d'abandon (TA), il est globalement de 10,82% dont 11,38% chez les garçons et 10,31% chez les filles. Par académie, il est compris entre 3,34% à Rufisque et 24,19% à Diourbel.

Pour cet indicateur, dix académies ont dépassé la valeur nationale. A l'exception de Diourbel, le taux d'abandon des filles est partout inférieur à celui des garçons.

2.2.7.3 Taux de flux à l'élémentaire entre 2015 et 2018

Graphique 30 : Evolution des taux de flux à l'élémentaire entre 2015 et 2018



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Entre 2015 et 2018, le taux d'abandon à l'élémentaire a connu une hausse en passant de 9,8% en 2015 à 10,8% en 2018. Cette augmentation du taux d'abandon a eu comme conséquence la baisse du taux de promotion sur la période 2015-2017, qui passe de 86,3% à 86,0%.

Pour le taux de promotion, l'augmentation de 1 point de pourcentage entre 2017 et 2018 est dû à l'amélioration d'un point du taux de redoublement entre ces deux années. En 2018, ce taux a atteint 86,4%.

Globalement, l'enseignement élémentaire est plus confronté, entre 2015 et 2018, à un problème de rétention auquel les politiques éducatives devront faire face.

2.2.8 Enseignants craie en main au public élémentaire

2.2.8.1 Enseignants craie en main au public élémentaire par diplôme professionnel

Tableau 82 : Enseignants craie en main au public élémentaire par diplôme professionnel

Académie	Enseignants craie en main au public élémentaire par type de diplôme professionnel				
	CAEP	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total général
Dakar	4	1 056	355	25	1440
Diourbel	16	1 959	903	263	3141
Fatick	13	2 765	958	444	4180
Kaffrine	6	1 243	424	578	2251
Kaolack	28	2 510	1427	327	4292
Kédougou	13	745	241	280	1279
Kolda	20	2 654	558	480	3712
Louga	22	2 340	998	682	4042
Matam	22	1 193	561	779	2555
Pikine-Guédiawaye	8	1 242	582	30	1862
Rufisque	5	961	267	5	1238
Saint-Louis	13	2 965	1197	646	4821
Sédhiou	9	1 739	538	363	2649
Tambacounda	12	1 733	668	652	3065
Thiès	24	4 787	1815	107	6733
Ziguinchor	13	2 181	498	125	2817
National	228	32 073	11 990	5 786	50 077

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le nombre total d'enseignants craie en main dans les écoles élémentaires publiques est de 50 077. Ce nombre est, en majorité composé d'enseignants titulaires de Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) et de Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP) avec des pourcentages respectifs de 64,0% et 23,9%.

L'effectif des enseignants sans diplôme professionnel est de 5 786, soit 11,6%.

Globalement, le nombre total d'enseignants craie en main dans les écoles élémentaires publiques titulaires d'un diplôme professionnel (CAP, CEAP, CAEP) est de 44 291, soit 88,4%.

Les nombres d'enseignants craie en main titulaires du CAP les plus importants sont enregistrés dans les académies de Thiès (4 787), de Saint-Louis (2 965) et de Kolda (2 654).

Les enseignants sans diplôme professionnel sont plus nombreux dans les académies de Matam (779) et de Louga (682).

2.2.8.2 Enseignants du CI, CP et CE1 craie en main à l'élémentaire titulaire du CAP

Dans le cadre du PADES, le pourcentage d'enseignants titulaires du CAP en charge des trois premiers niveaux de l'élémentaire (CI, CP et CE1) est un indicateur déclencheur de l'Appui budgétaire sectoriel (ABS). D'ici la fin du projet en 2022, au moins 60% des enseignants des 3 premiers niveaux doivent avoir le CAP.

Au-delà du besoin de mesurer les performances du projet, cet indicateur peut contribuer à l'amélioration des enseignements-apprentissages.

Tableau 83 : Enseignants CI, CP et CE1 craie en main à l'élémentaire

Académie	Enseignants CI, CP et CE1 craie en main à l'élémentaire	
	Nombre	% titulaire du CAP
Dakar	1 965	35,3%
Diourbel	1 948	52,0%
Fatick	2 304	62,1%
Kaffrine	1 236	48,3%
Kaolack	2 438	52,0%
Kédougou	691	55,7%
Kolda	2 032	69,5%
Louga	2 308	50,6%
Matam	1 388	45,7%
Pikine-Guédiawaye	3 040	20,5%
Rufisque	1 247	41,5%
Saint-Louis	2 703	57,5%
Sédhiou	1 412	64,7%
Tambacounda	1 767	51,0%
Thiès	4 393	58,2%
Ziguinchor	1 610	70,9%
National	32 482	51,7%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le nombre d'enseignants craie en main dans les trois premiers niveaux de l'élémentaire (CI, CP et CE1) est de 32 482 (tous statuts confondus). Le pourcentage d'enseignants dans les trois premiers niveaux de l'élémentaire titulaires du CAP est de 51,7%.

Par Académie, ce taux varie entre 20,5% (Pikine-Guédiawaye) et 70,9% (Ziguinchor).

2.2.9 Ratio élèves/enseignant craie en main par académie

Tableau 84 : Répartition du ratio élèves/enseignant par académie et par statut

Académie	Ratio élèves par enseignants craie en main au public élémentaire			
	Public	Privé	Communautaire / Associatif	Total général
Dakar	46	33	27	38
Diourbel	42	43		42
Fatick	30	32		30
Kaffrine	25	32		25
Kaolack	33	36		33
Kédougou	26	37		27
Kolda	34	36		34
Louga	27	30		27
Matam	33	44		33
Pikine-Guédiawaye	59	29	24	38
Rufisque	54	29		42
Saint-Louis	31	33		31
Sédhiou	37	33		37
Tambacounda	36	36		36
Thiès	44	34	12	42
Ziguinchor	34	39	33	34
National	36	32	24	35

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le ratio élèves/maître est de 35 au niveau national. Il est plus élevé dans le public (36) que dans le privé (32) et le Communautaire/associatif (24).

Dans le public, le ratio varie entre 25 élèves/maître à Kaffrine et 59 à Pikine-Guédiawaye.

Six académies enregistrent des ratios supérieurs à la valeur nationale.

Au niveau du privé, le ratio est compris entre 29 à Rufisque et à Pikine-Guédiawaye et 44 élèves / maître à Matam. Seules trois académies ont un ratio inférieur à la valeur nationale (32).

Pour le Communautaire/associatif, le ratio est de 12 élèves à Thiès, 24 à Pikine-Guédiawaye, 27 à Dakar et 33 à Ziguinchor.

Ces disparités sont, entre autres, liées au nombre de structures, à l'effectif des enseignants et à celui des élèves. En effet, les ratios élevés s'expliquent par une forte demande de scolarisation face à une offre encore faible.

Par rapport à cette situation, la politique de diversification de l'offre d'éducation et d'amélioration des conditions d'enseignement-apprentissage doit être poursuivie et mieux distribuée sur l'étendue du territoire national.

2.2.10 Taux d'achèvement à l'Elémentaire

Ce taux est une mesure approximative de l'achèvement du cycle élémentaire. Il reflète la manière par laquelle l'impact des politiques relatives à l'accès et à la progression tout au long des années d'études à une répercussion sur la dernière année d'études du cycle. Cet indicateur montre également la capacité du système éducatif à répondre aux besoins d'achèvement de la population ayant l'âge prévu d'entrer dans la dernière année d'études (11 ans).

2.2.10.1 Taux d'achèvement à l'élémentaire par région en 2019

Tableau 85 : Taux d'achèvement du cycle élémentaire en 2019

Région	Taux d'achèvement à l'élémentaire			
	Garçon	Fille	Total	IP
Dakar	72,5%	83,8%	78,2%	1,16
Diourbel	29,1%	40,8%	34,9%	1,40
Fatick	54,0%	69,2%	61,4%	1,28
Kaffrine	25,7%	38,4%	32,0%	1,49
Kaolack	50,4%	62,7%	56,3%	1,24
Kédougou	104,6%	94,8%	99,8%	0,91
Kolda	63,9%	71,8%	67,7%	1,12
Louga	42,3%	57,2%	49,4%	1,35
Matam	29,5%	60,0%	44,1%	2,03
Saint-Louis	53,7%	75,6%	64,3%	1,41
Sédhiou	75,1%	77,1%	76,1%	1,03
Tambacounda	50,5%	58,7%	54,5%	1,16
Thiès	66,1%	84,8%	75,2%	1,28
Ziguinchor	89,5%	96,5%	92,9%	1,08
National	55,7%	69,2%	62,3%	1,24

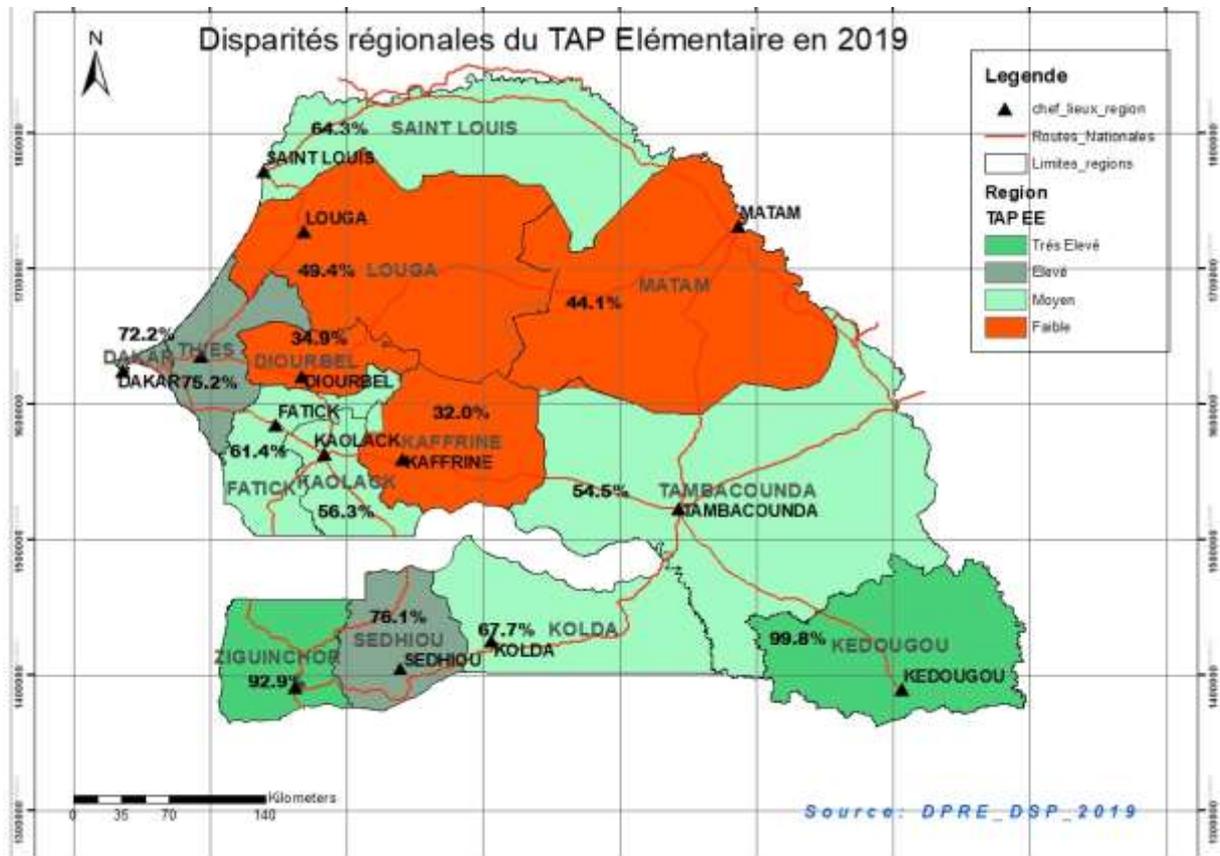
Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le taux d'achèvement est de 62,3% dont 55,7% chez les garçons et 69,2% chez les filles. Globalement, ce taux est en faveur des filles (1,24 d'indice de parité).

Par académie, le taux d'achèvement varie entre 32,0% à Kaffrine et 99,8% à Kédougou. Les plus faibles taux sont notés à Kaffrine (32,0%), à Diourbel (34,9%), à Matam (44,1%) et à

Louga (49,4%). Selon le sexe, à l'exception de Kédougou, le taux d'achèvement des filles est partout supérieur à celui des garçons.

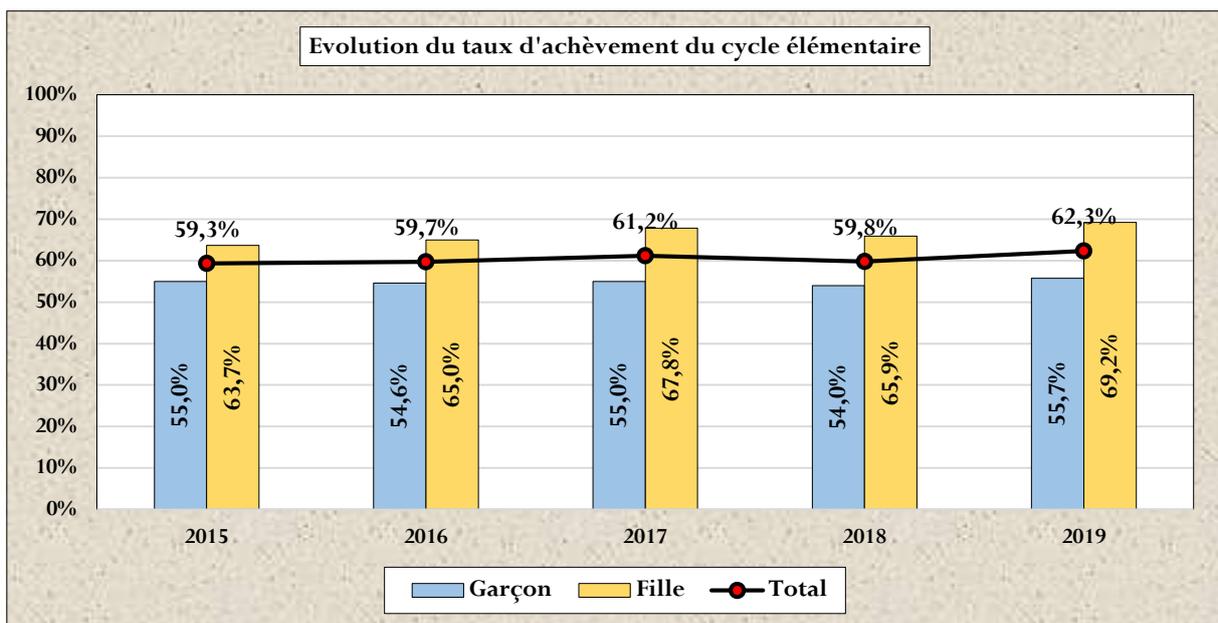
Carte 5 : Taux d'achèvement du cycle élémentaire en 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et données démographiques 2019-ANSD

2.2.10.2 Taux d'achèvement à l'Elémentaire de 2015 à 2019

Graphique 31 : Evolution du taux d'achèvement en 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Ce graphique décrit le taux d'achèvement de 2015 à 2019. Durant cette période, on note une progression allant de 59,3% en 2015 à 61,2% en 2017 et une baisse en 2018 de 1,4 point de pourcentage. Entre 2018 et 2019, ce taux a connu une hausse de 2,5 points de pourcentage. Cette augmentation s'explique, entre autres, par l'amélioration du taux de promotion et un accroissement important des nouveaux inscrits en classe de CM2 (7,3%) par rapport à celui de la population scolarisable âgée de 11 ans (2,9%).

Les taux les plus élevés sont enregistrés en 2017 (61,2%) et en 2019 (62,3%).

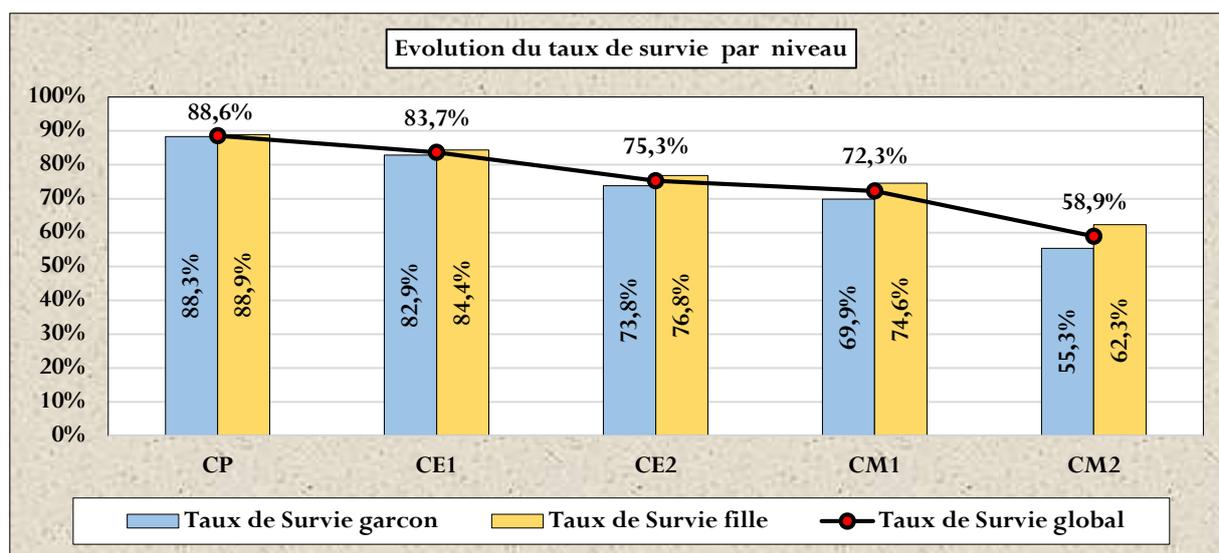
Selon le sexe, le taux d'achèvement des filles est supérieur à celui des garçons durant toute la période.

Pour relever globalement l'indicateur, il y a lieu de poursuivre la politique d'inscription et de maintien des élèves à l'école et celle d'amélioration des conditions d'enseignement-apprentissage.

2.2.11 Taux de survie à l'Elémentaire

Le taux de survie permet de mesurer le degré d'évolution d'une cohorte donnée. Il permet, aussi de déterminer la capacité de rétention du système éducatif et son efficacité interne.

Graphique 32 : Evolution du taux de survie par niveau en 2018



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le taux de survie est en moyenne compris entre 88,6% au CP et 58,9% au CM2.

Cette diminution s'explique par des proportions d'abandons élevés par niveau notamment au CM2 (20,47%), au CM1 (20,22%) et au CE1 (11,31%).

Par sexe, on note des disparités importantes entre filles et garçons. A tous les niveaux, ce taux est en faveur des filles. Cette situation se justifie par des taux d'abandons plus élevés chez les garçons à l'exception de la classe de CM2, où l'on enregistre 18,46% chez les garçons contre 22,19% chez les filles. Selon cet indicateur, les politiques et stratégies développées en faveur de la promotion de l'éducation des filles ont porté leur fruit.

2.2.12 Résultats à l'examen du Certificat de Fin d'Etudes élémentaires (CFEE)

Tableau 86 : Taux de réussite au CFEE par académie en 2019

Académie	Résultats CFEE								
	Inscrits			Présents			Taux d'admis		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Dakar	9 720	11 255	20 975	9 627	11 167	20 794	70,4%	74,3%	72,5%
Diourbel	7 224	10 533	17 757	7 096	10 382	17 478	49,1%	47,7%	48,3%
Fatick	7 979	10 113	18 092	7 831	9 962	17 793	52,1%	53,0%	52,6%
Kaffrine	2 622	3 966	6 588	2 580	3 885	6 465	36,9%	33,1%	34,6%
Kaolack	8 854	10 913	19 767	8 714	10 775	19 489	54,1%	52,5%	53,2%
Kédougou	2 562	2 167	4 729	2 473	2 102	4 575	52,5%	51,1%	51,9%
Kolda	7 652	8 069	15 721	7 444	7 893	15 337	59,2%	55,1%	57,1%
Louga	6 028	7 895	13 923	5 943	7 786	13 729	52,5%	50,1%	51,1%
Matam	3 295	6 151	9 446	3 210	6 011	9 221	54,2%	52,7%	53,2%
Pikine-Guédiawaye	14 096	17 349	31 445	13 894	17 093	30 987	62,2%	64,8%	63,6%
Rufisque	6 299	7 749	14 048	6 173	7 628	13 801	54,1%	58,2%	56,3%
Saint-Louis	7 711	10 794	18 505	7 598	10 637	18 235	59,3%	58,8%	59,0%
Sédhiou	7 022	6 624	13 646	6 885	6 487	13 372	55,3%	53,0%	54,2%
Tambacounda	5 884	7 096	12 980	5 714	6 882	12 596	48,9%	48,2%	48,5%
Thiès	18 898	24 585	43 483	18 553	24 184	42 737	55,9%	54,9%	55,3%
Ziguinchor	7 611	7 550	15 161	7 518	7 457	14 975	78,8%	79,3%	79,0%
National	123 457	152 809	276 266	121 253	150 331	271 584	57,7%	57,0%	57,3%

Source : Rapport général de l'examen du CFEE de 2019/DEXCO

En 2019, sur un total de 276 266 candidats inscrits dont 123 457 garçons et 152 809 filles, les taux de présence s'élèvent à 98,3% dont 98,2% chez les garçons et 98,4% chez les filles.

Par académie, le taux de présence varie entre 96,7% (Kédougou) et 99,1% (Dakar).

Selon le sexe, le taux de présence est légèrement plus élevé chez les filles que chez les garçons dans la plupart des académies.

Cette année, le taux de réussite au Certificat de fin d'études élémentaires (CFEE) est de 57,3% dont 57,0% chez les filles et 57,7% chez les garçons.

Par Académie, il varie entre 34,6% (Kaffrine) et 79,0% (Ziguinchor). Quatre (04) académies affichent des taux supérieurs à la valeur nationale avec des pourcentages allant de 59,0% à (Saint-Louis) à 79,0% (Ziguinchor). Les douze (12) autres académies enregistrent un taux de réussite au CFEE inférieur à la valeur nationale.

A l'exception des Académies de Fatick, Rufisque, Pikine-Guédiawaye, Dakar et Ziguinchor, le taux de réussite des filles est partout supérieur à celui des garçons.

Section 2.3 : Enseignement Moyen général

2.3.1 Situation de l'Environnement scolaire dans l'enseignement moyen

2.3.1.1 Points d'eau dans les établissements du 1^{er} cycle en 2019

Tableau 87 : Points d'eau dans les établissements du 1er cycle en 2019

Académie	Etablissements du 1er cycle			
	Nombre total	% disposant de points d'eau	Public	
			Nombre total	% disposant de points d'eau
Dakar	96	97,9%	37	97,3%
Diourbel	61	95,1%	44	97,7%
Fatick	98	95,9%	77	94,8%
Kaffrine	32	100,0%	32	100,0%
Kaolack	95	92,6%	90	92,2%
Kédougou	26	42,3%	26	42,3%
Kolda	82	78,0%	80	77,5%
Louga	78	88,5%	72	87,5%
Matam	69	95,7%	68	95,6%
Pikine-Guédiawaye	147	99,3%	42	97,6%
Rufisque	65	92,3%	32	84,4%
Saint-Louis	92	93,5%	89	93,3%
Sédhiou	66	83,3%	63	84,1%
Tambacounda	59	93,2%	48	91,7%
Thiès	159	95,0%	125	94,4%
Ziguinchor	104	91,3%	91	90,1%
National	1 329	92,1%	1016	90,2%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, sur les 1 329 établissements du 1^{er} cycle, 92,1% disposent d'un point d'eau.

Au niveau des académies, on note une dispersion des valeurs autour de la valeur nationale. Les académies de Kaffrine (100%), Pikine-Guédiawaye (99,3%) et Dakar (97,9%) possèdent le plus d'établissements disposant de points d'eau. L'académie de Kédougou est celle qui possède le moins d'établissements ayant un point d'eau (42,3%).

Les établissements du Public qui font 76,4% du total sont dotés de points d'eau à 90,2%. Les académies de Kaffrine (100%), Diourbel (97,7%) et Pikine-Guédiawaye (97,6%) enregistrent les proportions les plus élevées situant au-dessus de la valeur nationale. L'Académie de Kédougou (42,3%) a la proportion d'établissements publics 1^{er} cycle dotés en points d'eau le plus faible.

Le niveau de dotation en points d'eau des établissements de certaines académies peut s'expliquer par l'inadéquation entre la carte scolaire et le réseau de distribution de l'eau.

2.3.1.2 Electricité dans les établissements du 1^{er} cycle général en 2019

Tableau 88 : Etablissements du 1^{er} cycle disposant de l'électricité en 2019

Académie	Etablissements du 1er cycle			
	Nombre total	% disposant de l'électricité	public	
			Nombre total	% disposant de l'électricité
Dakar	96	100,0%	37	100,0%
Diourbel	61	85,2%	44	81,8%
Fatick	98	66,3%	77	71,4%
Kaffrine	32	71,9%	32	71,9%
Kaolack	95	70,5%	90	68,9%
Kédougou	26	57,7%	26	57,7%
Kolda	82	42,7%	80	41,3%
Louga	78	59,0%	72	55,6%
Matam	69	72,5%	68	72,1%
Pikine-Guédiawaye	147	98,6%	42	97,6%
Rufisque	65	96,9%	32	93,8%
Saint-Louis	92	75,0%	89	74,2%
Sédhiou	66	48,5%	63	50,8%
Tambacounda	59	66,1%	48	60,4%
Thiès	159	86,8%	125	84,0%
Ziguinchor	104	73,1%	91	71,4%
National	1 329	76,1%	1 016	70,7%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le tableau ci-dessus indique que sur nombre total de 1 329 établissements du 1^{er} cycle, 76,1% disposent de l'électricité en 2019. Dans public, la proportion d'établissements disposant de l'électricité est de 70,1%.

Au niveau des académies, la distribution des valeurs laisse apparaître une dispersion autour de la valeur nationale. Les académies de Dakar (100%), Pikine-Guédiawaye (98,6%) et Rufisque (96,9%) ont la proportion d'établissements du 1^{er} cycle dotés en électricité la plus élevée, alors que les académies de Kolda (42,7%), Sédhiou (48,5%) et Kédougou (57,7%) ont la proportion la plus faible.

Au niveau des établissements du Public on remarque aussi une dispersion autour de la valeur nationale. On retrouve plus d'établissements dotés en électricité dans les académies de Dakar (100%), Pikine-Guédiawaye (97,6%) et Rufisque (93,8%), tandis que celles de Kolda (41,3%), de Sédhiou (50,8%) et de Louga (55,6%) possèdent les taux de couverture en électricité les moins élevés.

Au vu de l'importance de la couverture en électricité dans la mise en œuvre de certains enseignements/apprentissages et surtout pour le développement de certaines pratiques pédagogiques innovantes, il y a lieu d'accentuer les efforts pour parvenir à une couverture universelle en électricité.

2.3.1.3 Latrines dans les établissements du 1^{er} cycle général en 2019

Tableau 89 : Etablissements du 1er cycle disposant de latrines en 2019

Académie	Etablissements du 1er cycle			
	Nombre total	% disposant de latrines	Public	
			Nombre total	% disposant de latrines
Dakar	96	96,9%	37	97,3%
Diourbel	61	86,9%	44	88,6%
Fatick	98	90,8%	77	89,6%
Kaffrine	32	100,0%	32	100,0%
Kaolack	95	87,4%	90	86,7%
Kédougou	26	53,8%	26	53,8%
Kolda	82	62,2%	80	62,5%
Louga	78	82,1%	72	80,6%
Matam	69	81,2%	68	80,9%
Pikine-Guédiawaye	147	99,3%	42	97,6%
Rufisque	65	96,9%	32	93,8%
Saint-Louis	92	93,5%	89	93,3%
Sédhiou	66	89,4%	63	90,5%
Tambacounda	59	84,7%	48	81,3%
Thiès	159	96,2%	125	96,0%
Ziguinchor	104	89,4%	91	87,9%
National	1 329	89,2%	1016	86,7%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, la proportion d'établissements du 1^{er} cycle disposant de latrines est de 89,2% sur un nombre total de 1 329. Les académies de Kaffrine (100%), de Pikine-Guédiawaye (99,3%), de Dakar et de Rufisque (96,9%) ont les proportions d'établissements dotés en électricité les plus élevées. Les proportions les plus faibles sont observées dans les académies de Kédougou (53,8%) et Kolda (62,2%).

Au niveau du public, la proportion d'établissements du 1^{er} cycle disposant d'électricité est de 86,7%. Les proportions d'établissements disposant de latrines les plus élevées sont enregistrées dans les académies de Kaffrine (100%), Pikine-Guédiawaye (97,6%) et Dakar (97,3%) et les plus faibles dans les académies de Kédougou (53,8%) et Kolda (62,5%).

2.3.1.4 Clôture dans les établissements du 1^{er} cycle général en 2019

Tableau 90 : Etablissements du 1^{er} cycle clôturés en 2019

Académie	Etablissements du 1er cycle			
	Nombre total	% clôturés	Public	
			Nombre total	% clôturés
Dakar	96	100,0%	37	100,0%
Diourbel	61	91,8%	44	93,2%
Fatick	98	74,5%	77	76,6%
Kaffrine	32	93,8%	32	93,8%
Kaolack	95	72,6%	90	71,1%
Kédougou	26	53,8%	26	53,8%
Kolda	82	50,0%	80	48,8%
Louga	78	53,8%	72	51,4%
Matam	69	79,7%	68	79,4%
Pikine-Guédiawaye	147	97,3%	42	97,6%
Rufisque	65	95,4%	32	90,6%
Saint-Louis	92	73,9%	89	73,0%
Sédhiou	66	59,1%	63	60,3%
Tambacounda	59	84,7%	48	81,3%
Thiès	159	78,0%	125	72,8%
Ziguinchor	104	58,7%	91	52,7%
National	1 329	77,0%	1016	71,5%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, la proportion d'établissements du 1^{er} cycle clôturés est de 77,0%. Les établissements académies de Dakar (100%), Pikine-Guédiawaye (97,3%) et Kaffrine (93,8%) ont enregistrées les proportions les plus élevées. Les plus faibles proportions sont observées dans les académies de Kolda (50,0%), Louga et Kédougou (53,8%).

Au niveau du public, 71,5% des établissements du 1^{er} cycle sont clôturés. Les académies de Dakar (100%), Pikine-Guédiawaye (97,6%) et Kaffrine (93,8%) ont enregistrées les proportions les plus élevées. Les plus faibles proportions sont observées dans les académies de Kolda (48,8%), Louga (51,4%) et Ziguinchor (52,7%).

2.3.1.5 Connexion internet dans les établissements du 1^{er} cycle général en 2019

Tableau 91 : Etablissements du 1^{er} cycle disposant de connexion internet en 2019

Académies	Etablissements du 1 ^{er} cycle			
	Nombre total	% disposant d'internet	Public	
			Nombre total	% disposant d'internet
Dakar	96	85,4%	37	94,6%
Diourbel	61	44,3%	44	43,2%
Fatick	98	21,4%	77	26,0%
Kaffrine	32	15,6%	32	15,6%
Kaolack	95	22,1%	90	20,0%
Kédougou	26	7,7%	26	7,7%
Kolda	82	8,5%	80	7,5%
Louga	78	29,5%	72	29,2%
Matam	69	13,0%	68	13,2%
Pikine-Guédiawaye	147	63,9%	42	81,0%
Rufisque	65	33,8%	32	40,6%
Saint-Louis	92	26,1%	89	23,6%
Sédhiou	66	22,7%	63	23,8%
Tambacounda	59	15,3%	48	14,6%
Thiès	159	46,5%	125	45,6%
Ziguinchor	104	38,5%	91	33,0%
National	1 329	35,7%	1016	30,7%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le tableau ci-dessus indique qu'en 2019, le pourcentage d'établissements du 1^{er} cycle disposant de connexion à internet est de 35,7%. Les académies de Dakar (85,4%), Pikine-Guédiawaye (63,9%) et Thiès (46,5%) enregistrent les pourcentages les plus élevés. Les plus faibles sont observés dans les académie de Kédougou (7,7%), Kolda (8,5%) et Matam (13,0%).

Au niveau du public, 30,7% des établissements du 1^{er} cycle disposent d'une connexion à internet. Les pourcentages les plus importants sont observés dans les académies de Dakar (94,6%), Pikine-Guédiawaye (81%) et Thiès (45,6%), tandis que les plus faibles pourcentages sont observés dans les académies de Kolda (41,3%), Sédhiou (50,8%) et Louga (55,6%).

Au vu de l'importance de la connexion à internet dans les enseignements/apprentissages et surtout pour le développement de certaines pratiques pédagogiques innovantes, il y a lieu d'accentuer les efforts pour parvenir à une connexion universelle et permanente à internet.

2.3.1.6 Cantine scolaire dans les établissements du 1^{er} cycle en 2019

Tableau 92 : Etablissement du 1er cycle disposant de cantine scolaire en 2019

Académies	Etablissements du 1 ^{er} cycle			
	Nombre total	% disposant de cantine	Public	
			Nombre total	% disposant de cantine
Dakar	96	11,5%	37	2,7%
Diourbel	61	19,7%	44	27,3%
Fatick	98	14,3%	77	15,6%
Kaffrine	32	87,5%	32	87,5%
Kaolack	95	11,6%	90	11,1%
Kédougou	26	61,5%	26	61,5%
Kolda	82	13,4%	80	13,8%
Louga	78	17,9%	72	19,4%
Matam	69	11,6%	68	11,8%
Pikine-Guédiawaye	147	2,7%	42	0,0%
Rufisque	65	7,7%	32	0,0%
Saint-Louis	92	10,9%	89	11,2%
Sédhiou	66	39,4%	63	41,3%
Tambacounda	59	47,5%	48	58,3%
Thiès	159	20,8%	125	24,0%
Ziguinchor	104	16,3%	91	13,2%
National	1 329	18,7%	1016	21,5%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, sur un total de 1 329 établissements du 1^{er} cycle, 18,7% disposent d'une cantine scolaire. Les académies de Kaffrine (87,5%), Kédougou (61,5%) et Tambacounda (47,5%) ont les pourcentages les plus élevés. Les plus faibles pourcentages sont observés dans les académies de Pikine-Guédiawaye (2,7%) et Rufisque (7,7%).

Au niveau du Public, 21,5% des établissements du 1^{er} cycle disposent d'une cantine scolaire. Les pourcentages les plus élevés sont enregistrés dans les académies de Kaffrine (87,5%), Kédougou (61,5%) et Tambacounda (58,3%) tandis que les plus faibles sont observés dans les académies de Pikine-Guédiawaye et Rufisque.

2.3.2 Taux de flux au moyen général

2.3.2.1 Taux de flux dans l'Enseignement moyen général par niveau d'études en 2018

Tableau 93 : Taux de flux au moyen général par niveau en 2018

Taux	sexe	6ème	5ème	4ème	3ème	Total
Promotion	Garçon	79,9%	79,8%	71,6%	61,7%	73,8%
	Fille	85,4%	83,6%	74,2%	59,0%	76,1%
	Total	82,7%	81,8%	73,0%	60,2%	75,0%
Redoublement	Garçon	13,2%	14,9%	18,4%	20,5%	16,5%
	Fille	10,5%	12,8%	17,5%	21,4%	15,3%
	Total	11,8%	13,8%	17,9%	21,0%	15,9%
Abandon	Garçon	7,0%	5,3%	10,0%	17,8%	9,7%
	Fille	4,1%	3,6%	8,3%	19,6%	8,5%
	Total	5,5%	4,4%	9,1%	18,8%	9,1%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le tableau ci-dessus, donne les taux de flux par niveau au Moyen en 2018 et laisse apparaître une situation contrastée en fonction des indicateurs.

Un premier constat permet de voir que le taux de promotion dans le cycle est de 75,0%. De la classe de sixième à la troisième, on remarque une baisse de ce taux. Il est passé de 82,7 à 60,2%, soit une diminution de 22,5 points de pourcentage. Selon le sexe, on note que le pourcentage des filles est partout supérieur à celui des garçons sauf en classe de troisième où l'écart est de 2,7 points.

Pour ce qui est du taux de redoublement, la valeur du cycle est de 15,9% en 2018. De la classe de sixième à la troisième, on note une hausse de ce taux, qui est passé de 11,8% à 21%, soit une augmentation de 9,2 points de pourcentage. On remarque aussi que, de la sixième à la quatrième, le taux des garçons est plus élevé que celui des filles et l'inverse est noté en classe de troisième.

Enfin, s'agissant du taux d'abandon, la valeur du cycle pour 2018 est de 9,1%. On remarque que dans les trois premières classes du cycle, le taux des filles est inférieur à celui des garçons et l'inverse est noté dans la classe de troisième.

Au regard de la perte de ressources qu'engendre la déperdition scolaire que représentent les redoublements et les abandons, il y a lieu d'accentuer les stratégies de remédiation et de soutien aux élèves en difficulté dans les apprentissages, pour amoindrir le niveau de ces taux.

2.3.2.2 Taux de flux par académie dans l'Enseignement moyen en 2018

Tableau 94 : Taux de flux au moyen général par académie en 2018

Académie	Taux de flux au moyen général								
	Promotion			Redoublement			Abandon		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Dakar	79,6%	84,8%	82,4%	11,7%	10,2%	10,9%	8,7%	5,1%	6,7%
Diourbel	72,0%	70,8%	71,4%	15,7%	15,2%	15,5%	12,2%	14,0%	13,2%
Fatick	70,9%	73,0%	72,0%	19,6%	19,1%	19,3%	9,6%	7,9%	8,7%
Kaffrine	76,5%	77,4%	77,0%	14,9%	14,4%	14,6%	8,7%	8,2%	8,4%
Kaolack	77,2%	76,0%	76,6%	15,4%	15,3%	15,3%	7,4%	8,7%	8,1%
Kédougou	60,3%	54,6%	57,8%	21,6%	20,2%	21,0%	18,1%	25,2%	21,2%
Kolda	63,6%	65,0%	64,3%	21,1%	19,8%	20,5%	15,3%	15,2%	15,2%
Louga	73,6%	77,5%	75,7%	14,6%	14,8%	14,7%	11,8%	7,7%	9,6%
Matam	67,4%	73,2%	70,8%	19,5%	18,2%	18,7%	13,1%	8,7%	10,5%
Pikine-Guédiawaye	78,2%	81,0%	79,7%	14,9%	12,8%	13,8%	6,9%	6,2%	6,5%
Rufisque	76,5%	80,2%	78,5%	16,5%	15,2%	15,8%	7,0%	4,6%	5,7%
Saint-Louis	73,5%	74,9%	74,3%	13,8%	13,0%	13,4%	12,7%	12,1%	12,3%
Sédhiou	67,3%	66,1%	66,8%	19,9%	20,2%	20,0%	12,8%	13,7%	13,2%
Tambacounda	69,3%	72,8%	71,1%	15,1%	14,7%	14,9%	15,5%	12,4%	14,0%
Thiès	76,3%	78,3%	77,3%	15,9%	15,0%	15,4%	7,8%	6,8%	7,2%
Ziguinchor	70,3%	71,0%	70,6%	22,3%	21,2%	21,8%	7,4%	7,8%	7,6%
National	73,8%	76,1%	75,0%	16,5%	15,3%	15,9%	9,7%	8,5%	9,1%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le tableau ci-dessus présente la situation en 2018 de trois indicateurs d'efficacité interne que sont le taux de promotion, le taux de redoublement et le taux d'abandon.

En 2018, le taux de promotion global est de 75,0%. Il est plus élevé chez les filles (76,1%) que chez les garçons (73,8%).

La situation au niveau des académies, laisse apparaître une dispersion autour de la moyenne nationale, avec des académies comme Dakar (82,4%) et Pikine-Guédiawaye (79,7%), qui affichent des valeurs nettement au-dessus. Par contre d'autres académies comme Kédougou (57,8%), Kolda (64,3%), Sédhiou (66,8%) ont des taux en-dessous de la valeur nationale. Ces dernières doivent développer des stratégies allant dans le sens d'augmenter les taux de promotion.

Concernant le taux de redoublement au Moyen général, il est de 15,9% en 2018 et légèrement plus élevé chez les garçons (16,5%) que chez les filles (15,3%). La valeur nationale traduit une déperdition scolaire assez significative.

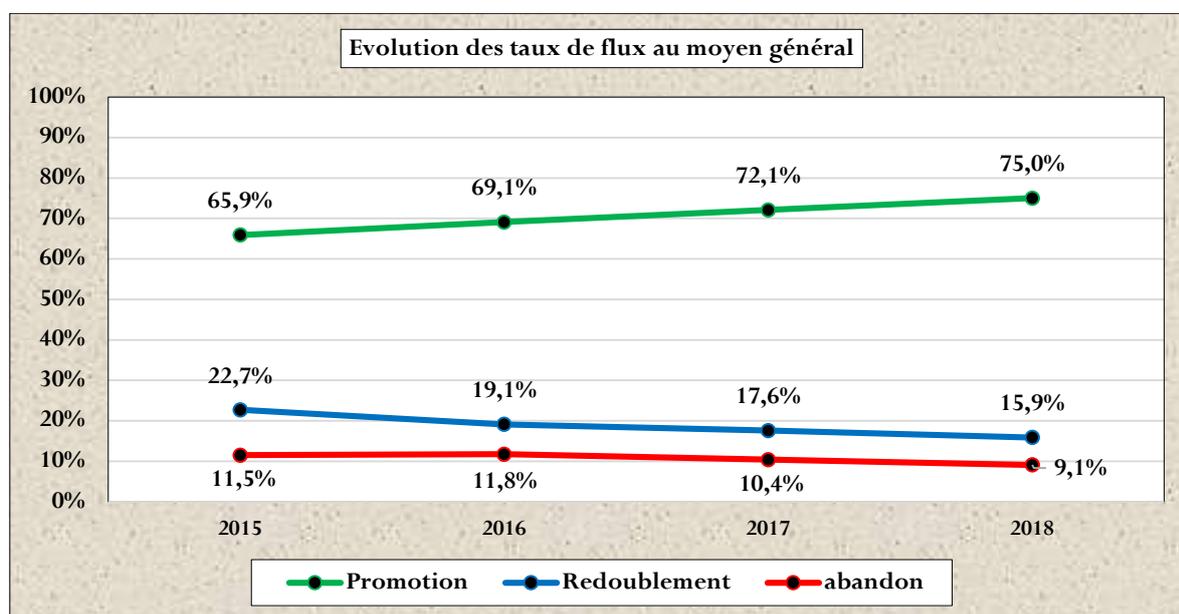
Par ailleurs, les Académies de Ziguinchor (21,8%), de Kédougou (21,0%), de Kolda (20,5%) et de Sédhiou (20,0%) se singularisent avec de forts taux. Parallèlement, on retrouve des académies où la déperdition existe certes, mais est moins sévère. Il s'agit de Dakar (10,9%), de Saint-Louis (13,4%) et de Pikine-Guédiawaye (13,8%). Dans toutes ces académies, il y a lieu de développer des stratégies allant dans le sens de soutenir les élèves en difficulté dans les apprentissages pour amoindrir les redoublements.

Enfin s'agissant du taux d'abandon, en 2018, il est de 9,1% et est légèrement plus élevé chez les garçons (9,7%) que chez les filles (8,5%). La valeur de 2018 traduit aussi une déperdition assez significative.

Les valeurs académiques se distribuent différemment autour de la nationale. Les plus élevées se retrouvent dans les académies de Kédougou (21,2%), de Kolda (15,2%) et de Tambacounda (14,0%), tandis que les plus faibles s'affichent à Rufisque (5,7%), à Pikine-Guédiawaye (6,5%) et à Dakar (6,7%). Pour toutes ces académies, surtout pour celles de Kédougou, de Kolda et de Tambacounda, il y a lieu de concevoir et de mettre en place des dispositifs fonctionnels et efficaces pour lutter contre ce phénomène, qui comme le redoublement constitue un gaspillage de ressources.

2.3.2.3 Taux de flux entre 2015 et 2018

Graphique 33 : Evolution des taux de flux au moyen général entre 2015 et 2018



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Le graphique ci-dessus permet d'observer les variations des taux de flux dans l'enseignement moyen général sur la période allant de 2015 à 2018.

Une observation attentive permet de constater que le taux de promotion est passé de 65,9% en 2015 à 75% en 2019, soit un gain de 9,1 points de pourcentage. Ce gain indique que des progrès ont été réalisés dans la promotion de la réussite des élèves dans les apprentissages.

Les taux de redoublement et d'abandon ont connu une baisse. Le premier est passé de 22,7% en 2015 à 15,9% en 2018 soit un gain de 6,5 points de pourcentage et le second est passé de 11,5% à 9,1% sur la même période. La baisse de ces deux taux indique que des progrès notables ont été faits en matière de réduction de la déperdition scolaire, qui représente un gaspillage de ressources. Mais malgré tout, il y a lieu d'accentuer les efforts pour davantage réduire cette déperdition, en systématisant la prise en compte et le traitement efficace de la difficulté scolaire.

2.3.3 Taux d'achèvement dans l'Enseignement moyen général

2.3.3.1 Taux d'achèvement du cycle moyen général en 2019

Tableau 95 : Taux d'achèvement au moyen général en 2019

Région	Taux d'achèvement au moyen général			
	Garçon	Fille	Total	IP
Dakar	43,4%	55,9%	49,7%	1,29
Diourbel	16,6%	19,9%	18,3%	1,20
Fatick	42,3%	51,6%	46,9%	1,22
Kaffrine	15,8%	17,7%	16,8%	1,12
Kaolack	35,4%	39,9%	37,6%	1,13
Kédougou	33,5%	22,5%	28,2%	0,67
Kolda	23,9%	22,6%	23,2%	0,95
Louga	21,1%	30,5%	25,5%	1,45
Matam	16,6%	29,9%	22,8%	1,80
Saint-Louis	29,8%	39,4%	34,5%	1,32
Sédhiou	37,7%	30,4%	34,2%	0,81
Tambacounda	19,5%	19,9%	19,7%	1,02
Thiès	43,0%	57,0%	49,8%	1,33
Ziguinchor	60,1%	67,1%	63,4%	1,12
National	32,9%	40,4%	36,6%	1,23

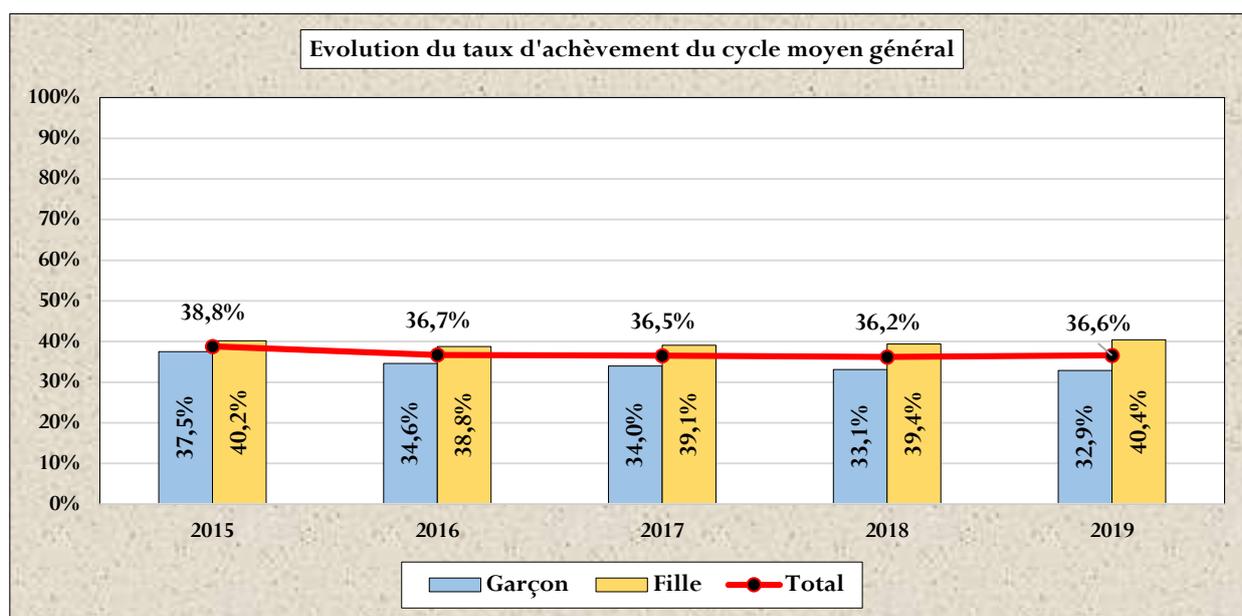
Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le taux brut d'accès en dernière année du cycle moyen général est de 36,6%. Il est nettement plus élevé chez les filles (40,4%) que chez les garçons (32,9%).

La situation au niveau des académies laisse entrevoir une dispersion autour de la valeur nationale. Les Académies qui affichent les valeurs les plus élevées sont celles de Ziguinchor (63,4%) et de Thiès (49,8%). Les plus faibles valeurs sont constatées dans les académies de Kaffrine (16,8%), de Diourbel (18,3%) et de Tambacounda (19,8%).

2.3.3.2 Evolution du taux d'achèvement au moyen général entre 2015 et 2019

Graphique 34 : Evolution du taux d'achèvement entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

Entre 2015 et 2019, le taux d'achèvement du cycle moyen général, est passé de 38,8% à 36,6%, soit une légère baisse de 2,2 points de pourcentage. Sur toute la période, le pourcentage des filles est toujours au-dessus de celui des garçons.

Cette baisse même minime, confirme la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies aptes à renverser cette tendance, puisque malgré tout, le niveau de cet indicateur laisse aussi voire qu'environ deux tiers des enfants n'achèvent pas le cycle moyen général.

2.3.4 Situation des enseignants des établissements publics en 2019

Tableau 96 : Enseignants des établissements publics du 1^{er} cycle titulaires d'un diplôme professionnel en 2019

Académie	Enseignants dans les établissements publics du 1 ^{er} cycle		
	Nombre total	% titulaire d'un diplôme professionnel	% de femmes parmi les diplômés
Dakar	948	92,7%	45,1%
Diourbel	999	93,1%	21,3%
Fatick	1 304	92,5%	24,6%
Kaffrine	407	92,1%	19,2%
Kaolack	1 482	88,2%	21,0%
Kédougou	285	96,8%	19,2%
Kolda	1 189	87,1%	13,4%
Louga	965	91,8%	21,7%
Matam	683	85,8%	17,7%
Pikine-Guédiawaye	1 207	89,1%	29,3%
Rufisque	601	96,3%	31,4%
Saint-Louis	1 388	90,9%	22,4%
Sédhiou	999	91,4%	13,6%
Tambacounda	694	92,4%	18,9%
Thiès	2 674	92,9%	23,7%
Ziguinchor	1 690	90,4%	15,3%
National	17 515	91,1%	22,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le nombre d'enseignants évoluant dans le Moyen général public en 2019 est de 17 515. Cet effectif se répartit différemment selon les académies. La distribution au niveau de ces académies laisse apparaître que celles de Thiès (2 674), de Ziguinchor (1690) et de Kaolack (1482) comptent plus d'enseignants ; ceux-ci se retrouvent moins dans les académies de Kédougou (285), de Kaffrine (407) et de Rufisque (601).

S'agissant du diplôme professionnel, on remarque à la lumière du tableau ci-dessus que 91,1% des enseignants en sont pourvu. Ces enseignants ayant un diplôme professionnel se retrouvent différemment dans les académies. On les rencontre plus dans les académies de Kédougou (96,8%) et de Rufisque (96,3%) et moins dans celles de Kolda (87,1%) et de Matam (85,8%). Le poids des femmes parmi les diplômés est de 22,4% au niveau national. Il est plus important dans les académies de Dakar (45,1%) et de Rufisque (31,4%) alors qu'il est moins important dans les académies de Kolda (13,4%) et de Sédhiou (13,6%).

2.3.5 Taille moyenne des groupes pédagogiques dans le moyen général en 2019

Tableau 97 : Nombre d'élèves par groupe pédagogique au moyen général en 2019

Académie	Nombre d'élèves par groupe pédagogique				
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total
Dakar	61	58	55	49	56
Diourbel	55	52	53	48	52
Fatick	49	49	48	48	48
Kaffrine	46	40	42	41	42
Kaolack	49	46	45	44	46
Kédougou	54	41	36	32	42
Kolda	53	44	41	39	46
Louga	47	47	43	43	45
Matam	53	49	46	42	48
Pikine-Guédiawaye	69	64	62	60	64
Rufisque	68	64	58	52	61
Saint-Louis	49	48	47	45	47
Sédhiou	45	43	41	42	43
Tambacounda	56	51	45	43	49
Thiès	63	60	59	55	59
Ziguinchor	46	44	44	41	44
National	54	51	49	47	51

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

La taille moyenne des classes pédagogiques au niveau national est de 51 élèves en 2019. Elle baisse en allant de la sixième (54) à la troisième (47). Au niveau des académies, trois d'entre elles ont un ratio supérieur à la moyenne nationale. Kaffrine (42) et de Kédougou (42) enregistrent chacune un ratio inférieur à celui du niveau national.

2.3.6 Ratio Manuels par élève dans l'enseignement moyen général public

2.3.6.1 Ratio manuels par élève au Moyen général public en 2019

Tableau 98 : Ratio manuels par élève du moyen général public en 2019

Académie	Ratio manuels (math, svt, fr, ang)				
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total
Dakar	1,6	1,9	2,0	2,8	2,0
Diourbel	2,8	2,6	2,4	3,0	2,7
Fatick	2,2	2,1	2,1	2,4	2,2
Kaffrine	2,9	2,9	2,8	2,8	2,9
Kaolack	2,5	2,2	2,5	3,0	2,6
Kédougou	2,8	3,9	3,6	4,5	3,5
Kolda	1,3	1,5	2,5	2,4	1,8
Louga	2,9	2,5	2,9	3,2	2,9
Matam	1,9	1,9	1,9	2,2	2,0
Pikine-Guédiawaye	1,3	1,4	1,5	1,8	1,5
Rufisque	3,4	2,3	1,2	2,2	2,4
Saint-Louis	2,4	2,3	2,2	2,8	2,4
Sédhiou	2,0	2,3	2,1	2,2	2,2
Tambacounda	2,5	2,6	3,3	3,8	2,9
Thiès	1,8	1,7	1,7	2,0	1,8
Ziguinchor	2,3	2,4	2,8	3,2	2,6
National	2,1	2,1	2,2	2,6	2,2

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le tableau suivant indique que le ratio manuels/élève est de 2,2 en 2019 et est donc en-dessous de la norme de 4 manuels par élève. Dans tous les niveaux cette norme n'est pas atteinte.

Au niveau des académies, dans le cycle, la norme n'est atteinte dans aucune d'entre elles, même si pour Kédougou ce ratio est à 3,5 donc proche de celle-ci.

Selon les niveaux on remarque aussi que la norme n'est atteinte nulle part. Il y a donc lieu d'accentuer la politique de dotation des collèges en manuels pour contribuer à l'amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage.

2.3.6.2 Ratios manuels de sciences physiques / élève dans le Moyen général public en 2019

Tableau 99 : Ratio manuels sciences physiques par élève de 4^{ème} et 3^{ème} du moyen général public en 2019

Académie	Ratio manuels sciences physiques		
	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total
Dakar	0,3	0,4	0,3
Diourbel	0,5	0,7	0,6
Fatick	0,6	0,7	0,6
Kaffrine	0,4	0,4	0,4
Kaolack	0,6	0,7	0,6
Kédougou	0,7	0,8	0,7
Kolda	0,9	0,8	0,9
Louga	0,6	0,8	0,7
Matam	0,5	0,4	0,5
Pikine-Guédiawaye	0,5	0,5	0,5
Rufisque	0,4	0,7	0,5
Saint-Louis	0,4	0,5	0,4
Sédhiou	0,5	0,5	0,5
Tambacounda	0,8	1,0	0,9
Thiès	0,3	0,4	0,3
Ziguinchor	0,6	0,8	0,7
National	0,5	0,6	0,5

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

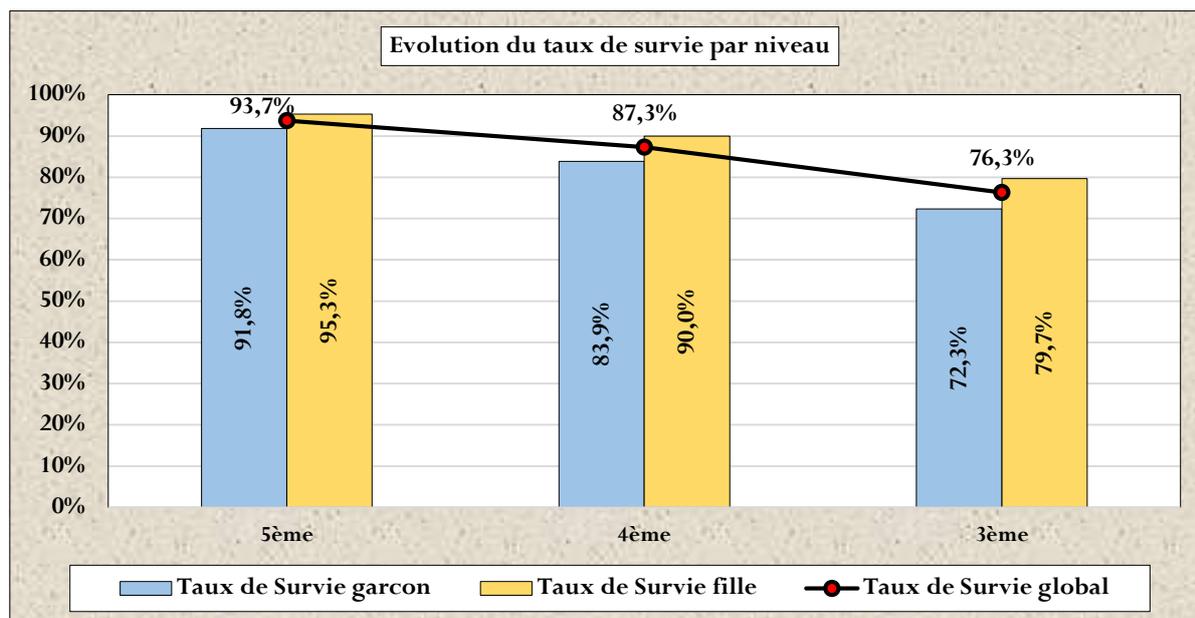
Le tableau suivant indique que le ratio manuel de sciences physiques/élève est de 0,5 en 2019. Dans tous les niveaux et dans toutes les académies, il est en-dessous de la norme de 1 manuel par élève.

Il y a donc lieu d'accentuer la politique de dotation des collèges en manuels de sciences physiques pour contribuer à l'amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage.

2.3.7 Taux de survie par niveau au Moyen général en 2019

Le Taux de survie (TS) renseigne sur la proportion d'élèves d'une cohorte qui achèvent une année d'étude et parviennent à l'année suivante. Cet indicateur permet de mieux appréhender le phénomène de rétention des élèves par niveau d'études et en fin de cycle.

Graphique 35 : Evolution du taux de survie par niveau au moyen général en 2018



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, le taux de survie a une tendance baissière de la classe de cinquième à la troisième. Il est passé de 93,7% à 76,3%, soit un écart de -17,4 points de pourcentage.

Selon le genre, les taux de survie des filles restent plus importants que ceux des garçons, à tous les niveaux d'études. Cela traduit que les déperditions sont plus fortes chez les garçons. Il y a donc lieu d'accentuer et de diversifier les stratégies de prise en charge des élèves en difficulté dans les apprentissages pour tous les niveaux.

2.3.8 Résultats du brevet de fin d'études moyennes (BFEM)

2.3.8.1 Résultats du BFEM en 2019

Tableau 100 : Taux de réussite au BFEM par académie en 2019

Académie	Résultats de l'examen du BFEM				
	Présents	Total admis	Garçon	Fille	Total
Dakar	17 040	8 026	47,4%	46,9%	47,1%
Diourbel	10 035	4 799	53,5%	43,7%	47,8%
Fatick	15 240	6 986	48,4%	43,9%	45,8%
Kaffrine	3 380	2 377	74,0%	67,3%	70,3%
Kaolack	14 850	7 535	49,0%	52,6%	50,7%
Kédougou	1 434	972	70,9%	63,4%	67,8%
Kolda	6 040	3 267	55,4%	52,5%	54,1%
Louga	8 372	4 125	56,1%	44,6%	49,3%
Matam	4 434	3 082	74,4%	66,6%	69,5%
Pikine-Guédiawaye	25 531	10 487	42,8%	39,9%	41,1%
Rufisque	10 528	3 879	37,8%	36,2%	36,8%
Saint-Louis	11 387	8 103	74,4%	68,9%	71,2%
Sédhiou	5 848	4 517	78,5%	75,7%	77,2%
Tambacounda	4 888	3 518	73,6%	70,5%	72,0%
Thiès	32 794	14 617	48,5%	41,7%	44,6%
Ziguinchor	11 622	8 551	76,8%	70,5%	73,6%
National	183 423	94 841	54,6%	49,4%	51,7%

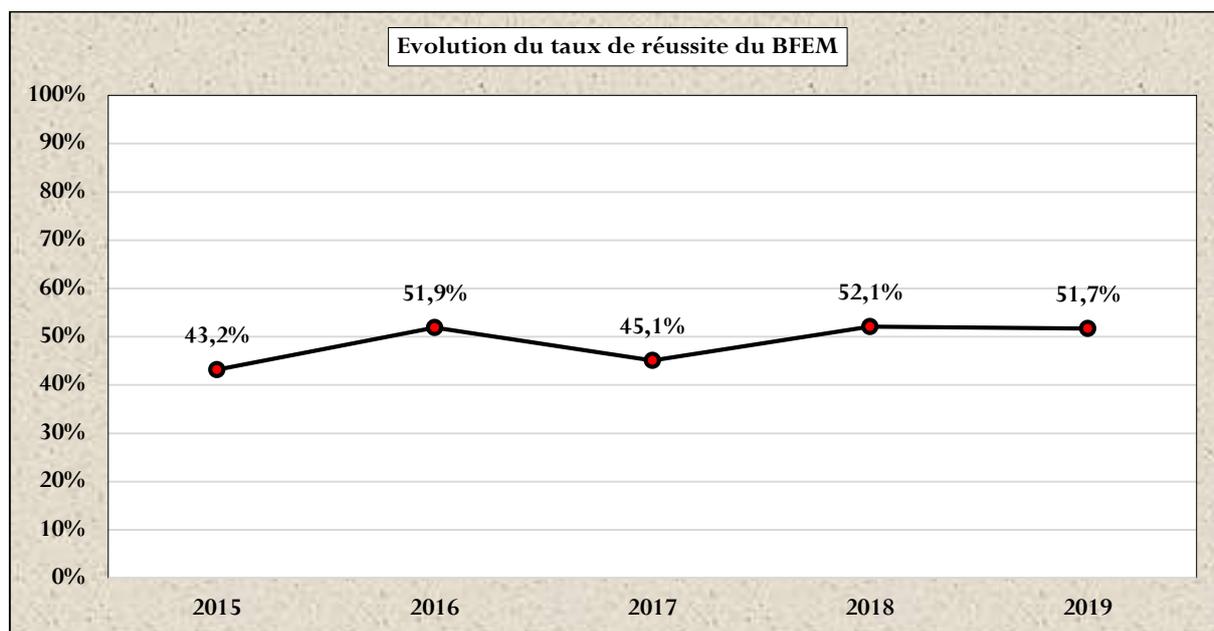
Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le taux de réussite au Brevet de fin des études moyennes (BFEM), en 2019, est de 51,7%. Il est légèrement en-dessous de celui de l'année précédente (52,11%). Il est plus élevé chez les garçons (54,6%) que chez les filles (49,4%).

La situation de ce taux au niveau des académies laisse voir une dispersion autour de la valeur nationale. Les académies de Sédhiou (77,2%), de Ziguinchor (73,6%) et de Tambacounda (72,0%) affichent les taux de réussite les plus élevés, alors que celles de Rufisque (36,8%), de Pikine-Guédiawaye (41,1%) et de Thiès (44,6%) possèdent les plus faibles taux de réussite. Pour ces dernières, il y a lieu d'être plus attentif aux élèves en difficulté dans les apprentissages, surtout ceux de la classe de troisième, candidats à cette évaluation.

2.3.8.2 Evolution du taux de réussite au BFEM en 2019

Graphique 36 : Evolution du taux de réussite au BFEM entre 2015 et 2019



Source : DEXCO

Le taux de réussite au BFEM a connu une évolution en dents de scie durant les cinq dernières années (2015-2019), comme l'indique le graphique ci-dessus. Sur la période, on note tout de même une hausse de 8,5 points de pourcentage puis qu'il est passé de 43,2% à 51,7%. Le niveau de ce taux en 2019 (51,7%), laisse voir que près de la moitié des candidats ne réussissent pas à cette évaluation certificative. Il y a donc nécessité d'accélérer la mise en œuvre des réformes sur le format des épreuves afin qu'elles soient conçues de manière à cibler les apprentissages fondamentaux, mais aussi à donner plus de chances aux élèves.

Section 2.4 : Enseignement secondaire général

2.4.1 Analyse de l'environnements des établissements d'enseignement secondaire général

2.4.1.1 Etablissements 2^{ème} cycle et établissements 1^{er} et 2^{ème} cycle disposant de l'électricité

Tableau 101 : Etablissements du 2^{ème} cycle et ceux ayant 1^{er} et 2^{ème} cycle disposant de l'électricité en 2019

Académie	Etablissements 2 ^{ème} cycle et ceux ayant un 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle		Etablissements publics 2 ^{ème} cycle et ceux ayant un 1 ^{er} et un 2 ^{ème} cycle	
	Nombre total	% disposant d'électricité	Nombre total	% disposant d'électricité
Dakar	102	100,0%	14	100,0%
Diourbel	39	97,4%	15	100,0%
Fatick	71	93,0%	31	100,0%
Kaffrine	15	100,0%	9	100,0%
Kaolack	76	93,4%	30	100,0%
Kédougou	15	86,7%	10	90,0%
Kolda	31	71,0%	15	60,0%
Louga	48	100,0%	22	100,0%
Matam	33	93,9%	27	92,6%
Pikine-Guédiawaye	142	100,0%	12	100,0%
Rufisque	45	100,0%	12	100,0%
Saint-Louis	60	98,3%	41	97,6%
Sédhiou	37	78,4%	19	84,2%
Tambacounda	31	96,8%	15	100,0%
Thiès	170	97,6%	45	97,8%
Ziguinchor	67	88,1%	23	100,0%
National	982	95,3%	340	95,9%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le tableau ci-dessus indique qu'en 2019, le nombre d'établissements ayant l'électricité représente 95,3% des structures totales du Secondaire y compris le cycle long. Les académies de Dakar, Kaffrine, Louga, Pikine-Guédiawaye et Rufisque affichent un pourcentage de 100%, montrant ainsi l'électrification de toutes les structures du Secondaire.

Cependant les académies de Kolda (71,0%), Sédhiou (78,4%), Kédougou (86,7%), Ziguinchor (88,1%), Fatick (93,0%) et Matam (93,9%) enregistrent des taux en dessous de la moyenne nationale, indiquant ainsi des efforts à fournir pour une électrification globale des structures du secondaire dans ces académies.

En outre, les académies de Tambacounda (96,8%), Diourbel (97,4%), Thiès (97,6%) et Saint Louis (98,3%) bien que dépassant la moyenne nationale, ont à fournir des efforts supplémentaires pour couvrir la totalité des structures du Secondaire.

Une analyse approfondie des données sur la couverture en électricité fait ressortir une légère hausse (0,6 point de pourcentage) du taux de couverture des structures publiques (95,9%) par rapport aux structures globales (95,3%).

Cependant ce taux cache des disparités entre académies. Ainsi, les académies de Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Louga, Pikine Guédiawaye, Rufisque, Tambacounda et Ziguinchor enregistrent 100% pour la couverture en électricité des structures publiques.

Tandis que les académies de Thiès (97,8%), Saint Louis (97,6%) enregistrent un taux au-dessus de la moyenne là où la situation des académies de Matam (92,6%), Kédougou (90,0%), Sédhiou

(84,2%), Kolda (60,0%) montre une faible couverture. Par contre, dans les académies de Sédhiou et Kolda, la situation est préoccupante.

Ainsi, des investissements doivent être orientés dans ces régions afin d'améliorer les conditions de travail et favoriser la réussite des apprenants.

2.4.1.2 Etablissements 2^{ème} cycle et établissements 1^{er} et 2^{ème} cycle disposant de points d'eau

Tableau 102 : Etablissements du 2^{ème} cycle et ceux ayant 1^{er} et 2^{ème} cycle disposant de points d'eau en 2019

Académie	Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle		Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle publics	
	Nombre total	% disposant de point d'eau	Nombre total	% disposant de point d'eau
Dakar	102	100,0%	14	100,0%
Diourbel	39	100,0%	15	100,0%
Fatick	71	98,6%	31	96,8%
Kaffrine	15	100,0%	9	100,0%
Kaolack	76	98,7%	30	100,0%
Kédougou	15	86,7%	10	90,0%
Kolda	31	93,5%	15	93,3%
Louga	48	100,0%	22	100,0%
Matam	33	100,0%	27	100,0%
Pikine-Guédiawaye	142	100,0%	12	100,0%
Rufisque	45	100,0%	12	100,0%
Saint-Louis	60	100,0%	41	100,0%
Sédhiou	37	89,2%	19	94,7%
Tambacounda	31	100,0%	15	100,0%
Thiès	170	98,8%	45	97,8%
Ziguinchor	67	94,0%	23	100,0%
National	982	98,4%	340	98,5%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le tableau ci-dessus indique qu'en 2019, le nombre d'établissements ayant un point d'eau représente 98,4% des structures totales du Secondaire. La plupart des académies notamment celles de Dakar, Diourbel, Kaffrine, Louga, Matam, Pikine Guédiawaye, Rufisque, Saint-Louis et Tambacounda affichent une valeur de 100%, indiquant ainsi l'accès à l'eau pour les élèves de toutes les structures du Secondaire existantes dans ces académies.

Par ailleurs, les académies de Kédougou (86,7%), Sédhiou (89,2%), Kolda (93,50%), Ziguinchor (94,0%) enregistrent des taux inférieurs à la valeur nationale, indiquant ainsi des efforts pour une fourniture globale en eau des structures du Secondaire dans ces académies.

En outre, les académies de Fatick (98,6%), Kaolack (98,7%) et Thiès (98,8%), dépassent la valeur nationale mais doivent consentir plus d'efforts pour disposer des points d'eau dans toutes les structures du Secondaire.

Au public, on note une légère hausse (0,1 point de pourcentage) du taux de couverture des structures publiques (98,5%) par rapport aux structures globales (98,4%).

Cependant ce taux cache des disparités entre académies. Ainsi, les académies de Dakar, Diourbel, Kaffrine, Kaolack, Louga, Pikine-Guédiawaye, Rufisque, Matam, Tambacounda, Saint Louis et Ziguinchor enregistrent 100% pour la couverture en point d'eau des structures publiques. Tandis que les académies de Kédougou (90,0%), Kolda (93,3%), Sédhiou (94,7%), Fatick (96,80%), Thiès (97,8%) enregistrent des taux inférieurs à la valeur nationale montrant

ainsi les efforts supplémentaires à mener pour assurer un accès à l'eau pour tous les élèves du Secondaire.

2.4.1.3 Etablissements 2^{ème} cycle et établissements 1er et 2^{ème} cycle disposant de latrines

Tableau 103 : Etablissements du 2^{ème} cycle et ceux ayant un 1^{er} et un 2^{ème} cycle disposant de latrines en 2019

Académie	Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1er et 2 ^{ème} cycle		Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1er et 2 ^{ème} cycle publics	
	Nombre	% disposant de latrines	Nombre	% disposant de latrines
Dakar	102	98,0%	14	100,0%
Diourbel	39	97,4%	15	100,0%
Fatick	71	98,6%	31	100,0%
Kaffrine	15	100,0%	9	100,0%
Kaolack	76	97,4%	30	96,7%
Kédougou	15	80,0%	10	80,0%
Kolda	31	83,9%	15	80,0%
Louga	48	95,8%	22	95,5%
Matam	33	97,0%	27	96,3%
Pikine-Guédiawaye	142	100,0%	12	100,0%
Rufisque	45	100,0%	12	100,0%
Saint-Louis	60	98,3%	41	97,6%
Sédhiou	37	86,5%	19	94,7%
Tambacounda	31	100,0%	15	100,0%
Thiès	170	96,5%	45	100,0%
Ziguinchor	67	92,5%	23	95,7%
National	982	96,5%	340	96,8%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, presque tous les établissements de 2^{ème} cycle et 1er et 2^{ème} cycle ont des latrines (96,5%).

La situation au niveau des académies, laisse apparaître des disparités : tous les établissements de cette catégorie, se trouvant dans les académies de Rufisque, Tambacounda, Pikine-Guédiawaye et Kaffrine, ont des latrines, alors que, les pourcentages les moins élevés se trouvent dans les académies de Kédougou (80,00%), Kolda (83,90%), Sédhiou (86,50%) et Ziguinchor (92,50%)

En 2019, les établissements publics de 2^{ème} cycle et 1er et 2^{ème} cycle ayant des latrines représentent 96,8% ; ce taux est légèrement supérieur à celui trouvé au niveau global. Malgré cette bonne couverture de latrines dans le public, on note des disparités académiques : tous les établissements publics de 2^{ème} cycle et 1er et 2^{ème} cycle de Dakar, Pikine-Guédiawaye, Rufisque, Thiès, Kaffrine, Tambacounda, Fatick, Diourbel, ont des latrines. Mais les académies de Kolda et Kédougou (80,00%) ont enregistré les pourcentages les moins élevés de latrines.

2.4.1.4 Etablissements 2^{ème} cycle et établissements 1er et 2^{ème} clôturés

La clôture est un élément essentiel de l'environnement physique des établissements. Elle favorise la sécurité des biens, des équipements et des personnes qui y évoluent. Elle permet également de circonscrire la superficie des locaux pour parer à d'éventuelles revendications foncières liées à la croissance des villes, des communes et des villages.

Tableau 104 : Etablissements 2^{ème} cycle et établissements 1^{er} et 2^{ème} cycle clôturés en 2019

Académie	Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1er et 2 ^{ème} cycle		Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1er et 2 ^{ème} cycle publics	
	Nombre	% clôturés	Nombre	% clôturés
Dakar	102	97,1%	14	92,9%
Diourbel	39	94,9%	15	86,7%
Fatick	71	90,1%	31	96,8%
Kaffrine	15	93,3%	9	100,0%
Kaolack	76	93,4%	30	90,0%
Kédougou	15	80,0%	10	70,0%
Kolda	31	80,6%	15	60,0%
Louga	48	95,8%	22	90,9%
Matam	33	97,0%	27	96,3%
Pikine-Guédiawaye	142	98,6%	12	100,0%
Rufisque	45	100,0%	12	100,0%
Saint-Louis	60	98,3%	41	97,6%
Sédhiou	37	75,7%	19	78,9%
Tambacounda	31	100,0%	15	100,0%
Thiès	170	97,6%	45	97,8%
Ziguinchor	67	74,6%	23	78,3%
National	982	93,6%	340	91,2%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, au niveau national, le pourcentage d'établissements de 2^{ème} cycle, 1er et 2^{ème} cycle clôturés est de 93,6%, soit 919 établissements sur les 982. Au niveau du public, ce pourcentage est de 91,2%, soit 310 établissements publics clôturés. Par rapport à la situation de 2018 (87,2%), on note une augmentation de ce pourcentage dans le public de 4,1 points.

Selon l'académie, la couverture en mur de clôture des établissements de 2^{ème} cycle et 1er et 2^{ème} cycle, connaît des disparités : Tambacounda, Rufisque (100%), Pikine-Guédiawaye (98,6%) et Saint-Louis (97,6%), ont la meilleure couverture en mur de clôture. Cependant, Kolda (60,0%), Kédougou (70,0%), Sédhiou (78,9%) et Ziguinchor (78,3%), ont les pourcentages les moins élevés.

2.4.1.5 Etablissements 2^{ème} cycle et ceux ayant un 1^{er} et un 2^{ème} cycle disposant d'une connexion internet

Tableau 105 : Etablissements 2^{ème} cycle et ceux ayant un 1^{er} et un 2^{ème} cycle disposant d'une connexion d'internet par académie en 2019

Académie	Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle		Etablissements 2 ^{ème} cycle et établissements 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle publics	
	Nombre	% ayant internet	Nombre	% ayant internet
Dakar	102	86,3%	14	92,9%
Diourbel	39	41,0%	15	53,3%
Fatick	71	40,8%	31	48,4%
Kaffrine	15	33,3%	9	33,3%
Kaolack	76	51,3%	30	60,0%
Kédougou	15	26,7%	10	30,0%
Kolda	31	16,1%	15	13,3%
Louga	48	52,1%	22	77,3%
Matam	33	30,3%	27	22,2%
Pikine-Guédiawaye	142	78,9%	12	100,0%
Rufisque	45	46,7%	12	100,0%
Saint-Louis	60	46,7%	41	36,6%
Sédhiou	37	40,5%	19	57,9%
Tambacounda	31	41,9%	15	60,0%
Thiès	170	59,4%	45	66,7%
Ziguinchor	67	47,8%	23	56,5%
National	982	55,3%	340	55,0%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, au niveau national, le pourcentage d'établissements de 2^{ème} cycle, 1^{er} et 2^{ème} cycle ayant accès à l'internet est de 55,3%, soit 543 établissements sur les 982. Au niveau du public, ce pourcentage est de 55,0%, soit 187 établissements publics. Par rapport à la situation globale du moment, on note une légère baisse de l'accès à l'internet dans le public de 0,3 point de pourcentage.

Selon l'académie, l'accès à l'internet des établissements publics de 2^{ème} cycle, 1^{er} et 2^{ème} cycle, connaît des disparités : les académies de Pikine-Guédiawaye, Rufisque (100%) et Dakar (92,9%) ont la meilleure couverture à l'internet. Cependant, Kolda (13,3%), Matam (22,2%) et Kédougou (30,0%) ont les pourcentages les moins élevés.

2.4.2 Niveau d'achèvement au cycle Secondaire général

2.4.2.1 Taux d'achèvement du cycle secondaire général par académie en 2019

Tableau 106 : Taux d'achèvement au secondaire général en 2019

Région	Taux d'achèvement du cycle secondaire général			
	Garçon	Fille	Total	IP
Dakar	30,9%	38,4%	34,7%	1,24
Diourbel	12,7%	11,3%	12,0%	0,89
Fatick	26,2%	30,6%	28,4%	1,17
Kaffrine	11,9%	8,9%	10,4%	0,75
Kaolack	31,2%	28,6%	29,9%	0,92
Kédougou	21,8%	13,2%	17,6%	0,60
Kolda	23,2%	15,5%	19,5%	0,67
Louga	18,6%	22,8%	20,6%	1,23
Matam	17,8%	20,7%	19,2%	1,16
Saint-Louis	23,9%	26,4%	25,1%	1,10
Sédhiou	22,3%	13,3%	18,1%	0,60
Tambacounda	13,1%	10,5%	11,9%	0,80
Thiès	33,6%	40,3%	36,8%	1,20
Ziguinchor	51,3%	53,6%	52,4%	1,05
National	25,5%	27,5%	26,5%	1,08

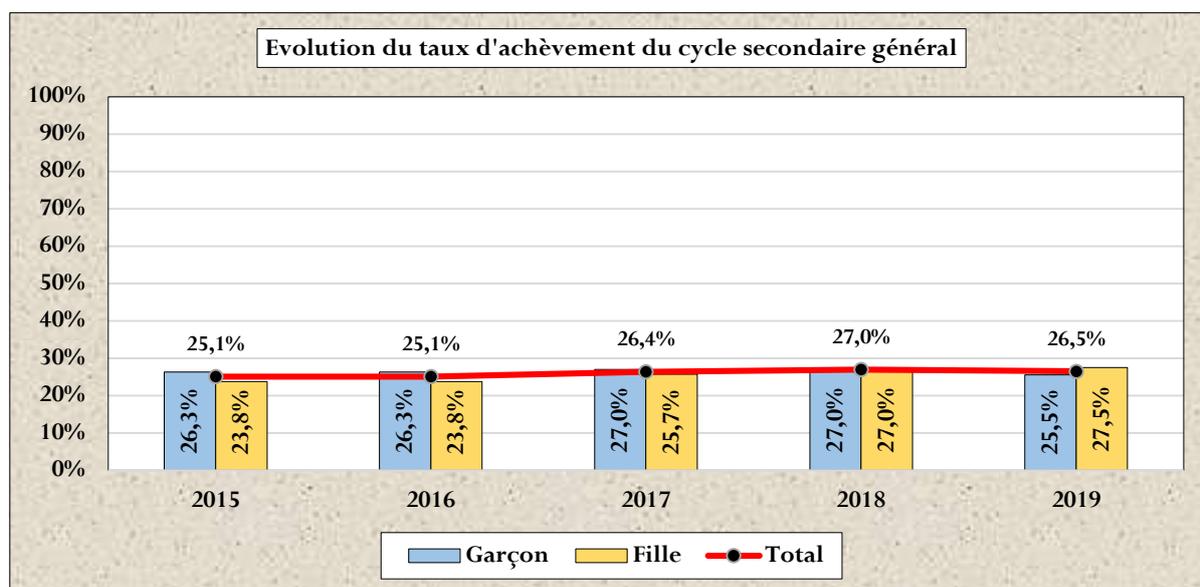
Source : Recensement scolaire 2018- 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2019-ANSD

En 2019, le taux d'achèvement du cycle secondaire général au niveau national représente 26,5%, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2018. Il est nettement en faveur des filles qui ont un pourcentage de 27,5% contre 25,5% pour les garçons.

Au niveau académique on note une dispersion autour de la valeur nationale. Les académies de Ziguinchor (52,4%), Thiès (36,8%) et Dakar (34,7%) se singularisent avec des valeurs nettement au-dessus de la valeur nationale. Les plus faibles taux sont recensés dans les académies de Kaffrine (10,4%), Tambacounda (11,9%) et Diourbel (12,0%).

2.4.2.2 Evolution du taux d'achèvement du cycle secondaire général

Graphique 37 : Evolution du taux d'achèvement du cycle secondaire général entre 2015 et 2019



Source : Recensement scolaire 2015 à 2019-DPRE/MEN et données démographiques 2015 à 2019-ANSD

De 2015 à 2019, le taux d'achèvement du cycle secondaire général a connu une évolution stationnaire (25,1% pour 2015 et 2016) puis croissante sauf en fin de période où il a subi une légère diminution de 0,5 point de pourcentage. Durant toute cette période, ce taux reste faible car ne dépassant pas 27%. C'est pourquoi il urge d'élaborer des stratégies plus efficaces de maintien des élèves au Secondaire.

Selon le sexe, de 2015 à 2017, le taux d'achèvement des filles reste inférieur à celui des garçons. A partir de 2018, ce taux a atteint puis dépassé celui des garçons en 2019 de 2 points de pourcentage. Donc, pour plus d'équité, les stratégies de maintien des élèves au lycée pourraient cibler d'avantage les garçons.

2.4.3 Enseignants titulaires d'un diplôme professionnel dans les établissements publics 1^{er} cycle et ceux publics ayant un 1^{er} et 2^{ème} cycle

Tableau 107 : Enseignants titulaires d'un diplôme professionnel dans les établissements publics 2^{ème} cycle et ceux ayant 1^{er} et 2^{ème} cycle en 2019

Académies	Enseignants des établissements publics 2 ^{ème} cycle et établissements publics ayant 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle		
	Nombre	% ayant diplôme professionnel	% femmes parmi les diplômés
Dakar	842	96,2%	28,8%
Diourbel	545	94,7%	14,9%
Fatick	952	95,2%	13,1%
Kaffrine	271	97,0%	13,3%
Kaolack	995	92,1%	15,1%
Kédougou	214	97,2%	16,8%
Kolda	487	91,2%	9,9%
Louga	638	92,0%	15,0%
Matam	508	95,9%	11,7%
Pikine-Guédiawaye	910	92,5%	19,6%
Rufisque	475	94,7%	21,1%
Saint-Louis	1 038	92,7%	16,7%
Sédhiou	583	94,7%	10,7%
Tambacounda	410	95,6%	15,1%
Thiès	1 762	94,9%	16,6%
Ziguinchor	924	93,8%	11,1%
National	11 554	94,1%	16,0%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, au niveau national, dans les établissements publics de 2^{ème} cycle et 1^{er} et 2^{ème} cycle, on a dénombré 11 554 enseignants, dont 10 872 titulaires d'un diplôme professionnel, soit un pourcentage de 94,1%.

Selon l'académie, bien que toutes les académies aient des taux qui dépassent 91%, certaines disparités sont notées : Kédougou (97,2%), Kaffrine (97,00%), Dakar (96,2%) et Matam (95,90%) ont la meilleure couverture en termes d'obtention de diplôme professionnel dans le public. Cependant, Kolda (91,2%), Louga (92,0%), Kaolack (92,1%) et Pikine-Guédiawaye (92,5%) possèdent les taux les moins élevés.

Enfin, parmi les diplômés du public, les femmes sont largement minoritaires : elles occupent les 16,0%. Selon l'académie, Dakar (28,8%), Rufisque (21,1%) et Pikine (19,6) a eu un diplôme professionnel les plus élevés. Mais les académies ayant les parts de femmes qui ont un diplôme

professionnel les moins élevés se trouvent à Kolda (9,9%), Sédhiou (10,7%), Ziguinchor (11,1%) et Matam (11,7%).

2.4.4 Taux de flux au Secondaire général

2.4.4.1 Taux de flux au secondaire général par académie en 2019

Tableau 108 : Taux de flux au secondaire général par niveau en 2018

Taux	Seconde	Première	Terminale	Total
Promotion	72,3%	88,3%	47,5%	68,1%
Redoublement	16,8%	16,0%	27,7%	20,5%
Abandon	10,9%	-4,3%	24,8%	11,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Taux de promotion

Au second cycle, en 2018, le taux de promotion est de 68,1% au niveau national. Par niveau d'étude, les résultats se présentent comme suit :

- En Seconde, le taux national est de 72,3%, dépassant le niveau global de 4,2 points de pourcentage ;
- En Première, au niveau national, le taux de promotion de 88,3%, dépasse largement le niveau global de ce cycle ;
- En Terminale, le taux de promotion, au niveau national qui est de 47,5% est largement inférieur au taux global.

Taux de redoublement

Au second cycle, en 2018, le taux de redoublement est de 20,5% au niveau national. Par niveau d'étude, les résultats se présentent comme suit :

- En Seconde, le taux national de 16,8% est inférieur à celui du niveau global avec un écart de 3,7 points de pourcentage ;
- En Première, le taux national de 16,0% est inférieur à celui du niveau global avec un écart de 4,5 points de pourcentage ;
- En Terminale, le taux national qui est de 27,7% est largement supérieur à celui du niveau global avec un écart positif de 7,2 points de pourcentage.

Taux d'abandons

Au second cycle, en 2018, le taux d'abandon était de 11,4% au niveau national. Par niveau d'étude, les résultats se présentent comme suit :

- En Seconde, le taux national de 10,9% est inférieur au niveau global avec un écart de 0,52 point de pourcentage ;
- En Première, le taux national de -4,3% est largement en deçà du niveau global avec un écart de 15,76 points de pourcentage ;
- En Terminale, le taux national qui est de 24,8% est largement supérieur au niveau global avec un écart de 13,37 points de pourcentage.

Pour ce cycle, que ce soit la promotion, le redoublement ou l'abandon, les résultats en Seconde et en Première ont été meilleurs que ceux du niveau de la Terminale.

2.4.4.2 Taux de flux au Secondaire général par académie

Tableau 109 : Taux de flux au secondaire général par académie en 2018

Académie	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
Dakar	83,4%	10,9%	5,7%
Diourbel	69,2%	19,3%	11,5%
Fatick	64,8%	27,4%	7,8%
Kaffrine	66,6%	25,5%	7,9%
Kaolack	64,6%	22,3%	13,0%
Kédougou	63,3%	22,1%	14,6%
Kolda	64,5%	14,1%	21,4%
Louga	71,9%	16,1%	11,9%
Matam	69,9%	23,8%	6,3%
Pikine-Guédiawaye	73,7%	15,1%	11,1%
Rufisque	84,3%	21,1%	-5,4%
Saint-Louis	65,9%	21,8%	12,3%
Sédhiou	54,8%	31,8%	13,4%
Tambacounda	49,4%	27,7%	22,9%
Thiès	68,5%	21,8%	9,8%
Ziguinchor	54,3%	24,7%	21,0%
National	68,1%	20,5%	11,4%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Selon l'académie, les taux de flux sont inégalement répartis. Les académies qui ont les meilleurs taux de promotion sont : Rufisque (84,3%), Dakar (83,4%), Pikine-Guédiawaye (73,7%) et Louga (71,9%), Matam (69,9%), Diourbel (69,2%) et Thiès (68,5%). Celles qui enregistrent les taux de promotion les moins élevés sont : Tambacounda (49,4%), Ziguinchor (54,3%), Sédhiou (54,8%), Kédougou (63,3%) et Kolda (64,5%).

En terme de redoublement, on note une variation des scores sur le plan académique par rapport au taux national qui est de 20,5%. Les académies qui enregistrent les taux de redoublement les plus élevés sont : Sédhiou (31,8%), Tambacounda (27,7%), Fatick (27,4%), Kaffrine (25,5%) et Ziguinchor (24,7%). Celles qui ont les taux les plus faibles sont : Dakar (10,9%), Kolda (14,1%), Pikine-Guédiawaye (15,1%), Louga (16,1%) et Diourbel (19,3%).

En ce qui concerne les taux d'abandon, on note aussi des disparités académiques par rapport à la valeur nationale qui est de 11,4%. Ainsi, les académies où le taux d'abandon est inférieur à la moyenne nationale sont : Rufisque (- 5,4%), Dakar (5,7%), Matam (6,3%), Fatick (7,8%), Kaffrine (7,9%), Thiès (9,8%) et Pikine-Guédiawaye (11,1%). Par contre, les académies qui affichent les pourcentages nettement supérieurs à la valeur nationale sont : Tambacounda (22,9%), Kolda (21,38%), Ziguinchor (21,0%), Kédougou (14,6%), Sédhiou (13,4%), Kaolack (13,0%), Saint-Louis (12,3%), Louga (11,9%) et Diourbel (11,5%).

A la lumière de ce tableau ci-dessus, on note un taux de redoublement (20,5%) et un taux d'abandon (11,4%) qui restent encore élevés au niveau national et au niveau de certaines académies comme Tambacounda, Kolda, Ziguinchor, Sédhiou et Kédougou. Ce qui révèle d'une contre-performance qui traduirait un gaspillage de ressources et qui devrait susciter une attention particulière des autorités.

2.4.5 Manuels au Secondaire général public

Pour améliorer les conditions d'enseignement/apprentissage, l'Etat s'est inscrit dans la perspective de doter chaque lycéen de manuels dans les disciplines fondamentales qui sont Mathématiques, Français, Sciences Physiques (SP), Anglais et Sciences de la Vie et de la Terre (SVT).

Tableau 110 : Ratio manuels (maths, SVT, anglais, français et science physiques) par élève au secondaire général public en 2019

Académie	Ratio manuels (maths, SVT, anglais, fr et sp) élève au secondaire général public			
	seconde	Première	Terminale	Total
Dakar	2,9	1,5	1,8	2,1
Diourbel	3,5	3,1	3,1	3,3
Fatick	1,1	0,7	0,6	0,8
Kaffrine	0,9	0,6	0,1	0,6
Kaolack	1,2	0,5	0,4	0,7
Kédougou	6,0	2,8	0,6	3,1
Kolda	1,2	0,8	0,2	0,8
Louga	2,2	1,4	1,4	1,7
Matam	1,3	0,6	0,4	0,8
Pikine-Guédiawaye	1,0	0,8	0,6	0,8
Rufisque	1,4	1,0	0,8	1,1
Saint-Louis	1,1	0,4	0,3	0,6
Sédhiou	2,6	0,8	0,3	1,3
Tambacounda	2,2	1,0	0,6	1,4
Thiès	1,5	0,7	0,7	1,0
Ziguinchor	1,6	0,7	0,5	1,0
National	1,7	0,9	0,8	1,2

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, au niveau national, pour les disciplines fondamentales, on a dénombré 1,2 manuel scolaire par élève du 2ème cycle de l'enseignement secondaire général public. Ce ratio est faible et loin de la norme qui est de 5 manuels/élève.

Selon le niveau d'étude, en 2019, ce ratio est faible à tous les niveaux. C'est seulement le niveau de seconde qui a une valeur supérieure à la moyenne nationale.

Par académie : Diourbel (3,3), Kédougou (3,1), Dakar (2,1) et Louga (1,7) enregistrent les meilleurs ratios. En revanche, Kaffrine, Saint-Louis (0,6), Kaolack (0,7%), Fatick, Kolda, Matam et Pikine-Guédiawaye (0,8), sont les académies les plus dépourvues de manuels scolaires dans les disciplines fondamentales.

Au niveau de la Seconde, les académies de Kédougou (6), Diourbel (3,5), Dakar (2,9), Sédhiou (2,6), Louga et Tambacounda (2,2) détiennent les meilleurs ratios en manuels/élève pour les 5 disciplines considérées. Kaffrine (0,9), Pikine-Guédiawaye (1), Saint-Louis, Fatick (1,1) et Kaolack (1,2) enregistrent les plus faibles valeurs.

Au niveau de la Première, les académies de Diourbel (3,1), Kédougou (2,8), Dakar (1,5) et Louga (1,4) ont les meilleurs ratios en manuels/élève. Cependant, Kaffrine (0,6), Matam (0,6), Saint-Louis (0,4) et Kaolack (0,5), ont les plus faibles valeurs.

En Terminale, Diourbel (3,1), Dakar (1,8), Louga (1,4) et Rufisque (0,8), ont les meilleurs ratios en manuels/élève. Mais Kaffrine (0,1), Kolda (0,2), Saint-Louis et Sédhiou (0,3), ont les valeurs les moins élevées.

2.4.6 Taille moyenne des groupes pédagogiques au Secondaire général public en 2019

La taille moyenne des GP est calculée en divisant le nombre total d'élèves d'un niveau donné par le nombre total de groupe pédagogique de ce niveau

Tableau 111 : Ratio nombre d'élèves par groupe pédagogique au secondaire général par académie en 2019

Académies	Nombre d'élèves par groupe pédagogique au secondaire général public			
	Seconde	Première	Terminale	Total
Dakar	49	41	42	44
Diourbel	54	45	44	48
Fatick	49	38	43	43
Kaffrine	44	39	38	40
Kaolack	52	41	47	46
Kédougou	31	17	24	23
Kolda	44	34	33	37
Louga	45	39	40	41
Matam	39	30	37	35
Pikine-Guédiawaye	58	54	53	55
Rufisque	52	47	42	47
Saint-Louis	44	40	41	42
Sédhiou	43	35	37	38
Tambacounda	48	31	34	38
Thiès	51	45	50	49
Ziguinchor	49	44	40	44
National	49	41	43	44

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, la taille moyenne des GP au Secondaire est de 44 élèves au niveau national public. Ce qui est très satisfaisant car la norme est de 45 élèves/GP.

Des disparités sont notées cependant au niveau des académies. En effet, les académies qui sont au-delà de la norme sont : Pikine-Guédiawaye (55), Thiès (49), Diourbel (48), Rufisque (47) et Kaolack (46). Celles qui disposent des valeurs les plus petites sont : Kédougou (23), Matam (35), Kolda (37), Sédhiou et Tambacounda (38).

Selon les niveaux, la taille des GP connaît certaines inégalités par rapport à la valeur nationale : en Seconde, on enregistre la valeur la plus élevée (49 élèves/GP), dépassant la norme, mais en Première (41) et en Terminale (43), les valeurs sont acceptables.

Fort de ce constat, des efforts doivent être accentués notamment dans les académies où on note des effectifs pléthoriques pour assurer un environnement favorable au bon fonctionnement des enseignements-apprentissages.

2.4.7 Résultats du baccalauréat en 2019

2.4.7.1 Résultats du baccalauréat par académie en 2019

Tableau 112 : Résultats du bac par académie en 2019

Académie	Résultats de l'examen du BAC				
	Présents	Total admis	% des garçons	% des filles	Total
Dakar	18245	7 808	44,4%	43,2%	42,8%
Diourbel	8318	3 289	45,6%	34,2%	39,5%
Fatick	9211	3 449	40,2%	34,9%	37,4%
Kaffrine	2827	953	38,1%	28,2%	33,7%
Kaolack	12731	4 296	37,6%	29,5%	33,7%
Kédougou	1403	456	35,8%	27,3%	32,5%
Kolda	5861	1 679	31,7%	23,9%	28,6%
Louga	6669	2 641	46,2%	32,7%	39,6%
Matam	3837	1 520	43,4%	35,0%	39,6%
Pikine-Guédiawaye	19217	8 443	45,8%	41,0%	43,9%
Rufisque	7463	2 724	38,9%	34,5%	36,5%
Saint-Louis	11051	4 416	43,1%	37,2%	40,0%
Sédhiou	4789	1 497	33,5%	27,2%	31,3%
Tambacounda	4530	1 292	32,6%	24,2%	28,5%
Thiès	25999	10 506	43,9%	37,3%	40,4%
Ziguinchor	12169	3 176	29,6%	22,5%	26,1%
National	154320	58 145	40,5%	35,0%	37,7%

Source : Office du BAC

Le taux de réussite au BAC au niveau national en 2019 est de 37,7%.

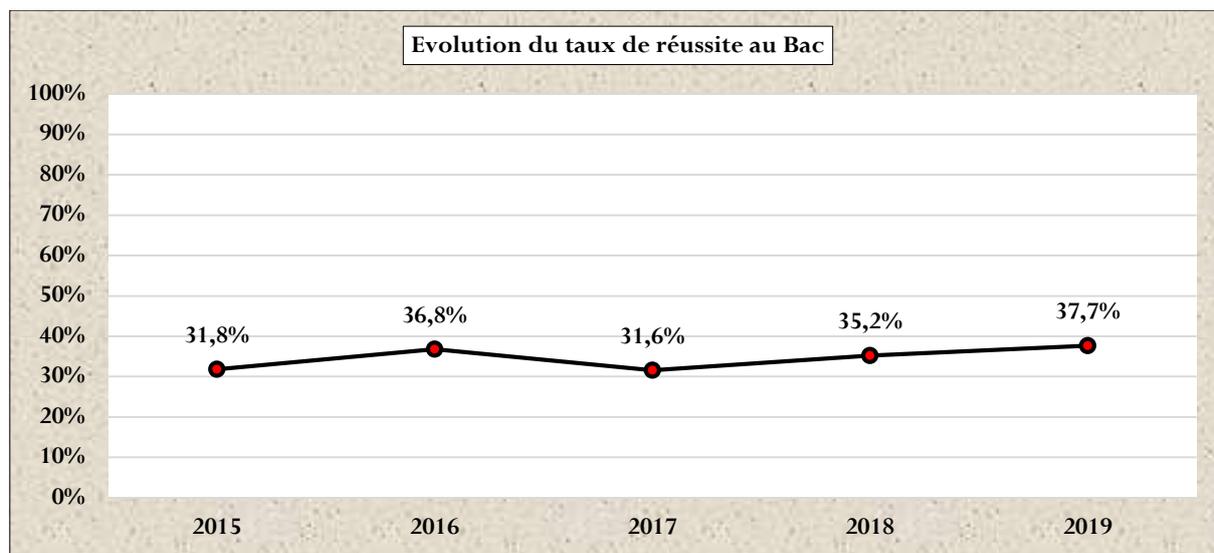
Selon le sexe, on constate que le taux de réussite des garçons (40,5%) est supérieur à celui des filles (35,0%), soit un écart de 5,5 points de pourcentage.

Par académie on remarque que sept académies ont obtenu un taux supérieur à celui du niveau national (37,7%) : Ce sont Pikine-Guédiawaye (43,9%), Dakar (42,8%), Thiès (40,4%), Saint-Louis (40,0%), Matam et Louga (39,6%) et Diourbel (39,5). Cependant, les académies de Ziguinchor (26,1%), de Tambacounda (28,5%), de Kolda (28,6%), de Sédhiou (31,3%), de Kédougou (32,5%), de Kaffrine (33,7%), de Kaolack (33,7%), de Rufisque (36,5%), et de Fatick (37,40%), enregistrent les taux de réussites les moins élevés.

On remarque enfin que, dans toutes les académies, le taux de réussite des garçons est supérieur à celui des filles. De plus, on note des écarts dépassant 11 points de pourcentages dans certaines académies comme Diourbel (11,4%) et Louga (13,5%). Cette situation pourrait s'expliquer par la persistance dans certaines zones des pratiques socio-culturelles telles que les mariages précoces, les grossesses non désirées et les travaux ménagers.

2.4.7.2 Evolution des taux de réussite au baccalauréat de 2015 à 2019

Graphique 38 : Evolution du taux de réussite au bac entre 2015 et 2019



Source : Office du BAC

Le graphique ci-dessus présente l'évolution du taux de réussite aux examens du baccalauréat sur la période 2015-2019.

De 31,8% en 2015, ce taux est passé en 2019 à 37,7%, soit une augmentation de 5,9 points de pourcentage. Cependant, en 2017, le taux obtenu a connu une baisse de 5,2 points par rapport à la situation de 2016. Aussi, il est enregistré en cette année 2017 le taux de réussite le plus faible de toute la période considérée.

Bien que l'évolution du taux de réussite au bac soit croissante (sauf en 2017) jusqu'à 2019 où il a atteint 37,7%, ce taux reste encore inférieur aux attentes. Cette situation observée, nécessite un diagnostic pour identifier les obstacles à la réussite à cet examen, afin de définir des stratégies pour améliorer les résultats dans les années à venir.

Section 2.5 : Education de base des jeunes et adultes (EBJA)

2.6.1 Les seuils de maitrise par domaine

Tableau 113 : Compétence en toutes disciplines

Académie	Compétence en toutes disciplines						
	moins de 50%		50 à 74%		75% et plus		50% et Plus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Dakar	3	13,0%	7	30,4%	13	56,5%	86,95%
Diourbel	15	25,4%	22	37,3%	22	37,3%	74,57%
Fatick	28	26,4%	30	28,3%	48	45,3%	74,28%
Kaffrine	16	23,5%	25	36,8%	27	39,7%	76,47%
Kaolack	3	3,1%	10	10,4%	83	86,5%	96,87%
Kédougou	23	21,5%	48	44,9%	36	33,6%	78,50%
Kolda	17	12,4%	37	27%	83	60,6%	87,59%
Louga	13	16,5%	23	29,1%	43	54,4%	83,54%
Matam	0	0,0%	9	11,3%	71	88,8%	100%
Pikine-Guédiawaye	8	17%	12	25,5%	27	57,4%	82,97%
Rufisque	5	12,5%	11	27,5%	24	60%	87,5%
Saint-Louis	13	11,5%	24	21,2%	76	67,3%	88,49%
Sédhiou	13	10,1%	42	32,6%	74	57,4%	89,92%
Tambacounda	24	19,8%	61	50,4%	36	29,8%	80,16%
Thiès	14	19,4%	34	47,2%	24	33,3%	80,55%
Ziguinchor	0	0,0%	4	5,9%	64	94,1%	100%
Sénégal	195	14,5%	399	29,7%	751	55,8%	100%

Source : Données 2019, statistiques DALN

Ce tableau présente les seuils de maitrise après l'évaluation des classes d'alphabétisation du PNEBJA. Globalement, 85,5% des effectifs ont atteint des seuils de maitrise de 50% et plus. Comparé au seuil de maitrise de 2018 (87,3%), on constate une baisse de 1,8%. En désagrégeant, les 29,7% des apprenants ont des maitrisés comprises entre 50 et 74% tandis que 55,8% affichent des seuils de maitrise qui dépassent les 75%. Ainsi seuls 14,5% ont des maitrisés en dessous de 50%. Les apprenants n'ayant pas atteint les 50% varient entre 10,10% à Sédhiou et 26,40% à Fatick. Concernant les maitrisés de 50% et plus, elles varient entre 74,28% à Fatick et 100% à Ziguinchor et à Matam.

Par rapport à la baisse observée au niveau du seuil de maitrise global 85,5% contre 87,3% en 2018, elle s'explique essentiellement par le décalage entre l'arrêt des cours constaté en juin 2019 et le moment de l'évaluation intervenu 4 mois plus tard. Ceci a engendré des oublis qui ont négativement déteint sur la performance des apprenants.

Au regard des problèmes rencontrés, il importe de programmer les évaluations dès l'arrêt des cours. En plus, il faudra également veiller au respect du quantum horaire en démarrant très tôt les enseignements-apprentissages.

2.6.2 Taux de déperdition

Tableau 114 : Taux de déperdition

Région	Taux déperdition	
	Moyenne en %	Ecart type
DAKAR	41,43	2,02
DIOURBEL	4,00	6,93
FATICK	6,93	10,77
KAFFRINE	12,90	9,26
KAOLACK	9,84	3,97
KEDOUGOU	8,66	9,33
KOLDA	17,62	15,49
LOUGA	8,21	8,31
MATAM	12,38	20,65
RUFISQUE	33,33	14,53
PIKINE -GUEDIAWAYE	16,67	23,57
SAINT-LOUIS	14,34	10,76
SEDHIOU	-5,34	21,27
TAMBACOUNDA	10,95	12,87
THIES	18,90	11,64
ZIGNINCHOR	8,33	21,34
Total	12,93	14,85

Source : *Données 2019, statistiques DALN*

Ce tableau présente les taux de déperdition dans les classes d’alphabétisation. En moyenne, on note un taux global de 12,93%. Comparé à l’année 2018 (12,2%), on constate une légère hausse de 0,72%. Cette moyenne cache cependant de grandes disparités. En effet, certaines régions comme Dakar (41,43%), Rufisque (33,33%) et Thiès (18,90%) présentent les taux de déperdition les plus élevés. En revanche, les inspections d’Académie comme Fatick (6,93%) et de Diourbel (4,00%) affichent des taux de déperdition en dessous de la moyenne nationale. A Sédhiou, on constate même une déperdition négative de (-5,34%).

Concernant la hausse constatée au niveau du taux national, elle s’explique par le chevauchement de la période de la mise en œuvre des enseignements-apprentissages avec l’hivernage. En effet après l’arrêt opéré pendant la saison des pluies, beaucoup d’apprenants n’ont pas repris les cours.

Par rapport aux disparités entre les régions, surtout à Dakar où on a constaté une déperdition de 41,43%, il se pose un problème de conciliation entre les activités économiques, voire professionnelles des apprenants et le temps à consacré aux apprentissages.

Au vu des différents constats, il importe de fixer une date de démarrage qui permet de ne pas empiéter sur la période hivernale. Ensuite, des régulations du genre à s’adapter à la cible doivent être envisagées pour permettre aux apprenants de mieux concilier leurs activités professionnelles aux cours d’alphabétisation.

2.6.3 Crédit horaire moyen par région

Tableau 115 : Crédit horaire

Région	Crédit horaire	
	Nombre de CAF	Moyenne
DAKAR	22	334
DIOURBEL	33	290
FATICK	53	457
KAFFRINE	31	310
KAOLACK	35	663
KEDOUGOU	31	278
KOLDA	34	437
LOUGA	33	464
MATAM	32	294
SAINT-LOUIS	26	228
SEDHIOU	14	324
TAMBACOUNDA	36	377
THIES	43	350
ZIGNINCHOR	23	366
Total	510	378

Source : Données 2019, statistiques DALN

Ce tableau présente la situation du quantum horaire des classes d’alphabétisation fonctionnelle du PNEBJA. Nous constatons d’emblée, que le quantum horaire moyen réalisé est de 378 heures pour une prévision de 300 heures, soit un écart de + 78 heures. Comparé à l’année 2018 où le quantum était de 340 heures, la tendance est à la hausse (+38 heures).

Sur les 16 académies, quatre n’ont pas atteint les 300 heures prévues. IL s’agit de Matam (294 heures), Diourbel (290 heures), Kédougou (278 heures) et Saint Louis (228 heures). Les autres académies ont dépassé le quantum prévu. On constate dans ce sens un pic réalisé à Kaolack (663 heures). Après Kaolack, l’académie de Fatick vient en deuxième position avec (457 heures). Globalement, malgré le démarrage tardif des apprentissages, la majorité des académies a réalisé le quantum minimal prévu (300 heures).

Revenant sur l’excédent horaire constaté alors que les cours ont démarré tardivement dans beaucoup d’académies, il faut noter qu’un dispositif de rattrapage a été organisé en collaboration avec les CG. Une sensibilisation a été faite sur la nécessité d’atteindre au moins les 300 heures.

CHAPITRE 3 : Gestion et financement

Section 3.1 : Gestion

3.1.1 Pourcentage de CGE fonctionnels des structures préscolaires en 2019

3.1.1.1 Pourcentage de CGE fonctionnels des structures préscolaires publiques en 2019

Tableau 116 : CGE fonctionnel dans les structures préscolaires publiques en 2019

Académie	Structures du préscolaire public	
	Nombre total	% ayant CGE
Dakar	41	78,0%
Diourbel	68	82,4%
Fatick	89	78,7%
Kaffrine	53	73,6%
Kaolack	83	69,9%
Kédougou	34	88,2%
Kolda	142	76,1%
Louga	108	69,4%
Matam	65	86,2%
Pikine-Guédiawaye	33	69,7%
Rufisque	23	56,5%
Saint-Louis	141	90,8%
Sédhiou	95	54,7%
Tambacounda	121	58,7%
Thiès	159	67,9%
Ziguinchor	198	75,8%
National	1 453	73,6%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le nombre de structures du préscolaire disposant de CGE dans le public est de 1453 soit un pourcentage de 73,6% avec des disparités entre les académies. Les académies de Diourbel (82,40%), Matam (86,20%), Kédougou (88,20%), Saint-Louis (90,80%) ont les plus forts pourcentages alors que les plus faibles sont notés à Sédhiou (54,70%) à Rufisque (56,50%) et à Tambacounda (58,70%).

3.1.1.2 Pourcentage de CGE fonctionnels des structures préscolaires communautaires en 2019

Tableau 117 : CGE fonctionnel dans les structures préscolaires communautaires en 2019

Académie	Structures du préscolaire communautaire	
	Nombre total	% ayant CGE
Dakar	8	25,0%
Diourbel	31	48,4%
Fatick	16	62,5%
Kaffrine	2	50,0%
Kaolack	10	60,0%
Kédougou	8	87,5%
Kolda	38	71,1%
Louga	158	99,4%
Matam	1	0,0%
Pikine-Guédiawaye	11	63,6%
Rufisque	0	
Saint-Louis	4	100,0%
Sédhiou	111	80,2%
Tambacounda	10	80,0%
Thiès	72	54,2%
Ziguinchor	35	40,0%
National	515	75,0%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Dans le communautaire, le nombre de structures du préscolaire disposant de CGE est de 515, soit un pourcentage de 75,0% avec des disparités entre les académies : Saint- Louis (99,40%) et Louga (100,00%), ont les plus forts pourcentages alors que les plus faibles sont notés à Dakar (25,00%) et Ziguinchor (40,0%). La seule structure communautaire de l'académie de Matam ne dispose pas de CGE.

3.1.2 Pourcentage de CGE fonctionnel des écoles élémentaires publiques en 2019

Tableau 118 : CGE fonctionnel dans les écoles élémentaires en 2019

Académie	Ecoles élémentaires			
	Nombre total	% de CGE fonctionnel	Public	
			Nombre total	% de CGE fonctionnel
Dakar	475	37,1%	149	79,9%
Diourbel	594	80,3%	528	85,2%
Fatick	715	94,1%	673	95,7%
Kaffrine	492	94,3%	484	95,7%
Kaolack	750	85,7%	692	88,0%
Kédougou	291	88,3%	287	89,5%
Kolda	797	95,0%	781	95,5%
Louga	948	94,7%	897	96,0%
Matam	432	94,9%	431	95,1%
Pikine-Guédiawaye	772	39,0%	152	98,7%
Rufisque	309	54,7%	135	88,9%
Saint-Louis	833	95,9%	800	99,6%
Sédhiou	512	98,4%	501	99,0%
Tambacounda	769	97,7%	743	99,5%
Thiès	1177	83,6%	946	97,1%
Ziguinchor	477	93,3%	432	98,6%
National	10343	84,2%	8631	95,1%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

La politique de décentralisation et déconcentration de l'éducation et de la formation entamée depuis le PDEF et poursuivie dans le PAQUET a permis l'institutionnalisation des Comités de gestion d'écoles (CGE).

En 2019, sur 10343 écoles, les 84,2% disposent d'un comité de gestion fonctionnel.

Ce taux varie entre 37,1% à Dakar et 98,4% à Sédhiou.

Le faible taux de CGE fonctionnel dans les académies de la région de Dakar s'explique par l'existence d'un nombre important d'écoles privées ne disposant pas souvent de comité de gestion conformément au texte instituant les organes.

Dans le Public, 95,1% des écoles élémentaires disposent d'un CGE fonctionnel, soit 8 206 écoles. Le pourcentage le plus élevé est enregistré dans l'académie de Saint-Louis (99,6%) et le plus faible dans l'académie de Dakar (79,9%).

3.1.3 Pourcentage de CGE fonctionnel des établissements public 1^{er} cycle en 2019

Tableau 119 : CGE fonctionnel dans les établissements publics du 1er cycle en 2019

Académies	Etablissements public 1er cycle	
	Nombre total	% ayant CGE
Dakar	37	91,9%
Diourbel	44	95,5%
Fatick	77	92,2%
Kaffrine	32	84,4%
Kaolack	90	90,0%
Kédougou	26	100,0%
Kolda	80	97,5%
Louga	72	94,4%
Matam	68	94,1%
Pikine-Guédiawaye	42	95,2%
Rufisque	32	96,9%
Saint-Louis	89	95,5%
Sédhiou	63	100,0%
Tambacounda	48	100,0%
Thiès	125	98,4%
Ziguinchor	91	98,9%
National	1 016	95,6%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

En 2019, au niveau national, parmi les 1 016 établissements publics de 1er cycle que compte le pays, 95,6% ont des CGE fonctionnels, soit 971 établissements. C'est donc 45 établissements de 1er cycle qui n'ont pas encore de CGE fonctionnels.

Au niveau académique, l'existence de CGE dans les établissements de 1er cycle connaît certaines disparités : Tambacounda, Sédhiou, Kédougou (100%), Ziguinchor et Thiès ont la meilleure couverture en CGE. Alors que Kaffrine (84,40%), Kaolack (90,90%), Dakar (91,90%) et Fatick (92,20%) enregistrent les moins élevés taux de couverture en CGE.

3.1.4 Pourcentage de CGE fonctionnel des établissements publics 2^{ème} cycle et établissements publics ayant un 1^{er} et un 2^{ème} cycle en 2019

Tableau 120 : CGE fonctionnel dans les établissements publics du 2^{ème} cycle et ceux ayant un 1^{er} et un 2^{ème} cycle en 2019

Académie	Etablissements public 2 ^{ème} cycle et ceux ayant 1er et 2 ^{ème} cycle	
	Nombre total	% ayant CGE
Dakar	14	100,0%
Diourbel	15	100,0%
Fatick	31	96,8%
Kaffrine	9	100,0%
Kaolack	30	96,7%
Kédougou	10	100,0%
Kolda	15	100,0%
Louga	22	100,0%
Matam	27	100,0%
Pikine-Guédiawaye	12	100,0%
Rufisque	12	100,0%
Saint-Louis	41	97,6%
Sédhiou	19	94,7%
Tambacounda	15	100,0%
Thiès	45	100,0%
Ziguinchor	23	100,0%
National	340	98,8%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Les CGE ont été créés par le décret n° 2014-904 du 23 juillet 2014 pour assurer plus de transparence dans la gestion des écoles et établissements.

Pour que l'application de ce décret soit effective, l'arrêté n° 1383 en date du 30 janvier 2015 a été pris par le Ministère de l'Education Nationale.

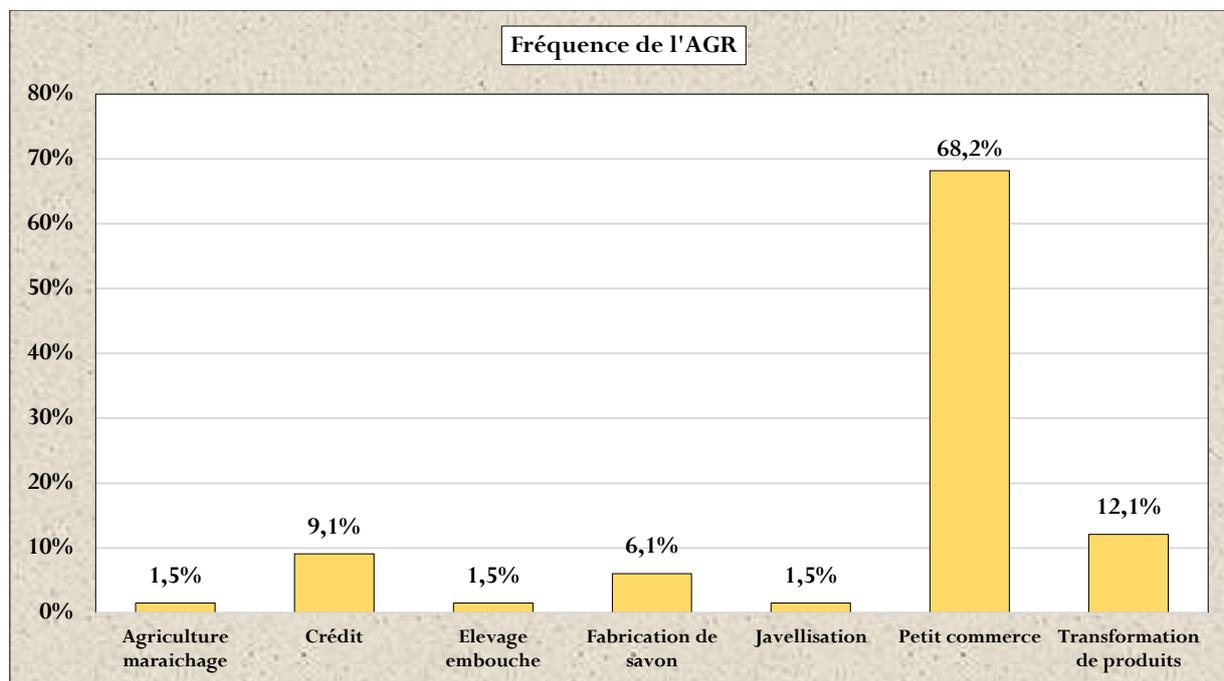
En 2019, au niveau national, parmi les 340 établissements publics de 2^{ème} cycle et 1er et 2^{ème} cycle que compte le pays, presque la totalité (98,8%) ont des CGE fonctionnels.

Cependant, Sédhiou (94,7%), Kaolack (96,7%), Fatick (96,8%) et Saint-Louis (97,6%) ont toujours des établissements publics de 2^{ème} cycle et 1er et 2^{ème} cycle sans CGE fonctionnels.

Cette situation observée dans ces quatre académies, nécessite un diagnostic pour identifier les obstacles à l'instauration intégrale de CGE fonctionnels, afin de définir des stratégies pour que tous les établissements puissent en disposer.

3.1.5 Existence des activités génératrices de revenus dans les classes d'alphabétisation fonctionnelle

Graphique 39 : activités génératrices de revenus



Source : Données 2019, statistiques DALN

Ce graphique fait le point sur l'existence des Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les classes d'alphabétisation fonctionnelles. Globalement, toutes les CAF ont développé des AGR au courant de l'année 2019. Cependant, par rapport à leur typologie, nous pouvons constater que quelques-unes d'entre elles sont les plus fréquentes. Il s'agit de l'agriculture et du maraichage (1,5%), de l'élevage embouche (1,5%), de la fabrication de savon (6,1%), de la transformation de produits (12,1%), du crédit revolving (9,1%), de la javellisation (1,5%) et du petit commerce (68,2%).

Nous constatons que le petit commerce et le crédit revolving constituent les activités les plus fréquentes auxquelles les apprenant(es) se livrent dans les CAF. Cette prédominance de ces activités s'explique d'une part, parce qu'elles ne demandent pas beaucoup de moyens financiers, d'autre part, parce que ce sont des activités pratiquées de manière individuelle et par conséquent plus facile à concilier avec les activités professionnelles des apprenants(es).

Au regard des constats faits, il convient d'augmenter le financement des AGR encore fixé à 115000f par classe. En effet si nous rapportons ce montant à l'effectif minimal de 30 apprenants, on se retrouve avec un ratio de 3833f par apprenant.

Notons également que l'élargissement des possibilités de la formation dans les techniques de transformation contribuerait à une meilleure insertion économique, surtout chez les femmes.

3.1.6 Pourcentage de structures EBJA dotées de comités de gestion

Tableau 121 : Pourcentage de structures EBJA dotées de comité de gestion

Académie	Nombre de CAF	Nombre de comités de gestion fonctionnels	% de comité de gestion fonctionnels
Dakar	22	22	100%
Diourbel	33	33	100%
Fatick	53	53	100%
Kaffrine	31	31	100%
Kaolack	35	35	100%
Kédougou	31	31	100%
Kolda	34	34	100%
Louga	33	33	100%
Matam	32	32	100%
Pikine-Guédiawaye	26	26	100%
Rufisque	14	14	100%
Saint-Louis	32	32	100%
Sédhiou	32	32	100%
Tambacounda	36	36	100%
Thiès	43	43	100%
Ziguinchor	23	23	98 %
Sénégal	510	510	100%

Source : Données 2019, statistiques DALN

Le tableau ci-dessus fait le point sur des comités de gestion des classes d’alphabétisation fonctionnelle du PNEBJA. Globalement, nous avons 510 classes qui disposent chacune d’un comité de gestion.

Sous l’angle de la fonctionnalité, on constate que ces CG organisent régulièrement des réunions assorties de procès-verbaux. Ce qui atteste de l’effectivité de leur fonctionnalité. C’est la raison pour laquelle toutes les académies affichent des pourcentages de fonctionnalité de 100%.

Comparé aux années précédentes, 2016 (98%), 2017 (100%) et 2018 (100%), le suivi de cet indicateur montre une tendance stable qui confirme les efforts et les performances réalisés.

Ces performances s’expliquent par les séances de capacitation organisées à l’intention des membres des CGE mais également par le suivi des RRA et des RDA qui accompagnent l’exécution du programme au niveau déconcentré.

Pour maintenir cette tendance, il est pertinent d’augmenter les sessions de renforcement de capacités et les missions de suivi tant par le niveau déconcentré que par le niveau central. Des modules ayant trait à la gestion, à l’entrepreneuriat et au leadership féminin pourraient être bénéfiques aux membres des comités de gestion.

Section 3.2 : Financement

La gestion de l'éducation se définit comme un ensemble de mécanismes, de modes opératoires liés au système d'information et de pilotage des établissements d'éducation.

Ce chapitre explique le recensement et l'analyse de toutes les informations sur les ressources mobilisées pour le secteur de l'éducation.

L'analyse est axée sur le financement public, sur lequel l'État a plus de contrôle. A cet effet, toutes les sources de financement sont examinées (ressources publiques, aide extérieure, dépenses privées).

De plus la partie traite également de l'utilisation qui est faite de ces ressources et en particulier de la répartition intra sectoriel afin de mettre en exergue les ressources et dépenses par programme.

En outre elle traite du financement du système éducatif à travers le Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (PAQUET) de l'éducation et de la formation. L'analyse porte d'une part sur la collecte des dépenses d'éducation dans les écoles et établissements et d'autre part sur le suivi d'un certain nombre d'indicateurs financiers.

Ainsi ce présent chapitre accorde une analyse sur des indicateurs clés mesurant les efforts de la gestion et du pilotage des ressources pour disposer d'un système éducatif plus efficace et efficient à tous les niveaux.

3.2.1 Collecte et analyse des dépenses d'éducation au niveau des écoles et établissements

Le financement de l'ambitieux Programme PAQUET constitue un défi majeur pour l'Etat du Sénégal. L'efficacité de la mise en œuvre de la politique éducative ne peut être appréciable qu'avec un système d'information de qualité.

De plus, la comparabilité entre les pays serait plus juste si chaque entité répond aux besoins d'information grandissants sur les données administratives mais aussi et surtout sur les données financières.

Au Sénégal, la gestion du financement implique les structures centrales et déconcentrées. Ainsi, la politique de déconcentration /décentralisation du système éducatif donne plus de responsabilité aux Comités de gestion des écoles (CGE) en versant directement des ressources financières dans les comptes des écoles/établissements.

En outre, les collectivités territoriales, fortes de leur compétence transférée, interviennent directement dans les institutions d'éducation en mettant à la disposition des établissements une ligne budgétaire.

Les ménages participent aussi au financement de l'éducation en s'acquittant des frais d'éducation fixés par le CGE dans les collèges et lycées.

Les Partenaires techniques et financiers (PTF), les organisations de la société civile, le secteur privé local et d'autres contributeurs financent directement des activités d'éducation.

C'est pourquoi, le Ministère de l'éducation nationale à travers le budget de l'Etat a transféré directement aux écoles élémentaires, un budget de fonctionnement de 4 400 000 000 F CFA en 2018 et 4 500 000 000 FCFA en 2019.

De son côté, la banque mondiale, dans le cadre du Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité dans l'éducation de base (PAQEED) a financé les projets d'amélioration de la qualité des enseignements apprentissages de 8 473 écoles élémentaires publiques, pour un montant de 852 110 864 FCFA et 67 416 667 FCFA pour les 300 Collèges d'enseignements moyen (CEM).

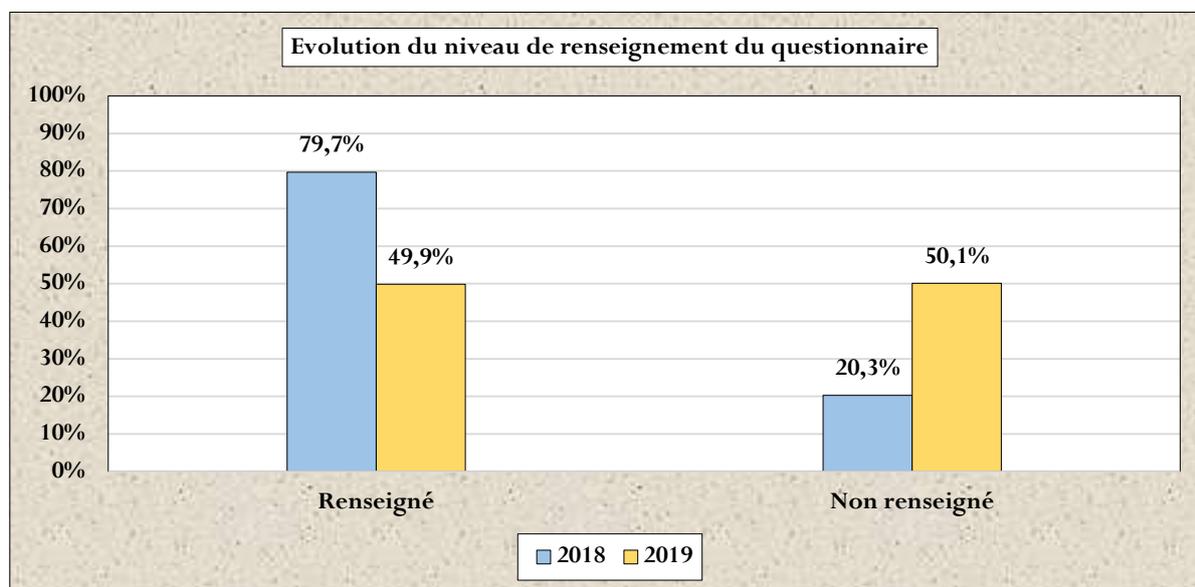
La gestion axée sur les résultats exige, pour le suivi-évaluation des objectifs de ce processus de déconcentration du financement de l'éducation, la disponibilité de données complètes et comparables. Fort de cette conviction, le Ministère de l'éducation nationale à travers la Direction de la planification et de la réforme de l'éducation (DPRE) a décidé, depuis 2016, de systématiser la collecte des données relatives aux dépenses des écoles et établissements.

Ainsi, la collecte de 2019 avait pour objectif de faire l'état des dépenses des 16235 institutions d'éducation dont 3 582 structures préscolaires (1 453 du public ; 1 580 du privé et 549 du communautaire), 10 342 écoles élémentaires (8 630 du public ; 1 675 du privé et 37 du communautaire) et 2 311 CEM et lycées (1 356 du public ; 943 du privé et 12 du communautaire).

Le traitement et l'analyse de ces données est restitué autour de trois points : le niveau de renseignement des questionnaires, la structure du financement des institutions d'éducation global et par programme ; la nature économique des dépenses des institutions d'éducation et les indicateurs de suivi financiers.

3.2.1.1 Niveau de renseignement du questionnaire

Graphique 40 : Evolution du niveau de renseignement du questionnaire entre 2018 et 2019

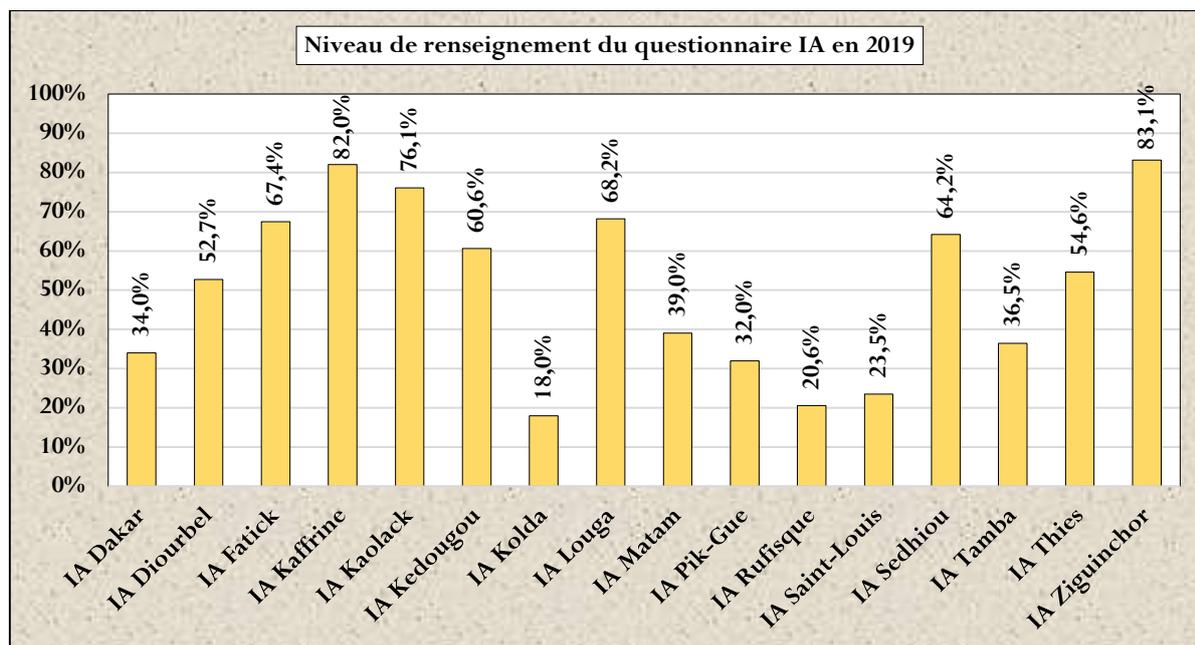


Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Le niveau global de renseignement des questionnaires de collecte des dépenses d'éducation au niveau des structures d'éducation, compte non tenu du statut et du système d'enseignement, a diminué de 29,8 points de pourcentage entre deux années consécutives, passant de 79,7% à 49,9%. Une attention particulière devrait être mise sur le non renseignement du questionnaire qui, en 2019 a atteint un taux de 50,1% contre 20,3%, soit une augmentation du niveau de non renseignement de 29,8 points de pourcentage.

3.2.1.2 Niveau de réponse par académie

Graphique 41 : Taux de réponse par académie en 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Le graphique ci-dessus met en évidence le taux de remplissage de la partie financière du questionnaire de 2019.

Ainsi l'académie de Kaffrine (82,0%) et celle de Ziguinchor (83,1%) ont dépassé la barre de 80% des questionnaires dont la partie financière est renseignée.

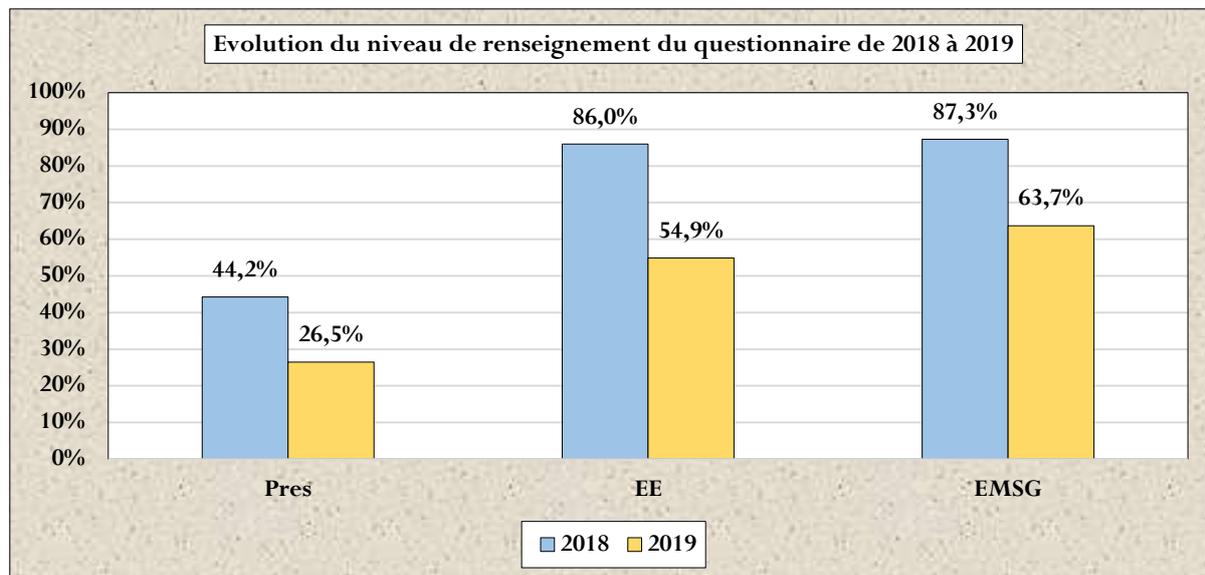
Les académies de Diourbel (52,7%), de Thiès (54,6%), Kédougou (60,6%), Sédhiou (64,2%), Fatick (67,4%), Louga (68,2%), Kaolack (76,1%) dépassent 50% de taux de renseignement. Tandis que les académies de Matam (39,0%), Tambacounda (36,5%), Dakar (34,0%), Pikine Guédiawaye (32,0%), Saint Louis (23,5%), Rufisque (20,6%) et Kolda (18,0%) n'ont pas franchi la barre de 50% concernant le taux de renseignement de la situation financière des structures éducatives.

Cette situation compromet l'exhaustivité des données financières par conséquent rend difficile l'estimation des dépenses d'éducation des structures scolaires.

Des actions concrètes devraient être menées pour rendre complète la collecte des données financières, gage d'un outil d'aide à la prise de décision efficace.

3.2.1.3. Evolution du niveau de renseignement selon le niveau d'enseignement

Graphique 42 : Evolution du niveau de renseignement du questionnaire par niveau d'enseignement en 2018 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Le graphique ci-dessus met en exergue le renseignement du questionnaire par niveau d'enseignement. Ainsi, le taux de remplissage au niveau du préscolaire est de 26,5% en 2019 contre 44,2% en 2018, soit une baisse de 17,7 points de pourcentage.

Concernant le taux de réponse des établissements de l'élémentaire, il se chiffre à 54,9% en 2019 contre 86,0% en 2018, soit une baisse de 31,1 points de pourcentage.

Enfin, au moyen secondaire, ce taux est passé de 87,3% en 2018 à 63,7% en 2019, soit une baisse de 23,6 points de pourcentage.

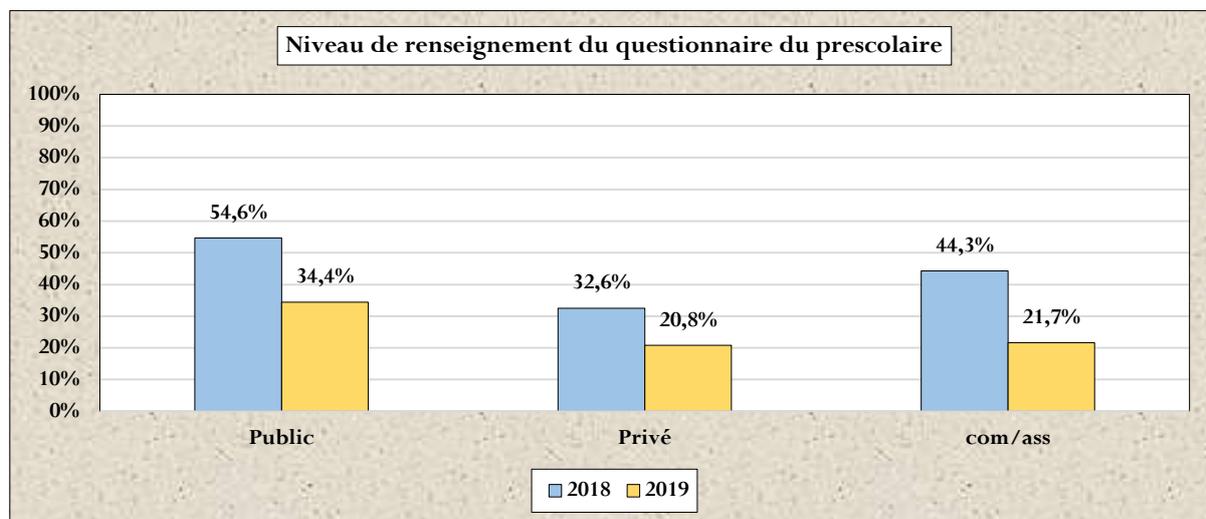
On constate notamment que la mobilisation pour le renseignement du moyen secondaire est plus significative qu'au préscolaire comme à l'élémentaire.

L'examen du niveau de renseignement par niveau d'enseignement et par statut montre avec exactitude le faible taux de remplissage du questionnaire par les établissements du privé.

3.2.1.4. Niveau de réponse selon le niveau

3.2.1.4.1 Niveau de renseignement du questionnaire du Préscolaire

Graphique 43 : Niveau de renseignement du questionnaire du préscolaire en 2018 et 2019



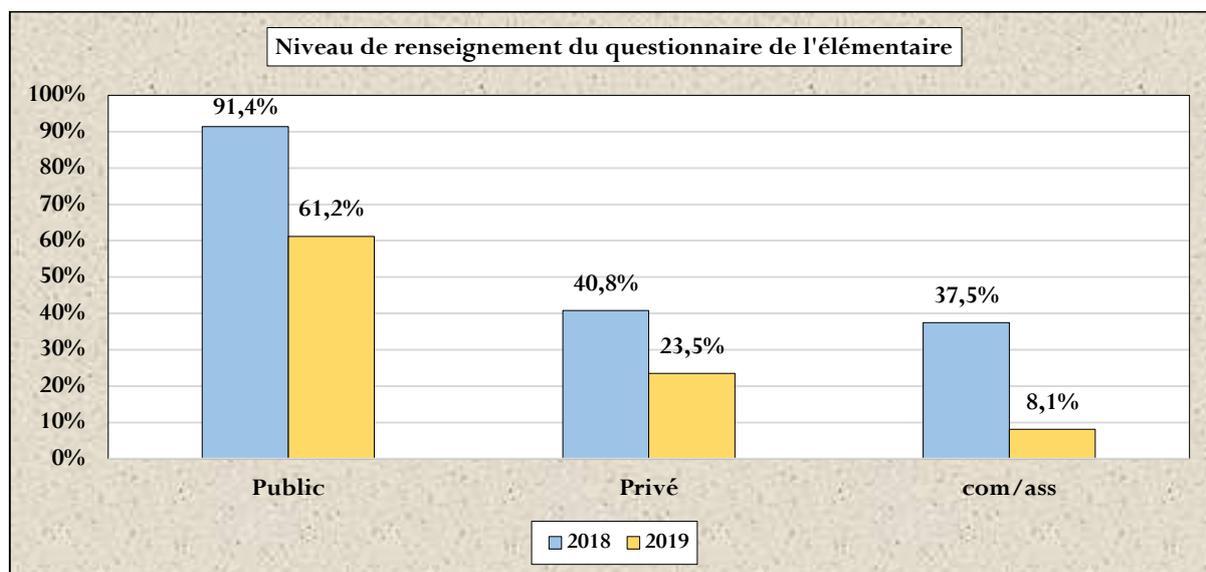
Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Au Préscolaire, le niveau de renseignement du questionnaire a considérablement baissé de 2018 à 2019 pour toutes les structures du préscolaire (publiques, privés et communautaire /Associative). En effet, au public le taux de renseignement du questionnaire a subi une baisse de 20,62% en passant de 54,6% en 2018 à 34,4% en 2019. De même entre 2018 et 2019, l'évolution du taux de renseignement du questionnaire par les structures privées est décroissante en passant de 32,6% à 20,8%, soit une baisse drastique de 11,8 points de pourcentage. Les structures du préscolaire de type communautaire ou associatif ont un taux de renseignement de 21,7% en 2019 contre 44,3% en 2018, soit une baisse de 22,6 points de pourcentage.

En moyenne, le taux de renseignement de la partie financière du questionnaire a baissé de 18,2 points entre 2018 et 2019.

3.2.1.4.2 Niveau de renseignement du questionnaire de l'élémentaire

Graphique 44 : Niveau de remplissage du questionnaire de l'élémentaire en 2018 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

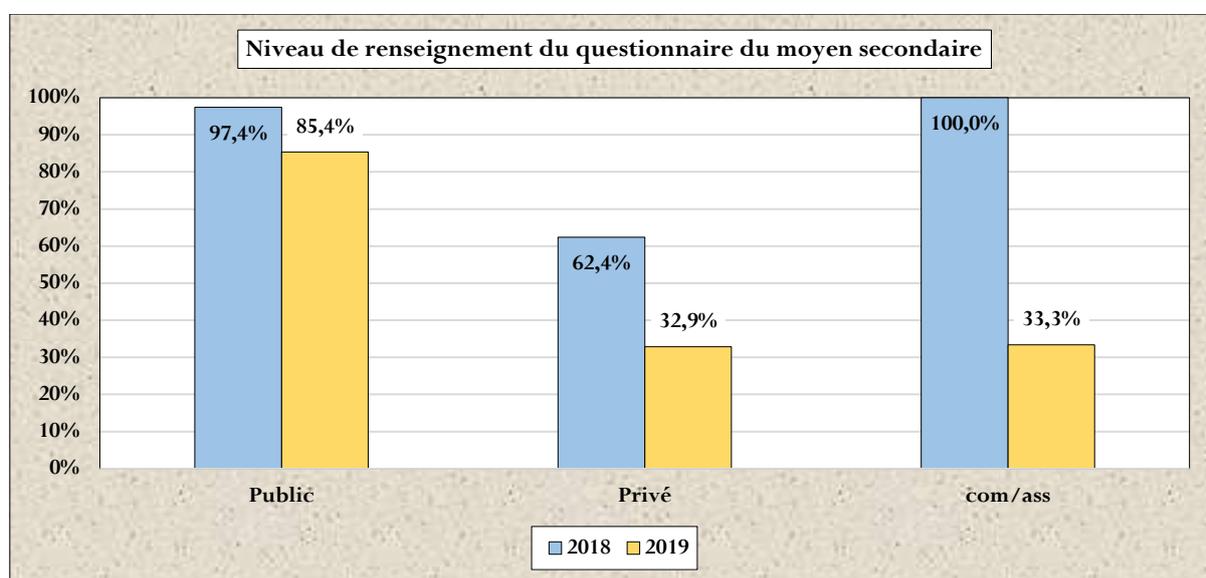
Parallèlement au préscolaire, le niveau de renseignement du questionnaire à l'élémentaire a drastiquement baissé de 2018 à 2019 pour toutes les structures de l'élémentaire (publiques, privés et communautaire /Associative).

En effet, au public le taux de renseignement du questionnaire a subi une baisse de 30,2% en passant de 91,4% en 2018 à 61,2% en 2019. De même entre 2018 et 2019, l'évolution du taux de renseignement du questionnaire par les structures privées est décroissante en passant de 40,8 % à 23,5%, soit une importante baisse de 17,3 points de pourcentage. Les structures de l'élémentaire de type communautaire ou associatif ont un taux de renseignement de 8,1% en 2019 contre 37,5% en 2018, soit une baisse de 29,4 points de pourcentage.

En moyenne, le taux de renseignement de la partie financière du questionnaire a baissé de 25,63 points de pourcentage entre 2018 et 2019.

3.2.1.4.3 Niveau de renseignement du questionnaire du moyen secondaire

Graphique 45 : Niveau de renseignement du questionnaire du moyen et secondaire en 2018 et 2019



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

La même tendance baissière du niveau de renseignement du questionnaire s'observe au moyen secondaire entre 2018 et 2019 pour toutes les structures de l'élémentaire (publiques, privés et communautaire /Associative).

En effet, au public le taux de renseignement du questionnaire a subi une baisse de 12 points de pourcentage en passant de 97,4% en 2018 à 85,4% en 2019. De même entre 2018 et 2019, l'évolution du taux de renseignement du questionnaire des structures privées est décroissante en passant de 62,4 % à 32,9%, soit une baisse inquiétante de 29,5 points. Les structures du moyen secondaire de type communautaire ou associatif ont un taux de renseignement de 33,3 % en 2019 contre 100% en 2018, soit une baisse de 66,7 points de pourcentage.

En moyenne, le taux de renseignement de la partie financière du questionnaire a baissé de 36,06 points de pourcentage entre 2018 et 2019.

Toutefois, le moyen secondaire est plus mobilisé dans la collecte de données financières que les autres que le préscolaire et l'élémentaire.

3.2.2 La structure du financement des institutions d'éducation

Tableau 122 : Structure du financement des institutions d'éducation

Nature économique	Structures du financement des institutions d'éducation			
	Global	Public		
		Préscolaire	Elémentaire	Moyen et Secondaire général
ETAT	22,5%	7,8%	45,0%	25,0%
Collectivité territoriale	1,7%	4,0%	6,8%	0,6%
PTF	3,1%	8,6%	11,0%	0,9%
ONG	2,2%	3,0%	5,5%	0,4%
Secteur privé	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres partenaires	1,3%	3,7%	1,6%	0,4%
Cotisation APE	6,2%	20,9%	15,6%	4,8%
Frais inscription	54,2%	35,8%	2,5%	64,4%
Activités scolaire	2,1%	1,2%	2,0%	0,4%
Autres activités	1,9%	2,3%	0,6%	0,5%
Construction	2,6%	6,3%	6,3%	1,6%
Equipement	1,3%	4,2%	2,6%	0,6%
Capital autres	0,8%	2,2%	0,5%	0,5%
Total général	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

Le tableau ci-dessus met en évidence le financement du secteur de l'éducation qui est assuré par différentes parties prenantes. Ainsi, l'analyse de la structure du financement direct des établissements d'éducation montre la contribution de plusieurs bailleurs. Les ressources des établissements d'éducation publics et privés proviennent majoritairement des frais d'inscription (54,2%) dans les collèges et lycées, suivis des transferts faits par l'Etat (22,5%), d'autres sources de financement hormis les mécanismes traditionnels (6,2%), des partenaires techniques et financiers (5,3%), les ressources pour assurer la construction (2,6%), le secteur privé (2,2%), des ressources générées par les établissements d'éducation à partir des activités génératrices de ressources (2,1%), des collectivités locales (1,7%), des organisations non gouvernementales (2,2%) des autres activités et les frais équipement (1,3%).

Dans les institutions d'éducation du préscolaire publics, les ressources proviennent en grande partie des frais d'inscription (35,8%), des cotisations des associations des parents d'élèves (APE) (20,9%), des partenaires techniques et financiers (8,6%), des transferts de l'Etat (7,8%), des projets de construction (6,3%) qui contribuent plus de 5% des ressources des établissements du préscolaire publique.

D'autres financeurs contribuent au développement du sous-secteur tels que les frais liés aux équipements (4,2%), les collectivités locales (4,0%), d'autres partenaires (3,7%), les organisations non gouvernementales (3,0%), d'autres activités menées par les établissements (2,3%) et des frais de construction (2,2%).

Dans les institutions d'éducation du primaire publiques, les ressources proviennent en grande partie des transferts de l'Etat (45,0%), des cotisations des associations des parents d'élèves (APE) (15,6%), des partenaires techniques et financiers (11,0%), des contributions des

collectivités locales (6,8%), des projets de construction (6,3%) des organisations non gouvernementales (5,5%) qui contribuent plus de 5% des ressources des établissements du préscolaire public. D'autres financeurs contribuent au développement du sous-secteur tel que les frais liés aux équipements (2,6%), des frais d'inscription (2,5%), d'activités scolaires (2,0%) et d'autres partenaires (1,6%).

Au moyen secondaire public, les ressources proviennent en grande partie des frais d'inscription (64,4%) suivis des transferts de l'Etat (25,0%). Ces deux postes de ressources représentent 89,4% des ressources reçues au moyen secondaire. D'autres ressources sont obtenues à travers les cotisations des associations des parents d'élèves (APE) (4,8%), des projets de construction (1,6%) et d'autres ressources qui ne représentent que 4,2% constituées d'autres activités, des PTF, équipements, activité scolaire et des collectivités locales.

3.2.3 Objet des dépenses des institutions d'éducation

Les ressources mobilisées, quels que soient le bailleur, le montant ou la nature de la contribution, les institutions d'éducation les utilisent pour acquérir les différents biens et services nécessaires aux activités d'éducation classés par nature économique : dépenses de personnel, fournitures et matériels didactiques, manuels scolaires, sorties pédagogiques, cours de renforcement, construction réhabilitation, équipement, nourritures et cantines etc.

Tableau 123 : Répartition des dépenses des structures du public

Nature économique	Dépenses d'éducation des structures				
	Global	Public			
		Global	Préscolaire	Elémentaire	Moyen et Secondaire général
Assurance, Autres	1,9%	2,1%	0,5%	0,1%	4,2%
Autres dépenses courantes	7,7%	10,0%	9,8%	6,6%	13,3%
Autres dépenses en capital	3,3%	3,1%	2,4%	1,0%	5,2%
Construction	8,4%	9,3%	13,6%	11,6%	6,9%
Cours de renforcement, soutien et appui	1,9%	2,3%	0,5%	3,0%	1,7%
Eau, Electricité, Téléphone, Internet	2,8%	2,6%	2,6%	1,8%	3,5%
Equipement	2,7%	3,3%	1,2%	1,6%	5,1%
Fourniture, Matériels pédagogiques	10,8%	15,3%	8,8%	9,7%	21,2%
Hébergement	0,5%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%
Manuels scolaires	2,4%	3,2%	0,9%	2,5%	4,0%
Nourriture, Cantine	3,2%	3,6%	5,5%	2,7%	4,4%
Pers, enseignant	38,1%	28,6%	12,4%	51,3%	6,8%
Pers, Non enseignant	6,1%	3,7%	22,8%	1,6%	4,5%
Réhabilitation, Maintenance	4,7%	6,3%	4,8%	4,2%	8,5%
Salaires personnel technique et d'appui	3,7%	3,9%	10,5%	0,7%	6,6%
Santé et nutrition	0,6%	0,9%	1,1%	0,4%	1,4%
Sortie pédagogique, autres activités extra m	1,4%	1,8%	2,4%	1,1%	2,3%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN

D'une manière générale, les écoles et établissements dépensent 41,8% de leurs ressources en dépenses de personnel (enseignant, non enseignant et salaires personnel technique et d'appui), 14,4% en dépenses en capital (construction, autres dépenses en capital et équipement), 10,8% en fournitures et matériels pédagogiques, 7,7% en dépenses courantes.

Des postes de dépenses comme réhabilitation et maintenance (4,7%), celles liées aux activités pédagogiques (cours de renforcement, soutien, appui, sortie pédagogique et autres activités extra muros) (3,3%), des dépenses liées à la fourniture d'eau, d'électricité, téléphone et internet (2,8%) et à l'hébergement, santé nutrition, nourriture et cantines, et assurances (6,2%).

Dans les structures du public, les écoles et établissements dépensent 36,2% de leurs ressources en dépenses de personnel (enseignant, non enseignant et salaires personnel technique et d'appui), 18,5% en fournitures et matériels pédagogiques et manuels scolaires, 12,4 % en dépenses en capital (construction, autres dépenses en capital et équipement), 10,0% en autres dépenses courantes.

Des postes de dépenses comme réhabilitation et maintenance (6,3%), celles liées aux activités pédagogiques (cours de renforcement, soutien, appui, sortie pédagogique et autres activités extra muros) (4,1%), des dépenses liées à la fourniture d'eau, d'électricité, téléphone et internet (2,6%) et à l'hébergement, santé nutrition, nourriture et cantines, et assurances (6,8%).

Concernant le préscolaire public, les écoles dépensent 45,7% de leurs ressources en dépenses de personnel (enseignant, non enseignant et salaires personnel technique et d'appui), 9,7% en fournitures et matériels pédagogiques et manuels scolaires, 17,2 % en dépenses en capital (construction, autres dépenses en capital et équipement), 9,8% en autres dépenses courantes.

Des postes de dépenses comme réhabilitation et maintenance (4,8%), celles liées aux activités pédagogiques (cours de renforcement, soutien, appui, sortie pédagogique et autres activités extra muros) (2,9%), des dépenses liées à la fourniture d'eau, d'électricité, téléphone et internet (2,6%) et à l'hébergement, santé nutrition, nourriture et cantines, et assurances (7,2%).

Pour l'élémentaire public, les écoles dépensent 57,6% de leurs ressources en dépenses de personnel (enseignant, non enseignant et salaires personnel technique et d'appui), 12,6 % en dépenses en capital (construction, autres dépenses en capital et équipement), 12,2% en fournitures et matériels pédagogiques et manuels scolaires, 6,6% en autres dépenses courantes.

Des postes de dépenses comme réhabilitation et maintenance (4,2%), celles liées aux activités pédagogiques (cours de renforcement, soutien, appui, sortie pédagogique et autres activités extra muros) (4,1%), des dépenses liées à la fourniture d'eau, d'électricité, téléphone et internet (1,8%) et à l'hébergement, santé nutrition, nourriture et cantines, et assurances (0,9%).

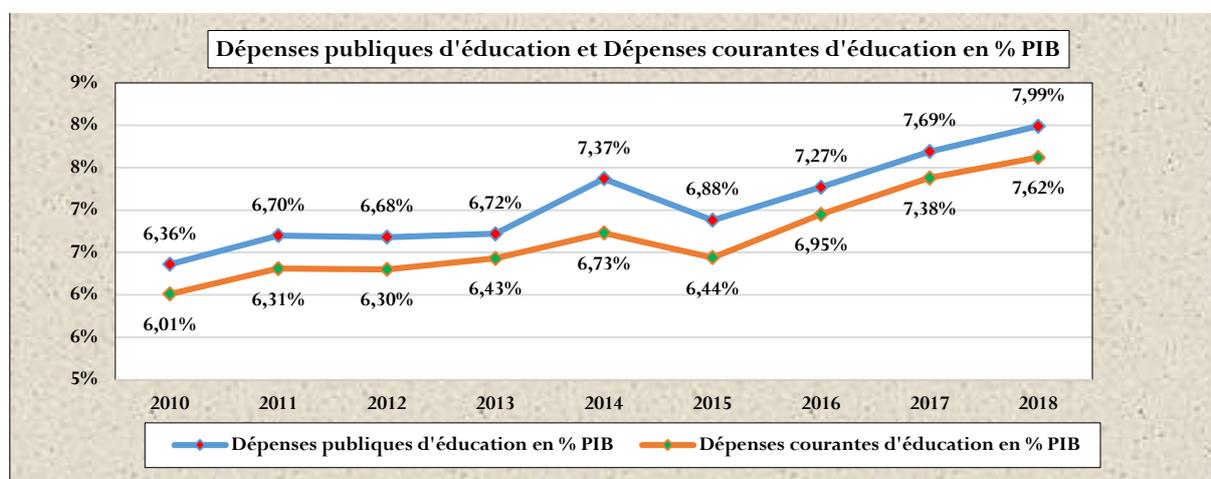
Au moyen secondaire public, les collèges et lycées dépensent 25,2 % de leurs ressources en dépenses en capital (construction, autres dépenses en capital et équipement), 18,5% en fournitures et matériels pédagogiques et manuels scolaires, 17,9% de personnel (enseignant, non enseignant et salaires personnel technique et d'appui), 13,3% en autres dépenses courantes.

Des postes de dépenses comme réhabilitation et maintenance (8,5%), celles liées aux activités pédagogiques (cours de renforcement, soutien, appui, sortie pédagogique et autres activités extra muros) (4,0%), des dépenses liées à la fourniture d'eau, d'électricité, téléphone et internet (3,5%) et à l'hébergement, santé nutrition, nourriture et cantines, et assurances (10,2%).

3.2.4 Suivi de quelques indicateurs financiers

3.2.4.1 Dépenses d'éducation en % du PIB

Graphique 46 : Evolution des dépenses d'éducation en % du PIB entre 2010 et 2018

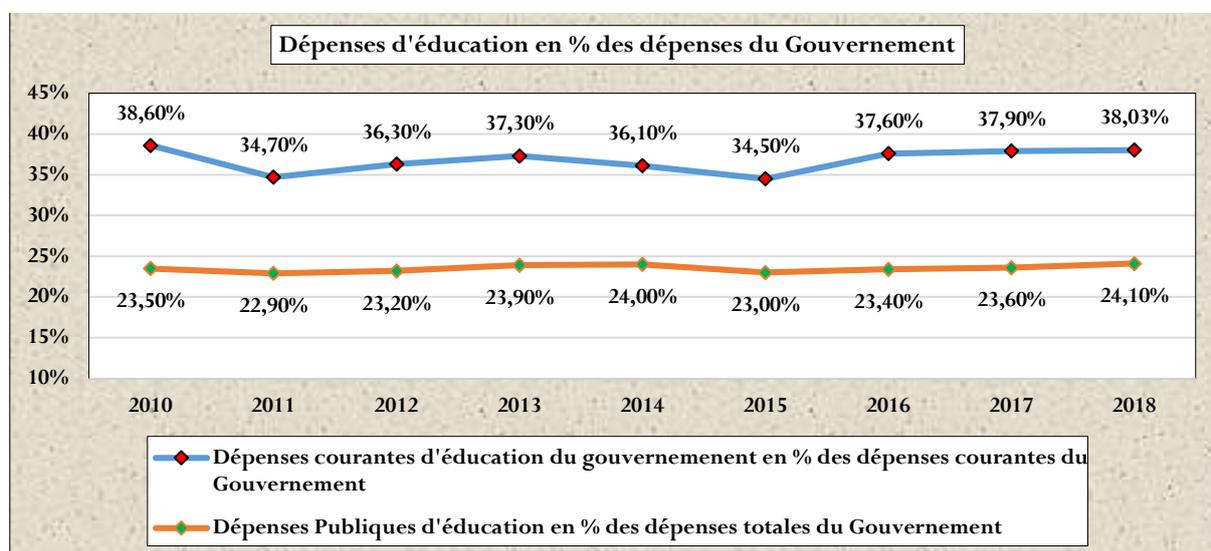


Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

L'évolution de la part des dépenses publiques d'éducation en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB) mesure l'effort de financement fourni par l'Etat sénégalais en faveur de son système éducatif. Cet effort reste progressif durant la période 2010-2018, en passant de 6,3% à 7,9% du PIB soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2,6%. Les dépenses courantes d'éducation du gouvernement en pourcentage du PIB suivent la même tendance avec un TAMA de 2,8%.

3.2.4.2 Dépenses d'éducation en % des dépenses totales du Gouvernement

Graphique 47 : Evolution des dépenses d'éducation en % des dépenses du gouvernement entre 2010 et 2018



Source : Recensement scolaire 2018-2019-DPRE/MEN et RNSE 2018

Durant la période 2010-2018, les dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses totales du gouvernement ont une évolution erratique avec une tendance légèrement haussière en passant de 23,60% à 24,10% entre 2017 et 2018. Par contre, les dépenses courantes d'éducation en pourcentage des dépenses courantes du Gouvernement présentent une tendance haussière plus intéressante en gagnant 0,13 point de pourcentage sur la période 2017-2018. En 2010, un pic de 38,6% est enregistré.

Annexe : Formule de calcul des indicateurs les plus usuels

Taux Brut d'Admission à l'année t

$$= \frac{\text{Nouveaux inscrits au CI à l'année t}}{\text{population des enfants âgés de 6 ans à l'année t}} \times 100$$

Taux Brut de Scolarisation à l'élémentaire à l'année t

$$= \frac{\text{Effectif total inscrit à l'élémentaire à l'année t}}{\text{population des jeunes de la tranche d'âges 6-11 ans à l'année t}} \times 100$$

Taux Brut de Scolarisation au moyen général à l'année t

$$= \frac{\text{Effectif total inscrit au moyen général à l'année t}}{\text{population des jeunes de la tranche d'âges 12-15 ans à l'année t}} \times 100$$

Taux Brut de Scolarisation au secondaire général à l'année t

$$= \frac{\text{Effectif total inscrit au secondaire général à l'année t}}{\text{population des jeunes de la tranche d'âges 16-18 ans à l'année t}} \times 100$$

Taux d'achèvement à l'élémentaire à l'année t

$$= \frac{\text{Nouveaux inscrits en CM2 à l'année t}}{\text{Ppopulation des ejeunes âgés de 11 ans à l'année t}} \times 100$$

Taux de transition CM2-6ème à l'année t-1

$$= \frac{\text{Nouveaux inscrits en 6ème à l'année t}}{\text{Effectif total inscrit en CM2 à l'année t-1}} \times 100$$

Taux d'achèvement du moyen général à l'année t

$$= \frac{\text{Nouveaux inscrits en 3ème à l'année t}}{\text{Population des jeunes âgés de 15 ans à l'année t}} \times 100$$

Taux de transition 3ème-2nd à l'année t-1

$$= \frac{\text{Nouveaux inscrits en classe de 2nd général à l'année t}}{\text{Effectif total inscrit en troisième à l'année t-1}} \times 100$$

Taux de transition 3ème-2nd scientifique à l'année t-1

$$= \frac{\text{Nouveaux inscrits en 2nd général scientifique à l'année t}}{\text{Effectif total inscrit en classe de troisième année t-1}} \times 100$$

Taux d'achèvement au secondaire général à l'année t

$$= \frac{\text{Nouveaux inscrits en Terminale général à l'année t}}{\text{Population des jeunes âgés de 18 ans à l'année t}} \times 10$$

Ce rapport a été réimprimé grâce à l'appui du Projet de Renforcement de l'Appui à la Protection des enfants dans l'Éducation au Sénégal (RAP) financé par le Gouvernement du Canada.